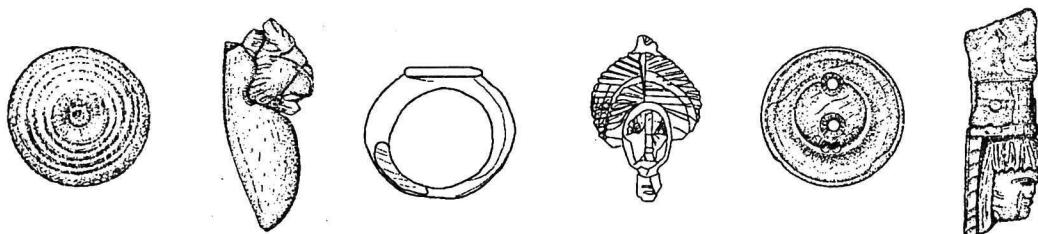


UNIVERSITÉ DE
LAUSANNE

FACULTÉ DES LETTRES
session mars 2004

La tabletterie gallo-romaine à *Martigny/Forum Claudii Vallensium*

Volume I



Archéologie provinciale romaine

en direction

TB f. Daniel Paunier

12.480

1

4257950
TR 10 42011

Mémoire de licence
présenté par
Aline Baù

Médiathèque VS Mediathek



1010706992



*A mia madre...
(grazie per la tua fiducia)*

Avant-propos

Nous tenons vivement à remercier ici tous ceux qui, par leur collaboration, leur patience, leur disponibilité et leur gentillesse nous ont aidée à rédiger ce mémoire :

Le professeur **Daniel Paunier**, pour avoir accepté la direction de cette étude et avoir été toujours présent pour nous aider ; **François Wiblé**, archéologue cantonal du Valais, pour avoir mis à notre disposition le mobilier de Martigny et pour l'aide; **Sabine Deschler-Erb**, pour avoir accepté d'expertiser ce mémoire, ainsi que pour les conseils.

Notre reconnaissance va aux collaborateurs d'ORA VS pour leur aide, leur efficacité et leur cordialité . Jacqueline Bertelle, Claude-Eric Bettex, Caroline Doms, François Mariéthoz, Olivier Paccolat, Michel Pignolet, Yvonne Tissot et Florence Loup (étudiante de UNIL)

Nous remercions chaleureusement le professeur Louis Chaix pour l'examen du mobilier, pour la disponibilité témoignée et les précieux conseils.

Nos plus vifs remerciements à José Bernal et au professeur Thierry Luginbühl pour leurs conseils et leur soutien.

Nous tenons également à remercier chaleureusement Caroline Anderes et Aurélie Schenk pour l'aide, le soutien et les nombreux conseils. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué par leurs idées à ce travail et qui ont eu le courage de le lire et le corriger, en particulier à Frédéric Carrard, Delphine Wagner, Yves Dubois, Lise Cusanelli-Bressenel et Judith Jenny.

Un merci particulier aux archéologues du « coin café » : Cédric C., Gaëlle, Tohu, Didier, Matthieu, Bastien, Aline, Elsa, Yannick, Alexandra, Theu, Richard, Marcia, Hugo, Mathilde, Cédric G., Jordan, Jacques, Fanny, Ali, Alex, Jana et toute l'équipe.

Un grand merci aux amis de la « Banane » pour les instants de détente: Ale, Adele, Pietro, Rolli, Nick, Matteo e Igor...Grazie!!!

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à Anja, Luca, Lise, Giuseppe, Alexis, Francesco, Yann et Jérôme qui nous ont toujours encouragée et qui ont contribué à rendre ces moments meilleurs. A ma famille, en particulier ma mère, ma sœur et mes grands-parents, toujours présents, pour leur soutien, leur affection et leur patience....Grazie!!!

SOMMAIRE

Volume I

Avant-propos	2
Sommaire	3
1. Introduction	5
1.1 Le cadre de l'étude et les objectifs	5
1.2 La méthode	5
2. Historique des fouilles à Martigny depuis 1973	8
3. Tabletterie gallo-romaine	10
3.1 La matière première	10
3.2 Les techniques artisanales	11
3.3 L'artisan et son environnement	13
4. Approche ostéologique	14
5. Catalogue	18
5.1 Présentation du catalogue	19
5.2 Les objets utilitaires	25
- <i>Militaria</i>	25
- Eléments de ceintures	27
- Manches cylindriques	28
- Manches d'ustensiles	29
- Manches de couteaux	31
- Aiguilles	36
- Lames de tisserand	42
- Fusaïoles	43
- Fuseaux (stylets)	45
- Quenouilles	47
- Cuillères: <i>cochlearia et ligulae</i>	47
- Pieds pliants	49
- Andouillers de cervidés aménagés	51
5.3 L'ameublement et les pyxides	53
- Eléments de charnières	53
- Placages et éléments de décors de meubles	56
- Pyxides	58
- Cylindres moulurés	60
5.4 La parure et la toilette	61
- Epingles non décorées et décorées	61
- Anneaux, bagues et bracelets	79
- Amulettes	80
- Cuillères à parfum et médicinales	83
- Peignes	85

5.5	Le divertissement	88
	- Dés	88
	- Jetons	90
	- Flûtes	98
	- Poupées	99
5.6	Les éléments divers	101
6. Commentaire par familles et catégories		110
6.1	Présentation des occurrences par familles	110
6.2	Présentation des occurrences par catégories	111
7. Etudes de la répartition spatiale par catégorie		114
7.1	Introduction	114
7.2	Les objets utilitaires	115
7.3	L'ameublement et les pyxides	118
7.4	La parure et la toilette	119
7.5	Le divertissement	120
7.6	Conclusions	122
8. Approche chronologique		124
9. Aperçu du mobilier de Gamsen/Waldmatte		126
9.1	Présentation du site	126
9.2	Présentation du mobilier	126
9.3	Conclusions	127
10. Conclusions		129
10.1	Synthèse et le bilan	129
10.2	Perspectives	130
11. Bibliographie		132
Crédits iconographiques		144

Volume II

Annexe I		1
Inventaire des objets hors catalogue		5
Annexe II		66
Planches du site de Martigny 1-25		
Planches du site de Gamsen/Waldmatte 26-27		
Annexe III		94
Plans de répartition		
Annexes IV		103

1. Introduction

1.1 Le cadre de l'étude et les objectifs

Ce mémoire de licence a pour objet l'étude de la tabletterie de Martigny.

Le corpus se compose de 1267 objets réalisés en os, en ivoire ou en bois de cervidés et réunit les objets découverts à partir de 1973. L'analyse de la collection des artefacts en matière osseuse¹ a été réalisée au cours du printemps et de l'été 2002 dans les locaux de l'Office des Recherches Archéologiques de Martigny. Pendant les derniers mois, la rédaction du travail et la réalisation des planches ont été effectuées au sein des bureaux de l'IASA.

Les principaux objectifs de ce travail sont les suivants : premièrement nous visons à réaliser une présentation du corpus, afin de le mettre à disposition d'autres collaborateurs. Nous aimeraisons également pouvoir situer un éventuel lieu de production artisanale sur le site. Pour cela, nous analyserons le corpus en mettant en évidence les proportions des différents artefacts et leur répartition spatiale. En conclusion de l'étude, nous donnerons un aperçu du mobilier de Gamsen/Waldmatte, en le comparant brièvement à celui de Martigny². Cette démarche devrait permettre de relever des constantes ou des différences dans les corpus de sites de natures diverses, ainsi que de rechercher un lien éventuel entre le statut du site et la typologie des objets retrouvés.

1.2 La méthode

Dans un premier temps, notre travail a consisté à réunir les objets entreposés dans le sous-sol de l'Office des Recherches Archéologiques, ainsi que les objets exposés à la Fondation Gianadda³. Le décompte, l'inventaire et le catalogue ont été effectués sur la base des tableaux de saisie générale du mobilier de Martigny réalisés par Y. Tissot.

L'analyse du mobilier nous a amenée à le répartir pour l'étude en deux groupes, soit l'inventaire général et le catalogue, illustrant par un choix de 230 pièces les diverses catégories de la production. Le catalogue contient outre les rubriques essentielles, des rubriques descriptives⁴. Le reste des objets est répertorié dans l'inventaire sous forme plus succincte⁵. Les catégories principales y sont représentées par les exemplaires les plus caractéristiques⁶, en revanche, pour les catégories les plus marginales, nous proposons un nombre plus élevé d'artefacts afin de mieux en montrer la variété.

Après réflexion et consultation de divers ouvrages récents, nous avons opté pour une classification du mobilier par catégories⁷. La présentation des catégories est couplée à la

¹ On indique sous le terme de matières osseuses l'os, l'ivoire le bois de cervidé et la corne.

² Les informations concernant le mobilier de Gamsen/Waldmatte nous ont été aimablement fournies par O. Paccolat (TERA Sarl, Sion).

³ Les objets exposés dans la vitrine du restaurant « Le Gourmet » ont aussi été pris en compte.

⁴ Les rubriques descriptives sont : Description, Commentaires, Parallèles, Diffusion et datation.

⁵ La numérotation des objets est continue de 1 à 1267. Le catalogue est intégré dans le volume I, au chap. 5. L'inventaire est intégré dans le volume II, au Annexe I.

⁶ Parfois, certains exemplaires qui présentent des particularités au niveau de la dimension ou du décor ont été intégrés au catalogue.

⁷ Les ouvrages ci-dessous proposent une présentation du corpus par catégories d'objets basées sur la fonctionnalité des objets : Deschler-Erb 1998, Mikler 1997, Obmann 1997 ainsi que Anderes 2002. Nous n'avons pas retenu le système de classification de J.-C. Béal. En effet cette étude repose sur une classification par critères morphologiques sans se soucier de la fonction des objets et impliquant ainsi une dissociation entre artefacts de fonctions semblables : Béal 1983a, en particulier l'introduction, p. 5-6 et la table des matières, p. 419-420.

description des objets au sein du catalogue, en préférant ainsi la tradition française⁸. Ce système privilégie une lecture facile qui s'opère sur deux niveaux (catalogue et planches), permettant ainsi une meilleure vision et une compréhension directe des objets. Pour cela, la présentation des artefacts est développée et enrichie de détails qui signalent les diverses particularités des exemplaires (traces de façonnage, défauts de matière première, traces d'usure, traces de feu, etc.).

Notre étude se poursuit avec la recherche de parallèles, réalisée en consultant les monographies de référence⁹. Dans le cas de certains objets particuliers (une amulette, par exemple), l'étude est affinée par d'autres sources¹⁰. Nous renvoyons également aux inventaires dressés par les auteurs en intégrant à notre recherche les parallèles concernant le Plateau suisse.

La part de l'étude consacrée à de la diffusion des catégories et des types se base sur une synthèse de la répartition spatiale des objets dressée dans les différents ouvrages récents consultés. Dans un premier temps, nous avons cité les zones de diffusion en Europe, pour ensuite restreindre le cadre au Plateau suisse. Il était difficile d'établir précisément la diffusion de certains types d'objets courants : les épingle par exemple, représentent un corpus gigantesque et peu « synthétisable », et d'autres, pour lesquels on ne connaît que très peu de parallèles, n'ont été que partiellement étudiés.

En ce qui concerne les tentatives de datation, nous avons rassemblé les données fournies par l'étude du mobilier céramique. Dans un second temps, nous avons rassemblé et comparé les résultats obtenus sur d'autres sites de référence¹¹.

Une rubrique « commentaire » a été intégrée au catalogue et nous y proposons une hypothèse d'utilisation de l'objet basée sur la forme et sur d'éventuels parallèles, ainsi que, pour certains objets, sur une réflexion sur la qualité d'exécution et sur la finesse du décor¹². Cela s'avère le cas pour :

- les objets complexes, comme les couteaux qui possèdent un manche sculpté ou les épingle au sommet décoré¹³.
- les « éléments divers » nécessitant une argumentation par hypothèses interprétatives¹⁴.

La troisième étape de notre travail a consisté à définir la proportion des occurrences de chaque famille et catégorie d'objets. Après avoir synthétisé les résultats, nous les avons commentés et comparés avec ceux d'autres sites¹⁵.

La localisation précise sur le *Forum Claudii Vallensium* des objets, groupés par catégories, constitue l'étape suivante. Nous avons porté notre attention sur la compréhension d'éventuelles concentrations particulières et sur la localisation de sites de production. Des tableaux¹⁶ synthétiques réunissent les séries d'objets ayant le même numéro de complexe au sein d'une catégorie. Dans quelques cas, l'objet n'a pas pu être localisé, car il n'est associé à

⁸ Dans le cadre de notre étude, certaines catégories ne sont pas commentées, car elles ont été décrites de manière détaillée et quasi exhaustive dans le travail de C. Anderes : les aiguilles, les charnières, les épingle, les dés et les jetons. Les auteurs de tradition française sont Béal 1983a, Dureuil 1996. Les ouvrages de tradition germanique (Mikler 1997, Obmann 1997 et Deschler-Erb 1998) dissocient la présentation des catégories et la description des objets (cette dernière est présentée en fin d'ouvrage ou fait l'objet d'un deuxième volume). La lecture, plus laborieuse, s'opère sur trois niveaux (description, catalogue et planches).

⁹ Béal 1983a, Mikler 1997, Obmann 1997, Deschler-Erb 1998 et Anderes 2002.

¹⁰ Par exemple Minni 2002, Martin-Kilcher 1980, Martin-Kilcher 1991, Collectif 1999a, Collectif 1992, Rossi 1993, etc.

¹¹ Notamment Augst, Lyon, Nida-Hedderheim, Mayence et Lousonna.

¹² Les parallèles reposent sur des exemplaires en matière osseuse, voir éventuellement sur des objets semblables fabriqués à partir d'autres matériaux (bronze, fer, bois...).

¹³ A titre d'exemple nous citons ici l'objet n° 22, manche de couteau pliant, ou l'objet n° 222, épingle au sommet en forme de tête féminine.

¹⁴ Cette rubrique est présente uniquement pour certains objets indéterminés, car les données à notre disposition ne permettaient pas toujours d'émettre une hypothèse sur la fonction de l'artefact.

¹⁵ Notamment Lyon, Augst et Lousonna.

¹⁶ Les tableaux sont intégrés dans le volume II, sous la rubrique dédiée aux annexes Annexe IV, volume II.

aucun numéro de complexe ou parce que ce dernier ne possède pas de coordonnées topographiques.

L'esquisse d'une mise en contexte chronologique n'a été possible que pour un nombre restreint d'objets. Cette étude se base sur la datation des complexes réalisée par O. Paccolat¹⁷, A. Maccio¹⁸ et L. Cusanelli-Bressenel¹⁹.

¹⁷ Paccolat 1987.

¹⁸ Maccio 1993.

¹⁹ Cusanelli-Bressenel 2003.

2. Historique des fouilles à Martigny depuis 1973²⁰

Le site de Martigny a livré des structures et du mobilier archéologiques dès le XIXème siècle. Au XXème siècle, les interventions archéologiques se sont intensifiées. La qualité de la documentation n'a, la plupart du temps, pas permis une mise en contexte précise du mobilier. Ce n'est que dès 1973 que des fouilles systématiques ont débuté. Elles sont retracées ci-dessous dans les grandes lignes. Pour le détail des activités archéologiques, on se référera aux rapports annuels rédigés par F. Wiblé et publiés dans les *Annales valaisannes* puis dans *Vallesia*.

L'ancienne ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* se situe entre Martigny-Ville et Martigny-Bourg d'une part, l'avenue du Grand-Saint-Bernard et le Mont Chemin d'autre part. L'ancienne capitale du Valais était un lieu d'échanges commerciaux importants, une étape obligatoire sur la route qui reliait, par le col du Grand-Saint-Bernard, l'Italie du nord au Plateau helvétique, aux pays rhénans et à la Grande Bretagne.

Dès 1973, les recherches archéologiques sur le site ont eu pour cadre des fouilles visant à la sauvegarde des vestiges menacés par les constructions modernes. La création d'un office archéologique permanent à Martigny en 1974 (dirigé depuis sa création par F. Wiblé) et l'obtention du statut de site archéologique d'importance nationale, en 1975, ont permis l'essor des recherches.

Les fouilles ont débuté, en 1974-1975, par la découverte d'un complexe thermal du début du IIème siècle de notre ère, situé aux limites de la ville romaine.

L'*insula 1*, fouillée entre 1975 et 1977, a livré des vestiges d'habitat assez modestes, qui auraient aussi pu servir à des fins commerciales : magasins ou boutiques-ateliers. Parallèlement, dans *insula 2* un second ensemble thermal et des latrines publiques, qui s'inscrivent dans le schéma régulier d'*insulae*, ont été mis au jour aux abords du *forum*²¹.

À l'extérieur du tissu urbain, les recherches ont révélé la présence d'un sanctuaire indigène, remontant au Ier siècle avant notre ère et de ce fait antérieur à l'établissement du *Forum Claudii Vallensium*. Suite à cette importante découverte, l'un des plus anciens monuments connus de Martigny en 1978, Léonard Gianadda a érigé un musée, la Fondation Pierre Gianadda, pour abriter les vestiges de ce sanctuaire. Les fouilles entreprises aux alentours du sanctuaire indigène ont permis d'éclairer, sous un jour nouveau, le vaste complexe de son *téménos*. Les vestiges comprenaient, en plus de l'aire sacrée, des thermes, des locaux d'habitation et des dépôts, témoins qu'une zone de ce vaste complexe était réservée aux pratiques religieuses, et une autre à l'hébergement et au délassement des pèlerins ou des voyageurs qui empruntaient le col du Grand-Saint-Bernard.

Les années quatre-vingt ont vu la reprise d'importants travaux archéologiques avec la mise en valeur de l'amphithéâtre. Durant cette décennie, les efforts se sont concentrés sur l'étude des différentes structures du monument puis de la zone externe à l'amphithéâtre. En parallèle, les travaux de conservation et de restauration ont été poursuivis jusqu'à la réalisation du programme de valorisation du monument et de son inauguration en 1991 comme lieu pouvant accueillir des manifestations publiques.

Vers la fin des années quatre-vingt, l'*insula 5* fut explorée dans le cadre d'interventions d'urgence ; les fouilles ont mis en évidence le caractère artisanal et commercial (dépôts) des locaux découverts.

En 1988, des travaux d'aménagement ont permis la fouille d'une partie de l'*insula 6*. Les résultats des investigations et les nombreuses trouvailles ont permis d'assurer que la zone

²⁰ F. Wiblé, *AV*, 1975-1987; F. Wiblé, *Vallesia*, 1988-2001.

²¹ Au vu de l'importance des découvertes, le terrain a été acheté par la Confédération, en vue de la création d'une promenade archéologique. Cette dernière a été inaugurée en 1977, agrandie et valorisée au cours des trente dernières années.

avait été occupée dès la seconde moitié du Ier siècle de notre ère et abandonnée vers la fin du IVème siècle. Par contre, ils n'ont pas permis de déterminer la nature des activités exercées en ces lieux.

L'*Insula* 8 a aussi fait l'objet de plusieurs interventions visant à clarifier sa structure et sa fonction au sein de la ville. Les recherches ont permis de mettre en évidence un secteur d'habitation. Ces résultats ne permettent donc plus de soutenir l'hypothèse postulant que l'*area sacra* du forum pouvait avoir été implantée en ces lieux. Le début des années nonante a vu la localisation d'une nouvelle entité d'habitat. Les vestiges de la *domus* « du Génie domestique » ont été intégrés à la promenade archéologique de Martigny. Cette dernière sera réaménagée pour permettre l'intégration de la *domus Minerva*, une *villa urbana* à péristyle, découverte dans l'*Insula* 12. De plus, l'*Insula* 2 a été, en partie, fouillée pour permettre sa mise en valeur.

La nécropole située autour de l'amphithéâtre a été dégagée au début des années nonante. La localisation d'une grande diversité de types de sépultures à incinération, permet d'envisager la variété des rites pratiqués. L'étude du matériel de la nécropole a permis de l'attribuer à la seconde moitié du Ier siècle de notre ère.

En 1993, dans un secteur périphérique de la ville, suite à des travaux de terrassement pour la construction d'immeubles, les vestiges d'un autre sanctuaire ont été mis au jour. Les structures et les trouvailles ont permis d'affirmer qu'il s'agissait d'un *mithraeum*. Ce bâtiment, d'après les dernières études, n'est pas antérieur à la fin du IIème siècle de notre ère et semble avoir été fréquenté jusqu'à la fin du IVème siècle au moins.

Dans les premiers mois de 1995 ont été découvertes les structures d'un temple de type gallo-romain à plan centré à l'extérieur du tissu urbain.

3.2 Les techniques artisanales

Malheureusement, ni les textes ni l'archéologie de terrain ne nous renseignent sur l'outillage qui servait au travail ou sur les techniques employées. Les études de tabletterie expérimentale réalisées par M. Barbier ont démontré que les instruments étaient vraisemblablement proches de ceux employés pour le bois, mais de taille plus réduite. Actuellement, les indices sur la forme des outils proviennent de l'analyse des traces que ces derniers ont laissé sur des déchets ou des ratés de fabrication.

La préparation

Dans ce domaine également, les vestiges archéologiques ne livrent que peu d'informations. On suppose que la première étape consistait à décharner les os. Ensuite, les épiphyses étaient sciées, car inutilisables à cause de leur matière spongieuse. Cette opération pouvait être effectuée soit par le tabletier soit directement par le boucher, lui permettant ainsi de récupérer la moelle. Toutefois, l'utilisation de la scie n'est pas attestée dans la boucherie antique. L'artisan débitait ensuite les matrices en leur donnant la forme et la taille la plus proche de l'objet souhaité. Ainsi, on diminuait le volume de matière à stocker. M. Barbier suppose que les os auraient pu être traités avec du vinaigre et de la cendre. C. Anderes indique qu'à l'inverse de ce qu'on a pu penser, les artisans n'ont certainement pas bouilli les os afin de les décharner et de les dégraisser. Cette opération rendrait en effet cette matière première dure et cassante, et donc inutilisable²⁷.

Le façonnage

La technique du façonnage est assez rudimentaire et consiste simplement à sculpter l'os plein. L'objectif est de dégager une forme de plus en plus proche du résultat recherché, d'abord grossièrement au moyen de lames tranchantes, de râpes et de limes. Ensuite on pratiquait sur la pièce un façonnement plus fin et des incisions à l'aide de petites limes et de lames. Enfin, l'objet est poli avec une lame raclante pour obtenir un beau lustre. Mais les tabletiers gallo-romains devaient également utiliser un abrasif dont la nature reste inconnue à ce jour²⁸.

Le tournage

Les artisans de l'époque ne possédaient vraisemblablement qu'un seul type de tour, celui à rotation alternative²⁹. Ainsi, une matrice pleine était fixée transversalement entre deux poupées munies de pointeaux et mise en rotation. Ensuite la lame d'un ciseau était appliquée sur la matrice, créant ainsi le motif désiré. Dans le cas des matrices creuses, ces dernières étaient fixées par une âme en bois insérée dans le canal médullaire. Afin de permettre au tabletier de travailler de la meilleure façon possible, la corde de l'archet était enroulée sur une partie de la matrice qui était ensuite détachée par sciage. Les traces de cette opération se caractérisent par une extrémité sciée et l'autre tournée et pointée. Pour tourner les surfaces planes (jetons, cuillères, fusaïoles, etc.), l'artisan utilisait encore un autre moyen de fixation. La pièce était maintenue sur une poupée mobile, prise entre des mâchoires (tournage dit «en l'air»). Pour ce type de technique, le tourneur était obligé de travailler dans l'axe du tour, ce qui suppose qu'il avait besoin d'une personne pour actionner l'archet.

²⁷ Vallet 1994, p. 101 ; Schenk 2004, p. 11 ; Barbier 1988, p. 51-52 ; Anderes 2002, p. 13.

²⁸ Dureuil 1996, p. 29 ; Anderes 2002, p. 13.

²⁹ Le tabletier façonnait l'objet seulement lorsque la matrice était dirigée vers lui.

Le tournage permettait, contrairement au façonnage manuel, de créer des pièces aux volumes réguliers³⁰.

Le forage

Certains objets nécessitaient un forage de la matière, soit transversalement (charnières, fusaïoles, éléments de placages), soit longitudinalement (manches, fourreaux d'épée en miniature). Les tabletiers gallo-romains disposaient d'un foret à archet, qui se compose d'un manche, ayant à son extrémité une cavité où s'emboîtait un porte-mèche (mandrin); le tout était actionné par un archet. Le tourneur l'actionnait d'une main, tandis que de l'autre il appuyait sur la mèche. Pour faciliter l'action, on peut envisager que l'objet était sablé ou la mèche mouillée. La manipulation de ce type d'appareil nécessitait que l'objet soit fermement maintenu, probablement par un étau à mâchoires en bois; en effet un instrument métallique aurait endommagé la matière osseuse. Le percement était le moment le plus difficile, car si une erreur survenait, l'objet pouvait facilement se briser. Pour le forage transversal, la pièce était probablement montée sur une âme en bois, les risques étant de ce fait minimisés. Pour le forage longitudinal, dans le cas des manches à soie traversante, deux perforations étaient pratiquées à partir de chaque extrémité de la pièce pour éviter également tout risque de brisure. Ce type d'opération demandait une phase de préparation, en raison de la difficulté de mordre une surface lisse avec une mèche sans en écailler la surface; cette dernière était légèrement entaillée au moyen d'une incision en croix. Dans le cas particulier des aiguilles, le chas rectangulaire était probablement obtenu en utilisant un foret à dents. Enfin, les petites perforations allongées ou ovales également visibles sur les aiguilles étaient effectuées grâce à deux ou trois trous tangents, et ensuite par l'enlèvement de la paroi intermédiaire. Les bords pouvaient en être repris à la râpe³¹.

L'ornement et la teinture

Le décor des artefacts en os, en ivoire ou en bois de cervidés, présente une grande variété de motifs. Toutefois, à l'aspect esthétique s'ajoute une fonction utilitaire ; ainsi, certains ornements tels que les moulures, les galbes et les gorges, réalisés directement au tour, permettent une meilleure préhension de l'objet, par exemple dans le cas des manches d'outils (n° 14 et 15) ou des jetons (n° 1079, 1091, 1098, etc.). Les décors entaillés ornent souvent les manches des couteaux et les peignes à double rangée de dents. On connaît différents motifs réalisés selon cette technique : les lignes parallèles, celles en filet, celles en croix ou celles en losanges (n° 1227). D'autres objets, tels que des manches de couteaux, (n° 19) des peignes (n° 959), ainsi que des dés et des plaquettes décoratives (n° 187 et 188) peuvent être embellis par des motifs très soignés, exploitant toutes les possibilités du cercle pointé ou en ocelle, simple ou double : cercles alignés, groupés, tangents ou imbriqués en tresse. Les ornements sculptés par les tabletiers sur les manches de couteaux zoomorphes (n° 22 et 1230) ou anthropomorphes (n° 23), sur les épingle à tête féminine (n° 220, 221 et 222) ou en forme de pomme de pin (n° 202-219) témoignent d'une parfaite maîtrise technique³².

Parmi les transformations sur la matière première, il faut également signaler la teinture. Selon S. Deschler-Erb, la présence d'ébauches colorées indique que ce type de procédé s'effectue avant le façonnage de l'objet. Le corpus de Martigny atteste plusieurs artefacts colorés. La couleur blanche, imitant l'ivoire, est la plus courante et elle s'observe sur les épingle (n° 287,

³⁰ Dureuil 1996, p. 29 ; Béal 1983a, p. 30-34 ; Schenk 2004, p. 12.

³¹ Dureuil 1996, p. 30 ; Anderes 2002, p. 14 ; Schenk 2004, p. 12.

³² Vallet 1994, p. 104 ; Schenk 2004, p. 13.

425, 560, 614, 782 et 835), sur une aiguille (n° 79) et sur un jeton (n° 994). La couleur verte est également attestée sur les épingle (n° 586, 615 et 800), sur une cuillère (n° 152), une charnière (n° 182) ainsi que sur un cure-oreilles (n° 949). Trois épingle (n° 468, 473 et 600) et un jeton (n° 1006) présentent une coloration brunâtre. Un élément de décor (n° 191) et un dé (n° 961) ont un aspect rosé. Enfin, un jeton (n° 1047) possède une teinte noire. Pour obtenir ces couleurs, on employait probablement des métaux (tels que le cuivre), de la chaux, des procédés de décoloration, des pigments végétaux ou des composants chimiques. Toutefois, les sources antiques font également défaut sur ce sujet³³.

3.3 L'artisan et son environnement

Les ateliers connus se situent presque tous en contexte urbain. Toutefois, on pourrait également supposer une production d'objets en os au milieu rural. Le tabletier avait besoin d'une infrastructure très modeste (quelques m²), avec un sol dallé et parfois un siège. L'atelier d'Alésia (Côte d'Or) était installé dans un local de 40 m², tandis que celui attesté à Champallement (Nièvre) occupait une surface dallée de 30 m². Les deux locaux donnent sur la rue et étaient destinés à la production ainsi qu'à la vente. Dans celui de Champallement, on a trouvé deux amphores décapitées qui servaient au stockage pour diaphyses ont été mises au jour. On en déduit que l'atelier devait être spécialisé dans la fabrication de charnières. À Alésia, l'aire de travail du tabletier était située dans une arrière boutique d'environ 1 m². La surface était dallée et dans un angle a été retrouvé un gros bloc de calcaire usé, probablement utilisé comme chaise. L'atelier de 6 m² découvert à Escolives-Sainte-Camille (Yonne) se trouve dans une cour d'habitation. À l'intérieur, on a également mis au jour un bloc de calcaire et des morceaux architecturaux servant probablement de siège. Des fragments d'os brut, d'épiphyses et d'objets ébauchés et achèves ont été aussi retrouvés dans le même local. Dans la majorité des cas, l'implantation de ce type d'artisanat était située au voisinage des centres d'abattage et de boucherie³⁴. C'est le cas à Alésia, où l'atelier se trouvait à moins de 100 m du *macellum*, considéré comme l'abattoir municipal et le marché de la viande. L'atelier de Caen (Calvados) était localisé à proximité d'installations destinées à l'équarrissage de bovidés et au tannage des peaux. En outre, le tabletier entretient souvent des relations assez étroites avec d'autres artisans qui font appel à lui et dont il est tributaire, tels les menuisiers (charnières, placage, pied de coffret, etc.), les couteliers ou les bronziers (manches de couteaux, petits instruments, etc.). Sur le site d'Alésia, le travail de l'os était associé à une activité de production et de vente de produits métallurgiques. Il s'avère que la préparation de la matière première, (décharner et dégraissier les os) généreraient des désagréments assez importants ; comme des odeurs nauséabondes et des risques d'infections. Ces menaces ont probablement relégué cet artisanat dans un quartier défini ou hors du centre-ville, comme c'était le cas pour d'autres corps de métiers présentant les mêmes désagréments³⁵.

³³ Deschler-Erb 1998, p. 83 et 96 ; MacGregor 1985, p. 67-70 ; Anderes 2002, p. 14 ; Schenk 2004, p. 11.

³⁴ A. Schenk indique la présence de traces d'artisanat de l'os dans l'*insula* 7 d'Avenches. Dans le même local, des activités parallèles, telles que la boucherie et la métallurgie sont également attestées. Schenk 2004, p. 86-91.

³⁵ Barbier 1988, p. 52, Anderes 2002, p. 8-10, Schenk 2004, p. 13 ; Mangin (Alésia) 1981, p. 271 ; Béal 1994 (Caen), p. 124, (Champallement et Alésia), p. 128-129.

4. Approche ostéologique

La détermination de la matière première s'effectue soit par analyse de coupes lamellaires transversales et longitudinales, soit par l'observation de la surface de l'objet³⁶. Ces deux méthodes nécessitent un bagage ostéologique conséquent et un bonne connaissance préalable des particularités des ossement de chaque espèce animale. Dans le cadre de notre travail nous avons utilisé la seconde méthode. Comme pour l'étude de C. Anderes³⁷, nous avons été influencée par le choix de S. Deschler-Erb, qui a déterminé la matière première d'environ deux tiers des objets retrouvés sur le site d'Augst grâce à cette technique³⁸. A Augst, cette analyse a bénéficié de l'utilisation du microscope à contraste de phase, qui permet de cerner les structures de la matière en surface. Nous avons également profité des travaux d'O. Krzyszowska³⁹ sur les principes visuels de l'identification de la matière première avec une loupe. Cette méthode implique tout de même une très bonne connaissance du domaine et une capacité de déduction que seule la pratique peut donner.

Comme pour le corpus de *Lousonna*, la recherche de la matière première des exemplaires de Martigny s'est fondée principalement sur l'analyse des caractéristiques macro-morphologiques⁴⁰. Seule la matière première de quelques artefacts a été identifiée par les caractéristiques micromorphologiques⁴¹. Cependant les critères macromorphologiques qui auraient pu nous amener à une détermination de la matière première ont été souvent occultés par le travail des tabletiers. C'est sûrement le cas lors de l'extraction des artefacts de la matrice. De même, le travail ultérieur effectué sur la surface⁴² (traces de tournage, de ciseau, de râpe et de polissage), efface les caractéristiques micromorphologiques du matériau. Cette difficulté a été rencontrée également par S. Deschler-Erb à Augst⁴³.

A Martigny, l'identification de la matière première grâce à l'analyse des critères macromorphologiques a montré des résultats satisfaisants.

La présence et la forme du canal médullaire permettent de déduire que trois charnières (cat. n° 182, 183 et 185) proviennent de métapodes⁴⁴. Deux autres charnières ont été extraites, l'une d'un humérus ou d'un fémur (cat. n° 181) et l'autre d'un tibia (cat. n° 184). Pour la poignée d'épée ou de poignard (cat. n° 2), on pense qu'elle a été réalisée à partir d'une diaphyse d'os long de cervidé⁴⁵. Pour deux autres objets, un élément d'ameublement (cat. n° 189) et un cylindre mouluré (cat. n° 200), les tabletiers ont également utilisé de l'os de cervidé⁴⁶.

Pour réaliser l'objet n° 1260⁴⁷ ainsi que pour l'amulette phallique (cat. n° 937), des os longs de bovidé ont été employés. L'amulette a été façonnée à partir de l'extrémité proximale d'un fémur de bœuf. On remarque l'épaisseur de l'objet et sa forme arquée, qui sont très semblables à celle du fémur en question.

Un objet dont la détermination a été assez complexe, a attiré notre attention. Il s'agit de la flûte n° 1224. Cet objet présente les caractéristiques d'une diaphyse de fémur provenant d'un

³⁶ Nous avons été informée par C. Anderes, au début de notre travail, que la détermination de la matière première des objets était une tâche difficile à réaliser. Cette partie du travail s'est effectivement avérée ardue, même en ayant acquis la théorie et les bases pratiques de l'analyse ostéologique.

³⁷ Anderes 2002, p. 15.

³⁸ Deschler-Erb 1998, fig. 122-123, p. 69-70.

³⁹ Krzyszowska 1990.

⁴⁰ Les caractéristiques macromorphologiques sont définies par la forme (section du matériau, épaisseur du matériau, présence d'un canal médullaire, etc.) et par l'aspect de la surface (couverture d'email pour l'ivoire, perlures en surface pour le bois de cervidé, présence de matière spongieuse, etc.).

⁴¹ Les caractéristiques micromorphologiques sont relatives aux structures propres de chaque matière première.

⁴² C'est le cas pour la majorité des objets de tabletterie.

⁴³ Deschler-Erb 1998, fig. 122-123, p. 69-70.

⁴⁴ La forme se définit par la taille, la section et l'épaisseur de la matière première utilisée. Le canal médullaire des bovidés et des ovidés présente une « ligne de fusion » qui correspond à la fusion de deux os originellement distincts l'un de l'autre.

⁴⁵ Nous supposons que l'objet a été réalisé à partir d'une diaphyse, la partie moyenne d'un os long, à cause de l'épaisseur de cette dernière et de la section du canal médullaire.

⁴⁶ On a en particulier utilisé un fémur pour réaliser le cylindre mouluré.

⁴⁷ La nature et la fonction de cet objet n'ont pas été déterminées.

oiseau de la taille d'un cygne : la taille et l'épaisseur correspondent à celle du matériau. Deux exemplaires provenant de la catégorie des éléments divers ont été fabriqués avec des os de petits ruminants (de la taille d'une chèvre ou d'un mouton). Le n° 1245 provient d'un fémur⁴⁸ et le n° 1247 d'une diaphyse de métapode. Trois exemplaires n'ont pas pu être déterminés avec certitude. Le manche de couteau (cat. n° 19) pourrait être en bois d'élan. Les deux autres, un peigne (cat. n° 959) et un élément indéterminé (cat. n° 1255), pourraient avoir été réalisés avec du bois de cervidé ou avec de l'os.

La fusaïole (cat. n° 141) et l'objet n° 1258 ont été façonnés en utilisant une tête de fémur de bovidé. Ici, ce sont la forme et la présence de matière spongieuse qui permettent de déterminer le matériau. A cause de son apparence et de sa forme, l'amulette constituée d'une dent de sanglier (cat. n° 936) est très proche du matériau d'origine. En outre, le n° 1227 (un élément indéterminé⁴⁹), provient lui aussi d'une dent de sanglier, comme en témoignent la forme arquée et la structure de l'email. Quatre autres objets sont également très proches de la matière première et possèdent peu de traces de façonnage. L'un d'entre eux est l'amulette (cat. n° 935) réalisée avec une canine d'ours. Les trois autres, des éléments divers, proviennent d'une *fibula* de chien (cat. n° 1254), d'un métacarpien de porc perforé (cat. n° 1257) et d'une côte de porc travaillée (cat. n° 1253).

La matière première, en l'occurrence, le bois de cervidés, de trois manches cylindrique (cat. n° 6, 7 et 8) a pu être déterminée grâce à leur forme arquée et à leur spongiosité interne⁵⁰. De même les cinq andouillers (cat. n° 176, 177, 178, 179 et 180) faisant partie des objets utilitaires sont travaillés à partir de bois de cervidés. En plus de leur forme et de leur spongiosité, ils présentent aussi, sur la surface, les perlures typiques de ce matériau.

De nombreux jetons, surtout ceux qui sont présents dans l'inventaire, possèdent de la matière spongieuse sur une face (parfois deux). Cela n'est toutefois guère suffisant pour déterminer la nature du matériau dont ils proviennent.

L'étude des critères micromorphologiques nous a permis de mieux cerner les différences de structure propres à chaque matière première⁵¹. Ainsi, nous nous sommes familiarisés avec la structure de l'ivoire. L'étude de C. Anderes nous renseigne sur le fait que « ce matériau se présente sous la forme d'une superposition de couches de dentine : la structure est celle de lamelles disposées de manière concentrique. L'ivoire possède des signes qui le différencient ; les *lignes d'Owen* et les *lignes de Retius*, qui, par leur entrecroisement, créent un motif en diamant. Ces dernières sont visibles seulement sur l'ivoire extrait des défenses d'éléphant. La

⁴⁸ Le fémur présente un trou nourricier sur sa surface. Cette cavité permet le passage d'un vaisseau sanguin.

⁴⁹ Nous supposons qu'il s'agit d'un manche d'ustensile.

⁵⁰ La transition entre la partie spongieuse et la partie compacte, dans le cas de l'os, est nette. Dans le cas du bois, cette transition est plus progressive. De plus l'intérieur du bois est constitué que de matière spongieuse, ce qui n'est pas le cas de l'os (canal médullaire). Deschler-Erb, 1998, p. 25.

⁵¹ Les propriétés structurelles de l'os, du bois et de la corne sont exposées de façon exhaustive et succincte par C. Anderes, que nous citons ici ; Anderes 2002, , p. 16, note 55.

« *L'os, compact, se compose essentiellement de fibres de collagène, d'où une bonne souplesse du matériau. Sa structure présente des cavités longitudinales (canaux de Havers) et transversales (canaux de Volkmann) qui renferment les vaisseaux sanguins et les nerfs. Autour des premières se développent les lamelles osseuses qui s'agencent concentriquement comme une série de tubes emboîtés les uns dans les autres, l'ensemble formant un ostéon. L'espace entre ceux-ci est comblé par des lamelles disposées selon un axe transversal. Ainsi, la structure lamellaire de l'os se fait dans les sens longitudinaux et transversaux, d'où une bonne résistance du matériau mais également une difficulté au façonnage. La structure du bois du cerf est voisine de celle de l'os : elle se compose également d'ostéons, mais leur disposition globale est nettement moins régulière, il se compose essentiellement d'ostéons primaires au contraire de l'os qui présente des ostéons de différentes générations (primaires, secondaires, tertiaires...) liés à la croissance. Nous en déduisons, pour le cas du bois de cerf, dont le développement est limité à une croissance et à une chute annuelle, qu'il n'a pas le temps ni même peut-être le besoin de développer la croissance d'ostéons. De plus, les ostéons du bois ne présentent pas de délimitation marquée (la fin de la croissance des ostéons de l'os est visible par une ligne la délimitant (« cementline » ou « zementlinie »). Un autre signe distinctif du bois est celui de canaux sanguins plus courts et qui, par le fait qu'ils se ramifient, présentent une forme en V. Est significatif du bois le motif en méandre dû à la disposition des ostéons (voir Deschler-Erb 1998, p. 42 à 46 : photographies de surface d'objets). Signalons encore que la corne se présente sous la forme de cônes de kératine (agglomération de poils) s'emboitant les uns dans les autres sur la cheville osseuse. N'est toutefois conservée archéologiquement que la cheville osseuse, la kératine se dissolvant dans les milieux acides. Aussi, l'exploitation de cette matière ne nous est révélée qu'en négatif. ».*

façon dont ce matériau se dégrade peut être très utile dans le cadre de la détermination des objets, comme l'ivoire est très sensible aux variations d'humidité, sa structure se fend le long des *lignes d'Owen* et entre celles-ci »⁵².

Dans le mobilier de Martigny, nous avons pu identifier avec certitude sept artefacts en ivoire. Le premier est le pommeau de poignard (cat. n° 1), qui possède une structure fendue en lamelles caractéristiques de la dégradation de cette matière. La même combinaison est aussi visible sur deux manches de couteaux (cat. n° 17 et 18), qui présentent un état lamellaire et montrent en surface le décor naturel en *damier*⁵³. La bague n° 928 dévoile, au microscope, les fines lamelles parallèles et parfaitement régulières propres à l'ivoire. Sur la face interne du bracelet n° 930 on remarque les traces concentriques de croissance. Deux objets indéterminés (cat. n° 1232 et 1251) sont également manufacturés dans ce matériau. Deux épingle (cat. n° 474 et 436)⁵⁴ pourraient l'être également, mais l'identification de leur matière première est incertaine. Ci-dessous, nous présentons les objets dont la matière première a été déterminée (figure 1).

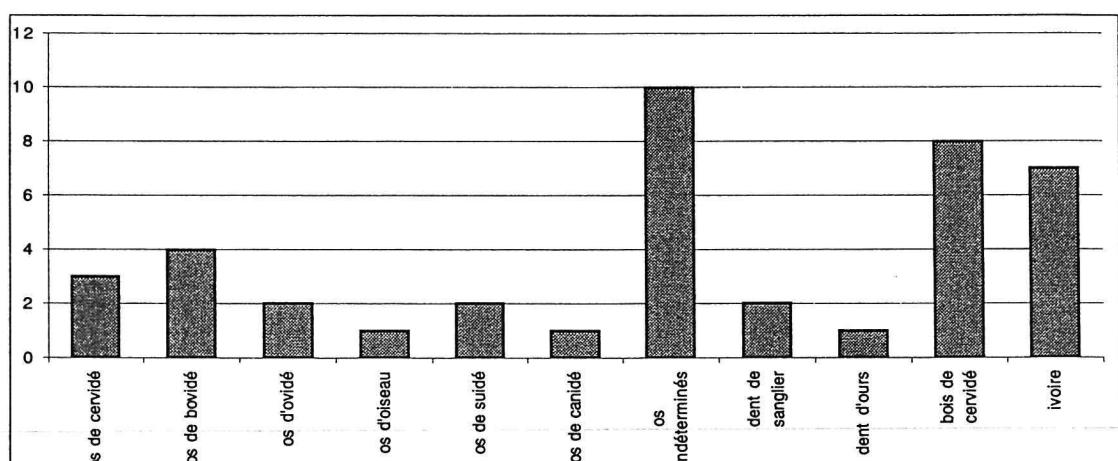


Fig. 1. Répartition des objets (N.I. 43) dont la matière première est connue.

Les proportions de la matière première visibles dans le tableau ci-dessus ne sont pas représentatives de l'ensemble de la collection. En effet, pour la majorité des objets nous n'avons pas pu déterminer le matériau utilisé. Par exemple, il est possible que nous n'ayons pas su distinguer d'autres objets en ivoire.

Un parallèle avec le *vicus* de *Lousonna*⁵⁵ montre que la détermination de la matière première de cette collection a également pâti des restrictions liées aux objets eux-mêmes, aux connaissances en ostéologie et au temps. En effet, on remarque également une faible proportion d'exemplaires dont le matériau a été identifié (N.I. 53). Parmi le corpus (N.I. 311), quarante-huit objets (15 %) ont été déterminés comme étant fabriqués en os⁵⁶, trois objets en ivoire et deux en bois de cervidés⁵⁷. La proportion relevée à Martigny est légèrement inférieure. Nous avons pu identifier la matière première de quarante-trois artefacts, dont vingt-trois en os (tous animaux confondus), huit en bois de cervidés, sept en ivoire et trois en dent (figure 1). En revanche, cette recherche a pu être menée à bien à Augst⁵⁸, où deux tiers des objets ont pu être déterminés. On remarque que l'os est le matériau qui est le plus attesté

⁵² La dentine provient de tissus calcifiés, qui se forment dans la matrice de la cavité. Les *lignes d'Owen* se répètent tous les centimètres environs et chacune correspond à 6-8 ans de croissance. Ces lignes sont visibles surtout sur l'ivoire ancien car le changement de la couleur qui intervient au long des années permet de les mettre en évidence. Anderes 2002, p. 16.

⁵³ Le décor de l'ivoire est issu de l'entrecroisement des *lignes de Owen* avec les *lignes de Retius*.

⁵⁴ Cette dernière est intégrée dans l'inventaire.

⁵⁵ Anderes 2002, p. 15-17.

⁵⁶ Il s'agit en majorité de charnières (N.I. 27).

⁵⁷ Anderes 2002, p. 15-16.

⁵⁸ Deschler-Erb 1998, p 69-73.

avec 60 %, contre 3,2 % en bois de cervidés, 0,5 % en ivoire et 0,2 % en dent (amulettes). Pour environ 33 % des objets de la cité rhénane, l'identification n'a pas été possible⁵⁹. L'os de bovidé présente une forte occurrence, 11,5 %, tandis que le cheval ne représente que le 1,4 %. Les os de mouton, de chèvre, de chien, d'oie, de cerf et de chevreuil sont évoqués par un pourcentage négligeable : moins de 1 %. Par contre, 47 % des os n'ont pas pu être attribués à des catégories d'animaux. Au sein des divers os utilisés, le métacarpe est majoritaire, suivi des os longs : fémur, tibia et humérus. Les os plats n'ont été que faiblement exploités⁶⁰. Dans le cadre d'une étude sur la matière première exploitée à l'époque gallo-romaine, une analyse plus poussée et précise des artefacts de notre collection pourrait certainement mieux nous renseigner sur son utilisation sur le site de Martigny et accroître ainsi les connaissances dans le domaine en Suisse⁶¹.

⁵⁹ La différenciation entre l'os et le bois n'a pas pu être réalisée.

⁶⁰ Deschler-Erb 1998, fig. 125, p. 72.

⁶¹ Nous remercions L. Chaix et S. Deschler-Erb pour leur aide et leurs conseils qui ont contribué à la réalisation de ce chapitre.

5. Catalogue

5.1 Présentation du catalogue

Le matériel a été réparti en fonction du type de mobilier et de son usage. Chacune des catégories est divisé en types, en sous-types et en variantes, quand cela s'avère nécessaire. Les numéros entre parenthèses individualisent les objets.

La structure du catalogue se développe comme suit :

5.2 Les objets utilitaires

5.2.1 *Militaria*

- 5.2.1.1 Pommeaux d'épée ou de poignard (1)
- 5.2.1.2 Poignées d'épée ou de poignard (2)
- 5.2.1.3 Attaches de fourreau d'épée (3)
- 5.2.1.4 Boucles de ceinture (4)

5.2.2 Eléments de ceinture (5)

5.2.3 Manches cylindriques (6-8)

5.2.4 Manches d'ustensiles

- 5.2.4.1 Manches d'ustensiles de section circulaire pleine et perforée (9-13)
- 5.2.4.2 Manches d'ustensiles de section circulaire pleine (14-16)

5.2.5 Manches de couteaux

- 5.2.5.1 Manches de couteaux de section circulaire creuse (17-18)
- 5.2.5.2 Manche de couteau à plaques rivetées (19)
- 5.2.5.3 Manches de couteaux pliants (20-23)
- 5.2.5.4 Manches de couteaux de section rectangulaire (25)
- 5.2.5.5 Manches de couteaux de section rectangulaire perforé (26)
- 5.2.5.6 Manches de couteaux de section rectangulaire creuse (27)

5.2.6 Aiguilles

- 5.2.6.1 Aiguilles à tête conique ou pyramidale avec chas complexe 8 (28-29)
- 5.2.6.2 Aiguilles à tête ogivale (conique allongée) avec chas complexe en 8 (52-53)
- 5.2.6.3 Aiguilles à tête conique ou pyramidale avec chas rectangulaire (69-71)
- 5.2.6.4 Aiguilles à tête arrondie avec chas rectangulaire ou en 8 (105-109)
- 5.2.6.5 Aiguilles à perçement unique (128)
- 5.2.6.6 Aiguilles à chas complexe (131)
- 5.2.6.7 Aiguilles à deux percements séparés (134)

5.2.7 Lames de tisserand (135-139)

5.2.8 Fusaïoles (141-144)

5.2.9 Fuseaux/stylets (145-147)

5.2.10 Quenouilles (148)

5.2.11 Cuillères : *cochlearia et ligulae*

- 5.2.11.1 *Cochlearia* (149-153)
- 5.2.11.2 *Ligula* (174)

5.2.12 Pieds pliants (175)

5.2.13 Andouillers de cervidés aménagés (176-180)

5.3 L'ameublement et les pyxides

- 5.3.1 Eléments de charnières
 - 5.3.1.1 Petites charnières sans perforation (181)
 - 5.3.1.2 Petites charnières à une perforation (182-185)
 - 5.3.1.3 Longues charnières à deux perforations (186)
- 5.3.2 Placages et éléments de décors (187-192)
- 5.3.3 Pyxides (193-199)
- 5.3.4 Cylindres moulurés (200)

5.4 La parure et la toilette

- 5.4.1 Epingle décorées et non décorées
 - 5.4.1.1 Epingle décorées
 - 5.4.1.1.1 Epingle au sommet en forme de pomme de pin (202-210)
 - 5.4.1.1.2 Epingle au sommet en forme de tête féminine (220-222)
 - 5.4.1.2 Epingle non décorées
 - 5.4.1.2.1 Epingle à corps tronconique et sommet plat (223)
 - 5.4.1.2.2 Epingle à corps tronconique et sommet conique (229-231)
 - 5.4.1.2.3 Epingle à tête conique (255-256)
 - 5.4.1.2.4 Epingle à tête en forme de clou (287)
 - 5.4.1.2.5 Epingle à tête sphérique
 - 5.4.1.2.5.1 Epingle à tête globulaire de petit diamètre (305-306)
 - 5.4.1.2.5.2 Epingle à tête globulaire au sommet arrondi (370-371)
 - 5.4.1.2.5.3 Epingle à tête globulaire au sommet ogival (474-475)
 - 5.4.1.2.5.4 Epingle à tête globulaire au sommet arrondi et base horizontale (614-615)
 - 5.4.1.2.5.5 Epingle à tête globulaire volumineuse (699-700)
 - 5.4.1.2.6 Epingle à tête ovoïde
 - 5.4.1.2.6.1 Epingle à tête en forme d'olive (forme ogivale bien marquée) (714-715)
 - 5.4.1.2.6.2 Epingle à tête allongée et au sommet arrondi (819)
 - 5.4.1.2.7 Epingle à tête rapportée (853-856)
 - 5.4.1.2.8 Epingle au sommet conique (ou pyramidal) souligné par des incisions (858-859)
 - 5.4.1.2.9 Epingle à tête en balustre (863-866)
 - 5.4.1.2.10 Epingle à tête polyédrique (873-874)
 - 5.4.1.2.11 Epingle au sommet plat en forme de calotte renversée (888-889)
 - 5.4.1.2.12 Epingle au sommet recouvert d'une lamelle d'or (904)
 - 5.4.1.3 Epingle indéterminées (908-914)
- 5.4.2 Anneaux, bagues et bracelets
 - 5.4.2.1 Anneaux et bagues (927-928)
 - 5.4.2.2 Bracelets (930-932)
- 5.4.3 Amulettes (935-937)
- 5.4.4 Cuillères à parfum et médicinales
 - 5.4.4.1 Cuillères à parfum (938-940)
 - 5.4.4.2 Cuillères médicinales : *spatulae* ou cure-oreilles (948-952)
- 5.4.5 Peignes (957-959)

5.5. Le divertissement

- 5.5.1 Dés
5.5.1.1 Dés pleins (960-961)
5.5.1.2 Dés creux (966)
- 5.5.2 Jetons
5.5.2.2 Jetons à faces lisses (969-972)
- 5.5.2.3 Jetons à faces pointées (991-996)
- 5.5.2.4 Jetons à faces lisses avec perforation (1042)
- 5.5.2.5 Jetons à dépression en cuvette concave (pointée) (1045-1049)
- 5.5.2.5.1 Jetons à dépression en cuvette concave (pointée)
à perforation centrale (1078)
- 5.5.2.6 Jetons à gorges concentriques
5.5.2.6.1 Jetons à gorges concentriques avec dépression
en cuvette concave marquée (mamelon central pointé) (1079)
- 5.5.2.6.2 Jetons à gorges concentriques et guillochis sur la
couronne périphérique (mamelon central pointé) (1091)
- 5.5.2.6.3 Jetons à gorges concentriques marquées
(mamelon central pointé) (1098-1099)
- 5.5.2.6.4 Jetons à gorges concentriques et couronne
périphérique large (mamelon central pointé) (1128-1130)
- 5.5.2.7 Jetons à mamelon central pointé, avec dépression
concave et couronne périphérique (1193)
- 5.5.2.8 Jetons de forme hémisphérique (1214-1215)
- 5.5.3 Flûtes (1224-1225)
- 5.5.4 Poupées (1226)

5.6 Les éléments divers

- 5.6.1 Manches (?) (1227-1230)
- 5.6.1 Eléments lié à l'artisanat textile (?) (1231)
- 5.6.2 Eléments d'ameublement (?) (1232-1245)
- 5.6.3 Epingles (?) (1246)
- 5.6.4 Eléments indéterminés
5.6.4.1 Fragments tubulaires (?) (1247)
5.6.4.2 Tiges quadrangulaires (?) (1248)
5.6.4.3 Indéterminés (1249-1264)

Les rubriques, composant la description des divers objets, apparaissent dans l'ordre suivant :

- le numéro de l'objet et le numéro de planche : les objets ont été numérotés par ordre d'apparition dans le catalogue. Lorsqu'aucun numéro de planche ne paraît à côté du numéro de l'objet, cela indique que ce dernier n'a pas été dessiné.
- de 1973 à 1987, la numérotation est constituée de : lieu (My), année/abréviation d'inventaire (i) – numéro d'inventaire. De 1988 à nos jours la numérotation est formée de lieu (My), année/numéro d'ensemble – numéro d'inventaire⁶².
- le numéro d'ensemble est présent seulement pour la numérotation utilisée de 1973 à 1987.
- localisation de l'objet par rapport au lieu de découverte⁶³.
- datation par ensemble⁶⁴.
- matière première : cette rubrique signale les objets en ivoire ou en bois de cervidé, l'éventuelle couleur caractéristique de l'objet et les traces de passage au feu.
- dimensions de l'exemplaire.
- pour les jetons, nous avons intégré une rubrique pour les graffiti.
- description détaillée de la structure, des décors et des détails qui signalent les diverses particularités de l'objet (traces de façonnage, d'usure, de polissage...).
- pour certains objets particuliers et les indéterminés, une rubrique «commentaire» a été intégrée au catalogue. Nous y proposons une hypothèse sur l'utilisation fonctionnelle de l'objet, basée sur la forme et sur d'éventuels parallèles, mais aussi une réflexion sur la qualité d'exécution et sur la finesse du décor des exemplaires présentés.
- la recherche de parallèles pour notre catalogue a bénéficié du travail réalisé de C. Anderes à *Lousonna*⁶⁵. Nous avons procédé à une vérification et à des rectifications, quand cela semblait nécessaire.
- la remarque est la même en ce qui concerne la diffusion et la datation des objets.

Abréviations de mesures :

Les abréviations des diverses mesures effectuées sur les objets ainsi que la codification des différents profils des jetons sont les suivantes :

Mesures

Toutes les mesures sont notées en millimètres : l'abréviation mm est donc inutile.

La mention D : 8x10 signifie que l'objet a, au point de mesure, une section ovale.

Abréviations courantes

L : longueur	min : minimum
l : largeur	max : maximum
Ep : épaisseur	
D : diamètre	
D trou : diamètre de la perforation.	

Aiguilles :

L ch : ch indique chas. La mention L() indique d'abord la longueur du chas utile, réellement foré, puis, entre parenthèse, la longueur du chas évasé, à une ou à ses deux extrémités.

l ch : largeur du chas utile.

⁶² Certains objets trouvés entre 1973 et 1987, sont numéroté par lieu (My), année/numéro d'ensemble – numéro d'inventaire.

⁶³ La localisation est donnée par : lieu-dit ; chantier ; quartier ; secteur ; espace.

⁶⁴ La datation des ensemble a été réalisée par Y. Tissot par l'étude du matériel céramique.

⁶⁵ Anderes 2002.

Dim S : dimensions du sommet : largeur x épaisseur.

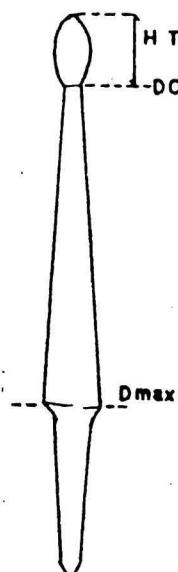
Fuseaux/stylets⁶⁶

Dim S : dimensions du sommet : largeur x épaisseur.

DC : diamètre au « col » (raccord de la tête et du corps de l'objet).

DT : diamètre de la tête.

HT: hauteur de la tête.



Cuillères :

IxL cuilleron : dimensions du cuilleron.

DR : dimensions du manche à son raccord avec le cuilleron.

HC : hauteur maximale du cuilleron.

Cuillères à parfum :

L cuilleron : longueur du cuilleron.

L cuilleron : largeur du cuilleron.

HC : hauteur maximale du cuilleron.

Charnières :

D ext : correspond au diamètre extérieur.

D lat : diamètre de la perforation latérale.

Epingles⁶⁷ :

DC : diamètre du col

DS : diamètre du sommet (épingles décorées).

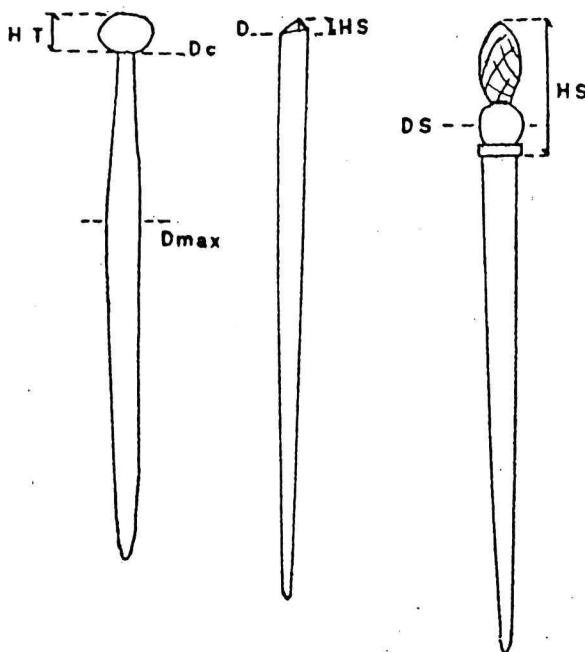
HS : hauteur du sommet (épingles décorées).

DT : diamètre de la tête (épingles non décorées).

HT : hauteur de la tête (épingles non décorées).

⁶⁶ Tiré de Béal 1983a, p. 47.

⁶⁷ Tiré de Béal 1983a, p. 47.



Anneaux et bagues :

D ext : correspond au diamètre extérieur.

D int : diamètre de la perforation interne.

Dés :

Motif M : le chiffrage est indiqué par une série de cercles simples pointés.

Motif W : le chiffrage est indiqué par une série de cercle doubles pointés.

Jetons :

Codification des profils⁶⁸:

1		6	
2		7	
3		8	
4		9	
5		10	
		11	

⁶⁸ Tiré de Béal 1983a, p. 48.

5.2 Les objets utilitaires

5.2.1 *Militaria*

Sous cette appellation sont regroupés des objets directement liés à l'équipement militaire : les éléments d'armes (par exemple des poignées d'épée) et les parties de l'équipement (des attaches de fourreaux).

À Augst, sur la totalité des artefacts de tabletterie (5902 objets), seuls 53 exemplaires sont regroupés sous le terme *Militaria*. On peut admettre que dans le domaine militaire l'utilisation de l'os était secondaire par rapport à d'autres matériaux, comme le métal, le cuir ou le bois⁶⁹. La situation est semblable dans notre cas.

5.2.1.1 Pommeaux d'épée ou de poignard

Ce type d'objet, de forme elliptique, est l'élément situé à l'extrémité terminale des poignées d'épées. Il présente un trou dans l'axe longitudinal pour le passage de la soie. Ensuite un bouton terminal, fixé sur cette soie, permet de bloquer l'ensemble de la poignée et assure sa cohésion. Notre exemplaire à l'instar de celui de Coire est fabriqué en ivoire⁷⁰.

N° et pl.	1, 1
N° inv.	My 87/i-510
N° K	3711
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 32.
Mat. prem.	ivoire
Dimensions	L: 32; l: 26,7; Epmax: 8,5.
Description	l'élément, de forme ovoïdale, n'est malheureusement pas conservé sur sa totalité. Seule une moitié de l'objet a été préservée. Elle se présente en lamelles feuillettées recollées entre elles pour redonner la forme originelle. Son état de conservation est bon. Au centre de l'objet, a été aménagé un trou de section circulaire (8 mm) traversant d'une base à l'autre. L'état de l'objet permet de remarquer la présence d'un ressaut à l'équerre (à l'intérieur du trou) à un centimètre d'une des extrémités. Ce ressaut rétrécit le diamètre du trou de deux millimètres: le portant ainsi à six millimètres. En raison de sa petite taille, nous sommes amenés à penser qu'il devait s'agir d'un pommeau de poignard.

Parallèles:

Deschler-Erb 1998, *Schwertknauf*, no 3995, pl. 40 ; Mikler 1997, no 5, pl. 1 ; Biró 1994, no 1, pl. I .

H. Mikler indique un autre exemplaire à Stuttgart⁷¹.

Pour d'autres parallèles voir les exemplaire de Coire⁷² et de Vindonissa⁷³.

Diffusion et datation:

non établies. L'exemplaire de Coire est daté, d'après les complexes de provenance, du Ier au IIème siècle de notre ère.

5.2.1.2 Poignées d'épée ou de poignard

Ce type d'objet se présente sous la forme d'un tube de section hexagonale ou octogonale. Le profil extérieur est en « vertèbres de requin »⁷⁴ et présente des dépressions, au nombre de quatre (sauf exception), qui correspondent aux quatre doigts qui l'empoignent, car l'emplacement n'est pas toujours marqué. La poignée est ensuite garnie d'une âme en bois et

⁶⁹ Deschler-Erb 1998, p. 173 et tab. 5.

⁷⁰ Siegfried-Weiss 1986, p. 167.

⁷¹ Mikler 1997, p. 12, note 18.

⁷² Siegfried-Weiss 1986, no 18, pl. 53.

⁷³ Siegfried-Weiss 1986, p. 167.

⁷⁴ Béal 1983a, p. 71, note 1.

coincée entre la garde et le pommeau de l'épée ou du poignard. Ensuite les trois parties sont maintenues ensemble par le passage de la soie⁷⁵.

N° et pl.

2, 1

N° inv.

My 81/2395A-1

Lieu-déc.

Les Morasses; patinoire; *insula* 2; 2; surface et T.

Mat. prem.

Diaphyse d'os long de cervidé.

Dimensions

L: 86,5; Dmax: 22x23; Dmin: 19x19,5; Ep: 4.

Description

tube creux de section hexagonale, dont le profil extérieur est marqué par quatre dépressions (moulures convexes) limitées par des crêtes. Celles-ci sont espacées les unes des autres de dix-neuf millimètres. Le diamètre diminue d'une extrémité vers l'autre. Les deux extrémités sont droites et partiellement abîmées par des cassures. La surface présente un lustre dû au polissage.

Parallèles:

Béal 1983a, no 73, pl. X ; Deschler-Erb 1998, *Schwertgriffe mit vier mulden*, no 3996-3998, pl. 40 ; Mikler 1997, *Schwertgriffe*, no 2-4, pl. 1 ; *Griffhülsen*, no 6-10, pl. 2 ; Obmann 1997, *Schwertgriffe*, no 3-8, pl. I ; MacGregor 1985, fig 87 c, d e f, p. 166.

Pour d'autres exemplaires, se reporter aux inventaires dressés par S. Deschler-Erb et J.-C. Béal⁷⁶.

Pour compléter les parallèles, deux autres articles sont à consulter : celui de J.-C. Béal et M. Feugère, et celui de Ch. Unz et E. Deschler-Erb 1987⁷⁷, no 1-28, fig 10 ; 1976, no 25-44, pl. 3.

Diffusion et datation:

ce type d'objet est très répandu dans le monde romain. Il est connu en Suisse, en Allemagne (Mayence, Rheingönheim, Ristissen, Diersheim, etc.), en Angleterre (Colchester, Caerleon, Londres, etc.) en France (Lyon, St. Romain-en-Gal, Autun, Chalon-sur-Saône, etc.) et en Italie (Pompei). J.-C. Béal nous indique, d'après les considérations de Couissin⁷⁸, que cette forme de poignée est attestée tout au long de l'Empire. Selon S. Deschler-Erb, la littérature date ces exemplaires du Ier siècle de notre ère. Deux objets d'Augst (no 3998 et 3999) confirment cette datation (entre 50 et 100 apr. J.-C.).

En revanche, un exemplaire allemand (Köln) et un français (Escolives) sont plus tardifs : le premier du IIIème siècle et le second, du IVème siècle de notre ère.

5.2.1.3 Attaches de fourreaux d'épées

La fonction première de ce type d'objet consiste à maintenir ensemble les différentes parties qui composent le fourreau d'épée (bois, cuir ou métal). Ensuite, ces parties fonctionnelles ont reçu une fonction plus ornementale. Au Ier siècle les attaches métalliques étaient les plus fréquentes. Au IIème siècle de notre ère on remarque l'essor des exemplaires en os, de forme trapézoïdale et composés de deux pièces. Tandis que les plus tardifs sont formés d'une pièce unique ronde (en os, en ivoire ou en métal)⁷⁹.

N° et pl.

3, 1

N° inv.

My 81/i-414

N° K

2374

Lieu-déc.

Les Morasses; patinoire; *insula* 2; 2; CA.

Datation

2ème moitié IIème-IIIème siècle apr. J.-C.

Dimensions

L: 62; Imax: 39; Ep: 3,1.

Description

plaqué de forme rectangulaire, légèrement évasée vers la base inférieure. Sur la face antérieure, on remarque la présence d'une incision centrale, entourée des deux côtés d'un décor en demi-lune (« Lochpelten »). Seul le côté gauche de la plaque est conservée et possède des traces de râpe oblique sur sa surface externe. Alors que la surface interne, seulement dégrossie, présente une profonde incision en V, qui servait à faire glisser le fourreau.

⁷⁵ Béal 1983a, p. 71.

⁷⁶ Deschler-Erb 1998, p. 174, notes 869-876; Béal 1983a, p. 71, note 4.

⁷⁷ Béal/Feugère 1987 no 1-28, fig 10 ; Unz/Deschler-Erb 1976, no 25-44, pl. 3.

⁷⁸ Béal 1983a, p. 71, note 5.

⁷⁹ Deschler-Erb 1998, p. 176-177; MacGregor 1985, p. 164.

Parallèles:

Deschler-Erb 1998, *Rechteckige Orbänder mit Lochpelten*, no 4016-4019, pl. 42 ; Mikler 1997, *Ortbänder*, no 1-7, pl. 4 ; Obmann 1997, *rechteckige Ortbänder*, no 24, 25, 28, pl. 4 ; MacGregor 1985, fig 86 a-d, p. 164 ; Biró 1994, no 21, pl. IV.
Pour d'autres parallèles, se reporter à S. Deschler-Erb et H. Mikler⁸⁰

Diffusion et datation:

ce type est attesté en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en Hongrie. Les exemplaires d'Augst sont datés du IIème siècle de notre ère⁸¹.

5.2.1.4 Boucles de ceintures

Ces artefacts font partie de l'équipement militaire. Leur fonction est de fermer le ceinturon. Ils sont réalisés en os, en bronze et plus rarement en ivoire. J.-C. Béal a publié deux sous-types de Lyon. Le premier présente une partie arquée souvent terminée en volute, adossée à une tablette, le second est plus simple, en forme de D, sans barre verticale⁸². Selon S. Deschler-Erb ce type d'objet pourrait avoir d'autres utilisations : pour l'équipement du cheval et pour les bagages⁸³. Au cours des siècles, du Ier siècle apr. J.-C au Moyen Âge, ce type d'objet présente une grande variété de forme et décors⁸⁴.

N° et pl.	4, 1
N° inv.	My 90/5396-2B
Lieu-déc.	Le Vivier; amphithéâtre; amphi; 13; 19F; tombe 44.
Dimensions	L : 29 ; 1 : 22 ; Epmax : 7,5 ; D trou : 3,5.
Description	boucle de ceinture en forme d'arc. Celui-ci, de section en D, comporte près des bords une tablette simple (une seule moulure quadrangulaire) et limitée à la largeur de l'arc. Cet exemplaire n'en présente qu'une seule car l'autre bord est abîmé. On remarque, dans le prolongement de la tablette, la présence d'une partie de charnon perforé longitudinalement. Ce même bord montre des traces vertes causées par le contact avec un alliage à base de cuivre. Au milieu, l'arc est percé de part en part par un trou circulaire. L'objet a perdu l'éclat du polissage et sa face inférieure présente des traces de ciseau.

Parallèles:

Béal 1983a, type B XIII, 2, no 1343, pl. LXIV ; Béal 1984a, no 380, pl. 21 ; Deschler-Erb 1998, *Schnallenbügeln*, no 4038-4039, pl. 44 ; Mikler 1997, *Schnallen*, no 4-8, pl. 8 ; MacGregor 1985, fig. 60 b, p. 104 ; Davidson 1952, fig. e, pl. 147.

Pour d'autres parallèles, se reporter aux inventaires dressés par S. Deschler-Erb, J.C. Béal et A. G. MacGregor⁸⁵.

Pour la Suisse, d'autres exemplaires sont attestés à Vindonissa⁸⁶.

Diffusion et datation:

ce type d'objet a une large diffusion dans le monde romain. Les boucles sont attestées en Allemagne (Oberstimm, Rheingönheim, Ristissen, Waldmössingen et Rottweil), en France (Lyon et Nîmes), en Angleterre (Ozengel). Un exemplaire en ivoire est présent également à Corinthe. Ce type de boucle présente une diffusion chronologique du Ier au IIIème siècle apr. J.-C. Les exemplaires attestés à Augst sont datées de la Ière moitié du Ier siècle apr. J.-C⁸⁷.

5.2.2 Eléments de ceintures

Ces objets ont une gorge centrale large et deux pièces tronconiques opposées l'une à l'autre qui terminent en calotte⁸⁸. Selon J.-C. Béal, la détermination fonctionnelle de ces éléments est difficile. Ils sont attestés en os mais aussi en bronze. L'auteur nous informe que ce type

⁸⁰ Deschler-Erb 1998, p. 176, notes 904-910; Mikler 1997, p. 15, notes 66-67.

⁸¹ Deschler-Erb 1998, p. 176.

⁸² Béal 1983a, p. 381; Béal 1984a, p. 103.

⁸³ Deschler-Erb 1998, p. 177-178.

⁸⁴ MacGregor 1985, p. 103.

⁸⁵ Béal 1983a, p. 381-382, Deschler-Erb 1998, p. 177-178; MacGregor 1985, p. 103-104.

⁸⁶ Deschler-Erb 1998, note 929, p. 178.

⁸⁷ Deschler-Erb 1998, p. 178.

⁸⁸ Béal 1983a, p. 237.

d'objet a souvent été interprété comme bobine, bouton, extrémité de fil ou de ruban⁸⁹. D'après l'auteur, ces éléments feraient partie du décor de ceinture. Cette hypothèse est soutenue par la découverte d'une quinzaine d'exemplaires dans les fouilles d'un quartier de Lyon (la Montée de Tourelles). Ces derniers devaient présenter un décor et ils étaient vraisemblablement cousus sur un support en cuir⁹⁰.

N° et pl.	5, 1
N° inv.	My 89/4546-8
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l' <i>insula</i> 6; 13; 3A.
Datation	IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 29; Dmax: 12,5; Lgorge: 9; Dgorge: 5,5.
Description	objet composé d'un corps cylindrique central et de deux éléments tronconiques à chaque extrémité avec un sommet en calotte. L'objet est décoré d'une gorge en V sur chacun de ses éléments tronconiques. Un élément est pointé et présente un bon état de conservation alors que l'autre élément est assez mal conservé.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXII, 1, no 743, pl. XLVI. Prost 1983, no. 213, pl VII.
D'autres exemplaires sont attestés à Vienne et à Arles⁹¹.

Diffusion et datation:

non établies.

5.2.3 Manches cylindriques

Par leur morphologie allongée et cylindrique, l'os et le bois de cervidé sont l'idéalement configurés pour l'emmanchement d'outils. Ces matériaux présentent une structure résistante et souple qui leur permet de subir des efforts importants. Nos exemplaires sont tous en bois de cervidés et présentent un emmanchement par soie enfoncee dans le canal préalablement foré. La solidité de l'ensemble pouvait être renforcée par l'utilisation de colle⁹².

N° et pl.	6, 2
N° inv.	My 80/i-510
N° K	1957
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; 6.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	L: 49; Dmax: 18,5x20,5.
Description	manche de section ovoïde dont le diamètre diminue en direction de l'extrémité utile. La surface a été polie, après le dressage par facettes longitudinales. La base proximale, dressée par facettes et polie, est constituée partiellement d'os spongieux. L'extrémité utile a une perforation de forme quadrangulaire et peu profonde (28 mm). Elle a été aménagée dans la matière spongieuse de l'objet.

N° et pl.	7, 2
N° inv.	My 81/2320-5
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 24a/24b/24c et 26.
Datation	IIIème-IVème siècles apr. J.-C.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	L :79 ; Dmax: 28.
Description	manche de section ovoïde, au profil légèrement arqué, dont le diamètre diminue sensiblement en direction de l'extrémité proximale. Celle utile, brisée, présente une perforation de section rectangulaire (21mm x 3 mm) conservée sur quinze millimètres de profondeur. Cette dernière est liée à une autre ouverture, de forme irrégulière qui perfore l'autre extrémité (environ 14 mm de diamètre). Des traces de scie sont visibles sur l'extrémité proximale. Sur les bords de l'extrémité utile, on observe deux encoches parallèles et arrondies. Leur forme et leur position nous suggèrent la présence d'un trou perforant (de section

⁸⁹ Béal 1983a, p. 237, notes 1-3.

⁹⁰ Béal 1983a, p. 237.

⁹¹ Béal 1983a p. 237.

⁹² Dureuil 1996, p. 61; Anderes 2002, p 22.

circulaire et perpendiculaire à la perforation rectangulaire) à cet emplacement. Des traces fugaces de fer sont visibles sur les encoches.

N° et pl	8, 2
N° inv.	My 74/i-60
N° K	0192
Lieu-déc.	Les Morasses; camping; <i>insula</i> 1; 1; 66.
Datation	Début du IIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	L: 127; Dmax: 20x24.
Description	manche de section ovoïde, au profil légèrement arqué, dont le diamètre diminue sensiblement en direction d'une extrémité. L'extrémité utile présente une cassure assez importante, qui se prolonge sur le corps du manche. On remarque dans la matière spongieuse une faible perforation dont l'origine n'est pas définie (artificielle ou naturelle). L'extrémité proximale, bien travaillée et polie, possède un trou perforant (9mm de diamètre sur les bords ; 8 mm de diamètre au centre ; 17 mm de profondeur) parallèle à l'axe de la base proximale. La même extrémité présente une encoche allongée vraisemblablement d'origine naturelle.

Parallèles:

pour les exemplaires de manches d'outils d'exécution sommaire, en os ou en bois : Deschler-Erb 1998, *Gerätegriffe*, no 4-7, pl. 1, no 8-10, pl. 2, no 30-31, pl. 4. ; Mikler 1997, no 1-5, pl. 49 ; Obmann 1997, no 1403-1409 et 1411, pl. 31.

Diffusion et datation:

non établies.

5.2.4 Manches d'ustensiles

Ces manches cylindriques sont obtenus par tournage et présentent deux types d'emmarchements. Certains sont partiellement forés pour pouvoir ainsi enfiler une tige métallique soit enfoncee en force et renforcée par l'usage d'adhésifs, soit bloquée à l'arrière par un pommeau. La solidité de l'ensemble peut être renforcée par l'utilisation de colle. L'autre type d'emmarchement consiste à aménager une douille sur le manchon cylindrique à l'extrémité utile. Ces dispositifs, peu solides, sont réservés à des ustensiles qui ne sont pas destinés à subir des efforts importants. Ainsi le choix de la technique d'emmarchement peut limiter les possibilités d'utilisation de l'instrument.⁹³

5.2.4.1 Manches d'ustensiles de section circulaire pleine et perforée

Le manche est de forme tronconique et présente un emmarchement fixé au moyen d'une soie : la tige s'enfonce dans l'épaisseur du fût.

N° et pl.	9, 3
N° inv.	My 76/i-382
N° K	0529
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; J.
Datation	IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 86; Dmax: 12.
Description	manche de section ronde et de forme tronconique. Son diamètre décroît de l'extrémité utile vers l'extrémité proximale arrondie. L'extrémité utile, droite, est percée d'un trou cylindrique de 15 mm. La surface présente quelques traces peu visibles de râpe. L'état de conservation est assez bon, à l'exception de la surface externe érodée.

Parallèles et datation :

non établis.

⁹³ Béal 1983a, p. 147; Dureuil 1996; p. 61.

N° et pl.	10, 3
N° inv.	My 75/i-163
N° K	0402
Lieu-déc.	Les Morasses ; les Morasses ; <i>insula</i> 2 et rue de la basilique ; 2 ; cour/M/Q et rue.
Datation	IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 83; Dmax: 14.
Description	manche cylindrique légèrement évasé vers l'extrémité proximale. L'extrémité utile présente des restes de soie en fer. L'extrémité proximale possède une base circulaire, plane surmontée d'un « bouton » pointé. La base proximale est légèrement évasée et présente des traces de tournage. Un décor très simple est visible sur les deux extrémités : deux rainures vers la partie proximale et une autre série moins nette vers la partie utile. L'objet est fendu sur toute sa longueur.
N° et pl.	11, 3
N° inv.	My 76/i-873
N° K	0600
Lieu-déc.	Les Morasses ; les Morasses ; nord-ouest de l' <i>insula</i> 2 ; 6.
Datation	1ère moitié IIème-1ère moitié IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 79,5; Dmax: 11,5.
Description	même morphologie que les exemplaires précédents. Sur l'extrémité utile, brisée, deux incisions profondes sont visibles. Le manche est reconstitué à partir d'un recollage moderne.
N° et pl.	12, 3
N° inv.	My 79/i-224
N° K	1381
Lieu-déc.	Les Morasses ; camping GS ; <i>insula</i> 1 ; 1 ; 42a et 42 b..
Datation	2ème moitié IIIème-IVème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	L'objet, en plus de sa couleur naturelle, présente des traces de couleur blanchâtre probablement dues à l'action du feu.
Dimensions	L: 82,5; Dmax: 13.
Description	manche cylindrique, légèrement évasé vers l'extrémité proximale. Celle-ci est constituée d'une base plane et décorée par un bandeau à moulures : deux moulures fines quadrangulaires (0,8 mm) encadrent une moulure quadrangulaire (2 mm). L'extrémité utile est aussi décorée par une série de moulures. Deux d'entre elles, fines quadrangulaires (0,8 mm), séparées d'une moulure arrondie (2,2 mm), sont surmontées par quatre autres fines moulures : deux moulures fines quadrangulaires (0,8 mm), une moulure arrondie (4mm) et la dernière quadrangulaire (0,8 mm). On remarque la présence de quelques centimètres de soie à l'intérieur du manche. On peut aussi voir, à cause des cassures, la forme cylindrique du trou où était implantée la soie. Le manche est reconstitué à partir d'un recollage moderne.
N° et pl.	13, 3
N° inv.	My 89/4946-1
Lieu-déc.	Les Morasses ; Aïda ; <i>insula</i> 6 ; 6 ; 125
Datation	TPQ 150
Dimensions	L: 80,2; Dmax: 11.
Description	manche cylindrique légèrement évasé vers l'extrémité proximale. L'extrémité utile présente des restes de soie en fer. L'extrémité proximale possède une base circulaire, plane surmontée d'un petit « bouton » pointé. La surface conserve son lustre dû au polissage.

Parallèles:

Béal 1981, no 16620, pl. II ; Béal 1984b, fig. 17, p. 13. Deschler-Erb 1998, *Rundstabförmige Vollgriffe für Dorn*, no 51-53, pl. 5 ; Mikler 1997, *Messer- und Gerätegriffe*, no 7, pl. 47 ; Obmann 1997, no 1429-1430, pl. 33 ; Dureuil 1996, no 115 (LU 2387), p. 67.

Pour d'autres exemplaires voir Mikler 1997, p. 60, notes 57-58.

Diffusion et datation:

non établies. L'exemplaire de Vienne est daté du Ier siècle apr. J.-C⁹⁴.

⁹⁴ Béal 1984a, p. 12.

5.2.4.2 Manches d'ustensiles de section circulaire pleine

Le manche est cylindrique et présente un emmanchement fixe par douille. Celle-ci est aménagée sur un manchon à l'extrémité utile.

N° et pl. **14, 3**

N° inv. My82/i-17

N° K 2688

Lieu-déc. Les Morasses; Aïda; *insula* 6; 6;18 et 19.

Datation 2ème moitié du IIème siècle apr. J.-C.

Dimensions L: 84; La: 7,2; Dmax: 6,8; Dr: 6.

Description manche cylindrique de section circulaire. L'appendice d'emmanchement se raccorde par un ressaut à l'équerre suivi d'un décor en cinq moulures. L'extrémité proximale, brisée, porte un décor en bandes : une fine moulure arrondie, une fine moulure quadrangulaire, une moulure au profil arrondi de 2 mm et enfin une dernière moulure fine au profil arrondi. La base de l'appendice est pointée et des traces de sciage sont visibles sur sa surface. L'appendice présente encore une partie de la douille en alliage à base de cuivre.

Parallèles:
non établis.

N° et pl. **15, 3**

N° inv. My 86/3368-1

Lieu-déc. En Caneva; la Délèze; la Délèze; 16; surface.

Dimensions L: 45; Dmax: 7.

Description objet cylindrique de section circulaire. L'extrémité utile présente une base pointée et oblique. Alors que l'extrémité proximale brisée est soulignée par un décor assez complexe. Deux rangées de quatre trous entourées chacune de deux incisions en forme d'arc. Ensuite, une ligne de quatre dépressions ovales, a au centre un petit « bouton ». Le décor se termine en direction de l'extrémité utile par une bande de trois moulures au profil arrondi (deux fines et une de trois millimètres). L'extrémité utile est partiellement abîmée et présente une trace nette de contact avec un alliage à base de cuivre, probablement une douille qui s'emmichait sur l'objet.

Parallèles:
non établis.

N° et pl. **16, 3**

N° inv. My 92/5890-2

Lieu-déc. Les Morasses; Pregehval; *insula* 11; 14; 7b.

Dimensions L: 74,5; Dmax: 5.

Description objet de section circulaire et de forme cylindrique. Le diamètre diminue en direction de l'extrémité proximale qui est de forme ogivale. L'extrémité utile, oblique, est percée d'un trou peu profond (1 mm). Dès le deuxième tiers, la surface de l'objet présente un décor mouluré. Le décor est composé (de l'extrémité utile en direction de l'extrémité proximale) d'une succession de fins disques au profil arrondi et de moulures concaves (ou galbe) de 8 millimètres de hauteur (3 disques, 1 moulure concave, 2 disques, 1 moulure concave et 2 disques).

Parallèles: et datation

pas de parallèles exacts. Pour des manches de type semblable, voir par exemple : Béal 1983a, type A XVII, 1, no 344, pl. XXV ; Deschler-Erb 1998, *Rundstabförmige Vollgriffe mit Zapfen*, no 65-72, pl. 6 . Ils sont daté essentiellement des IIème et IIIème siècles de notre ère.

5.2.5 Manches de couteaux

Au sein de toutes les catégories de tabletterie, celle-ci est probablement la seule où l'ornementation d'un objet atteint un degré si élevé de raffinement. Certaines productions sont les témoins de la dextérité, de l'imagination et de la recherche esthétique des tabletiers. Certains couteaux à manche pliant à représentations figurées ou à surface en motifs d'écaillles nous montrent le talent et les capacités dont les artisans pouvaient faire preuve. Ainsi, les

manches de couteaux sont considérés comme *summum* de la virtuosité et de l'esthétique en tabletterie gallo-romaine et semblent avoir été l'objet de l'engouement des Romaines⁹⁵. Les manches de couteaux présentent trois types d'emmanchement : celui à lame pliante, celui par soie (la soie en forme de tige s'enfonce dans le fût) et celui par rivetage (des plaques d'os rivetées sur une soie plate)⁹⁶.

5.2.5.1 Manches de couteaux de section circulaire perforée

Ce type de manche est de forme tronconique ou cylindrique avec une perforation pour recevoir la soie.

N° et pl.	17, 3
N° inv.	My 87/i-700
N° K	3657
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 114.
Mat. prem.	ivoire
Dimensions	L: 59; Dmax: 20; Dmin: 12,5.
Description	manche creux de forme conique ayant une cavité cylindrique pour la soie. Le manche présente à 20 mm de l'extrémité opposée à la soie (la base du manche), une incision qui en fait le tour. De plus, deux autres incisions sont visibles sur les bords de la même extrémité. La base du manche, de forme circulaire, possède un décor en guilloches sur les bords. Sur la même surface, on remarque un décor en damier à cause du matériel employé pour la fabrication du manche. Au même endroit, des traces verdâtres apparaissent, probablement par contact avec un alliage à base de cuivre. L'objet, constitué d'ivoire, se présente dans un état assez lamellaire, conséquence de la dégradation de l'ivoire.

Parallèles:

nous n'avons pas de parallèles attestés.

N° et pl.	18, 3
N° inv.	My 92/5928-1
Lieu-déc.	Les Morasses; Pregehval; <i>insula</i> 11; 14; 9.
Mat. prem.	ivoire
Dimensions	L: 73,8; lmax: 16,5; Ep: 6.
Description	élément fragmentaire d'un manche à section circulaire creux. Probablement à cause d'une cassure, l'élément conservé représente la moitié de l'objet original. Le diamètre de l'objet diminue en direction de l'extrémité utile. L'extrémité proximale est soulignée par une moulure diffuse au profil arrondi. L'extrémité utile présente un fin ressaut où venait s'appuyer la douille en métal. La face interne nous montre l'endroit où la soie était insérée. Le trou central a une forme cylindrique et se termine en ogive. L'objet constitué d'ivoire présente un léger état de dégradation en lamelles.

Parallèles:

nous n'avons pas trouvé de parallèle.

5.2.5.2 Manches de couteaux à plaques rivetées

Ce type de manche se présente sous la forme de deux plaques en os ou en bois de cervidé rivetés de part et d'autre de la soie. Généralement ce type d'emmanchement est imposé par la soie. Celle-ci est large et constitue le prolongement de la lame du couteau. Cela ne se vérifie pas pour notre exemplaire, car la soie est assez fine et le manche ne s'inscrit pas dans un rectangle comme normalement⁹⁷. Notre manche se distingue également par sa décoration. Généralement elle est constituée de rainures disposées perpendiculairement à l'axe longitudinal de l'objet, de façon verticale, oblique ou en losange. Ce motif géométrique n'est pas présent sur notre manche, qui est décoré par des doubles cercles pointés. Cette

⁹⁵ Dureuil 1996, p. 61; Anderes 2002, p. 25.

⁹⁶ Dureuil 1996, p. 61; Anderes 2002, p. 25.

⁹⁷ Béal 1983a, p. 359.

ornementation est semblable à celle incisée sur les peignes composés d'influence germanique⁹⁸.

N° et pl.	19, 3
N° inv.	My 87/i-114
N° K	3510A
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 26.
Datation	2ème moitié Ier-fin IIème apr. J.-C.
Mat. prem.	Bois d'élan ?
Dimensions	L: 89,8; lmax: 24; Ep: 8.
Description	le manche est formé de deux plaques superposées. Leur forme s'inscrit grossièrement dans un triangle. L'extrémité utile, partiellement brisée, possède un ressaut à l'équerre, pour permettre la pose d'une virole. L'extrémité proximale est aussi brisée. Les deux plaques présentent un décor de doubles cercles pointés disposés sur quatre rangées en forme de V renversé. Les deux plaques sont unies par quatre rivets et des restes de soie sont visibles à l'intérieur.

Parallèles:
cf. précédent.

5.2.5.3 Manches de couteaux pliants

Les objets regroupés dans cette rubrique sont des manches de canifs à lame pliante. La fente est aménagée sur toute la longueur du manche et sert de logement à la lame quand elle est repliée. Cette lame est généralement à pointe rabattue⁹⁹ de façon que l'entier du tranchant soit protégé quand l'objet est fermé¹⁰⁰. Ce type de manche est très souvent orné. Des exemplaires présentent des motifs en pomme de pin stylisée, en chien couché, en lion, en oiseau, en pied de suidé, en gladiateur, etc¹⁰¹. Mais il existe également des exemplaires non décorés.

N° et pl.	20, 4
N° inv.	My 75/i-474
N° K	0474
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; 23.
Datation	1ère moitié Ier-1ère moitié IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 45; lmax: 11.
Description	fragment de couteau en fer avec manche décoré. Le manche représente une tête féminine aux traits durs et rustiques. Le visage et particulièrement le nez et la bouche, sont restitués de manière grossière, ce qui donne une allure quelque peu grotesque à l'expression du visage. Les cheveux, stylisés par des rainures verticales et obliques, sont représentés en frange devant et longs à l'arrière. La nuque de la femme est dissimulée par ce qui pourrait être un voile figuré par des incisions obliques. La qualité du travail effectué et le degré de polissage sont remarquables. Sur la partie postérieure du manche, on observe la fente de retrait de la lame en partie conservée. Le fragment de lame conservé s'emboîte dans le manche grâce à la virole partiellement conservée et au rivet. Le manche n'est pas conservé dans sa totalité : une cassure est visible au niveau du menton.

Commentaire: nous sommes intrigués par le visage de celle qu'on suppose être une femme. En effet, elle présente des traits négroïdes (nez camus et grosses lèvres). D'une certaine manière, l'ensemble de la représentation pourrait faire penser à un masque. Cependant, même si les traits sont grossiers, leur rendu est réaliste, étant donné la difficulté du travail de la matière première.

Parallèles:
cf. précédent.

⁹⁸ Par exemple, le peigne no 959.

⁹⁹ Ce terme signifie que la pointe est dans le prolongement du tranchant et que le dos de la lame s'incurve.

¹⁰⁰ Béal 1983a, p. 377.

¹⁰¹ Par exemple: Béal 1983a, no 1337-1339, pl. XI; Deschler-Erb 1998, no 75-84, pl. 6-7; Mikler 1997, no 1-10, pl. 45.

Cet objet est le seul de ce type sans décor.

N° et pl.	21, 4
N° inv.	My 75/i-476
N° K	0508
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; cour;
Datation	2ème moitié IIème-début IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 67; lmax: 13.
Description	le manche, de forme cylindrique et de section ovoïde, s'évase en direction de l'extrémité proximale. A l'extrémité utile, une bande, séparée du reste de l'objet par un décor mouluré et une profonde gorge en U, était probablement enveloppée d'une virole en métal dont subsiste des traces de fer sur l'os et deux trous de rivet. Le manche porte une fente longitudinale dont la profondeur diminue en direction de l'extrémité proximale.

Parallèles:

Béal 1981, no 4, pl. I ; Deschler-Erb 1998, no 75, pl. 6 ; Dureuil 1996, no 107 : LU 3196, p. 65 ; Minni 2002, no 26, pl. IV.
Pour d'autres parallèles voir Béal 1981, p. 8 ; Deschler-Erb 1998, p. 129, note 476 ; Dureuil 1996, p. 65.

Diffusion et datation:

non établies. Seuls deux exemplaires sont datés : celui d'Augst est attesté au Ier siècle de notre ère, et celui provenant des fouilles de Javols est daté de la seconde moitié du IIème siècle apr. J.-C.

Ce couteau à lame pliante présente un décor zoomorphe. Les motifs les plus courants sont des représentations de chiens¹⁰² et d'oiseaux¹⁰³.

N° et pl.	22, 4
N° inv.	My 80/i-202
N° K	1860
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 1; 1; surface.
Datation	IIème-1ère moitié IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	Lmanche: 93; Ltotale: 174; lmax: 18; Ep: 12.
Description	le couteau est presque entièrement conservé. Le manche, de section rectangulaire, est composé de deux plaques rivetées à cinq endroits : à l'extrémité utile le rivetage est là pour assujettir la lame. Celle-ci est conservée dans son intégralité et elle est en fer. La fente de retrait de la lame est dissimulée sur un des longs côtés. L'extrémité proximale montre un décor zoomorphe: un fauve, probablement un lion. Les seuls traits visibles sont des incisions obliques sur les côtés et sur le dos de l'animal, qui pourraient symboliser son pelage. Une partie du museau et les pattes avant manquent: seules deux oreilles arrondies sont discernables. Le manche est relativement bien poli.

Commentaire:

l'objet présente des lacunes au niveau du décor que ne nous permettent pas d'établir avec précision de quel animal il s'agit. Toutefois, la forme arrondie des oreilles et les incisions symbolisant la crinière, évoquent la représentation d'un lion.

Parallèles:

aucun parallèle similaire n'a été trouvé.

H. Mikler propose d'assimiler cet exemplaire, figurant un homme chauve aux traits de visage très marqués, au personnage caricatural du « fâcheux » dans le théâtre romain¹⁰⁴.

N° et pl.	23, 4
N° inv.	My 80/i-657
N° K	1965A
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 10.
Datation	fin IIème-1ère moitié IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 58; lmax: 22; Ep: 11.
Description	Le manche présente un homme debout, habillé d'un drapé court porté sur une tunique, dont on entrevoit le bord. L'habillement laisse à nu le bras droit, qui est représenté plié avec la main en position de bénédiction (l'index et le majeur levés) alors que le bras gauche est dissimulé. Le drapé est rendu par de profondes incisions obliques sur l'avant et sur le dos du personnage. Le visage ovale est sculpté de trois quarts. Le rendu est naturaliste : les traits, bien marqués dénotent d'un fort caractère. La bouche,

¹⁰² Par exemple: Béal 1983a, no 1338-1339, pl. XI; Deschler-Erb 1998, *Klappmessergriffe*, no 83-84, pl. 7; Mikler 1997, no 6, pl. 45.

¹⁰³ Par exemple: Deschler-Erb 1998, *Klappmessergriffe*, no 78, pl. 6; Mikler 1997, no 7, pl. 45.

¹⁰⁴ Mikler 1997, p. 57.

entreouverte, est esquissée par de fines entailles. Le menton, légèrement proéminent, est pointu. Le nez et les arcades sourcilières sont bien détachés par de profondes incisions ; seul l'œil droit est bien marqué. Sur le front on voit apparaître deux rides, rendues par des profondes incisions. Le personnage est figuré chauve.

Un côté de l'homme masque la fente de retraite de la lame, qui est peu profonde. Le manche n'est pas conservé dans sa totalité, car il est cassé au niveau des jambes, nous privant ainsi du reste du décor. La partie occipitale de la tête est absente.

Commentaire:

cet exemplaire est d'une qualité d'exécution remarquable et d'une grande précision. Le réalisme des traits est saisissant.

Parallèles:

Mikler 1997, no 3, pl. 45.

Diffusion et datation:

non établies.

5.2.5.4 Manches de couteaux de section rectangulaire

Selon J.-C. Béal ce type de manche, à section rectangulaire, forme un groupe aux caractéristiques assez homogènes, mais on ignore s'ils étaient montés sur des lames de couteau ou sur des miroirs. Ils se composent toujours d'une partie rectangulaire allongée, à l'extrémité de laquelle s'engage la partie métallique de l'objet. À l'opposé, ils présentent une extrémité en forme de disque. Les éventuels motifs du décor sont des cercles pointés de différentes tailles.¹⁰⁵

N° et pl.	25, 5
N° inv.	My 79/i-45
N° K	1213
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 1; 1; portique 89.
Datation	2ème moitié du Ier-fin Ier siècles apr. J.-C.
Dimensions	L: 55; lmax: 13; Ep: 7.
Description	manche de section rectangulaire, possède une extrémité utile rectangulaire et allongée. L'extrémité proximale se différencie par sa forme circulaire comparable à un disque. Ce dernier repose sur un décor en redents saillants. Une des deux larges faces présente un décor en doubles cercles pointés.

Parallèles:

Béal 1984a, type B XVI, no 381, pl. 21 ; Deschler-Erb 1998, *Breiter, flacher Vollgriff mit gerundetem Ende*, no 95-96, pl 8 ; Mikler 1997, no 6, pl. 47.

Aux parallèles donnés par J.-C. Béal et S. Deschler-Erb¹⁰⁶, s'ajoute un autre exemplaire provenant d'Alsace¹⁰⁷.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui d'Avenches : Inv. 67/13113¹⁰⁸.

Diffusion et datation:

un assez grand nombre d'exemplaires est connu en Grande-Bretagne (à Verulamium, à Richborough, à Londres, à Caistor-by-Norwich, à South Shield et à Wroxeter), en France (à Strasbourg, à Langres, à Cazères et à Istres), en Suisse (à Augst, à Avenches, à Zurzach) et Allemagne (à Mayence). D'après J.-C. Béal les exemplaires sont attestés au Ier siècle de notre ère¹⁰⁹. Les deux exemplaires provenant d'Augst sont datés entre 25 et 60 apr. J.-C¹¹⁰.

¹⁰⁵ Béal 1984a, p. 105.

¹⁰⁶ Béal 1984a, p. 105, notes 1-3; Deschler-Erb 1998, p. 131-132, notes 512-518.

¹⁰⁷ Minni 2002, no 28, pl. V.

¹⁰⁸ Béal 1984a, p. 105, note 3.

¹⁰⁹ Béal 1984a, p. 105

¹¹⁰ Deschler-Erb 1998, p. 131-132.

5.2.5.5 Manches de couteaux de section rectangulaire perforée

Le manche est perforé, permettant ainsi à la soie de s'enfoncer dans le fût et d'être plus stable.

N° et pl.	26, 5
N° inv.	My 80/1796-1
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 42b.
Datation	2ème moitié du Ier-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 63; lmax: 21; Ep: 7.
Description	manche de forme parallélépipédique qui s'évase en direction de la base proximale. La base utile présente une perforation rectangulaire s'élargissant à partir du trou intérieur circulaire. La base proximale, de section rectangulaire, possède une « fausse » bouterolle ¹¹¹ . Une cassure située sur une des deux faces larges, permet de mieux voir le canal de la soie et de constater que ce dernier n'est pas un trou perforateur, mais qu'il se termine 30 mm avant d'atteindre la base proximale. Logiquement la soie de la lame ne peut pas atteindre la base proximale, ni donner forme à une bouterolle. De petites fentes et des traces de ciseau sont visibles sur l'ensemble de la surface de l'objet.

Parallèles:

aucun parallèle n'a été trouvé.

5.2.5.6 Manches de couteaux de section rectangulaire creuse

Cet exemplaire est perforé de part en part. La soie ressort de l'extrémité proximale et est fixée par une bouterolle.

N° et pl.	27, 5
N° inv.	My 95/7670-31
Lieu-déc.	Le Vivier; PSV; sud de l' <i>insula</i> 6; 12; sud-est du MO.
Dimensions	L: 90; lmax: 18; Ep: 8,6.
Description	manche de forme parallélépipédique possédant une extrémité arrondie. L'extrémité utile a un profil carré et présente un ressaut à l'équerre. Probablement qu'un anneau en métal (des traces de fer sont visibles) venait s'emmancher autour pour retenir la soie de la lame. La soie en fer parcourt toute la longueur du manche et se termine par une bouterolle plane et circulaire, visible sur la base proximale. Une cassure, assez importante, sur l'une des deux faces larges parcourt longitudinalement et de toute part le manche. D'autres fissures sont visibles sur le reste de la surface.

Parallèles:

aucun parallèle n'est attesté.

5.2.6 Aiguilles

5.2.6.1 Aiguilles à tête conique ou pyramidale avec chas complexe en 8

Le corps de ce type d'aiguille est de section circulaire et s'amincit du sommet vers la pointe. Le sommet est conique ou pyramidal et les facettes de fabrication sont souvent laissées brutes. Le chas est réalisé grâce à deux perforations tangentes ou rapprochées. Après l'élimination de la paroi intermédiaire, l'orifice prend la forme d'un 8¹¹². Ce type d'aiguille est un des plus fréquents. À Augst, il est très représenté¹¹³ et sa longueur oscille entre 60 et 125 millimètres (seules deux aiguilles dépassent 140 mm)¹¹⁴. En ce qui concerne nos exemplaires, la longueur varie de 40 à 122 millimètres.

¹¹¹ C'est la partie terminale et visible de la soie de la lame, permettant de la assujettir

¹¹² Anderes 2002, p. 32-33

¹¹³ Deschler-Erb 1998, p. 140.

¹¹⁴ Deschler-Erb 1998, p. 141, fig. 216.

N° et pl.	28, 5
N° inv.	My 75/i-348
N° K	0416
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; rue de la basilique; 2; rue.
Dimensions	L:122; L ch: 4,2; l ch: 1,8; Dim S:2x3.
Description	le sommet est conique. Le chas est en forme de 8. Le forage des trous est oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet et de section circulaire. La pièce est conservée sur toute sa longueur, la pointe est émoussée. La surface du sommet présente de l'os spongieux.

N° et pl.	29, 5
N° inv.	My 79/i-355
N° K	1546
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 20c.
Datation	IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 111,5; L ch: 4,8 (7); l ch: 2; Dim S:4x4,2.
Description	le sommet conique et les facettes de fabrication sont encore visibles. Le chas est en forme de 8. Les deux trous qui forment le chas s'évasent l'un et l'autre sur une même face de l'aiguille, formant ainsi des gouttières. Quelques traces de ciseau sont visibles autour du chas. De faibles traces de râpe sont présentes sur la surface entière de l'aiguille. L'aiguille, conservée sur sa longueur, présente une section circulaire et une pointe longue et fine, ainsi qu'un profil légèrement arqué.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XIX, 2, no 390-414, pl. XXXI ; Deschler-Erb 1998, *Nähnadeln mit konischen Kopf und langovalen Ohr*, no 418-643, pl. 17-18 ; Mikler 1997, no 13-16, pl. 40 et no 1-2, pl. 41 ; Obmann 1997, *Nadeln mit Doppelöhr*, no 1282, 1296, pl. 28 et no 1310, pl. 29. ; Biró 1987, no 49-50, pl. 9, no 195, 196, 198, pl. 22, no 292, pl. 32 ; Biró 1994, no 513-520, pl. LX. Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 16, pl 52 ; Siegfried-Weiss 1991, no 13, pl. 58 ; de Laufen-Müschnag, Martin-Kilcher 1980, no 6, pl. 55 ; de *Lousonna*, Anderes 2002, no 16-20, pl. 3 ; d'Avenches : Inv. 1903/3755 , Inv. 67/12489, Inv. 67/13110g.

Diffusion et datation:

ce type est très largement répandu et très courant. D'après J.-C. Béal, ces exemplaires sont surtout représentés au IIème siècle. Les attestations plus anciennes remontent à la seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C. et le type est attesté jusqu'au Vème siècle au moins¹¹⁵.

5.2.6.2 Aiguilles à tête ogivale (conique allongée) avec chas complexe en 8

Ce type présente un corps de section circulaire s'aminçissant vers la pointe. Il ne diffère du type précédent que par la forme de son sommet, plus long et en ogive. On peut considérer ce type comme une variante du précédent¹¹⁶. Ainsi la longueur ne diffère pas de celle des précédents : elle oscille entre 40 mm et 125 mm.

N° et pl.	52, 5
N° inv.	My 75/i-397
N° K	0426
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; cour.
Datation	Fin IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 98,5; L ch: 3,5 (4,5); l ch: 1,1; Dim S:2,6x3.
Description	le sommet est ogival et poli. Le chas est en forme de 8. Le forage des trous est oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'objet. Le chas est évasé sur une face à sa base inférieure, formant ainsi une gouttière. L'objet, de section circulaire, est conservé sur toute sa longueur et présente une pointe fine et conique.

N° et pl.	53, 5
N° inv.	My 91/5535-1
Lieu-déc.	En Caneva; rue des Alpes; la Délèze; 16; passage Kuonen.
Dimensions	L: 92; L ch: 5,2; l ch: 2,1; Dim S:3x5.
Description	le sommet est ogival et allongé, chas en forme de 8. Les facettes du dressage du sommet sont visibles, ainsi que quelques légères traces de ciseau autour du chas. Celui-ci est évasé sur une face à sa base inférieure. La section, de forme circulaire, devient ovale et aplatie en direction de l'extrémité avec le chas. L'aiguille, au profil arqué, n'est pas conservée sur toute sa longueur.

¹¹⁵ Béal 1983a, p. 167, notes 8-10.

¹¹⁶ Béal 1983a, p. 167.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XIX, 3, no 415-419, p. 182 ; Biró 1987, no 293, 296, pl. 32.

Pour d'autres parallèles en France et en Angleterre, voir Béal 1983a, p. 168, notes 11-12.

Diffusion et datation:

on peut difficilement distinguer ce type du précédent dans les publications. Un exemplaire de Lyon est attesté de 75-100 apr. J.-C.¹¹⁷.

5.2.6.3 Aiguilles à tête conique ou pyramidale avec chas rectangulaire

Ces exemplaires présentent un sommet généralement de section circulaire. Le sommet a une forme conique ou pyramidale et des facettes de fabrication peuvent être laissées brutes. Dans le corps de l'aiguille, on a ménagé un chas rectangulaire allongé et étroit. Pour obtenir un trou rectangulaire, le tabletier pouvait pratiquer une ou plusieurs perforations tangentes et ensuite retravailler les parois à la râpe ou au ciseau¹¹⁸. Autrement, il pouvait inciser le corps de l'aiguille à l'aide d'une molette circulaire à dents fines fixées sur une tige (cette dernière était actionnée par un archet)¹¹⁹.

N° et pl.	69, 6
N° inv.	My 78/i-63B
N° K	0942
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; nord-ouest de l' <i>insula</i> 2; 2; 5/6/7 et ambitus.
Datation	Ier-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 57; L ch: 10 (16); l ch: 2,1; Dim S: 3x4,5.
Description	le sommet est conique, très allongé et poli. Le chas est de forme rectangulaire et présente de très légères traces de râpe. Les petits côtés du chas sont en double biseau. La section est aplatie. La pointe manque.

N° et pl.	70, 6
N° inv.	My 80/i-82
N° K	1801
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 42b.
Datation	Flavien-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 111,5; L ch: 5 (10); l ch: 2; Dim S: 3x3,1.
Description	le sommet est légèrement pyramidal. Le chas rectangulaire présente des petits côtés en double biseau. On remarque la présence de facettes dues au dressage du sommet et des traces de râpe sur l'ensemble du corps de l'aiguille. La section est circulaire. Le corps est conservé sur toute sa longueur et présente une pointe conique émoussée.

N° et pl.	71, 6
N° inv.	My 80/i-420
N° K	1940
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 12.
Datation	Flavien-1ère moitié du IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 114; L ch: 10 (15); l ch: 1,5; Dim S: 4.
Description	le sommet est conique et très allongé. Le chas rectangulaire présente des petits côtés en double biseau. Quelques traces de façonnage sont visibles autour du chas. La section est circulaire. Le corps est conservé sur toute sa longueur et présente une pointe conique émoussée.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XIX, 5, no 421-422, pl. XXXII ; Deschler-Erb 1998, *Nahnadeln mit konischen Kopf und Schlitzöhr*, no 644-670, pl. 18-19 ; Biró 1987, no 52, pl. 9, no 251, pl. 28 ; Biró 1994, no 506-509, pl. LIX.

Pour d'autres parallèles en France et en Angleterre, voir Béal 1983a, p. 168-169, notes 15-15.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire : Siegfried-Weiss 1986, no 15, 17, pl. 52 ; de Lousonna, Anderes 2002, no 21-22, pl. 3.

¹¹⁷ Béal 1983a, p. 167.

¹¹⁸ Béal 1983a, p. 29 et no 432, pl. XXXI et no 424, pl. LXVII.

¹¹⁹ Deschler-Erb, p. 101, fig 162.

Diffusion et datation:

une diffusion n'est pas établie, toutefois quelques exemplaires sont attestés en France, en Angleterre et en Hongrie. La datation est difficile à établir : un exemplaire (no 22) de *Lousonna* est daté du IIème siècle de notre ère¹²⁰.

5.2.6.4. Aiguilles à tête arrondie avec chas rectangulaire ou en 8

Ce type d'aiguille diffère sensiblement des précédents par la forme du corps. La section du corps est circulaire vers la pointe, alors qu'elle devient ovale en direction du sommet : la largeur du sommet augmente et la section est très aplatie. La tête de l'aiguille a souvent un profil arrondi ou légèrement arqué¹²¹. La longueur maximale de nos exemplaires est proche de 125 mm et de ceux d'Augst (trois exemplaires oscillent entre 110 et 130 mm)¹²².

N° et pl.	105, 6
N° inv.	79/i-360
N° K	1549
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 20c.
Datation	150-240 apr. J.-C.
Dimensions	L: 76; L ch: 5; l ch: 2; Dim S: 2x11,5.
Description	l'aiguille a un profil longitudinal dissymétrique: droit sur l'un des côtés, il est sensiblement oblique sur l'autre. Le sommet est arqué. Le forage du chas, en forme de 8, a formé une gouttière à la base inférieure d'une des faces. La surface entière de l'aiguille porte des traces bien visibles de râpe. La section du corps est circulaire vers la pointe et devient ovale en direction du sommet, où elle est très aplatie, alors que la largeur augmente. Le corps est conservé sur toute sa longueur et la pointe est fine et émoussée.

N° et pl.	106, 6
N° inv.	My 80/i-80
N° K	1801
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 42b.
Datation	Flavien-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 96; L ch: 7; l ch: 2; Dim S: 2x5,8.
Description	le sommet est allongé et arqué. Quelques faibles traces de râpe sont présentes sur le sommet. Le chas présente deux ou trois perforations tangentes. À cause du forage, les deux bases inférieures du chas dévoilent chacune une gouttière. La section du corps est circulaire vers la pointe, mais devient ovale en direction du sommet, où elle est très aplatie, tandis que la largeur augmente. Le corps est conservée sur toute sa longueur et la pointe, de fort diamètre (3 mm) est conique. L'aiguille présente un recollage moderne au niveau du sommet.

N° et pl.	107, 6
N° inv.	My 82/i-355
N° K	2978
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; E.
Datation	2ème moitié du Ier siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 83; L ch: 6; l ch: 2; Dim S: 1x3,5.
Description	le sommet est de profil rectiligne. Le chas a été foré puis dressé pour obtenir une forme rectangulaire et ne présente aucun évasement. Les traces de râpe sont visibles sur le sommet et sur la surface autour du chas. La section du corps est circulaire vers la pointe; elle devient ovale en direction du sommet, où elle est très aplatie, tandis que la largeur augmente. Le corps, conservé sur sa longueur, a une pointe longue et fine.

N° et pl.	108, 6
N° inv.	My 82/i-158
N° K	2824B
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; W.
Dimensions	L: 118,5; l ch: 7 (13); L ch: 2; Dim S: 2x5.

¹²⁰ Anderes 2002, p. 34.

¹²¹ Béal 1983a, p. 169.

¹²² Deschler-Erb, p. 141, fig. 216.

Description	le sommet est arqué et poli. Le chas rectangulaire présente des petits côtés en double biseau. La section du corps (bien poli) est circulaire vers la pointe ; elle devient ovale en direction du sommet, où elle est très aplatie, tandis que la largeur augmente. L'aiguille présente un profil arqué. Le corps est brisé en trois fragments, dont deux ont subi un recollage moderne.
--------------------	--

N° et pl.	109, 6
N° inv.	My 81/2374-26
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; CA.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	L'objet a probablement été blanchi.
Dimensions	L: 99; L ch: 6,1 (11); l ch: 1,5; Dim S: 1x4,1.
Description	le sommet est arqué. Le chas rectangulaire présente des petits côtés en double biseau. Le corps est bien poli, mais des traces bien visibles de râpe sont présentes sur l'ensemble de la surface de l'aiguille. La section du corps est circulaire vers la pointe ; elle devient ovale en direction du sommet, où elle est très aplatie, tandis que la largeur augmente. L'aiguille présente un profil légèrement arqué. La pointe est conique et biseautée.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XIX, 6, no 423-428, pl. XXXI ; Deschler-Erb 1998, *Nähnadeln mit angeplattetem Kopf und ovalen Öhr*, no 676-681, pl. 19 et *Nähnadeln mit angeplattetem Kopf und Schlitzöhr*, no 682-695, pl 19 ; Mikler 1997, no 3-6, 12-13, pl. 41 et no 1-6, pl 42 ; Obmann 1997, *Nadeln mit Doppelöhr*, no 1304, pl. 28 et *Nadeln mit rechteckigem Öhr*, no 1336 ; Biró 1987, no 19, pl. 7, no 54, pl. 9, no 100, pl.12, no 162, pl. 18, no 197, 199, pl. 22, no 247, pl. 28, no335-337, pl. 34, no 429, pl.38 ; Biró 1994, no 499-505 et no 511-512, pl. LIX.

Pour d'autres parallèles en France, en Italie, en Grèce et au Portugal, voir Béal 1983a, p. 170, notes 17-18.

Pour la Suisse, sauf les exemplaires d'Augst, aucun autre parallèle n'est attesté.

Diffusion et datation :

ce type est bien attesté et on connaît des exemplaires en France, en Italie, en Grèce, au Portugal et en Hongrie. D'après J.-C. Béal, il semble perdurer sans grande variation entre le Ier et le Vème siècles de notre ère¹²³.

5.2.6.5 Aiguilles à percement unique

Ce type d'aiguille présente un corps de section circulaire et un chas circulaire, obtenu par un forage unique.

N° et pl.	128, 6
N° inv.	My 80/2108-1
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; rue du Nymphée.
Dimensions	L: 29; L ch: 2; l ch: 2; Dim S: 2,1x3,5.
Description	le sommet est conique et poli. Le chas est formé par une seule perforation qui s'évase à sa base inférieure. Le corps, de section circulaire, est brisé.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XIX, 1, no 389, p. 182 ; Deschler-Erb 1998, *Nähnadeln mit konischen Kopt und einfachem Öhr*, no 398-417, pl. 17 ; Mikler 1997, no 9-12, pl. 40 ; Obmann 1997, *Nadeln mit rundem Öhr*, no 1249, 1252, 1258, pl. 28 ; Biró 1987, no 294, pl. 32 ; Biró 1994, no 525, pl. LX .

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 14, pl. 52.

Diffusion et datation:

non établies.

5.2.6.6 Aiguilles à chas complexe

Ce type d'aiguille présente des caractéristiques différentes des types précédents. La section de l'aiguille est ronde vers la pointe et aplatie à la hauteur du chas. Celui-ci est dit complexe, car il est rectangulaire et flanqué de part et d'autre de deux trous perforants disposés dans l'axe longitudinal de l'objet. D'après J.-F. Dureuil, la partie rectangulaire était obtenue en

¹²³ Béal 1983a, p. 170.

forant trois trous rapprochés. Ensuite le tabletier faisait sauter les parois intermédiaires et lissait les parois au ciseau ou à la lime¹²⁴. Pour S. Deschler-Erb, ces exemplaires auraient une fonction spécifique relative au travail du tissage, plutôt qu'en couture. La structure du chas permettrait de saisir plusieurs fils sur le métier à tisser, mais aussi de réserver des fils de couleurs différentes pour la création de décors¹²⁵.

N° et pl.	131, 6
N° inv.	My 75/i-39
N° K	0254
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; sud-ouest de l' <i>insula</i> 1; 1; L et M.
Dimensions	L: 86; L ch: 2; 1 ch: 2,1; Dim S: 2,5x5.
Description	le sommet est pointu mais au profil rectiligne. Les deux faces du corps sont planes au niveau du chas qui a été obtenu par la réunion de trois trous perforants. Un évasement est présent sur une des deux bases inférieures. Deux trous perforants et tronconiques sont présents au-dessus et au-dessous du chas. Des traces de dressage et de râpe sont présentes sur la quasi totalité de la surface de l'aiguille. La section, circulaire vers la pointe, s'aplatit progressivement en direction du chas. Le corps est brisé.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XIX, 9, no 433-440, pl. XXXI et XXXII ; Deschler-Erb 1998, *Nähnadel mit konischen Kopf und Dreifachöhr*, no 710-711, pl. 19 ; Mikler 1997, no 8-9, pl. 42 ; Biró 1987, no 32, pl. 8, no 58, 60, pl. 9 ; Biró 1994, no 59, pl. IX.

Pour d'autres exemplaires, voir l'inventaire dressé par J.-C. Béal¹²⁶.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1991, no 14, pl. 58 ; de Lousonna, no 23-26, pl. 3.

Diffusion et datation:

Ce type est bien connu en Suisse, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Hongrie et au Portugal. D'après J.-C. Béal, le type a perduré au moins des années 40 apr. J.-C. jusqu'au milieu du IVème siècle de notre ère¹²⁷.

5.2.6.7 Aiguilles à deux percements séparés

Ce type d'aiguille a une section ronde vers la pointe et légèrement aplatie au niveau du chas. Le sommet en ogive présente un chas formé de deux perforations non tangentes.

N° et pl.	134, 6
N° inv.	My 96/7763-1
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; AE et PAE.
Dimensions	L: 30; L ch: 3; 1 ch: 3; Dim S: 3,8x5.
Description	le sommet conique est très allongé. Le chas est formé par deux trous rapprochés, non tangents de même diamètre. Des traces de râpe sont très visibles sur tout le corps, qui n'est pas conservé sur toute sa longueur. La section est circulaire vers l'extrémité brisée, et s'aplatit faiblement en direction du chas.

Parallèles:

Obmann 1997, *Nadeln mit Doppelöhr*, no 1300, pl. 28.

Diffusion et datation:

non établies.

¹²⁴ Dureuil 1996, p. 68.

¹²⁵ Deschler-Erb 1998, p. 140-141; Anderes 2002, p. 35.

¹²⁶ Béal 1983a, p. 173, notes 24-26.

¹²⁷ Béal 1983a, p. 173.

5.2.7 Lames de tisserand

Ce groupe d'objets est constitué de lames minces (entre 2 mm et 4 mm d'épaisseur) et longues (plus de 100 mm). Elles ont une extrémité perpendiculaire à l'axe longitudinal et l'autre taillée en biseau¹²⁸. Une petite encoche est parfois présente sur l'extrémité en biseau, sur le côté court de l'objet. Le petit côté perpendiculaire à l'axe longitudinal ou un des grands côtés peuvent être dentelés. Un des grands côtés a parfois un profil en M déterminé par une incision en V, tandis que l'autre a un profil ogival. Les deux faces, généralement polies, ont un profil bombé¹²⁹.

N° et pl.	135,7
N° inv.	My 79/i-83
N° K	1371
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 23.
Datation	Claude-Néron
Dimensions	L: 212,5; l: 25; Ep: 4.
Description	la lame est de section lenticulaire. Un des petits côtés est en pointe biseautée arrondie et il porte une encoche en V. L'autre petit côté ne présente pas de dentelure. Un long côté a un profil ogival et l'autre est en M. La lame porte des traces d'os spongieux sur l'une des faces. Des traces de râpe, de ciseau et d'usure sont présentes sur toute la surface. Sur une des faces on discerne de légères incisions faiblement visibles et indéterminables. L'exemplaire est très bien conservé.

N° et pl.	136,7
N° inv.	My 81/i-396
N° K	2374
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2, CA.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 195; l: 27; Ep: 2.
Description	la lame est de section semi lenticulaire: un côté est aplati et l'autre légèrement bombé. Une extrémité présente une pointe en biseau arrondi et l'autre un profil arqué. L'extrémité biseautée révèle une probable cassure retravaillée et récupérée en forme d'encoche évasée et arrondie. Des traces de façonnage (ciseau et râpe) et d'usure se mélangent sur toute la surface de la lame. L'exemplaire est brisé en trois fragments dont deux sont conservés.

Parallèle exact :

Gostencnick 1996, no 3, pl. 8

N° et pl.	137,7
N° inv.	My 80/i-239
N° K	1860
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 1; 1; surface.
Datation	IIème-1ère moitié IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 148,9; l: 24 (lmin: 15); Ep: 2,6.
Description	la lame est de section lenticulaire. Sa largeur se rétrécit d'une extrémité à l'autre. Un petit côté est de profil arqué, l'autre présente un profil droit. Des traces de façonnage (ciseau et râpe) et d'usure se mélangent sur toute la surface de la lame.

N° et pl.	138,7
N° inv.	My 87/i-175
N° K	3582
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 9.
Dimensions	L: 113,5; l: 29; Ep: 4,2.
Description	la lame de section lenticulaire présente un petit côté dentelé et l'autre en pointe biseautée arrondie avec encoche en V. La surface de la lame présente des traces bien visibles de ciseau, de râpe et d'usure. L'objet est très bien conservé.

Parallèle exact :

Béal 1983a, type B X, no 1323-1324, no LXI ; Anderes 2002, no 31, pl. 4.

¹²⁸ Sauf dans le cas de notre exemplaire n° 136 qui ne présente pas d'extrémité en biseau.

¹²⁹ Anderes 2002, p.37.

N° et pl.	139, 7
N° inv.	My 80/i-244
N° K	1860
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 1; 1; surface.
Datation	IIème-1ère moitié IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 84; l: 30; Ep: 3.
Description	la lame présente une section semi-lenticulaire. La dentelure, conservée seulement partiellement, est disposée sur un des longs côtés. La surface de la lame présente des traces bien visibles de ciseau, de râpe et d'usure. L'objet n'est pas conservé sur sa totalité: les petits côtés manquent.

Parallèle exact :

Deschler-Erb 1998, *Webkamm mit längsseitiger Kerbung*, no 381, pl. 15.

Parallèles:

Béal 1983a, type B X, no 1323-1324, pl. LXI, no 1325, pl. LXII ; Deschler-Erb 1998, *Einfache Webkämme*, no 374-380, pl. 14-15, *Webkamm mit längsseitiger Kerbung*, no 381, pl. 15 ; Mikler 1997, no 11-13, pl. 39 ; Bushe-Fox 1928, no 2, pl. XV¹³⁰.

Pour des plus amples informations, voir Béal 1983a, p. 372, notes 6-9 ; Gostencnick 1996, no 3, pl. 8.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Windisch, Ganser-Burckhardt 1942, no 3862 et 5351, p. 21, fig. 10.

Diffusion et datation:

ce type est répandu en Suisse, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie. L'exemplaire d'Augst no 374 est daté entre 240 et 260 de notre ère, alors que ceux de Windisch sont attestés du Ier-début IIème siècles apr. J.-C¹³¹.

5.2.8 Fusaïoles

Ces objets en forme de disque et de profil hémisphérique sont perforés axialement afin de permettre le montage sur le fuseau¹³². Leur rôle est double : d'une part, alourdir le fuseau afin d'exercer une traction plus élevée sur le fil, d'autre part, servir de volant à la fileuse pour enrouler le fil en faisant tourner le fuseau sur la pointe¹³³. L'identification de ces objets est controversée, s'ils ne sont pas conservés sur leur fuseau. Des objets semblables à des fusaïoles auraient pu être des couvercles de pyxides à boutons rapportés¹³⁴ ou des gardes de manche de couteaux¹³⁵. Il faut aussi considérer la ressemblance avec les placages circulaires perforés¹³⁶ (de meubles, de coffrets ou autres), les éléments terminaux de charnières¹³⁷ et certaines modèles d'agrafes¹³⁸.

Le profil de ces objets peut être simple ou bombé et lisse, comme dans le cas de nos exemplaires. Mais souvent ils présentent un aspect beaucoup plus élaboré : par exemple avec des profils moulurés ou galbés en balustre. D'autres encore avec un décor de cercles concentrique ou de petites ocelles gravées sur la face plane¹³⁹.

J.-C. Béal catalogue des objets semblables à nos exemplaires (no 141-143) dans la catégorie des objets circulaires divers et indéterminés, car il estime que leur identification est douteuse : il pourrait s'agir, plutôt que de fusaïoles, d'éléments terminaux, de manches de couteaux par exemple. L'auteur n'a voulu considérer comme fusaïoles que les exemplaires pour lesquels existent des parallèles montés sur fuseau, ce qui assure l'identification de l'objet.

¹³⁰ Anderes 2002, p. 37.

¹³¹ Deschler-Erb 1998, p. 139.

¹³² Un exemplaire complet de fusaïole montée sur fuseau est attesté à Lyon: Béal 1983a, no 173, pl XXVII.

¹³³ Dureuil 1996, p. 73.

¹³⁴ Béal 1983a, p. 327. Pour des exemplaires de couvercle: Béal 1983a, no 1209-1212, pl. XL.

¹³⁵ Voir Béal 1983a, no 1213-1216, pl. LVI, no 1217, pl. LVIII.

¹³⁶ Béal 1983a, no 11183-1185, 1187, pl. LVII; ces exemplaires présentent une face plane non dégrossie et une perforation de faible diamètre (environ 3 mm).

¹³⁷ Deschler-Erb 1998, no 4494-4497, pl. 54.

¹³⁸ Mikler 1997, no 10-14, pl. 7. Ces exemplaires présentent un profil très semblable à celui des fusaïoles, même si leur diamètre est inférieur à celui des fusaïoles.

¹³⁹ Dureuil 1996, no 133-134, p. 72.

Nous avons par contre intégré nos exemplaires dans la catégorie des fusaïoles, en nous basant sur les parallèles observés sur d'autres sites¹⁴⁰.

N° et pl.	141, 7
N° inv.	My 87/i-327
N° K	3634
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 53.
Mat. prem.	L'objet a été façonné avec une tête de fémur de bovidé
Dimensions	L: 22; Dmax: 40,5; D trou max: 7-10; Ep: 17,5.
Description	l'objet présente une forme en calotte irrégulière. La face supérieure est bombée. Le trou centrale possède des bords irréguliers et s'évase vers la base inférieure. Celle-ci est plane et très spongieuse. L'objet a été façonné dans une épiphysse, qui n'est normalement pas utilisée en tabletterie, car elle présente peu de masse osseuse utilisable.

Parallèles:

Dureuil 1996, no 132, p. 73 (tête de fémur de bœuf); Deschler-Erb 1998, *Spinnwirtel mit segmentförmigem Längsschnitt*, no 366-370, pl. 14 (no 366 : tête de fémur de bœuf); MacGregor 1985, no 6, fig 101, p. 186 (tête de fémur); Biró 1987, no 165, pl. 19.

S. Deschler-Erb nous signale deux autres exemplaires provenant des Pays-Bas et d'Allemagne¹⁴¹.

Pour la Suisse, un exemplaire est attesté à *Lousonna*, Anderes 2002, no 33, pl. 4.

Diffusion et datation:

le type est attesté en France, en Suisse, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Hongrie. En Angleterre, cet exemplaire est attesté dès l'Age du fer et perdure jusqu'au Moyen Age, période où il connaît son essor¹⁴². L'exemplaire présent à Augst est daté entre 90 et 195 de notre ère.

N° et pl.	142, 7
N° inv.	My 81/i-453
N° K	2484
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 18 et 19.
Datation	Claude-Néron
Dimensions	Dmax: 28; D trou: 9; Ep: 3.
Description	objet en forme de cône, arrondi, régulier, très bien poli et comprenant un trou perforant. La face inférieure est concave, très bien polie et présente des traces circulaires de tournage. Elle possède une base plane très étroite (2 mm). La face supérieure présente deux fines rainures autour du ressaut à angle droit qui lie les deux faces.

N° et pl.	143, 7
N° inv.	My 77/0769-1
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; nord-ouest <i>insula</i> 2; 2; passage.
Datation	2ème moitié du Ier siècle apr. J.-C.
Dimensions	Dmax: 29,5; D trou: 5; Ep: 8.
Description	disque, perforé axialement en son centre, présentant une face inférieure plane et une face supérieure bombée. Les deux faces ont été polies. Néanmoins, on remarque quelques légères traces de ciseau autour du trou central sur la face supérieure. La base plane présente une faible dépression en son centre et quelque traces d'os spongieux, toutes deux conséquences du choix de la matrice dans laquelle le disque a été façonné. Le disque n'est pas conservé dans sa totalité.

N° et pl.	144, 7
N° inv.	My 81/2395-2
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; surface et T.
Datation	Fin IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	Dmax: 26,5; D trou: 6,5; Ep: 9.
Description	disque, perforé axialement en son centre, présentant une face inférieure plane et une face supérieure bombée. Le trou central tronconique, s'évase vers la face inférieure. Ses bords sont irréguliers et anguleux. Le disque devait être assez bien poli, mais il est assez abîmé, surtout sur sa face inférieure.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XL, 4, no 1213-1217, pl. LVI et LVIII ; Deschler-Erb 1998, *Spinnwirtel mit segmentförmigen Längsschnitt*, no 366-370, pl. 14 ; Obmann 1997, *Spinnwirtel*, no 1468-1469, pl. 37.

¹⁴⁰ Deschler-Erb 1998, *Spinnwirtel mit segmentförmigen Längsschnitt*, no 366-370, pl. 14 ; Obmann 1997, *Spinnwirtel*, no 1468-1469, pl. 37.
¹⁴¹ Deschler-Erb 1998, p. 139, notes 579-580.
¹⁴² MacGregor 1985, p. 187.

Pour d'autres parallèles, voir l'inventaire dressé par J. Obmann, p. 155, liste 43.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de *Lousonna*, Anderes 2002, no 34-36, pl. 4 ; et celui de Coire, Siegfried-Weiss 1991, no 24, pl. 58.

Diffusion et datation:

la diffusion et la datation ne sont non établies. Toutefois ce type est connu en Suisse, en Allemagne et en France. Ces exemplaires sont attestés du Ier jusqu'au début du II^e siècle apr. J.-C.

5.2.9 Fuseaux (stylets)

La fonction de ce type d'objet est controversée. Deux interprétations s'affrontent : fuseaux ou stylets. Les auteurs français classent ces artefacts dans la catégorie des fuseaux¹⁴³. Selon J.-F. Dureuil, un fuseau se compose d'une tige de section ronde qui sert de bobine et d'un renflement qui empêche le fil de glisser. Des fuseaux de différentes tailles sont attestés, mais le modèle le plus utilisé mesure entre 20 et 40 cm. Les plus petits exemplaires servaient à la réalisation de fils très fins. Ils étaient les seuls façonnés en os à cause de la taille limitée des matrices¹⁴⁴. J.-C. Béal considère que les fuseaux peuvent difficilement être confondus avec les stylets, car ces derniers présentent une tige plus fine, pointue à une extrémité et munies d'une palette sur l'autre extrémité pour effacer le texte gravé dans la cire¹⁴⁵.

La tendance de l'école allemande est de classer ces objets dans la catégorie des stylets¹⁴⁶, rarement dans celle des fuseaux. Selon les auteurs la tête en forme d'olive de certains exemplaires n'empêcherait pas d'effacer une erreur dans le texte en cire. De même la forme émoussée de la pointe ne certifie pas l'utilisation de l'objet en tant que fuseaux¹⁴⁷. H. Mikler présente des exemplaires qui ont été retaillés¹⁴⁸.

Pour les exemplaires de grande taille les deux tendances s'accordent pour les interpréter comme des fuseaux. Les types de fuseaux A XVIII, 1 et A XVIII, 2 (no 145) déterminés par J.-C. Béal¹⁴⁹, sont également reconnus comme tels par S. Deschler-Erb et H. Mikler¹⁵⁰. D'autres types d'artefacts de grande taille présentant un renflement ont été catalogués dans la même catégorie d'objets¹⁵¹. Une remarque intéressante a été soulevée par C. Anderes : d'après ses considérations, la présence d'un renflement sur le corps, situé soit à mi-hauteur, soit sur le dernier tiers ou le dernier quart, pourrait être un critère en faveur d'une utilisation de ces objets comme fuseaux. Etant donné que les stylets métalliques possèdent habituellement une tige rectiligne, le renflement du corps aurait plutôt une fonctionnalité liée à la répartition du poids et au mouvement rotatif du fil¹⁵².

Nous avons identifié les trois exemplaires ci-dessous comme des fuseaux.

Le processus de fabrication du fil consiste à prélever des fibres naturelles brutes de la pelote disposée sur la quenouille. Ensuite, elles sont frottées et entrémêlées entre les doigts, en formant ainsi un lien. Le fil est enroulé autour du fuseau au fur et à mesure qu'il est fabriqué. Grâce à son poids et à son mouvement rotatif, le fuseau sert à tordre et à tendre le fil. Il y a donc une relation entre les dimensions du fuseau et l'épaisseur du fil. Pour la confection de fil

¹⁴³ Béal 1983a, p. 151; Dureuil 1996, p. 71.

¹⁴⁴ Dureuil 1996, p. 71.

¹⁴⁵ Béal 1983a, p. 151.

¹⁴⁶ Deschler-Erb 1998, p. 143-144; Mikler 1997, p. 25-27.

¹⁴⁷ Deschler-Erb 1998, p. 143-144; Mikler 1997, p. 26.

¹⁴⁸ Mikler 1997, no 2 et 14, pl. 16 et p. 26; Deschler-Erb 1998, no 855, pl. 22.

¹⁴⁹ Béal 1983a, p. 151-152.

¹⁵⁰ Deschler-Erb 1998, *Spinngeräte*, no 332-333, pl. 13 (A XVIII, 1 de Béal), no 344, pl. 13 (type A XVIII, 2 de Béal); Mikler 1997, *Spinngeräte*, no 5-6, pl. 38 (A XVIII, 2 de Béal).

¹⁵¹ Deschler-Erb 1998, *Spinngeräte*, no 345-347; Mikler 1997, *Spinngeräte*, no 7-11, pl. 38, Obmann 1997, *Handspindelstäbe*, no 1458-1461, pl. 36-37.

¹⁵² Anderes 2002, p. 42.

fin, on constate l'utilisation d'une fusaïole, qui permet de mieux le tendre en alourdisant le fuseau¹⁵³.

N° et pl.	145, 7
N° inv.	My 75/i-467
N° K	0466
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; H.
Datation	Ier-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 104; Dim S: 4x6,5.
Description	le sommet est en calotte, dressé à la râpe. L'objet présente une section ovale devenant plus circulaire vers l'extrémité brisée. L'extrémité conservée présente une encoche dissymétrique aménagée perpendiculairement à son grand diamètre. Des traces de râpe sont visibles sur l'encoche et sur le reste de la surface du fuseau. Il n'est pas conservé sur sa longueur.

Parallèles: Béal 1983a, type A XVIII, 5, no 355-357, pl. XXVII ; Deschler-Erb 1998, *Langspitzen Spindeln mit schrägem Einschinitz*, no 344, pl. 13 ; Mikler 1997, *Spinngerät*, no 5-6, pl. 38 ; MacGregor 1985, no 2, fig. 101, p. 186.

J.-C. Béal cite les exemplaires présents à Nîmes, au Fréjus, à Draguignan, à Luni et Vintimille¹⁵⁴.

Trois exemplaires sont attestés à Pompei¹⁵⁵.

Pour d'autres parallèles voir ceux dressés par H. Mikler et par S. Deschler-Erb.¹⁵⁶

Diffusion et datation:

la diffusion et la datation ne sont pas entièrement établis. Toutefois l'objet est attesté en France (Lyon, Nîmes, Draguignan, Fréjus), en Italie (Pompei, Luni, Vintimille, San Cassiano di Alba-Piemonte), en Angleterre (Soutwark) et en Suisse (Augst et Martigny). Les premiers sont datés de la 1ère moitié du Ier siècle apr. J.-C. Certains exemplaires sont attesté jusqu'aux IIème-IIIème siècles de notre ère¹⁵⁷. Celui d'Augst est daté de la 1ère moitié du Ier siècle apr. J.-C.

N° et pl.	146, 7
N° inv.	My 80/i-228
N° K	1859
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 42b.
Datation	Claude-Néron
Dimensions	L: 111; Dmax: 8,5; DC: 3,5; DT: 6; HT: 10.
Description	l'exemplaire, présentant une tête en forme d'olive, est poli. La tête se raccorde au corps par un décor mouluré concave. La surface entre le col et le diamètre maximal présente un groupe de cinq moulures. Le ressaut qui souligne le diamètre maximal est bien marqué. Le fuseau est très bien conservé et sa pointe est émoussée

Parallèles:

Béal 1983a, type A XVIII, 5 ; no 373, pl. XXVI ; Mikler 1997, *Schreibutensilien*, no 8, pl. 16 ; Dureuil 1996, no 127, p. 71.

Diffusion et datation:

non établis. Selon les auteurs ce type est attesté au début du Ier siècle apr. J.-C.¹⁵⁸.

N° et pl.	147, 7
N° inv.	My 87/i-659
N° K	3742
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 10.
Dimensions	L: 96; Dmax: 8; DT: 9; DC: 4.
Description	l'objet est assez bien poli. La tête, en forme d'olive, se rattache au corps par un col étiré, sans ligne de rupture. Elle présente, sur une face, une dépression probablement naturelle. Le corps s'évase régulièrement jusqu'à son diamètre maximal, placé à hauteur du dernier tiers environ, à partir duquel le diamètre diminue. La pointe affûtée s'est déteriorée probablement sous l'effet du feu. L'objet est formé de deux fragments qui ont subi un recollage moderne.

¹⁵³ Dureuil 1996, p. 71; Anderes 2002, p. 41.

¹⁵⁴ Béal 1983a, p. 153, note 13 et 14

¹⁵⁵ Collectif 1999a, no 126, 127 et 130, p. 143.

¹⁵⁶ Mikler 1997, p. 52-53, notes 32-35 ; Deschler-Erb 1998, p. 139.

¹⁵⁷ Mikler 1997, p. 53.

¹⁵⁸ Béal 1983a, p. 157; Mikler 1997, p. 26. Dureuil 1996, p. 71.

Parallèles:

Dureil 1996, no 124 et 125, p. 71, Béal 1983a, no 384, pl. XXX.

Diffusion et datation:

non établies. J.-C. Béal rapproche son exemplaire d'un autre trouvé en Campanie daté du dernier quart du Ier siècle av J.-C.¹⁵⁹

5.2.10 Quenouilles

Ce type d'objet est constitué d'une grande tige en os à section circulaire, moulurée à son extrémité supérieure. D'après J.-C. Béal, la tradition y voit des quenouilles, encore que les preuves archéologiques fassent défaut¹⁶⁰. Des objets similaires ont été retrouvés dans des tombes féminines au nord de l'Italie.

Notre exemplaire présente un décor mouluré et un bouton galbé terminal.

N° et pl.	148, 7
N° inv.	My 80/i-760
N° K	2117
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 1; 1; portique 80.
Datation	1ère moitié Ier siècle ap J.-C.
Dimensions	L: 16,7; D: 9; DT: 9,1; HT: 10.
Description	Tige de section circulaire. Le diamètre diminue en direction de l'extrémité manquante. L'autre extrémité est en forme de bulbe. Deux incisions au dessous de l'élément bulbeux, décorent la tige. L'objet n'est pas conservé sur sa longueur, car la pointé est brisée

Parallèles:

Béal 1984a, type A XLI, 1, no 350-354, pl. 17; Obmann 1997, *Handspindelstäbe*, no 1465, pl. 37 ; Mikler 1997, *Spinngerät*, no 1, pl. 39 ; Gostencnick 1996, no 1-2, pl. 8 ; Biró 1994, no 51, pl. IX, no 538-540, pl. LXII.

Pour d'autres exemplaires, voir les inventaires dressés par Béal 1984a, p. 85, note 3 ; par Gostencnick, p. 131, note 80, Martin-Kilcher 1991, p. 64

Pour la Suisse, deux exemplaires similaires sont attestés à Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991, no 13-14, pl. 26

Diffusion et datation:

la diffusion n'est pas établie. Quelques exemplaires sont connus en Suisse, en France, en Allemagne, en Hongrie et en Italie. Ce type d'objet est surtout attesté au Ier siècle de notre ère¹⁶¹.

5.2.11 Cuillères: *cochlearia et ligulae*

5.2.11.1 *Cochlearia*

Le cuilleron, obtenu par tournage, est généralement circulaire. Le diamètre de nos exemplaires oscille entre 18 mm et 26 mm. On retrouve les mêmes résultats sur le site d'Augst, où la majorité des exemplaires sont compris entre 23 mm et 27 mm¹⁶². Dans certains cas, le cuilleron présente une forme ovale, soit dans l'axe du manche, soit perpendiculairement à celui-ci. Cette irrégularité est causée par une erreur de centrage lors de la fabrication, comme l'attestent les traces de tournage désaxées: la cuillère no 152 de notre catalogue en est un exemple. Le manche, réalisé par façonnage, est une tige cylindrique, dont le diamètre rétrécit faiblement à partir du cuilleron. La terminaison du manche est pointue et le raccord du manche avec le cuilleron se fait par une pointe triangulaire courte ou longue¹⁶³.

¹⁵⁹ Béal 1983a, p. 159, note 26.

¹⁶⁰ Béal 1984a, p. 85.

¹⁶¹ Béal 1984a, p. 85.

¹⁶² Deschler-Erb 1998, p. 134, fig. 208.

¹⁶³ Béal 1983a, p. 249.

N° et pl.	149, 9
N° inv.	My 80/i-117
N° K	1804
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 42a.
Dimensions	L: 123,5; lxD cuilleron: 24x25; DR: 3,9x4; HC: 3.
Description	cuilleron circulaire asymétrique dont le dos présente des traces de façonnage dans l'axe du manche. Celui-ci, malgré le polissage, porte encore des traces légères de dressage. Le manche, de section circulaire, se prolonge au dos par une pointe triangulaire courte. Le manche, conservé sur toute sa longueur, présente une pointe conique.
N° et pl.	150, 9
N° inv.	My 81/i-368
N° K	2415
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 24b.
Datation	Flavien
Dimensions	L: 131; lxD cuilleron: 16,9x17; DR: 2,5x3,1; HC: 3,1.
Description	cuilleron circulaire ; le dos présente quelques légères traces de façonnage et de matrice spongieuse. L'intégralité du manche porte des nombreuses traces de râpe et de facettes de dressage. Il se raccorde au cuilleron par une pointe triangulaire courte. Au raccord, le manche est plus haut que large, mais le reste de sa longueur présente une section circulaire et une pointe conique. Le manche est brisé en quatre endroits.
N° et pl.	151, 9
N° inv.	My 81/i-415
N° K	2458
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 39c.
Datation	Claude-Néron
Dimensions	L: 48,1; lxD cuilleron 20x20; DR: 3,1x3,5; HC: 3,5.
Description	cuilleron circulaire et régulier. Le dos comporte de légères traces de ciseau. L'autre face, bien polie, présente néanmoins de très faibles traces de tournage. Le manche est de section circulaire au raccord et se prolonge sous le dos du cuilleron par un double chevron (pointe triangulaire courte). Il n'est pas conservé sur sa totalité.
N°	152
N° inv.	My 80/i-647
N° K	2053
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 6.
Datation	Flavien
Mat. prem.	L'objet présente une couleur verdâtre
Dimensions	L: 122,5; lxD cuilleron: 22x22,8; DR: 3,5x4; HC: 3,5.
Description	cuilleron circulaire et régulier, dont la face supérieure est bien polie et ne présente pas de traces concentriques de tournage. Il porte une légère marque du dressage par facettes. Le raccord entre le manche et le cuilleron se fait par une petite prolongation en forme de pointe triangulaire courte. Au raccord, le manche porte une encoche, sur la partie supérieure. Le manche est conservé sur sa longueur et comporte une pointe émoussée.
N° et pl.	153, 9
N° inv.	My 96/7745-1
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; QAE.
Dimensions	L: 40,5; lxD cuilleron: 25x26,5; DR: 3,9; HC: 3,9.
Description	cuilleron ovale et asymétrique, dont le dos présente des traces de matrice spongieuse, ainsi qu'une petite perforation en plus des faibles traces de façonnage. Le manche est de section circulaire au raccord et se prolonge sur le dos en une pointe triangulaire allongée (queue de rat). Le manche n'est pas conservé sur sa totalité.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXV, 1, no 780-793, pl. XLIV et XLV ; Riha et Stern 1982, *Cochlearia mit ruendr, nicht abgesenkter Laff*, no 1-107, pl 1-10 ; Deschler-Erb 1998, *Cochlearia mit langen Spitzen*, no 131-221, pl. 10-11, *Cochlearia mit Kurzen Spitzen*, no 222-305, pl. 11-12. ; Obmann 1997, no 1438, 1439, 1441-1443, pl. 34 et no 1444-1448, 1451, 1455, pl. 35 ; Mikler 1997, no 1-4, pl. 13 ; Biró 1987, no 284, pl. 30, no 424 pl. 38 ; Biró 1994, no 474, pl. LIV, no 477-478, pl. LV.
Pour d'autres parallèles, voir l'inventaire dressé par H. Mikler¹⁶⁴.

¹⁶⁴ Mikler 1997, p. 23, notes 6-

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux d'Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991, no 23-30, pl. 27 ; de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 23, pl. 52 ; Siegfried-Weiss 1991, no 27, pl 58 ; de *Lousonna*, no 64-75, pl. 7-8 ; d'Avenches, Inv. 67/12497, Inv. 73/2114, Inv. 82/3110¹⁶⁵.

Diffusion et datation:

ce type est répandu dans tout l'Empire. Il est très bien attesté en Suisse, en France, au Luxembourg, en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, en Grèce et en Palestine. D'après J.-C. Béal, cette forme perdure au moins du IIIème siècle avant J.-C. jusqu'au IVème siècle apr. J.-C. Ces exemplaires semblent perdurer dans le temps, évoluant très peu. J.-C. Béal nous signale la présence d'un exemplaire d'époque mérovingienne¹⁶⁶.

En ce qui concerne la Suisse, l'étude menée sur les exemplaires d'Augst et de Kaiseraugst a permis d'établir que les *cochlearia* apparaissaient durant la première moitié du Ier siècle apr. J.-C. Ce type devient fréquent durant la deuxième moitié, mais surtout au dernier tiers de ce siècle. Ensuite, pendant la première moitié du IIème siècle, l'apparition des exemplaires en métal fait diminuer l'utilisation de ceux en os et ils disparaissent presque totalement vers 150 apr. J.-C. Quelques attestations sporadiques persistent jusqu'au troisième tiers du IIIème siècle de notre ère¹⁶⁷. Les exemplaires d'Oberwinterthur présentent une évolution similaire aux précédents : ils s'inscrivent dans le Ier siècle et la première moitié du IIème siècles apr. J.-C.¹⁶⁸.

5.2.11.2 *Ligula*

Le cuilleron est piriforme. Sa forme est obtenue partiellement par tournage (pour la partie la plus large) et par façonnage (pour la partie inférieure). Le manche, de section circulaire, est aussi façonné. Généralement, dans les publications des exemplaires de taille assez variable sont classés dans cette catégorie : des *ligulae* de petites dimensions, comme c'est le cas de notre exemplaire, sont réunies avec celles de grande taille¹⁶⁹.

N° et pl.	174, 9
N° inv.	My 94/7277-8
Lieu-déc.	Les Morasses; mithraeum; ouest de l' <i>insula</i> 1; 12; extérieur/sud-ouest.
Datation	TPQ 150
Dimensions	L: 48; L cuilleron: 34; DR: 4; HC: 17,5.
Description	le cuilleron est piriforme. Le manche a une section circulaire, qui se prolonge au dos du cuilleron par une pointe triangulaire soulignée par deux chevrons. Le cuilleron est incomplet. Son état actuel est dû au recollage des quatre fragments conservés. Le manche n'est pas conservé sur la longueur : il est incomplet et composé de quatre fragments qui ont subi un recollage moderne.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXV, 3, no 796, pl. XLVI ; Obmann 1997, no 1452, pl. 35 ; Mikler 1997, no 1, pl . 14 ; Gostencnik 1996, no 3 et 4, pl. 3 ; Biró 1994, no. 476, pl. LV.

Pour d'autres parallèles, voir les inventaires dressés par J.-C. Béal et V. von Gostencnik¹⁷⁰.

Pour la Suisse, voir les exemplaires d'Augst, Riha et Stern 1982, no 1, pl. 14 ; de *Lousonna*, Anderes 2002, no 76, pl. 8.

Diffusion et datation:

ce type de cuillère est attesté en Suisse, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Hongrie et à Chypre. Il apparaît vers le Ier siècle et il est attesté jusqu'au IIIème siècle apr. J.-C.

5.2.12 Pieds pliants

Ces instruments de mesure sont habituellement composés de deux tiges articulées de longueur équivalente¹⁷¹. Notre fragment est réalisé en os, alors que beaucoup d'exemplaires sont connus en bronze¹⁷². Ce type d'instrument présente un dispositif à charnière qui relie les deux tiges et

¹⁶⁵ Anderes 2002, p. 49.

¹⁶⁶ Béal 1983a, p. 252.

¹⁶⁷ Deschler-Erb 1998, p. 134; Riha et Stern 1982, p. 13.

¹⁶⁸ Martin-Kilcher 1991, p. 66.

¹⁶⁹ Mikler 1997, no 4, pl. 14

¹⁷⁰ Béal 1983a, p. 253, notes 22-25; Gostencnik 1996, p. 115, note 35.

¹⁷¹ Une exception est attestée à Lyon, où l'exemplaire comporte trois segments ; cela le rend plus maniable, mais plus difficile à fabriquer. Béal 1983a, p. 357.

¹⁷² Feugère 1983, p. 39-43

permets de les ouvrir et de les rabattre. Ces dernières présentent des ressauts sur les extrémités qui permettent de rapporter les embouts en bronze de la charnière¹⁷³.

L'étalonnage de l'instrument se développe sur les deux tiges, qui représentent un pied romain¹⁷⁴. S. Deschler-Erb indique pour, trois exemplaires des mesures qui présentent une légère variation : 292, 294 et 296 mm¹⁷⁵. Les indications de mesures, sous forme de petits trous forés en surface, sont visibles normalement sur trois faces de la tige. Une face large (externe) est divisée en 16 *digiti* (environ 18,5). L'une des faces étroite présente 12 *unciae* (environ 24,6) et l'autre face large (interne) 4 *palmi* (environ 74 mm)¹⁷⁶. C'est le cas de l'exemplaire de *Lousonna*, qui possède les trois échelles de mesure. En revanche le fragment ci-dessous en est dépourvu. À Augst les no 866 et 869 ont une configuration légèrement différente¹⁷⁷.

Cet instrument présente une large diffusion en raison de l'introduction par Rome, de son système de mesure dans les provinces et également en réponse aux besoins des édils et de l'urbanisme¹⁷⁸.

N° et pl.	175, 10
N° inv.	My 75/0405-5
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; cour.
Datation	IIème-début IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 50,1; D: 6x6,8.
Description	fragment d'une tige de section quadrangulaire, polie sur les quatre faces. Seule une extrémité est conservée. Elle présente un faible ressaut et une terminaison moins épaisse sur deux côtés là où s'adapte l'embout en bronze. La fine plaque de l'embout présente un rivetage particulier (l'exemplaire de <i>Lousonna</i> présente un rivetage à vue ¹⁷⁹): le rivet est caché. La technique utilisée pour l'assemblage de ces deux matériaux différents (l'os et le bronze) est probablement celle de la brasure ¹⁸⁰ au plomb ou à l'étain. Dans ce cas spécifique, la tôle en bronze arbore sur un des trois côtés un rivet interne en plomb ou en étain. Ensuite, la tôle va être assemblée à l'une des extrémités de l'objet par la technique de la brasure. L'utilisation du brasage permet d'obtenir un résultat esthétique, en cachant le rivet. Cela pourrait aussi permettre de supposer la présence d'un décor, désormais effacé, sur la fine plaque de bronze ¹⁸¹ .

Parallèles:

Béal 1983a, type B V, no 1303, pl. LX ; Deschler-Erb 1998, *Klappmessteile*, no 866-869, pl. 23 ; Obmann 1997, no 1857-1862, pl. 44, no 1917 (en ivoire), pl. 48. Pour d'autres parallèles en os et en bronze, se référer à l'inventaire dressé par M. Feugère¹⁸².

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui de *Lousonna*, Anderes 2002, no 77, pl. 8 et celui de Vindonissa, Feugère 1983, no 12, p. 40, note 14.

Diffusion et datation:

les pieds pliants fabriqués en os ou en bronze sont très répandus. Ils sont attestés en Suisse, en France, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Slovénie. Pour M. Feugère, l'abondance de ces objets n'est pas surprenante, car elle correspond à l'introduction d'un nouveau système de mesure dans les provinces. Rome devait assurer la fourniture d'étaillons officiels pour permettre la vulgarisation du système de mesure. Ainsi l'auteur suppose une production centralisée, ce que confirme l'uniformité du type. La plupart des exemplaires datent du début et du milieu du Ier siècle de notre ère.

¹⁷³ Toutefois C. Anderes nous informe "qu'un exemplaire singulier d'Augst présente un dispositif différent: les extrémités ne sont pas perforées, mais recouvertes de plaques de bronze rivetées. L'une d'elle présente à son extrémité un petit anneau qui accueille un bouton, lui-même assujetti sur l'extrémité de l'autre tige par la claque de bronze. L'autre côté des deux tiges semble présenter le même système d'articulation." Anderes 2002, p. 51; Deschler-Erb 1998, no 867, pl. 23.

¹⁷⁴ Un pied romain correspond environ à 30 cm actuels.

¹⁷⁵ Il s'agit de: "Vindonissa Fuss" (292), "punischen Fuss" (294), "Pes Romanus" (296). Deschler-Erb 1998, p. 144.

¹⁷⁶ Anderes 2002, p. 51; Feugère 1983, p. 39.

¹⁷⁷ Deschler-Erb 1998, p. 144, no 866 et 896, pl. 23; Anderes 2002, p. 51.

¹⁷⁸ Feugère 1983, p. 42

¹⁷⁹ Anderes 2002, no 77, pl. 8

¹⁸⁰ Brasure: soudure obtenue en interposant entre les pièces métalliques à joindre un alliage ou un métal dont le point de fusion est moins élevé que celui des pièces à réunir.

¹⁸¹ Suggestion proposée par A. Ogay lors d'une communication orale.

¹⁸² Feugère 1983, p. 40-42.

5.2.13 Andouillers de cervidés aménagés

Pour ce type d'objets, l'artisan a employé des andouillers ou des segments de bois de cervidé au profil courbe. La surface peut être polie ou présenter encore des perlures typiques du matériel utilisé. Certaines perforations rejoignent une partie évidée de l'andouiller depuis son extrémité sciée¹⁸³. Sur d'autres exemplaires, la perforation traverse tout le corps de l'objet¹⁸⁴. Dans d'autres cas, la perforation rejoint l'extrémité sciée de l'andouiller, sans que le centre ne soit évidé¹⁸⁵. Enfin, des exemplaires montrent une simple perforation qui traverse l'objet (à son sommet) de part en part¹⁸⁶.

La fonction de ce type d'objet n'a pas encore été définie. Les interprétations sont très nombreuses et disparates. Les différents auteurs ont proposé d'y voir des éléments de harnachement, des outils pour nettoyer les sabots des chevaux, des herses, des poinçons, des cors de chasse, des outils pour coudre ou nouer des filets, pour confectionner des paniers, ou encore des ustensiles de boucherie¹⁸⁷.

Une autre hypothèse propose ces objets pour lier des matériaux ou de la marchandise en faisceaux. Cela est possible grâce à une corde passée dans la perforation de l'andouiller et bloquée par celui-ci. Ainsi ce système permettait de maintenir un fardeau lié sur une bête de somme. Cette utilisation a été attestée en paysannerie jusqu'à une époque récente¹⁸⁸. Selon J.-F. Dureuil ces exemplaires pourraient aussi représenter des amulettes apotropaïques. Ceux de plus petite taille pouvaient être portés par des individus, alors que les plus grands étaient probablement suspendus dans les habitations ou destinés à la protection du bétail¹⁸⁹. Les ornements sont rarement visibles sur ce type d'objet. Seuls deux objets d'Augst présentent une décoration ocellée¹⁹⁰ et un andouiller du Musée Carnavalet présente un décor en rainures¹⁹¹.

N° et pl.	176, 10
N° inv.	My 78/i-37
N° K	0910
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; nord-ouest de l' <i>insula</i> 2; 4.
Datation	Ier-IIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	L: 100,5; Dmax: 17x19,5.
Description	andouiller de cervidé de petite taille. La forme originelle est encore visible, ainsi que les perlures sur la surface non aménagée. L'extrémité conique est coupée en biseau. L'autre extrémité (proximale) présente une surface dressée par quatre faces aménagées à la scie et ensuite polies. Sur la face plus large, trois incisions à la scie sont visibles. Elles sont presque parallèles à la base et possèdent une profondeur qui varie de quatre à cinq millimètres pour une largeur de seize millimètres. Une autre incision similaire est présente sur la face voisine. Sur le bord de l'extrémité proximale on remarque une encoche assez profonde faite avec une scie. La base proximale présente des traces de scie, ainsi que la présence d'os spongieux en son centre.

Commentaire:

L'objet a été abandonné en cours de façonnage. J.-C. Béal propose une utilisation en tant que matrice pour la création de jetons. La présence d'os spongieux et l'aménagement des faces ne permettent pas de soutenir cette hypothèse.

N° et pl.	177, 10
N° inv.	My 87/i-582
N° K	3721
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 13.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	L: 192; Dmax: 26.

¹⁸³ Mikler 1997, no 4-5, pl. 43.

¹⁸⁴ Deschler-Erb 1998, no 4546-4549, pl. 58.

¹⁸⁵ Mikler 1997, no 4-5, pl. 44.

¹⁸⁶ Mikler 1997, no 1-3, pl. 43,

¹⁸⁷ Deschler-Erb 1998, p. 192; Mikler 1997, p. 55-56, Obmann 1997, p. 78, Anderes 2002, p. 54.

¹⁸⁸ Mikler 1997, p. 55; Dureuil 1996, p. 101.

¹⁸⁹ Dureuil 1996, p. 53, commentaires aux no 48-51.

¹⁹⁰ Deschler-Erb 1998, no 4547, 4549, pl. 58.

¹⁹¹ Dureuil 1996, no 49, p. 53.

Description	andouiller de cervidé à section circulaire. La pointe et l'extrémité proche de la base ont été dégrossies par le dressage de facettes et ensuite polies. Deux tiers de la surface du profil convexe ont été dressés par facettes et ensuite retravaillés à la râpe. La base présente des traces de scie et au centre de la matière spongieuse.
N° et pl.	178, 10
N° inv.	My 80/2101-2
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 1; 1; rue du Nymphée.
Datation	2ème moitié du IIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	L: 90,2; Dmax: 22x23.
Description	andouiller de cervidé à section circulaire et de petite taille. La pointe est brisée. Le corps ne présente aucune trace de travail. Seules quelques traces fugaces de contact avec du fer sont visibles sur la surface. La base porte des traces de scie et au centre on discerne la matière spongieuse.
N° et pl.	179, 11
N° inv.	My 89/4413-3
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l' <i>insula</i> 6; 6; 3A.
Datation	bois de cervidé
Mat. prem.	L: 150; Dmax: 23,5x29.
Dimensions	
Description	andouiller de cervidé de section ovale à l'extrémité proximale. La partie distale, de section circulaire, a été polie. Le corps présente des pelures typiques. La base proximale porte des traces de scie. À un centimètre et demi de l'extrémité proximale, une perforation latérale a été aménagée. Un côté possède une perforation circulaire (diamètre de 12 mm) aux bords arrondis alors que l'autre a une perforation de forme irrégulière (section de 7 mm sur 10 mm) et mal finie. Un autre trou circulaire (diamètre de 12 mm) creuse l'andouiller dans l'axe longitudinal et rejoint le niveau de l'autre perforation. L'andouiller présente un recollage moderne.
N° et pl.	180, 11
N° inv.	My 89/4546-9
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l' <i>insula</i> 6; 13; 3A.
Datation	IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	L: 126,5; Dmax: 25.
Description	andouiller de cervidé de section circulaire. L'extrémité proximale, au contraire des autres exemplaires présentés, possède un profil en biseau. Grâce à ce type de coupe, la matière spongieuse est visible. Le corps porte les perlures typiques et des traces de ciseau.
Parallèles:	
	La fonction de ces objets n'est pas déterminée, les parallèles comprennent donc toutes les variantes. Deschler-Erb 1998, <i>Stabförmige Objekte</i> , no 4542-4552, pl. 57-59 ; Obmann 1997, no 1809, pl. 42 et no 1810, 1031, 1833, pl. 43 ; Mikler 1997, no 1-8, pl. 43, no 1-6, pl. 44 ; Dureuil 1996, 1996, no 48-51, pl. 53.
	Pour d'autres parallèles, se référer aux inventaires dressés par J. Obmann et H. Mikler ¹⁹² .
	Pour la Suisse, un exemplaire est connu à Avenches : Inv. 90/8196-1 ¹⁹³ , et un autre sur le site de <i>Lousonna</i> ¹⁹⁴ .
Diffusion et datation:	
	ce type est attesté en Suisse, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie et en Espagne. Il est fréquent également dans des ensembles de La Tène finale et romains précoce ¹⁹⁵ . En Hongrie, un exemplaire est daté de l'âge du Bronze ¹⁹⁶ . Pour l'époque romaine, il est connu au moins du Ier au IIIème siècle apr. J.-C. ¹⁹⁷ . À Augst, la majorité des exemplaires sont datés du IIème siècle apr. J.-C., sauf deux objets qui sont attestés au Ier siècle de notre ère ¹⁹⁸ . Ce type d'objet a été utilisé jusqu'à une époque récente ¹⁹⁹ .

¹⁹² Obmann 1997, p. 146, liste 46; Mikler 1997, , p. 56, note 83.

¹⁹³ Anderes 2002, p. 55.

¹⁹⁴ Anderes 2002, no 81, pl. 9.

¹⁹⁵ Deschler-Erb 1998, p. 192.

¹⁹⁶ Mikler 1997, p. 74.

¹⁹⁷ Obmann 1997, p. 78.

¹⁹⁸ Deschler-Erb 1998, p. 192

¹⁹⁹ Dureuil 1996, p. 101; Mikler 1997, p. 55, Obmann 1997, p. 78.

5.3 L'ameublement et les pyxides

5.3.1 Eléments de charnières

5.3.1.1 Petites charnières sans perforation

Ce type de charnière ne possède pas de perforation et présente une longueur qui oscille entre 19 et 26 mm pour les exemplaires de Lyon, entre 24 et 41 mm pour ceux de *Lousonna* et 55 mm pour celui pour Martigny²⁰⁰. S. Deschler-Erb nous indique que ces éléments sans perforation étaient disposés en alternance avec les éléments perforés pour constituer ainsi un système de charnières de meuble²⁰¹.

N° et pl.	181, 12
N° inv.	My 87/3744-1
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 10.
Mat. prem.	l'objet provient probablement d'une métapode.
Dimensions	L: 55,5; D ext: 26.
Description	objet cylindrique conservé sur la moitié du diamètre. La paroi externe, polie présente de légères traces obliques dues probablement à l'usure de l'objet. Une des extrémités porte plusieurs traces de ciseau. La paroi interne, légèrement dégrossie, possède une zone de surface spongieuse. La base droite de l'objet présente des traces de façonnage (ciseau et râpe) et une épaisseur assez importante (env. 4,5-6,5 mm). L'autre base, oblique et ayant les mêmes traces, possède une épaisseur plus fine (env. 2-4 mm).

Parallèles:

Béal 1983a, type A XI, 2c, no 183-195, pl. XXII ; Deschler-Erb 1998, *Kurzscharniere ohne Loch*, no 4073-4117, pl. 46 ; Obmann 1997, *einfache Scarnierröhren*, no 101-110, pl. 11 ; Mikler 1997, *Scharnierröhren*, no 11, pl. 54 ; Aderes 2002, no 82-86, p. 10.

D'autres parallèles sont attestés par J. Obmann²⁰².

Pour la Suisse, un exemplaire est également présent à Avenches : Inv 67/12499²⁰³.

Diffusion et datation:

ces exemplaires sont moins répandus que ceux à perforations. Ce type de charnière est attesté en France, en Allemagne, en Suisse, en Grèce et au Luxembourg. À Augst, la majorité des objets de ce type est datée du Ier siècle apr. J.-C. Toutefois il est attesté jusqu'au IIème de notre ère²⁰⁴.

5.3.1.2 Petites charnières à une perforation

Ce type de charnière est généralement plus long que large. Les deux bases sont tournées et légèrement concaves. La perforation est aménagée à mi-hauteur dans la paroi de l'objet²⁰⁵. La taille de nos exemplaires oscille entre 23-34 mm de longueur et entre 20-30 mm de diamètre. Celle des exemplaires de Lyon est similaire : 13-37 mm en longueur et 14-35 mm de diamètre²⁰⁶.

²⁰⁰ Béal 1983a, p. 110; Aderes 2002, p. 61.

²⁰¹ Deschler-Erb 1998, p. 186; Aderes 2002, 59.

²⁰² Obmann 1997, liste 15, p. 146.

²⁰³ Aderes 2002, p. 60.

²⁰⁴ Cf. précédent.

²⁰⁵ Béal 1983a, p. 110; Aderes 2002, p. 60.

²⁰⁶ Béal 1983a, p. 110.

N° et pl.	182, 12
N° inv.	My 74/i-80
N° K	0205
Lieu-déc.	Les Morasses; camping; <i>insula</i> 1; 1; 64.
Datation	Flavien-IIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	objet obtenu à partir d'un humérus ou d'un fémur(?). L'objet présente une couleur verdâtre sur une des extrémités.
Dimensions	L: 34; D ext: 30, D lat: 9,9.
Description	l'élément présente des traces horizontales sur la surface opposée au trou. La perforation latérale montre des traces de ciseau sur ses bords. Une cassure longitudinale parcourt l'objet d'une extrémité à l'autre, touchant ainsi la perforation latérale. Les deux bases sont parallèles, droites et présentent des traces circulaires de tournage. La paroi interne, dégrossie et légèrement polie, n'est pas entamée par le forage du trou.
N° et pl.	183, 12
N° inv.	My 80/i-777
N° K	2124A
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; rue du Nymphée.
Datation	Claude-Néron
Mat. prem.	l'objet provient d'une métapode.
Dimensions	L: 23; D ext: 24; D lat: 7,9.
Description	la perforation latérale est disposée sur la dépression longitudinale naturelle. Les bords de la perforation latérale présentent des traces de ciseau. La paroi interne opposée au trou est entamée par le forage de celui-ci. La surface opposée au trou porte des traces horizontales. Les deux bases sont concaves et présentent des traces circulaires de tournage. Une zone spongieuse est visible à l'intérieur du canal médullaire. Une cassure parcourt l'élément sur toute sa longueur jusqu'à environ 5 mm de l'emplacement de la perforation.
N° et pl.	184, 12
N° inv.	My 89/4413-3
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l' <i>insula</i> 6; 12; 6C.
Mat. prem.	l'objet provient d'un tibia
Dimensions	L: 33; D ext: 22,5; D lat: 7,5.
Description	l'objet présente une surface externe mal conservée. Les bases, légèrement concaves, possèdent des traces circulaires de tournage. La perforation latérale est forée obliquement. Sur ses bords, on remarque la présence de deux petites taches fugaces de couleur rouille (fer?). La paroi interne, opposée au trou est entamée par le forage de celui-ci. Le canal médullaire est dégrossi et légèrement façonné.
N° et pl.	185, 12
N° inv.	My 94/7504-1
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; portique 51 et 52.
Mat. prem.	l'objet provient d'une métapode
Dimensions	L: 30; D ext: 20; D lat: 5,5.
Description	la perforation latérale est disposée sur la dépression longitudinale naturelle forée obliquement. Elle présente des traces de ciseau sur ses bords. La surface opposée au trou porte des traces horizontales. La paroi interne opposée au trou est entamée par le forage de celui-ci. Le canal médullaire est dégrossi et légèrement façonné. Les bases sont droites et présentent des traces circulaires de tournage.
Parallèles:	
Béal 1983a, type A XI, 2, no 196-303, pl. XXII ; Deschler-Erb 1998, <i>Kurzscharniere mit einem Loch</i> , no 4118-4128, pl.46-47 ; <i>Einlochkurzscharniere mit angebohrter Rückwand</i> , no 4219-4306, pl. 47 ; Obmann 1997, <i>Scharnieröhlen mit einer Bohrung</i> , no 45-66, pl. 7-8 ; Mikler 1997, <i>Scharnierröhren</i> no 7-10, no 12-15 ; Dureuil 1996, cat. 173, p. 80 ; Schmid 1968, fig. 2c, p. 187 et fig. 3, p. 189 ²⁰⁷ ; Biró 1994, no 594, pl. LXX ; MacGregor 1985, fig. 110, b, p. 204 ; Anderes 2002, no 87-99, pl. 10.	
Pour d'autres parallèles voir la liste rédigée par J. Obmann ²⁰⁸ .	
Pour la Suisse, d'autres exemplaires sont attestés à Laufen-Müschnag : Martin-Kilcher 1980, no 1-3, fig. 32, p. 85 ; à Avenches : Inv. 66/9926 , Inv. 68/10397, Inv. 76/1070 ²⁰⁹ .	
Diffusion et datation:	
le type est largement répandu : en Suisse, en France, au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie, en Italie, en Grèce, en Turquie, en Israël, en Espagne et en Libye. Ce type de charnière est bien attesté au Ier et au IIème	

²⁰⁷ Anderes 2002, p. 62.

²⁰⁸ Obmann 1997, liste 12, p. 145.

²⁰⁹ Anderes 2002, p. 62.

siècles apr. J.-C., mais son usage semble se perdre au IIIème siècle de notre ère. Ainsi les exemplaires d'Augst à perforation unique sont attestés au Ier et au IIème siècles apr. J.-C., mais ils ne dépassent pas 210 apr. J.-C.²¹⁰. Les charnières dont la paroi opposée est partiellement perforée sont datées du Ier siècle de notre ère, elles deviennent rares au IIème siècle apr. J.-C., mais sont attestées jusqu'en 310 apr. J.-C.²¹¹.

5.3.1.3 Longues charnières à deux perforations

Ce type de charnière présente une longueur comprise entre 45 et 130 mm et un diamètre entre 13 et 29 mm, pour les exemplaires de Lyon. Pour ceux de *Lousonna* les dimensions sont similaires : entre 60 et 120 mm pour la longueur et entre 20 et 29 mm de diamètre. La surface externe est souvent décorée de rainures gravées près de l'une des extrémités. Ce type d'objet présente deux perforations latérales, l'une est généralement près des rainures, l'autre quelques centimètres plus bas. Les exemplaires de Lyon sont caractérisés par une base tournée et l'autre sciée souvent obliquement²¹². Selon l'auteur, ce type d'objet était assujetti par la base sciée dans le montant du meuble et servait de point de fixation pour les charnières à perforation simple²¹³.

N° et pl.	186, 12
N° inv.	My 79/i-342
N° K	1519
Lieu-déc.	Les Morasses; camping Gs; <i>insula</i> 1; 1; 30.
Dimensions	L: 85,4; D ext : 29.
Description	fragment de charnière présentant deux fines rainures près d'une extrémité. Une perforation est disposée à 15 mm de l'extrémité, l'autre à 21 mm du premier trou. La surface porte de longues traces de ciseau horizontales. Une extrémité est légèrement écaillée, l'autre présente des taches fugaces de couleur rouille (fer?). Les deux bases sont droites et l'une d'entre elles porte des traces de râpe.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XI, 1b, no 127-172, pl. XX-XXI ; Deschler-Erb 1998, *Langscharniere mit zwei Löchern*, 4370-4406, pl. 49 ; Obmann 1997, *Scharnierröhren mit zwei Bohrungen*, no 67-76, pl. 8-9 ; Mikler 1997, *Scharnierröhren*, no 3, 5-9, pl. 53, no 1-5, pl. 54 ; MacGregor 1985, fig 110, p. 204 ; Schmid 1968, fig. 2d, p. 187²¹⁴ ; Dureuil, fig 171, p. 80 ; Aderes 2002, no 103-107, pl. 11.

D'autres parallèles sont présentés par J. Obmann²¹⁵.

Pour la Suisse, d'autres exemplaires sont attestés à Avenches : Inv. 70/724, Inv. 80/7414-7, Inv. 93/9282-1²¹⁶.

Diffusion et datation:

ce type est répandu en Suisse, en France ,en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Hollande et en Angleterre. Selon J.-C. Béal il présente une large diffusion aux deux premiers siècles de notre ère. La fin de leur utilisation reste inconnue²¹⁷. A Augst, ce type de charnière est surtout attesté dans la Ière moitié du Ier siècle de notre ère. Mais le type est fréquemment attesté durant les Ier et IIème siècles apr. J.-C²¹⁸.

²¹⁰ Deschler-Erb 1998, fig. 262, p. 185.

²¹¹ Deschler-Erb 1998, fig. 264, p. 186.

²¹² D'autres exemplaires présentent une base oblique: Deschler-Erb 1998, no 4370, 4373 et 4410, pl. 48-49; Obmann 1997, no 69, p. 8.

²¹³ Aderes 2002, p. 63; Béal 1983a, p. 102.

²¹⁴ Aderes 2002, p. 64.

²¹⁵ Obmann 1997, liste 13, p. 145-146.

²¹⁶ Aderes 2002, p. 64.

²¹⁷ Béal 1983a, p. 109; Aderes 2002, p. 64

²¹⁸ Deschler-Erb 1988, fig. 265, p. 187; Aderes 2002, p. 64.

5.3.2 Placages et éléments de décors

Les éléments d'ornement d'ameublement sont généralement retrouvés incomplets et séparés de leurs supports. Cela rend difficile la reconstitution des objets originaux dont ils faisaient partie²¹⁹.

Les placages décoratifs servent comme ornements de petit ameublement (coffret) et se présentent sous forme de plaquettes moulurées ou à décor géométrique, notamment de cercles concentriques pointés, comme c'est le cas ici²²⁰. Les plaquettes sont obtenues à partir de matrices paraxiales et elles étaient collées ou rivetées. La forme de ce type d'objets est souvent rectangulaire, mais il existe également des exemplaires en forme de disques moulurés, de « goutte d'eau » ou à décor figuré²²¹.

N° et pl.	187, 12
N° inv.	My 79/i-77
N° K	1354
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 44.
Dimensions	L: 48,5; l: 25; Ep: 2.
Description	plaquette rectangulaire de section rectangulaire et dont deux angles sont manquants. Une des deux faces larges ne sont constituées que d'os spongieux. L'autre face est décorée par un motif de cercles concentriques pointés (doubles et triples). Deux triples cercles sont situés sur l'axe longitudinal. Trois doubles cercles sont entaillés sur l'axe transversal. Les quatre derniers doubles cercles se trouvent aux angles. Deux perforations sont visibles sur les circonférences des triples cercles. L'une d'entre elles est munie d'un rivet. Par contre, l'autre perforation ne présente aucune trace de contact avec du métal.

Parallèles:

Obmann 1997, *Kästchendeckel*, no 162-165, *Kästchenbeschläge*, no 166-168, pl. 14 ; Béal 1981, no 3, pl. I ; Béal 1983a, type B XI, no 1326, pl. LXII ; Biró 1994, no 416-464 ; pl. LIII ; Minni 2002, no 33, pl. VI.

Diffusion et datation:

non établies. Les exemplaires de Nida-Heddernheim sont datés des IIème et IIIème siècles de notre ère. Ceux retrouvés à Javols sont attestés de la fin du IIIème au IVème siècle apr. J.-C.²²².

N° et pl.	188, 12
N° inv.	My 95/7695-6
Lieu-déc.	Le Vivier; PSV; sud de l' <i>insula</i> 6; 12; 6.
Dimensions	L: 52; l: 17; Ep: 3.
Description	quatre fragments forment cette plaque de format rectangulaire. La face décorée présente un motif de trois doubles cercles pointés perforés, qui n'est pas très soigné. Cette face est assez abîmée et par endroits, elle présente des traces de matière poreuse. Néanmoins, on remarque sur les cercles du décor des traces de tournage. La face inférieure présente la surface non travaillée et donc spongieuse. Les côtés de la plaque sont droits. Des traces de dressage à la râpe sont visibles sur les petits côtés.

Parallèles:

Prost 1983, no 97-102, pl. VII ; Dureuil 1996, no 191-198, p. 86.

Diffusion et datation:

non établies.

Ce type d'ornement en forme de calotte est très rarement attesté sur d'autres sites. Nous avons trouvé d'autres exemplaires similaires à ceux de Martigny seulement à Augst et à Mayence²²³. La fonction de ces objets reste encore inconnue, mais les différents auteurs supposent une

²¹⁹ Dureuil 1996, p.82; Anderes 2002, p. 65.

²²⁰ Minni 2002, p. 53.

²²¹ Anderes 2002, p. 66; Béal 1983a, type A XXXVIII, no 1183-1185, pl. LVII; Dureuil 1996, no 208-211, p. 87-88; Dureuil 1996, no 180, p. 84.

²²² Obmann 1997, p. 60; Béal 1981, p. 6-8.

²²³ Deschler-Erb 1998, p. 190; Mikler 1997, p. 107.

utilisation en tant qu'ornement de meuble ou de coffret. Par sa taille il pourrait servir comme pied de coffret²²⁴.

N° et pl.	189, 12
N° inv.	My 80/i-697
N° K	2050A
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 10 et 12.
Datation	IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	os de cervidé.
Dimensions	L: 17,5; Dmax: 24; D trou: 9,5x11,5; Epmax: 7,5.
Description	objet en forme de calotte et au profil en D, bombé. Il présente un trou perforateur ovale, irrégulier et évasé vers le bas. Les bords supérieurs et inférieurs du trou sont à angle droit. Ils sont entourés d'une base plane très étroite (3mm au maximum) qui présente des traces de râpe. L'objet porte une rainure en V au niveau de son diamètre maximal. La face interne de l'objet a été légèrement polie, mais on peut encore reconnaître la présence du canal médullaire de la matrice. Celle-ci a été façonnée à partir d'une métapode. La face externe a subi un bon travail de polissage, mais elle assez abîmée.
N°	190
N° inv.	My 87/i-156
N° K	3547
Lieu-déc.	En Caneva; la Délèze; la Délèze; 16; 16.
Dimensions	L: 14,9; Dmax: 24; D trou: 11,7x12,7; Epmax: 7.
Description	cet objet présente des caractéristiques similaires à l'exemplaire précédent. Néanmoins, il ne porte pas de rainure sur la face externe et le trou perforateur est circulaire et irrégulier.
N°	191
N° inv.	My 01/8026-3
Lieu-déc.	La Délèze; <i>insula</i> 17; -; 1.
Dimensions	L: 17,2; Dmax: 23,7; D trou: 12; Epmax: 5,3.
Description	cet objet est brisé longitudinalement en deux parties. Seule une partie nous est parvenue. On suppose que la cassure est naturelle car l'objet ne présente pas de traces de ciseau ou de scie qui auraient pu la provoquer. Il présente des caractéristiques similaires aux exemplaires précédents. La surface extérieure polie présente néanmoins des traces visibles de tournage. Elle porte aussi une rainure en V à son diamètre maximal. Des traces de couleur rose sont visibles sur la face externe. La paroi interne a été dégrossie, mais quelques traces du canal médullaire sont encore présentes.
N° et pl.	192, 13
N° inv.	My 94/7362-17
Lieu-déc.	Les Morasses; mithraeum; ouest de l' <i>insula</i> 1; 12; tranchées 1 et 6.
Datation	TPQ 180/190
Dimensions	L: 11,8; Dmax: 26,5; D trou: 12,5x14,5; Epmax: 6.
Description	cet objet semblable aux précédents, présente une calotte plus aplatie. Il porte encore des traces du travail de polissage mais la majorité de sa surface externe a été abîmée. Le trou central a un diamètre plus grand que les objets précédents.

Parallèles:

Deschler-Erb 1998, *kurze Beinteile*, no 4470-4477, pl. 52-53 ; Mikler 1997, no 12, pl. 64.

Diffusion et datation:

non établies. Les exemplaires attestés à Augst sont datés de la 2ème moitié du Ier siècle apr. J.-C.

²²⁴ Deschler-Erb 1998, p. 189; Mikler 1997, p. 107.

5.3.3 Pyxides

Ce type d'objet, de forme cylindrique est issu de diaphyses d'os longs, généralement de métapodes de bovidés ; ainsi l'axe longitudinal correspond au canal médullaire de la matrice.

Une pyxide se compose de :

- un corps, tourné sur la surface externe, de forme le plus souvent cylindrique ou tronconique. Il peut être orné ou non, de section circulaire et la cavité intérieure est élargie au tour (ou éventuellement au ciseau).
- un fond, fait d'une rondelle rapportée probablement collée.
- un couvercle, fait d'un élément tourné : simple disque ou élément mouluré avec bouton de préhension ; fait de plusieurs éléments tournés : couronne et disque ou couronne, disque et bouton terminal. Il peut être débordant ou rentrant suivant le diamètre de la moulure.

Souvent le fond et le couvercle (ou les deux) ont disparu. Sans ces éléments, on peut identifier une pyxide par la forme de la base (avec redent ou évasement) et de son sommet (avec un ressaut d'adaptation pour le couvercle). Les fonds sont reconnaissables par l'évasement qui leur est propre. Les couvercles, dépourvus de leur couronne ou de leur bouton de préhension, sont identifiables à la forme de leur bord.

On considère souvent que les pyxides font partie du petit mobilier appartenant au monde féminin. Les fonctions qu'on leur attribue sont assez disparates. Certains exemplaires contiennent des traces de produits colorés identifiés comme des fards. D'autres renferment du matériel de couture (des aiguilles et un écheveau à fil), des épingle, des bijoux. Plusieurs exemplaires ont la particularité de renfermer une ou plusieurs pyxides emboîtées les unes dans les autres, probablement par commodité de rangement²²⁵. Enfin certaines pièces, présentant une lèvre rentrante en forme de gouttière, peuvent avoir servi d'encrier. Il semble toutefois difficilement concevable que des récipients en os aient pu contenir ce type de liquide sans en rester imprégnés. Les pyxides retrouvées dans un contexte funéraires peuvent présenter une fonction supplémentaire, en étant à la fois récipient et offrande²²⁶.

N° et pl.	193, 13
N° inv.	My 81/i-352
N° K	2361
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 18 et 19.
Datation	2ème moitié Ier siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 36,5; D: 8.
Description	l'objet, probablement un bouton de préhension, comporte un appendice de fixation dressé par facettes, de section circulaire et cylindrique. La décoration est formée d'un disque, sur lequel s'appuie un long élément galbé se terminant par un sommet tronconique. Le dressage des facettes et les traces de râpe sont visibles sur la surface. L'objet correspond à un bouton de préhension à monter sur un couvercle de pyxide.

Parallèles:

Béal/Feugère 1983, type 2, no 3, fig. 8.

N° et pl.	194, 13
N° inv.	My 76/0697-1
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; - ; -;
Datation	Fin Ier-IIème siècles apr. J.-C.
Dimensions	L: 14; D: 40 env.; l: 17,5; Ep: 2,3.
Description	élément fragmentaire de forme cylindrique, tourné à l'extérieur et à l'intérieur (les traces de tournage sont visibles). Une base, probablement supérieure, présente un redent en V. Dans la paroi interne est ménagé un ressaut à l'équerre (7 mm). L'extrémité inférieure est soulignée par un fin ressaut sur la paroi externe. Le décor, au centre de la paroi externe, est constitué de trois bandes en relief. Les deux bandes externes sont fines (1 mm) et de profil triangulaire. La bande centrale présente un profil arrondi et une épaisseur de 2 mm. L'objet correspond à un élément de couronne de pyxide.

²²⁵ Il s'agit du même fonctionnement des "poupées russes".

²²⁶ Béal/Feugère 1983, p. 115-116; Anderes 2002, p. 69-70; Béal 1983a, p. 86; Dureuil 1996, p. 91.

Parallèles :

Béal/Feugère 1983, type 1a, fig. 4 ; Deschler-Erb 1998, *Pyxiszwischenstücke*, no 4061, pl. 45.

N° et pl.	195, 13
N° inv.	My 75/0329-1
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; sud-ouest de l' <i>insula</i> 1; 1; entre G et H.
Datation	1ère moitié Ier siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 22; D: 50 env.; l: 18,3; Ep: 2.
Description	élément fragmentaire de forme tronconique. Trois fines moulures (1 mm, 1 mm et 0,5 mm) au profil arrondi soulignent la base inférieure du côté externe. La base supérieure présente un ressaut à l'équerre bien marqué. Un ressaut a été aménagé aussi sur la paroi interne du côté inférieur. La face interne présente des traces visibles de tournage.

Parallèles :

Béal/Feugère 1983, type 1a, no 19-22, 27, fig. 4 ; Mikler 1997, no 2, pl. 25 ; Deschler-Erb 1998, *Gradwandige, niedrige Pyxiden*, no 4055, pl. 45.

N° et pl.	196, 13
N° inv.	My 81/2320-4
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 24a/24b/24c et 26.
Datation	IIIème-IVème siècles apr. J.-C.
Dimensions	L: 27; D: 50 env.; l: 29; Ep: 5.
Description	élément fragmentaire de forme cylindrique. La base inférieure est marquée par un très faible ressaut et présente une moulure quadrangulaire en relief. La base supérieure s'évase légèrement vers l'extérieur et est soulignée par une moulure arrondie en relief. La paroi externe présente un décor de trois bandes de profil quadrangulaire (3,5 mm, 7,5 mm et 5 mm), séparées les unes des autres par des incisions en V. La paroi interne n'est pas tourné mais seulement dégrossie.

Parallèles et datation :

non établies.

N° et pl.	197, 13
N° inv.	My 96/6716-1
Lieu-déc.	Eglise paroissiale.
Dimensions	L: 26; D: -; l: 27; Ep: 7.
Description	élément fragmentaire de forme cylindrique. La paroi externe est bien polie. La paroi interne est dégrosie et porte des traces de râpe. La base inférieure est plane et polie, tandis que la supérieure est arrondie. L'épaisseur des parois diminue : de 7,5 mm de l'extrémité inférieure de 4 mm à l'extrémité supérieure.

Parallèles et datation :

non établies.

Ce type de pyxide présente une surface extérieure moulurée. J.-C. Béal et M. Feugère ne connaissent aucun parallèle et l'ont classé parmi les pyxides « de forme atypique »²²⁷.

N° et pl.	198, 13
N° inv.	My 74/0197-3
Lieu-déc.	Les Morasses; camping; <i>insula</i> 1; 1; 65.
Datation	fin Ier-fin IIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	l'objet présente sur la surface une couleur brun-noir uniforme probablement due à l'action du feu.
Dimensions	L: 27; l: 13,5; Ep: 4.
Description	élément fragmentaire de forme cylindrique. La surface extérieure présente un décor mouluré régulier suivi d'un ressaut à l'équerre tout juste visible sur une des extrémités. La paroi interne, lisse et polie, porte sur l'autre extrémité un double ressaut à l'équerre.

N° et pl.	199, 13
N° inv.	My 74/0197-4
Lieu-déc.	Les Morasses; camping; <i>insula</i> 1; 1; 65.
Datation	fin Ier-fin IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 22,5; l: 20; Ep: 5.

²²⁷ Béal/Feugère 1983, p. 126; Castella et alii 1999, p. 304.

Description élément fragmentaire de forme probablement cylindrique. La surface extérieure présente un décor mouluré régulier. Perpendiculairement à l'axe des moulures, une abrasion est visible sur toute la longueur du décor. Une extrémité possède un ressaut, à l'équerre, bien marqué. La paroi interne est lisse et polie.

Parallèles:

Castella et alii 1999, no. 1561-1562, pl. 158 ; Béal/Feugère 1983, no 29, fig 14. La recherche de parallèles exacts n'a pas abouti.

Diffusion et datation :
non établies.

Parallèles: généraux

Béal/Feugère 1983, type 1a, fig. 4, p. 118 ; type 2, fig. 8, p. 122 ; Béal 1983a, type A VI, 1, no 84, pl. XV ; Deschler-Erb 1998, no 4048-4066, pl. 44-45 ; Mikler 1997, no 1-3, pl. 25 ; Obmann 1997, no 170-171, pl. 14, p. 61. Pour d'autres parallèles se référer à l'inventaire dressé par J.-C. Béal et M. Feugère²²⁸.

Diffusion et datation:

le type 1a présente une large diffusion géographique et il est attesté en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie, en Espagne, en Italie, en Slovénie, à Chypre, au Liban et en Egypte. Le type 2 ne présente pas de parallèles ailleurs qu'en Gaule méridionale. Le type 1a ne dépasse pas le Ier siècle de notre ère, tandis que le type 2 présente n'est pas daté²²⁹.

5.3.4 Cylindres moulurés

Ce type d'objet consiste en un cylindre creux de section circulaire. Les deux bases sont tournées. La paroi est épaisse et dégrossie à l'intérieur. La surface externe présente un décor de moulures près des bases et à mi-hauteur²³⁰. La fonction de l'artefact n'est pas connue, il pourrait s'agir d'ornements de meuble. J.-C. Béal suppose que ces cylindres pourraient servir à habiller des pieds de fer, comme dans le cas des lits funéraires²³¹.

N° et pl.	200, 13
N° inv.	My 88/i-365
N° K	4043
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 33.
Mat. prem.	fémur de cerf (?)
Dimensions	L: 28,9; D: 30,5; Ep: 4,5.
Description	l'objet présente trois cassures recollées et a une forme tronconique. La paroi interne est dégrossie, mais on remarque encore la présence d'os spongieux. Le trou central a été agrandi à l'aide d'un outil. Les deux bases sont légèrement arrondies et lisses. La surface externe est soulignée par un décor constitué de 6 bandes en relief. Ces bandes présentent des hauteurs différentes (de bas en haut : 5 mm, 2 mm, 2 mm, 10 mm, 2 mm et 3mm) et chacune est séparée de l'autre par une gorge en V.

Parallèles:

Béal 1983a, type A VIII, no 100-103, pl. XVII-XVIII ; Béal 1983b, type A VIII, pl. XXVI ; Béal 1984a, type A VIII, no 39-50, pl. 2 ; Deschler-Erb 1998, *Beinteile*, no 4488, pl. 53.

Pour la Suisse, d'autres exemplaires sont attestés à Avenches : Inv. 92/8662-29, 30, 31/33, 32 ; Inv. 92/8662-35, 36, 37, 39 ; Inv. 92/8662-67, 68, 69, 71, 75 ; Inv. 92/8662-73²³².

Diffusion et datation:

non établis. Des exemplaires sont attestés en France (Lyon, Vienne, Nîmes, Vaison-la-Romaine et St. Romain-en-Gal²³³) et en Suisse (Augst et Martigny).

²²⁸ Béal/Feugère 1983, p. 116-117.

²²⁹ Béal/Feugère 1983, p. 116-119; Anderes 2002, p. 70.

²³⁰ Notre exemplaire présente les moulures seulement près des bases.

²³¹ Béal 1983b, p. 612; Béal 1983a, p. 91.

²³² D. Castella (dir), "Trois dépôts funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-*En Chaplix*", BPA 44, 2002, p. 7-102.

²³³ Béal 1983a, p. 92.

5.4 La parure et la toilette

5.4.1 Epingle décorées et non décorées

5.4.1.2 Epingle à décor figuré

5.4.1.2.1 Epingle au sommet en forme de pomme de pin

Ce type d'épingle présente au sommet un décor en pomme de pin. Cette dernière peut être représentée par différentes variantes : sommet ogival, arrondi ou aplati, décoré par des incisions en spirales, en losanges ou horizontales, ou sans décor, posée sur un ou plusieurs disques, etc. Dans ce contexte, la pomme de pin représente un élément de décor. On peut souligner que dans la mythologie greco-romaine, la pomme de pin a un rôle important : son symbolisme est lié au monde dionysiaque, au royaume des morts et à l'au-delà²³⁴.

N°	202
N° inv.	My 79/i-10
N° K	1099
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 30.
Datation	Fin IIème-début IVème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 82; Dmax: 3,7; DC: 2; DS: 5; HS: 11.
Description	épingle au sommet en pomme de pin. La tête piriforme ne porte pas de décor et se pose sur un disque mal façonné. Le col est légèrement marqué et le corps, faiblement renflé au premier tiers. La longueur totale de l'épingle n'est pas conservée.

Parallèle :
pas de parallèle

N° et pl.	203, 14
N° inv.	My 81/i-465
N° K	2508
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 34b.
Datation	Néron
Dimensions	L: 42; Dmax: 7; DC: 4; DS: 6; HS: 12.
Description	la tête en forme de pomme de pin présente un sommet piriforme et un décor rainuré en losanges. L'épingle possède un épaulement très marqué au niveau du raccord entre le corps et le col. Ce dernier a un diamètre très inférieur au diamètre maximal du corps. Le diamètre diminue régulièrement en direction de l'extrémité brisée.

Parallèle exact :
Béal 1984b, fig. 52, p. 28 ; Deschler-Erb 1998, no 2063, pl. 32 ; Riha 1990, no 1404, pl. 42.

N° et pl.	204, 14
N° inv.	My 86/i-249
N° K	3368
Lieu-déc.	En Caneva; la Délèze; la Délèze; 16; surface.
Dimensions	L: 83; Dmax: 6; DC: 5; DS: 9; HS: 22.
Description	la tête en forme de pomme de pin repose sur le col constitué de trois moulures. La grandeur des moulures diminue en direction de la tête. Le travail de façonnage est assez grossier. La tête, de section ovale, est décorée par des incisions en spirales entrecroisées, qui donnent ainsi un motif en losanges. Elle se termine par deux moulures et un petit cône aplati au sommet. Le corps de l'épingle, de section circulaire large, possède un renflement au premier tiers. La pointe du corps a été retaillée après cassure.

Parallèle exact :
Riha 1990, no 1395, 1397, 1398, pl. 42 ; Deschler-Erb 1998, no 2064, pl. 32 ; Siegfried-Weiss 1986, no 7, p. 52.

²³⁴ Riha 1990, p. 102; Mikler 1997, p. 46.

N°	205
N° inv.	My 87/i-78
N° K	3498
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 12.
Dimensions	L: 71; Dmax: 4; DC: 2,5; DS: 5,2; HS: 15.
Description	l'épingle est ornée d'une pomme de pin piriforme rainurée en losanges. Le même décor est aussi visible sur le disque sur lequel repose la tête. Le col est bien dégagé. Le corps n'est pas conservé dans sa totalité et présente un renflement au premier tiers.

Parallèle exact :

Béal 1983a, no 729, pl. XXXIX ; Deschler-Erb 1998, no 2062, pl. 32 ; Riha 1990, no 1399, pl. 42 ; Biró 1994, no 335, 336, 338, pl. XXXI ; Prost 1983, no 198, pl. XII.

N°	206
N° inv.	My 79/i-244
N° K	1437
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 36.
Datation	IIIème-IVème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 79; Dmax: 4; DC: 3; DS: 5x6; HS: 9.
Description	la tête en pomme de pin présente une forme ovoïde et un sommet légèrement ogival. Son décor est composé d'incisions en spirales. La tête repose sur un large col. Celui-ci se prolonge et démarque mal le renflement du corps. La pointe est de forme conique.

Parallèle exact :

Riha 1990, no 1409, pl. 42 : similaire, mais la pomme de pin de notre exemplaire ne repose pas sur un disque.

N°	207
N° inv.	My 81/i-151
N° K	2150
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 24c/26/28b et 29.
Datation	IIIème-IVème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 85; Dmax: 4; DC: 2; DS: 4; HS: 7.
Description	la tête en pomme de pin piriforme et sommet conique, est ornée d'un décor incisé en spirales. Le col se démarque bien et continue jusqu'au léger renflement du premier tiers du corps. Celui-ci est conservé sur toute sa longueur. L'extrémité est fine et conique.

Parallèle exact :

Deschler-Erb 1998, no 2055, pl. 31 ; Riha 1990, no 1408, 42 ; Mikler 1997, no 14, pl 33 ; Biró 1994, no 343, pl. XXXI ; Davidson 1952, no 2319, pl. 118.

N° et pl.	208, 14
N° inv.	My 88/i-332
N° K	4268
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 106a.
Dimensions	L: 72; Dmax: 4; DC:=Dmax; DS: 4; HS: 12.
Description	tête piriforme en pomme de pin avec un décor rainuré en losange. Elle repose sur un galbe concave, séparé d'elle et du corps de l'épingle par une gorge en V. Le corps présente un diamètre décroissant en direction de l'extrémité brisée. La surface a subi un bon travail de polissage. L'épingle présente une bonne facture.

Parallèle exact :

Béal 1983a, no 728, pl. XXXIX : similaire.

N° et pl.	209, 14
N° inv.	My 81/2395-3
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; surface et T.
Dimensions	L: 68; Dmax: 4; DC: 2,1; DS: 6; HS: 8,3.

Description cette épingle présente une tête au décor différent des autres: la tête est incisée horizontalement et à son sommet elle porte un petit élément conique. La section de la tête est ovale, car elle est aplatie sur deux cotés, à cause de la matrice utilisée. La tête est séparée par deux disques, d'une moulure galbée posée elle-même sur un disque. Le corps, qui garde quelques traces légères du dressage par facettes, présente un renflement au premier tiers. Il n'est pas conservé sur sa longueur. La facture, de la tête surtout, est très bonne. L'épingle conserve encore, en partie, son lustre de polissage.

Parallèle :
aucun parallèle

N° **210**
N° inv. My 92/5854A-4
Lieu-déc. Les Morasses; Pregehval; *insula* 11; 14; 4/7a et 7b.
Dimensions L: 48; Dmax: 3,1; DC: 1,5; DS: 5x6; HS: 10.
Description la tête en pomme de pin de cette épingle présente une forme de calotte renversée décorée par des rainures en spirales. Elle est surmontée par un disque et elle repose sur un second disque. Le col est bien démarqué et le corps, brisé, présente un renflement au premier tiers. L'épingle est abîmée sur environ la moitié de sa longueur.

Parallèle exact :
Riha 1990, no 1396, pl. 42 ; Biró 1994, no 360-362, pl. XXXIII.

Parallèles:

Béal 1983a, A XXI, 1, no 727-729 ; Riha 1990, type 12. 10. *Haarnadeln mit Pinienzapfenkopf*: 12.10.1 mit horizontaler Kerbung, no 1392-1394, pl. 42, 12.10.1 mit diagonalem Kerbnetz, no 1395-1406, pl. 42, 12.10.3 mit schräger Kerbung, no 1407-1414, pl. 42-43 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit Pieninzapfenkopf*, no 2054-2089, pl. 31-32 ; Mikler 1997, *Nadeln mit sog. Pinienzapfenköpfen*, 1-17, pl. 33 ; Biró 1994, no 335-362, pl. XXXI-XXXIII. Aux inventaires dressés par E. Riha et H. Mikler²³⁵, s'ajoutent ceux d'Escolives-Sainte-Camille²³⁶.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 6-7, pl. 52 ; d'Avenches, Guisan 1975, no 21, pl. 16.

Diffusion et datation:

ce type se répand de l'Italie vers les provinces de l'Empire : il est connu en Suisse, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, en Grèce et en Hongrie. E.Riha nous indique que les exemplaires retrouvés en Pannonie datent de la fin du II^e au III^e siècle de notre ère²³⁷. Le 60 % de ce type d'épingles traitées par E. Riha proviennent de Kaiseraugst et sont attestées depuis le début du IV^e siècle apr. J.-C.

5.4.1.2.2 Epingles au sommet en forme de tête féminine

Ces épingles présentent un décor qui figure de manière très simplifiée une tête humaine, le plus souvent posée sur un ou deux disques. La singularité de ces objets est l'extrême schématisation des traits. La majorité des publications présente ce type en tant qu'épingle à tête féminine, toutefois certains auteurs préfèrent y voir une représentation masculine²³⁸.

D'après Dureuil ces exemplaires sont plus fréquents dans les provinces de l'Empire romain où les traditions celtes sont restées plus vivaces. Ils peuvent être datés du Bas-Empire. Pendant cette période, ces régions connaissent une certaine résurgence des traditions religieuses et artistiques autochtones. Ce type d'épingle à tête anthropomorphe pourrait s'inscrire dans ce contexte, car la schématisation des traits correspond aux principes de l'art celte²³⁹.

N° et pl. **220, 14**
N° inv. My 84/i-187
N° K 3179A
Lieu-déc. Le Vivier; amphithéâtre; amphi; 13; rampe sud-ouest.

²³⁵ Riha 1990, p. 102, notes 449-451; Mikler 1997, p. 46, notes 414-422

²³⁶ Prost 1983, no 194-200, pl. XII.

²³⁷ Riha 1990, p. 102.

²³⁸ Riha 1990, p. 99; Dureuil 1996, p. 42.

²³⁹ Dureuil 1996, p. 42.

Datation	2ème moitié II-1ère moitié IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 61; Dmax: 3; DC: 2,5; DS: 7; HS: 13.
Description	cette épingle présente une tête anthropomorphe stylisée. Le visage se limite à un volume ogival, la pointe en bas, et ses traits se résument aux arcades sourcilières tracées en chevron évasé qui évoquent les yeux. La coiffure est rendue par de petites entailles en chevrons. Le revers est constitué d'une simple surface plate. Sur chacun des côtés, deux incisions obliques et profondes sont visibles. La transition entre la tête et le corps de l'épingle se fait au moyen d'un disque. Le corps, de section circulaire, n'est pas conservé sur sa longueur et présente un diamètre décroissant.

Commentaire:

le visage humain de cette épingle présente des traits très frustes. Selon J.-C. Béal, cet exemplaire montre le dernier degré de schématisation de tête anthropomorphe : les traits du visage sont stylisés par un éclatement en étoile.

N° et pl.	221, 14
N° inv.	My 75/i-54
N° K	0285
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; sud-ouest de l' <i>insula</i> 1; 1; M.
Datation	IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 90; Dmax: 3,5; DC: 2; DS: 5; HS: 11.
Description	cette épingle présente une tête anthropomorphe stylisée. La tête a une forme allongée. Certains traits du visage sont bien marqués : une petite encoche transversale figure la bouche et deux petites entailles évoquent les arcades sourcilières. Cependant, d'autres traits sont seulement suggérés : ceux du nez et des yeux. Le visage est encadré par une coiffure haute, en forme de tiare, dont les cheveux sont suggérés par de petites entailles obliques. Le revers est constitué d'une surface décorée de rainures qui symbolisent les tresses ou les mèches d'un chignon aplati. Les côtés présentent chacun deux incisions obliques. La transition entre la tête et le corps de l'épingle se fait au moyen d'une longue encolure. Le corps est conservé sur sa longueur et présente un renflement au premier tiers.

Commentaire:

cette épingle présente des traits qui figurent de manière très simplifiée, une tête humaine.

Parallèles:

Béal 1984b, fig. 55, pl. 29 ; Riha 1990, 12.13 *Haarnadel mit Männerkopf*, no 1366, pl. 40 ; Deschler-Erb 1998, *Kopfhaarnadeln*, no 2038-2041, pl. 31 ; Mikler 1997, *Nadeln mit stilisiertem anthropomorphen Kopf*, 6-11 ; Biró 1994, no 382, pl. XXXVI, Prost 1983, no 201-208, pl. XII.

Des exemplaires achevés et des ébauches du Musée Carnavalet²⁴⁰ s'ajoutent aux inventaires dressés par E. Riha, S. Deschler-Erb H. Mikler et J. Obmann²⁴¹

Diffusion et datation:

ce type est répandu surtout dans les provinces occidentales de l'Empire : il est connu en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en France et en Hongrie. Selon S. Deschler-Erb, ces exemplaires sont attestés du IIIème au début du IVème siècle de notre ère²⁴².

Ces épingles présentent à leur sommet une tête féminine figurée, qui se rapproche des portraits des impératrices par la coiffure. Les différentes variantes de coiffure constituent l'indice principal pour la datation de l'objet. Certains auteurs ont rapproché ces décors des représentations de divinités ou d'impératrices²⁴³. Pour les premiers, les attestations d'attributs font défaut, et pour les seconds, on peut supposer que ces visages donnent un aperçu du raffinement des femmes de bonne condition, auxquelles s'identifiait l'utilisatrice de l'épingle.

N° et pl.	222, 14
N° inv.	My 77/i-19
N° K	0707
Lieu-déc.	En Zibre; temple indigène II; temenos; 11; au nord et au nord-ouest du podium.
Datation	2ème moitié Ier-1ère moitié IIème apr. J.-C.
Dimensions	L: -; Dmax: -; DC: -; DS: 14x6,2; HS: 21,2.
Description	le sommet en forme de tête féminine est la seule partie conservée de l'épingle. Le visage ovale est de bonne facture. Il comprend des arcades sourcilières et un nez bien détachés par de profundes incisions. La

²⁴⁰ Dureuil 1996, exemplaires achèvés: no AY 45/13, AY 48/28, AY 92/1, YB 27/3, LU 2023, LU 2057, LU 2162, LU 2192, ébauches: AY 48/8, AY 61/7, YC 23/3, YC 23/15, YC 23/16, YC 23/21, YC 23/33, p. 42.

²⁴¹ Riha 1990, p. 99, notes 427-428; Deschler-Erb 1998, p. 163, note 767; Mikler 1997, p. 48, notes 474-476, Obmann 1997, p. 149-150, liste 25b.

²⁴² Deschler-Erb 1998, p. 163.

²⁴³ Béal 1983a, p. 228.

bouche est rendue par une entaille horizontale dont les bords sont marqués d'une incision perpendiculaire, semblant suggérer une bouche entrouverte. Les yeux bulbeux sont bien marqués et rendus en reliefs. Le menton est pointu. La coiffure se compose, au-dessus du front, de trois bandeaux divisés par une raie médiane, et présente des incisions en chevrons schématisant des rangées de tresses plaquées. Cette couronne de cheveux couvre les oreilles et fait le tour de la tête, pour se terminer en un large chignon aplati à la base de la nuque, dont les rainures symbolisent des tresses ou des mèches. Une petite touffe de cheveux en chignon est visible sur le haut de la tête. Celle-ci repose sur un cou fin présentant deux petites entailles transversales.

Commentaire:

cette représentation reflète les principes naturalistes de l'art romain classique : le rendu des traits du visage et de la coiffure sont très réalistes. On reconnaît, en effet, que la coiffure est caractéristique du style flavien. La qualité d'exécution de cet exemplaire est exceptionnelle. Les traits du visage et le rendu de la chevelure sont d'une précision remarquable.

Parallèle exact :

Davidson 1952, no 2348, pl. 119, p. 285 : l'objet est le seul très similaire à celui ci-dessus.

Parallèles: généraux :

Béal 1983a, type A XX, 8, no 739, pl. XXXVI ; Riha 1990, type 12.1 *Büsten- oder Kopfhaarnadeln*, no 1360, pl. 40 ; Deschler-Erb 1998, *Büsten- oder Kopfhaarnadeln*, no 2035, pl. 31 ; Obmann 1997, *Nadeln mit Büsten*, no 253, pl. 19 ; Mikler 1997, no 2, pl. 36 ; Biró 1994, no 381, pl. XXXVI ; Davidson 1952, no 2348, pl 119, p. 285.
Pour d'autres parallèles, se reporter à l'inventaire dressé par J. Obmann.²⁴⁴

Diffusion et datation:

le type est attesté en Allemagne, en Suisse, en Hongrie et en Grèce. De manière générale, ce type est daté par J. Obmann de l'époque flavienne jusqu'à la deuxième moitié du IIème siècle de notre ère²⁴⁵. G. R. Davidson date son exemplaire de la fin du Ier ap J.-C.²⁴⁶.

5.4.1.3 Epingle sans décor figuré

5.4.1.3.1 Epingle à corps tronconique et sommet plat

Ces objets ont une tige de section circulaire, dont le diamètre diminue de manière régulière du sommet à la pointe. Le sommet est plat. Ce type d'objet est parfois difficile à distinguer de certains poinçons, car la forme est très simple. On a vu dans les objets de cette série des bâtonnets à cosmétique ou à parfum, voire des stylets à écrire. Selon J.-C. Béal, le rapprochement de ces exemplaires avec un objet figuré sur la tombe d'une *ornatrix* qui, s'il est en os, serait une épingle, suggère des d'instruments de coiffeuse : *acus discriminalis*²⁴⁷.

N° et pl.	223, 14
N° inv.	My 79/1515-1
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 30.
Datation	IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 121,5; Dmax: 5x6.
Description	l'épingle, au sommet plat, présente un corps de section circulaire. Le diamètre diminue régulièrement en direction de la pointe conique. La surface présente des traces de façonnage. L'extrémité proche du sommet présente une petite surface d'os spongieux.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XX 2, no 578-586, pl. XXXIII ; Riha 1990, type 12. 27, *pfiemenförmigen Haarnadeln*, no 2623-2631 et 2645-2783 ; no pl. 63-65 ; Deschler-Erb 1998, *pfiemenförmigen Haarnadeln*, no 3421-3669 ; Obmann 1997, *Nadeln mit Pfriemenform*, no 1114-1248, pl. 28, Mikler 1997, *Nadeln mit kugeligen bis spitzovalen Kopfen*, no 1, pl. 29 ; Biró 1994, no 99-133, XII-XIV.

²⁴⁴ Obmann 1997, p. 149-150, liste 25a.

²⁴⁵ Obmann 1997, p. 67.

²⁴⁶ Davidson 1952, p. 285.

²⁴⁷ Béal 1983a, p. 184, note 9.

Diffusion et datation:

ce type est très largement diffusé en Suisse, en France, en Autriche, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et au Portugal. Une telle diffusion est probablement due au faible coût engendré par le caractère sommaire de ces épingle. D'après J.-C. Béal ce type perdure au moins du Ier au début du IVème siècle apr. J.-C.²⁴⁸. Pour Allemagne, H. Mikler met en évidence une présence assez prononcée pour le IIème siècle et durant la 1ère moitié du IIIème, pour les villes fortifiées du *Limes*²⁴⁹. Ce type d'épingle est attesté en Suisse (à Augst) du Ier au IVème siècle apr. J.-C. Toutefois il devient plus sporadique au-delà de 280 de notre ère²⁵⁰.

5.4.1.3.2 Epingle à corps tronconique et sommet conique

Cette série ne diffère de la précédente que par la forme conique de son sommet. J.-C. Béal la considère comme une variante du type précédent²⁵¹.

N° et pl.	229, 14
N° inv.	My 87/i-92
N° K	3494
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 13; 15; rue de Minerve.
Dimensions	L: 110; Dmax: 8.
Description	l'épingle, de section circulaire, possède un sommet légèrement conique. Le diamètre diminue régulièrement en direction de la pointe. Le corps est partiellement abîmé. Le reste de la surface et surtout le sommet présentent des traces de râpe.
N° et pl.	230, 14
N° inv.	My 81/i-477
N° K	2624
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; R et U.
Dimensions	L: 107; Dmax: 6.
Description	l'épingle, de section circulaire, possède un sommet rond bien marqué. Le diamètre diminue régulièrement en direction de l'extrémité brisée. La surface conserve un bon polissage.
N°	231
N° inv.	My 78/i-113
N° K	0997
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; nord-ouest de l' <i>insula</i> 1; 1; 18.
Datation	Ier-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 62,5; Dmax: 3.
Description	l'épingle présente un corps de section circulaire. Le diamètre diminue régulièrement en direction de la pointe biseautée. Le sommet présente deux profils. Le premier est pyramidal et présente de faibles traces de façonnage. L'autre profil est droit à cause de la matière première utilisée. Ce profil ne présente aucune trace de ciseau ou de râpe.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XX 3, no 587-596, pl. XXXIII ; Riha 1990, type 12. 27, *priemenförmigen Haarnadeln*, no 2623-2631 et 2645-2783 ; no pl. 63-65 ; Deschler-Erb 1998, *priemenförmigen Haarnadeln*, no 3421-3669 ; Obmann 1997, *Nadeln mit Priemenform*, no 1114-1248, pl. 28, Mikler 1997, *Nadeln mit kugeligen bis spitzovalen Kopfen*, no 2-3, pl. 29 ; Biró 1994, no 134-151, pl. XIV-XV.

Un exemplaire attesté à Conimbriga²⁵² s'ajoute aux inventaires dressés par J.-C. Béal, par H. Mikler, et par J. Obmann.²⁵³. Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 18-20, pl. 52 ; Siegfried-Weiss 1991, no 10-11, 21, pl. 58 ; de Laufen-Müschihang, Martin-Kilcher 1980, no 1-3 ; pl. 55 ; de Lousonna, Anderes 2002, no 117, pl. 13. ; d'Avenches : Inv. 1867/132, Inv. 1889-90/2317, Inv. 1892-93/2628g²⁵⁴.

²⁴⁸ Béal 1983a, p. 186.

²⁴⁹ Mikler 1997, p. 37-40.

²⁵⁰ Deschler-Erb 1998, p. 165.

²⁵¹ Béal 1983a, p. 186.

²⁵² Alarcao *et alii* 1979, no 116, pl. XXX.

²⁵³ Béal 1983a, p. 185, notes 11 à 15; Mikler 1997, p. 40, notes 278-290; Obmann 1997, note 152, p. 70.

²⁵⁴ Anderes 2002, p. 73.

Diffusion et datation:

ce type a une diffusion aussi large que les précédents et peut couvrir une fourchette chronologique plus large. Il est attesté en Suisse, en France, en Autriche, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Grèce et au Portugal. D'après J.-C. Béal ce type perdure au moins du Ier au début du IVème siècle apr. J.-C.²⁵⁵. Pour Allemagne, H. Mikler met en évidence une présence assez marquée, du IIème siècle et durant la 1ère moitié du IIIème, dans les villes fortifiées du *Limes*²⁵⁶. Ce type d'épingle apparaît en Suisse (à Augst) du Ier au IVème siècle apr. J.-C. Il devient plus sporadique au-delà de 280 de notre ère²⁵⁷.

5.4.1.3.3 Epingles à tête conique

Ce type d'épingle a un sommet en forme de cône qui peut présenter des variantes : il peut être prononcé ou non, posé sur un disque, etc. La section du sommet est généralement circulaire et son diamètre est légèrement supérieur au col sur lequel elle repose, très proche du diamètre du corps dans sa partie renflée (normalement vers le premier tiers)²⁵⁸.

N° et pl. **255, 14**

N° inv. My 75/i-55

N° K 0285

Lieu-déc. Les Morasses, camping GS; sud-ouest de l'*insula* 1; 1; M.

Datation IIIème siècle apr. J.-C.

Dimensions L: 56; Dmax: 2,8; DC: 1,2; DT: -; HT: 7.

Description la tête, posée sur un col étroit, a une forme de cône bien prononcé, très haut et pointu. Le corps n'est pas entièrement conservé et présente un léger renflement à la hauteur du deuxième tiers. Sur la tête, on remarque la présence des facettes de dressage.

N° et pl. **256, 14**

N° inv. My 89/4546-10

Lieu-déc. Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l'*insula* 6; 12; 3a.

Datation IIème-IIIème siècle apr. J.-C.

Dimensions L: 83; Dmax: 3; DC: 2; DT: 5x5,4; HT: 3,2.

Description la tête est en forme de cône et dépasse en largeur le diamètre du renflement du corps. Sa section est irrégulière. Le corps n'est pas conservé sur sa longueur. Des traces de râpe sont présentes sur le sommet et le corps de l'épingle.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XX, 5, no 601-608, pl. XXXIV ; Riha 1990, type 12-20-2, *Haarnadeln mit Kegelkopf*, no 2332-2393, pl. 55-56 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit Kegel- oder Nagelkopf*, no 3115-3313, pl. 34 ; Obmann 1997, *Nagel mit Kegelkopf*, no 366-413, pl. 26 ; Mikler 1997, *Nadeln mit scheibenförmigen bis doppelkonischen Köpfen*, no 7-12 (surtout 8-11), pl. 29.

Pour d'autres parallèles, consulter les inventaires dressés par J.-C. Béal, J. Obmann et H. Mikler²⁵⁹.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 12, pl. 52 ; Siegfried-Weiss 1991, no 5-6, pl. 58 ; de Lousonna, no 133-134, pl. 13 ; d'Avenches : Inv. 1900/3176, Inv. 1864/2756, Inv. 62/3097²⁶⁰.

Diffusion et datation:

ce type est attesté par de nombreux exemplaires dans toutes les provinces romaines occidentales : on le retrouve en Suisse, en France, en Allemagne, au Luxembourg, en Angleterre, en Italie, en Hongrie, en Slovénie, en Grèce et au Portugal. Pour J.-C. Béal, le type perdure du IIème au IVème de notre ère²⁶¹. D'autres études ont permis d'affiner cette datation : en Allemagne quelques rares exemplaires situent l'apparition du type au IIème, mais il semble plus fréquent aux IIIème et IVème siècles apr. J.-C.²⁶² S. Deschler-Erb situe les exemplaires d'Augst dans la même fourchette chronologique²⁶³.

²⁵⁵ Béal 1983a, p. 186.

²⁵⁶ Mikler 1997, p. 37-40.

²⁵⁷ Deschler-Erb 1998, p. 165.

²⁵⁸ Anderes 2002, p. 76.

²⁵⁹ Béal 1983a, p. 188, notes 25-31; Obmann 1997, p. 70, notes 150; Mikler 1997, p. 37-39, notes 210-277.

²⁶⁰ Anderes 2002, p. 76.

²⁶¹ Béal 1983a, p. 188.

²⁶² Mikler 1997, p. 40; Obmann 1997, p. 69. Dans son étude, l'auteur fixe une présence maximale au IVème siècle de notre ère.

²⁶³ Deschler-Erb 1998, p 164.

Diffusion et datation:

ce type a une diffusion aussi large que les précédents et peut couvrir une fourchette chronologique plus large. Il est attesté en Suisse, en France, en Autriche, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Grèce et au Portugal. D'après J.-C. Béal ce type perdure au moins du Ier au début du IVème siècle apr. J.-C.²⁵⁵. Pour Allemagne, H. Mikler met en évidence une présence assez marquée, du IIème siècle et durant la 1ère moitié du IIIème, dans les villes fortifiées du *Limes*²⁵⁶. Ce type d'épingle apparaît en Suisse (à Augst) du Ier au IVème siècle apr. J.-C. Il devient plus sporadique au-delà de 280 de notre ère²⁵⁷.

5.4.1.3.3 Epingles à tête conique

Ce type d'épingle a un sommet en forme de cône qui peut présenter des variantes : il peut être prononcé ou non, posé sur un disque, etc. La section du sommet est généralement circulaire et son diamètre est légèrement supérieur au col sur lequel elle repose, très proche du diamètre du corps dans sa partie renflée (normalement vers le premier tiers)²⁵⁸.

N° et pl. **255, 14**

N° inv. My 75/i-55

N° K 0285

Lieu-déc. Les Morasses, camping GS; sud-ouest de l'*insula* 1; 1; M.

Datation IIIème siècle apr. J.-C.

Dimensions L: 56; Dmax: 2,8; DC: 1,2; DT: -; HT: 7.

Description la tête, posée sur un col étroit, a une forme de cône bien prononcé, très haut et pointu. Le corps n'est pas entièrement conservé et présente un léger renflement à la hauteur du deuxième tiers. Sur la tête, on remarque la présence des facettes de dressage.

N° et pl. **256, 14**

N° inv. My 89/4546-10

Lieu-déc. Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l'*insula* 6; 12; 3a.

Datation IIème-IIIème siècle apr. J.-C.

Dimensions L: 83; Dmax: 3; DC: 2; DT: 5x5,4; HT: 3,2.

Description la tête est en forme de cône et dépasse en largeur le diamètre du renflement du corps. Sa section est irrégulière. Le corps n'est pas conservé sur sa longueur. Des traces de râpe sont présentes sur le sommet et le corps de l'épingle.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XX, 5, no 601-608, pl. XXXIV ; Riha 1990, type 12-20-2, *Haarnadeln mit Kegelkopf*, no 2332-2393, pl. 55-56 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit Kegel- oder Nagelkopf*, no 3115-3313, pl. 34 ; Obmann 1997, *Nagel mit Kegelkopf*, no 366-413, pl. 26 ; Mikler 1997, *Nadeln mit scheibenförmigen bis doppelkonischen Köpfen*, no 7-12 (surtout 8-11), pl. 29.

Pour d'autres parallèles, consulter les inventaires dressés par J.-C. Béal, J. Obmann et H. Mikler²⁵⁹.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 12, pl. 52 ; Siegfried-Weiss 1991, no 5-6, pl. 58 ; de Lousonna, no 133-134, pl. 13 ; d'Avenches : Inv. 1900/3176, Inv. 1864/2756, Inv. 62/3097²⁶⁰.

Diffusion et datation:

ce type est attesté par de nombreux exemplaires dans toutes les provinces romaines occidentales : on le retrouve en Suisse, en France, en Allemagne, au Luxembourg, en Angleterre, en Italie, en Hongrie, en Slovénie, en Grèce et au Portugal. Pour J.-C. Béal, le type perdure du IIème au IVème de notre ère²⁶¹. D'autres études ont permis d'affiner cette datation : en Allemagne quelques rares exemplaires situent l'apparition du type au IIème, mais il semble plus fréquent aux IIIème et IVème siècles apr. J.-C.²⁶² S. Deschler-Erb situe les exemplaires d'Augst dans la même fourchette chronologique²⁶³.

²⁵⁵ Béal 1983a, p. 186.

²⁵⁶ Mikler 1997, p. 37-40.

²⁵⁷ Deschler-Erb 1998, p. 165.

²⁵⁸ Anderes 2002, p. 76.

²⁵⁹ Béal 1983a, p. 188, notes 25-31; Obmann 1997, p. 70, notes 150; Mikler 1997, p. 37-39, notes 210-277.

²⁶⁰ Anderes 2002, p. 76.

²⁶¹ Béal 1983a, p. 188.

²⁶² Mikler 1997, p. 40; Obmann 1997, p. 69. Dans son étude, l'auteur fixe une présence maximale au IVème siècle de notre ère.

²⁶³ Deschler-Erb 1998, p 164.

N°	855
N° inv.	My 79/1529-1
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 20a.
Datation	IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 74; Dmax: 3; DC:=Dmax; DT: 10; HT: 8.
Description	la tête se distingue par ses proportions volumineuses et sa forme sphérique. Le sommet est rond et présente quelques légères traces des facettes de dressage. Le corps, brisé vers son extrémité, a un diamètre décroissant.

N° et pl.	856, 15
N° inv.	My 94/7181A-1
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; 52.
Dimensions	L: 57; Dmax: 4x4,5; Dmin: 1,5.
Description	seul le fût de l'épingle est partiellement conservé, la tête et l'extrémité proximale sont absentes. Le corps est de section circulaire et de diamètre décroissant vers l'extrémité proximale. La partie supposée soutenir la tête de l'épingle présente un diamètre inférieur au corps et une décoration de trois moulures.

Parallèles:

Mikler 1997, *zweiteilige Nadeln*, no 1-7 (surtout no 1-2 : tête volumineuse, no 3 : tête en masse de verre, no 6-7 : la tige) ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit rund/ovalem Kopf*, no 2153, 2161, 2166, pl. 33 ; Biró 1994, no 355, pl. XXXII.

Diffusion et datation:

non établies. En Angleterre et en Hongrie sont attestés d'autres exemplaires, dont la tête est manquante²⁸³.

5.4.1.3.8 Epingles au sommet conique (ou pyramidal) “souligné par des incisions”

Ce type présente une tige assez fine, dont le sommet, conique ou pyramidale suivant la qualité de l'exécution, est souligné par deux ou trois incisions transversales bien marquées. Le diamètre de la tige diminue en direction de la pointe²⁸⁴.

N° et pl.	858, 15
N° inv.	My 75/i-294
N° K	0408
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; L.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 65; Dmax: 3; H du cône: 4.
Description	épingle au sommet conique, souligné par quatre gorges transversales bien marquées. Le diamètre du corps diminue en direction de l'extrémité manquante. Quelques traces de façonnage sont visibles sur l'ensemble de la surface de l'épingle.

N°	859
N° inv.	My 93/5978-4
Lieu-déc.	En Caneva; rue d'Octodore; la Délèze; 16; 1.
Dimensions	L: 89; Dmax: 2,5; H du cône: 5.
Description	l'épingle présente un sommet pyramidal souligné par quatre gorges transversales bien marquées. Le diamètre du corps diminue en direction de la pointe fine et conique. Quelques traces de façonnage sont visibles sur le sommet de l'épingle.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XX, 13, no 710, pl. XXXVI ; Riha 1990, *Haarnadeln mit Zwiebelkopf*, no 1437-1439, pl. pl. 44 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit Pinienzapfenkopf*, no 2068-2070, pl. 32 ; Obmann 1997, *Nadeln mit querprofiliertem Kopf*, no 323-3328, pl. 23 (surtout no 323) ; Biró 1994, no 319, pl. XXIX.

Pour d'autres parallèles, se reporter aux inventaires dressés par J.-C. Béal, J. Obmann.²⁸⁵

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui de Laufen-Müschnag, Martin-Kilcher 1980, no 5, pl. 55.

²⁸³ Mikler 1997, p. 44, notes 379-381.

²⁸⁴ Béal 1983a, p. 202.

²⁸⁵ Béal 1983a, p. 202, notes 57-60; Obmann 1997, p. 152-153, liste 34.

Diffusion et datation:

le type est largement répandu en Grande-Bretagne (13 sites). Il est moins fréquent en France, en Suisse, en Allemagne, en Hongrie et en Grèce.

Ces exemplaires sont surtout signalés sur des sites anglais datés des IIIème et IVème siècles apr. J.-C²⁸⁶. J. Obmann situe ce type d'épingle au IIème et au IIIème siècle de notre ère pour les provinces occidentales²⁸⁷.

5.4.1.3.9 Epingles à tête en balustre

Ce type représente un groupe d'épingles bien homogène et facile à identifier. La tête, très finement travaillée, est composée d'une succession d'éléments profilés : disques plats et balustres²⁸⁸. Nous avons ressemblé ici des exemplaires, dont les têtes montrent différentes variantes.

N°	863
N° inv.	My 81/i-412
N° K	2455
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 48.
Datation	2ème moitié du IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 69; Dmax: 2; DC: 1; DT: 2; HT: 4.
Description	la tête profilée est composée d'un disque surmonté d'un balustre, lui-même surmonté d'un disque. Le renflement du corps est faiblement marqué. Le corps diminue régulièrement de diamètre en direction de l'extrémité qui n'est pas conservée.

Parallèle exact :

Mikler 1997, no 5, pl. 30.

N° et pl.	864, 15
N° inv.	My 86/i-337
N° K	3427
Lieu-déc.	En Caneva; la Délèze; la Délèze; 16; 18.
Dimensions	L: 49; Dmax: 2; DC: 1,5; DT: 3; HT: 8.
Description	la tête profilée est composée d'un disque surmonté d'un balustre, lui-même surmonté d'un disque. Ce dernier, à nouveau, est surmonté d'un balustre et d'un disque. Des traces de façonnage sont visibles sur la surface de la tête. Le corps est fin et son renflement est légèrement marqué. Le corps n'est pas conservé sur sa longueur.

Parallèle exact :

Deschler-Erb 1998, no 3331, no 3336, pl. 35 ; Obmann 1997, no 277, pl. 21,

N°	865
N° inv.	My 87/i-109
N° K	3510
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 26.
Dimensions	L: 59; Dmax: 2; DC: 1; DT: 3; HT: 7,5.
Description	l'épingle présente une tête profilée, formée d'un disque sur lequel se pose un balustre. Le balustre est surmonté par un autre disque et par un élément bulbeux de petite taille (posé directement sur le dernier disque).

Parallèle exact :

Deschler-Erb 1998, no 3330, no 3337, pl. 35 ; Obmann 1997, no 261, pl. 21.

N° et pl.	866, 15
N° inv.	My 89/4546-18
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l' <i>insula</i> 6; 13; 3a.
Datation	IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 46; Dmax: 2; DC: 1; DT: 2,7; HT: 5.

²⁸⁶ Béal 1983a, p. 202.

²⁸⁷ Obmann 1997, p. 69.

²⁸⁸ Anderes 2002, p. 78.

Description épingle dont la tête profilée est composée d'un disque surmonté d'un balustre, lui-même surmonté de deux disques. Le renflement du corps est faiblement marqué. Le corps diminue régulièrement de diamètre en direction de la pointe. Il n'est pas conservé sur toute sa longueur.

Parallèle exact :

Deschler-Erb 1998, no 3338, pl. 35.

Parallèles:

Béal 1984a, type A XX, 19, no 211-212, pl. 10 ; Riha 1990, type 12.23, *Haarnadeln mit kleinem Balusterkopf*, no 2486-2529, pl. 58 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit kleinem Balusterkopf*, no 3330-3396, pl. 35 ; Obmann 1997, *Nadeln mit Balusterkopf*, no 262-278, pl. 20-21 ; Mikler 1997, *Nadeln mit profilierten Köpfen*, no 4-20, pl. 30 ; Biró 1994, no 323, pl. XXX.

Pour les innombrables exemplaires de ce type, consulter les inventaires dressés par J.-C. Béal, J. Obmann et H. Mikler²⁸⁹.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui de *Lousonna*, Anderes 2002, no 138, pl. 14 ; et ceux d'Avenches, Guisan 1975, no 49, pl 17, Inv. 1892-93/2628e, Inv. 69/5430.

Diffusion et datation:

le type est très largement répandu en Grande-Bretagne (16 sites). Il est également représenté en France (10 sites), par contre moins en Allemagne (5 sites). Un exemplaire est connu à Bliesbrück, en Moselle et deux à Echternach au Luxembourg. En Suisse on retrouve ce type d'épingles à Augst, Avenches, *Lousonna* et Martigny. Pour les provinces de l'Est, les attestations sont plus rares : jusqu'à maintenant, seuls Gorsium (Hongrie) et Corinthe ont livré chacun un exemplaire²⁹⁰. Selon C. Anderes, semblerait se profiler un mouvement de diffusion partant de Grande-Bretagne, s'étendant sur les provinces occidentales et s'atténuant en direction de l'Est²⁹¹.

Ce type est unanimement daté du IIème au IVème siècle de notre ère²⁹². J. Obmann situe plus précisément son apparition à la fin du IIème siècle. Il devient plus rare au IVème siècle apr. J.-C. À Augst, S. Deschler-Erb confirme cette datation : la majorité de ses exemplaires proviennent de complexes compris entre 170 et 280 de notre ère et une petite quantité datent du IVème siècle²⁹³. Dans nos exemplaires, un seul (no 869) présente une datation qui confirme cette dernière.

5.4.1.2.10 Epingle à tête polyédrique

La tête de ces épingles constitue un polyèdre de quatorze faces obtenu en rabattant en haut et en bas les angles d'un cube. Le corps présente un léger renflement vers le premier tiers. Des exemplaires sont connus en d'autres matériaux : bronze, argent, verre et jais²⁹⁴.

N° et pl.	873, 16
N° inv.	My 86/i-75
N° K	L'objet ne possède pas de numéro de complexe.
Lieu-déc.	-; Minerva; -; - ; tranchée d'électricité
Dimensions	L: 55; Dmax: 3; DC: 2; DT: 6; HT: 7.
Description	l'épingle possède une tête de forme octaédrique. La section de la tête est carrée et son sommet plat. Des traces de façonnage sont visibles sur toutes les faces de la tête. Le corps brisé présente un renflement au premier tiers.

N° et pl.	874, 16
N° inv.	My 88/i-167
N° K	3888
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 13; 15; 1.
Dimensions	L: 73; Dmax: 3,6; DC: 3; DT: 5,5x7; HT: 11.
Description	épingle en forme d'octaèdre allongé. La section de la tête est rectangulaire. Toute la surface de l'épingle présente des traces de façonnage très évidentes. Le corps, qui a un renflement, n'est pas entièrement conservé.

Parallèles:

Riha 1990, type 12.21.2, *Haarnadeln mit Polyederkopf*, no 2475-2477, pl. 57 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit Polyederkopf*, no 3314-3326, pl. 34 ; Mikler 1997, *Nadeln mit Polyederköpfen*, no 21-24, pl. 29 ; Dureuil 1996, type 10, AY 48/29, LU 2060, LU 2635, LU 2652, p. 44 ; Biró 1994, no 363-368, pl. XXXIII.

²⁸⁹ Béal 1983a, p. 54, notes 9-10; Obmann 1997, p. 151, liste 28. Mikler 1997, p. 42, notes 349-351.

²⁹⁰ Mikler 1997, p. 42, note 351.

²⁹¹ Anderes 2002, p. 79.

²⁹² Béal 1984a, p. 54; Riha 1990, p. 110; Obmann 1997, p. 43; Mikler 1997, p. 68.

²⁹³ Deschler-Erb 1998, p. 165, fig. 144.

²⁹⁴ Dureuil 1996, p. 10; Mikler 1997, p. 42; Riha 1990, p. 109.

Pour d'autres exemplaires, se reporter aux inventaires dressés par E. Riha et H. Mikler²⁹⁵.
Un exemplaire en bronze est attesté à Avenches, Guisan 1975, no 41, pl. 17.²⁹⁶

Diffusion et datation:

ce type d'épingles est répandu en Suisse, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Hongrie. Ces exemplaires sont attestés dès la 2ème moitié du IIIème siècle, perdurent tout au long du IVème et deviennent rares au début du Vème siècle de notre ère.

5.4.1.2.11 Epingle au sommet plat en forme de calotte renversée

Ces exemplaires forment un groupe homogène et bien identifié. La tête se présente comme un cône renversé, dont le sommet est caractérisé par une surface plane. La taille de la tête est variable en hauteur et en largeur, ce qui donne des modèles en demi-sphère (très aplatis) et d'autres cylindriques (plus allongés)²⁹⁷.

N°	888
N° inv.	My 74/i-25A
N° K	0172
Lieu-déc.	Les Morasses; camping; <i>insula</i> 1; 1; portique 64.
Datation	IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 64; Dmax: 3; DC: 2,8; DT: 5,5; HT: 6,7.
Description	la tête de l'épingle est en forme de demi-sphère, dont le sommet se caractérise par une surface plane aux bords arrondis. Le corps, brisé vers son extrémité, présente un renflement faiblement marqué. Des traces de façonnage sont légèrement visibles à la base de la tête et sur le raccord.

N° et pl.	889, 16
N° inv.	My 92/5935-7
Lieu-déc.	En Caneva; rue d'Octodore; la Délèze; 16; surface.
Dimensions	L: 84; Dmax: 3,1; DC: 1,5; DT: 4,5x5; HT: 7.
Description	la tête est en forme de demi-sphère, dont le sommet se caractérise par une surface plane. De section ovale, la tête présente un côté plat probablement dû à la matrice utilisée. Le corps, brisé vers son extrémité, présente un renflement. Des traces de râpe sont visibles sur le corps de l'épingle.

Parallèles:

Riha 1990, type 12. 17, *Haarnadeln mit Stempelkopf*, no 2234-2259, pl. 51 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit Stempelkopf*, no 3069-3101, pl. 34 ; Obmann 1997, *Nadel mit Stempelkopf*, no 418-497, pl. 27 ; Mikler 1997, *Nadel mit halbkugeligen Köpfen*, no 16-20, pl. 29 ; Biró 1994, no 270-284, 297, pl. XXV-XXVII.

Pour d'autres parallèles, consulter les inventaires dressés par J. Obmann et H. Mikler²⁹⁸.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 9, pl. 52 ; de *Lousonna*, Anderes 2002, no 139, pl. 14 ; et ceux d'Avenches, Guisan 1975, no 45, pl. 17, Inv. S.A./ 645, Inv. 1872/1481, Inv. 1904/3996.

Diffusion et datation:

ce type est largement répandu en Grande-Bretagne et en Allemagne. Il est également attesté en Suisse, en France, au Luxembourg, en Autriche et en Hongrie. J. Obmann date ces exemplaires entre la fin du IIème siècle et le IVème siècle de notre ère²⁹⁹. Le seul exemplaire attesté au Ier siècle ap J.-C. provient de Xanten³⁰⁰. Les 33 exemplaires d'Augst proviennent essentiellement de complexes datés entre la 2ème moitié du IIème siècle et le IVème siècle apr. J.-C, confirmant ainsi la datation précédente.

²⁹⁵ Riha 1990, p. 109, notes 483-484 ; Mikler 1997, p. 42, notes 335-343.

²⁹⁶ Riha 1990, p. 109.

²⁹⁷ Anderes 2002, p. 79.

²⁹⁸ Obmann 1997, p. 153, liste 36; Mikler 1997, p. 41-42, notes 317-334.

²⁹⁹ Obmann 1997, p. 68.

³⁰⁰ Mikler 1997, p. 41, note 317.

5.4.1.2.12 Epingle au sommet recouvert d'une lamelle d'or

La particularité de ce type est une lamelle d'or qui recouvre la tête, celle-ci présente différentes variantes : petite tête sphérique, tête en balustre ou tête bulbeuse. Le corps est fin et a un diamètre qui décroît vers la pointe.

N° et pl.	904, 16
N° inv.	My 91/5700-2
Lieu-déc.	Les Morasses; cave; <i>insula</i> 2; 2; Q jardin.
Dimensions	L: 60; Dmax: 1,5; DT: 1,6; HT: 2,8.
Description	la tête présente une section circulaire et un sommet légèrement ogival. Une lamelle d'or recouvre entièrement la tête de l'épingle jusqu'au raccord avec le col. Le corps est fin et possède un diamètre qui décroît en direction de la pointe conique.

Parallèles:

Riha 1990, type 12. 14, *Haarnadeln mit goldplattiertem Kopf*, no 1487, pl. 47 ; Deschler-Erb 1998, *Haarnadeln mit goldplattiertem Kopf*, no 2148, pl. 32 ; Obmann 1997, *Nadeln mit goldplattiertem Kopf*, no 239-246, pl. 19.
Pour d'autres exemplaires, se reporter aux inventaires dressés par J. Obmann et E. Riha³⁰¹.

Diffusion et datation:

ce type est attesté surtout en Angleterre et en Allemagne. Il est moins répandu en Suisse et en Italie. Un exemplaire est connu à Jérusalem³⁰². Ces exemplaires sont attestés dans à la 1ère moitié du IVème siècle de notre ère, quelques rares exemplaires sont plus précoce (IIIème siècle apr. J.-C.).

5.4.1.4 Epingle indéterminées

N° et pl.	908, 16
N° inv.	My 75/i-332
N° K	0408
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; L.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 31; Dmax: 3,5; DC: 3,5; DT: 4,1x11; HT: 10,5.
Description	l'épingle présente une tête de forme particulière: un anneau légèrement quadrangulaire avec une section en D. Elle repose sur un col bien dégagé et large. Une face de la tête présente de l'os spongieux à cause de la qualité de la matrice. Des traces de ciseau sont visibles sur la base de la tête. Le corps est conservé seulement sur une petite longueur.

Parallèles et datation :

non établis.

N° et pl.	909, 16
N° inv.	My 81/i-148
N° K	2174
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 29 et 34b.
Datation	IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 63; Dmax: 6; DC: 3,5; DT: -; HT: -.
Description	la tête de cette épingle manque. Elle se compose du corps, bien poli avec renflement et du col. La pointe du corps est manquante. Le col est partiellement conservé et il est décoré par huit moulures. Ce type de décor supporte souvent une tête, plus haute que large, en forme d'ogive bien marquée.

Parallèle :

Biró 1994, no 307-309, pl. XXVIII.

N° et pl.	910, 16
N° inv.	My 81/i-309
N° K	2317
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 48.
Datation	IIème siècle apr. J.-C.

³⁰¹ Obmann 1997, p. 149, liste 23; Riha 1990, p. 103, notes 459-460.

³⁰² Obmann 1997, p. 149, liste 23.

Dimensions	L: 22; Dmax: 4; DC: -; DS: 2,5x11; HS: 15.
Description	tête, de section rectangulaire, présentant une forme de spatule. Les bords ont été bien arrondis. Trois perforations de forme ovale et allongée ont été aménagées à intervalles réguliers. Le corps est conservé seulement sur 5 mm.

Parallèles et datation :
non établis.

N°	911
N° inv.	My 73/0059-10
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; sud-ouest de l' <i>insula</i> 1; -; hypocauste.
Dimensions	L: 93,4; Dmax: 3,8; DC: 2,8; DS: 4,1; HS: 4.
Description	la tête, de section circulaire, présente un sommet ogival. Un décor est visible sur la tête : des incisions partent du sommet et se joignent à la base. Le col n'est pas bien dégagé. Le corps, avec renflement, est conservé sur sa totalité.

Parallèles et datation :
non établis.

N° et pl.	912, 16
N° inv.	My 79/1415-1
Lieu-déc.	Les Morasses, ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 29.
Dimensions	L: 44; Dmax: 3; DC: 3; HS: 7.
Description	cette épingle présente une tête au sommet en forme de cône tronqué, inversé, oblique. Elle présente un décor incisé en losanges et elle repose sur un disque mal dégagé. Le corps, conservé sur sa petite longueur, présente un diamètre constant.

Parallèle :
Biró 1994, no 359, pl. XXXIII.

N° et pl.	913, 16
N° inv.	My 92/5864-3
Lieu-déc.	Les Morasses; Pregehval; <i>insula</i> 11; 14; 9.
Dimensions	L: 79; Dmax: 3,5; DC: 2; HS: 8.
Description	tête à plaquette « dentelée » symétrique à motifs triangulaires incisés sur la pointe (sur les deux faces). Les excroissances sont symétriques horizontalement et verticalement, formant ainsi un motif ajouré. Une des excroissances manque. Le col est peu dégagé. Le corps, conservé sur sa longueur, présente une pointe conique.

Parallèles et datation :
non établis.

N° et pl.	914, 16
N° inv.	My 93/7004-69
Lieu-déc.	Les Morasses; <i>mithraeum</i> ; ouest de l' <i>insula</i> 1; 2; extérieur/sud-ouest.
Dimensions	L: 60; Dmax: 3; DC: 1,6; DS: 3x4,2; HS: 7.
Description	l'épingle présente une tête de section triangulaire. Des entailles horizontales sont aménagées : plusieurs sur les côtés et une sur le sommet. Le col est bien dégagé et le corps, avec un léger renflement, n'est pas conservé sur sa totalité.

Parallèles et datation :
non établis.

5.4.2 Annneaux, bagues et bracelets

5.4.2.2 Anneaux et bagues

Les anneaux sont généralement réalisés en métal, bien que notre exemplaire soit confectionné en os. Ils sont réalisés au tour et prélevés dans une rondelle de diaphyse³⁰³. Le polissage est plus soigné à l'extérieur qu'à l'intérieur. La section peut présenter plusieurs variantes : ronde, ovale, en D ou aplatie. L'utilisation de ces objets de parure est incertaine. Pour J.-C. Béal, ils pourraient avoir eu différents emplois : élément d'ameublement (anneau de tiroir, de préhension), de suspension, accessoire vestimentaire (pour relier deux pièces de vêtement) ou ornement de statuaire (autour du cou d'une statuette féminine)³⁰⁴. Selon S. Deschler-Erb ce type d'objet aurait pu servir à la suspension des rideaux³⁰⁵. L'utilisation de certains exemplaires, dont le diamètre se rapproche de la taille d'un doigt (max. 25 mm), comme bijou est plus plausible. Pour les autres, il faut envisager un différent usage.

De rares anneaux présentent un décor : le Musée Carnavalet possède des exemplaires décorés par des rainures, de petites moulures, etc³⁰⁶.

N° et pl.	927, 16
N° inv.	My 87/i-12
N° K	3456
Lieu-déc.	En Caneva; la Délèze; la Délèze; 16; 20/21/22/23/24/26/27 et 28.
Dimensions	D ext: 16,1; D int: 10; Ep: 2,8
Description	anneau circulaire et légèrement irrégulier. Il présente, à l'intérieur, un profil poli et arrondi, mais l'extérieur est irrégulier et moins arrondi. Le polissage pourrait être la conséquence de l'usure due à l'utilisation de l'anneau. Le diamètre étant relativement faible (10 mm), nous supposons qu'il a appartenu à un enfant.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXX, 1, no 817, pl- XLVIII ; Deschler-Erb 1998, no 3938-3959, pl. 37 ; Mikler 1997, no 5-8, pl. 14 ; Obmann 1997, no 1484-1486, 1488-1491, 1506, pl. 40 ; Dureuil 1996, no 34-39, p. 50 ; Prost 1983, no 134- 135, pl. IX ; Biró 1994, no 88-89, pl. XI.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1991, no 1-2, pl. 59 ; d'Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991, no 45-47, pl. 28 ; de *Lousonna*, Anderes 2002, no 165, pl. 16 ; d'Avenches : Inv. 1867/1348, Inv. 1869/2910, Inv. 65/9963, Inv. 90/8168-3, inv. 91/7885-8 (leur diamètre interne est compris entre 14 et 19 mm).

Diffusion et datation:

selon J.-C. Béal, les anneaux en os sont attestés dans le monde celtique, étrusque et romain. Pour notre période, des exemplaires sont connus en Franches, sur le *limes* autrichien, au Portugal et en Egypte. L'auteur fait remarquer que l'objet est présent aussi au Moyen Âge et que, en absence de contexte, il n'est pas datable³⁰⁷. Pour la Suisse, les exemplaires d'Augst apparaissent dès la fin du Ier siècle ap J.-C. et perdurent jusqu'à la première moitié du IIIème siècle de notre ère. Pour les anneaux à section ronde, S. Deschler-Erb fait remarquer que ce type a été produit au Moyen Âge³⁰⁸.

Ce type de bague est très rarement réalisé en ivoire ou en os, car normalement des matériaux plus nobles étaient utilisés : or, argent, jais, cornaline, onyx, etc³⁰⁹. Certains exemplaires présentent également des décors sur le chaton³¹⁰.

N° et pl.	928, 16
N° inv.	My 81/i-547
N° K	2587
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 48
Datation	1ère moitié Ier siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	ivoire

³⁰³ Dureuil 1996, p. 50.

³⁰⁴ Béal 1983a, p. 345; Dureuil 1996, p. 51.

³⁰⁵ Deschler-Erb 1998, p. 168.

³⁰⁶ Dureuil 1996, no 34-41, p. 50.

³⁰⁷ Béal 1983a, p. 269.

³⁰⁸ Deschler-Erb 1998, p. 168.

³⁰⁹ Par exemple les bagues d'Avenches, Guisan 1975, no 1-18, pl. 1-2.

³¹⁰ Béal 1983a, no 819, pl. XLVIII.

Dimensions	D ext: 23,5x25,5; D int: 17x17,5; Ep: 2,9.
Description	l'anneau présente une section en D et s'élargit progressivement pour former l'emplacement du chaton. Celui-ci a une forme ovale et se détache en relief. Le chaton ne porte pas d'incision. La matière première, l'ivoire, explique la structure en lamelles longitudinales de l'objet et aussi sa fragilité. L'anneau a perdu quelques fragments. Il présente un décor en losanges peu profond, produit de la combinaison de la structure et de la couleur de l'ivoire.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXX, 3, no 819-820, pl. XLVIII.

Diffusion et datation:

trois exemplaires en os sont attestés en France et un en ivoire est connu à Rome³¹¹. La datation n'est pas établie.

5.4.2.3 Bracelets

Ce type de bijou est généralement réalisé en métal (or, argent, bronze, etc.), plus rarement en os ou en ivoire. Le polissage est plus soigné à l'extérieur qu'à l'intérieur. La section peut présenter plusieurs variantes : ronde, ovale, en D ou aplatie. S. Deschler-Erb suppose que l'utilisation des bracelets en os et en ivoire dans la parure est un usage germanique³¹².

N° et pl.	930, 16
N° inv.	My 75/i-334
N° K	0408
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; L.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	ivoire
Dimensions	L: 78,5; D ext: 90 env.; D int: 75-80 env.; Ep: 4.
Description	le bracelet présente une section ovale aplatie. La face extérieure présente un bon degré de polissage, même si elle est abîmée par endroit. La face interne, non-polie, présente encore les traces concentriques de croissance de l'ivoire. Le bracelet n'est pas conservé dans sa totalité. Une des extrémité est rivetée. À 4 mm du trou, on remarque une rainure mal incisée sur le pourtour du bracelet.

N° et pl.	931, 17
N° inv.	My 76/0637-3
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; E.
Datation	2ème moitié du IIème-1ère moitié du IIIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	L'objet présente une couleur gris/noir.
Dimensions	L: 44,9; D ext: 80 env.; D int: 70 env.; Ep: 5.
Description	bracelet de section en D. Toute la surface présente un très bon degré de polissage. La face interne a un profil en ligne brisée. Le bracelet n'est pas conservé sur toute sa longueur.

N° et pl.	932, 17
N° inv.	My 89/4684-13
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; rampe surface.
Dimensions	L: 37,1; D ext: 55 env.; D int: 40-45 env.; Ep: 4.
Description	bracelet, de section ovale, présentant un bon travail de polissage. Il n'est pas conservé sur toute sa longueur.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXX, 2, no 818, pl. XLVIII ; Béal 1984a, type A XXX, 2 , no 282, pl. 282 ; Deschler-Erb 1998, *Armringe*, no 3932-3937, pl. 36 ; Biró 1994, no 64-87, pl. X-XI ; Prost 1983, no 138-147, pl. IX.

Pour d'autres exemplaires, voir J.-C. Béal et S. Deschler-Erb³¹³.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 3-4, pl. 52 ; celui d'Avenches, Guisan 1975, no 40, pl. 9.

³¹¹ Béal 1983a, p. 270, notes 12-13.

³¹² Deschler-Erb 1998, p. 167.

³¹³ Béal 1983a, p. 269, notes 9-11; Deschler-Erb 1998, p. 167, note 800.

Diffusion et datation:

ce type est répandu en Suisse, en France, en Italie, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Hongrie et au Portugal. L'exemplaire de Conimbriga date du IIème apr. J.-C., alors que celui attesté à Lyon est plus ancien : dernier quart du Ier siècle de notre ère.³¹⁴ Les exemplaires d'Augst sont datés du IVème siècle de notre ère³¹⁵.

5.4.3 Amulettes

La croyance qu'une amulette est un réceptacle de force bénéfiques susceptibles d'agir en faveur de celui qui le porte est sans doute très ancienne. La valeur d'une amulette peut venir de sa forme, en rapport avec une image de divinité ou un texte, ou de sa matière, considérée alors comme agissante en elle-même³¹⁶.

Ces amulettes représentent souvent des symboles apotropaïques. Ils proviennent de dents de différentes espèces animales : de porc, de sanglier, de chien, d'ours et de castor³¹⁷. Ces objets ne présentent pas des changements structuraux significatifs. Parfois, ils sont perforés, mais cela n'est pas une règle générale. Ces objets pouvaient être portés comme des pendentifs ou dans des petits sacs (pour les non perforés)³¹⁸, etc. Pour certains types, H. Mikler propose une utilisation comme harnais-amulette pour les chevaux³¹⁹.

Notre exemplaire est une dent d'ours perforée. Ce type est assez courant en France et en Allemagne. Il existe également des imitations en céramique ou en os (bien poli et blanchi)³²⁰.

N° et pl.	935, 17
N° inv.	My 75/i-85
N° K	0309
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 12.
Datation	150-240 apr. J.-C.
Mat. prem.	canine d'ours
Dimensions	L: 72,5; D: 0,5x13.
Description	canine supérieure droite perforée d'ours brun (<i>Ursus arctos L.</i>). Il s'agit probablement de la canine d'un jeune mâle. La détermination de cet objet a été faite par L. Chaix. La perforation de 5 mm se trouve sur la racine de la dent. L'état de conservation est bon: l'émail est plus détérioré. Il se présente sous forme très écailleuse.

Parallèles:

Deschler-Erb 1998, *Zahnanhänger mit Aughängeloch*, no 3979-3983, pl. 39 ; Mikler 1997, no 10, pl. 8 ; MacGregor 1985, fig. 61, r, p. 106.

Pour d'autres exemplaires voir H. Mikler, S. Deschler-Erb et MacGregor³²¹.

Diffusion et datation:

ce type d'objet est surtout répandu en Allemagne et en France. Il est moins connu dans le reste du monde romain, quelques exemplaires sont attestés en Suisse et en Hongrie. La datation n'est pas établie.

S. Deschler-Erb interprète ce type d'objet comme faisant partie des éléments d'une amulette, qui se compose de deux dents du même animal (dans notre cas des dents de sanglier) liées entre elles par des éléments métalliques (par exemple des douilles). Ce type d'amulette est connu sur des sites où la présence de troupes à cheval est attestée. Cela fait supposer un lien étroit entre l'objet et l'équipement du cheval, auquel probablement il était intégré³²².

³¹⁴ Biró 1994, p. 27-28; Béal 1983a, p. 269.

³¹⁵ Deschler-Erb 1998, p. 167.

³¹⁶ Dureuil 1996, p. 52.

³¹⁷ A. G. MacGregor illustre des exemples: MacGregor 1985, p. 109-110.

³¹⁸ MacGregor, p. 109.

³¹⁹ Mikler 1997, p. 20.

³²⁰ Des exemples sont présents dans: Mikler 1997, p. 20; Deschler-Erb 1998, p. 171.

³²¹ Mikler 1997, p. 20, notes 12-13; Deschler-Erb 1998, p. 171, notes 837-839; MacGregor, p. 109-110.

³²² Deschler-Erb 1998, no 3982-3984, pl. 39, p. 171.

N° et pl.	936, 17
N° inv.	My 80/i-670
N° K	2061
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 4.
Mat. prem.	dent de sanglier (canine inférieure gauche)
Dimensions	L: 138; Dmax: 10x19.
Description	la dent de sanglier est utilisée comme manche d'ustensile. Son extrémité utile est recouverte par une tôle d'alliage à base de cuivre servant de douille. Celle-ci dispose d'un trou qui traverse les deux petits côtés. L'extrémité proximale présente un biseau et une surface légèrement abîmée.

Parallèles:

nous n'avons pas trouvé d'exemplaire similaire. Les seules attestations présentent des dents de sanglier sans douille. Deschler-Erb 1998, no 3982-3984, pl. 39 ; Obmann 1997, no 32-34, pl. 6 ; Dureuil 1996, no 48-51, p. 53.

Les amulettes phalliques sont très fréquentes dans le monde romain et cela a engendré des variantes. Différents matériaux peuvent être utilisés pour cette réalisation : les métaux (surtout le bronze), l'os, l'ivoire et le bois de cervidé. D. Bozic illustre plusieurs types d'amulettes : des pendentifs avec le phallus figuré, des médaillons (en bois de cerf) avec un phallus incisé, des pendentif avec l'association du phallus et de la *fica* (la figuration d'une main avec le pouce coincé entre l'index et le majeur)³²³.

Leur fonction est celle de talismans porte bonheur, de prévention contre le mauvais-œil et surtout l'accroissement de la virilité.

N° et pl.	937, 17
N° inv.	My 81/i-606
N° K	2655
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 38.
Datation	IIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	l'objet est obtenu à partir de l'extrémité proximale d'un fémur de bovidés.
Dimensions	L: 44; l: 28; Epmax: 8.
Description	l'amulette phallique est seulement en partie conservée. Cet objet, de forme arquée, présente sur une extrémité une main stylisée avec les cinq doigts (<i>fica</i>). Tandis que l'autre extrémité, polie suite à une cassure, ne possède pas, comme habituellement, la représentation du phallus. La surface entre les deux extrémités est remplie de moulures verticales et horizontales. L'amulette possède aussi un trou perforant, sur sa partie moulurée, légèrement décalé par rapport à l'axe central. Celle-ci présente une couleur verdâtre, probablement due au contact avec un alliage à base de cuivre.

Parallèle exact :

Deschler-Erb/Bozic 2002, fig. 7: 3; p. 40. D'autres exemplaires sont indiqués par P. Abauzit³²⁴.

Parallèles généraux :

Béal 1983a, no 800-801, pl. LXX; Deschler-Erb 1998, *Objekte mit apotropäischer Funktion*, no 3990, pl 40; Mikler 1997, *Phallusamulett*, no 9, *Geweirosen*, no 5-6, pl. 10, no 1-7, pl. 11, no 1-4, pl 12; Biró 1994, no 848, pl. LXXXIV; MacGregor 1985, fig 61: a-f, p. 106.

Pour d'autres parallèles, voir les inventaires dressés par H. Mikler et S. Deschler-Erb³²⁵.

Diffusion et datation:

des exemplaires similaires au notre sont connus en Suisse (Coire) et en Allemagne (Augsburg, par exemple). D. Bozic date ce type d'amulette phallique du Ier siècle de notre ère³²⁶.

³²³ Deschler-Erb/Bozic 2002, p. 39-41.

³²⁴ Deschler-Erb/Bozic 2002, p. 40.

³²⁵ Mikler 1997, p. 20, notes 1-11; Deschler-Erb 1998, p. 171, note 845.

³²⁶ Deschler-Erb/Bozic 2002, p. 40.

5.4.4 Cuillères à parfum et médicinales

5.4.4.2 Cuillères à parfum

Ces cuillères à parfum auraient pu servir à étaler des parfums, des onguents ou des fards. H. Mikler nous informe que ce type d'objet a été retrouvé avec des balsamaires en contexte funéraire³²⁷.

Ce type d'objet présente un cuilleron allongé et étroit, taillé dans le prolongement du manche. Le cuilleron, généralement en forme de goutte, a une section transversale en V de profondeur croissant en direction du bout arrondi de l'objet. Le dos du cuilleron présente un pan oblique. Le manche, de section circulaire, peut être parfois ovale ; il se termine en pointe ogivale ou en biseau³²⁸. Ces exemplaires ne sont pas attestés en métal³²⁹.

N° et pl. **938, 18**

N° inv. My 87/i-238

N° K 3617

Lieu-déc. En l'Oche; Minerva; *insula* 12; 14; 10.

Dimensions L: 58,1; L cuilleron: 15,2; l cuilleron: 4,5; HC: 1,5.

Description les bords latéraux du cuilleron se détachent légèrement du manche, dont l'extrémité est ogivale. La rainure longitudinale formant le fond du cuilleron déborde un peu sur le manche. Le dos présente un pan oblique. Quelques légères traces de façonnage sont visibles sur la totalité de la cuillère. Le manche, de section circulaire n'est pas conservé sur toute sa longueur.

N° et pl. **939, 18**

N° inv. My 87/i-680

N° K 3786

Lieu-déc. En l'Oche; Minerva; *insula* 12; 14; 53.

Dimensions L: 117,8; L cuilleron: 19,1; l cuilleron: 5; HC: 2,2.

Description le cuilleron présente des bords latéraux rectilignes et une extrémité arrondie. La rainure longitudinale du fond déborde un peu sur le manche. Le dos présente un pas oblique et des traces de ciseau. L'autre face du cuilleron présente aussi de faibles traces de façonnage. Le manche, de section circulaire, possède une pointe ogivale.

N° et pl. **940, 18**

N° inv. My 96/7592-7

Lieu-déc. Les Morasses; motel; *insula* 8; 8; P.

Dimensions L: 68; L cuilleron: 29; l cuilleron: 5,1; HC: 1,4.

Description le cuilleron présente des bords latéraux rectiligne et une extrémité triangulaire. La rainure longitudinale du fond déborde longuement sur le manche. Le dos présente un pan légèrement oblique. Des traces de râpe transversales sont présentes sur la totalité de la cuillère. Le manche, de section ovale, n'est pas conservé sur sa longueur.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXIV, 2a, no 772-776, pl. XLIV ; Riha 1986, no 405-412, pl. 38 ; Deschler-Erb 1998, *einfache Ohrsonden*, no 2016-2029, pl. 30 ; Obmann 1997, *Ohrsonden*, no 185-186, pl. 15 ; Mikler 1997, *Spateln*, no 7, pl. 27 ; Biró 1994, no 452-453, pl. LII.

Pour d'autres parallèles, voir les exemplaires des inventaires dressés par J. Obmann, H. Mikler et S. Deschler-Erb³³⁰.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui d'Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991, no 16, pl. 26, ceux de Lousonna, Anderes 2002, no 166-168, pl. 16.

³²⁷ Mikler 1997, p. 36.

³²⁸ Anderes 2002, p. 89.

³²⁹ Riha 1986, p. 64.

³³⁰ Obmann 1997, p. 147-148, liste 19; Mikler 1997, p. 35, notes 194-202; Deschler-Erb 1998, p. 158, notes 743-746.

Diffusion et datation:

le type est très bien répandu. Il est attesté en Suisse, en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie, en Slovénie, en Grèce, en Israël, en Espagne et au Portugal.

Selon J.-C. Béal, ce type est très fréquent au Ier et au IIème siècles de notre ère, mais il semble se prolonger jusqu'au Vème siècle apr. J.-C. En Espagne un exemplaire est attesté au Ier siècle av. J.-C.³³¹. Toutefois, H. Mikler situe la plus haute fréquence au Ier siècle de notre ère³³². Sauf rares exception, tel est aussi le cas à Augst³³³. L'exemplaire retrouvé à Oberwinterthur peut être daté entre 50 apr. J.-C. et la fin du IIème/début du IIIème siècles³³⁴.

5.4.4.3 Cuillères médicinales: *spatulae* ou cure-oreilles

L'utilisation des ces exemplaires n'est pas clairement établie. Par leur forme et leur taille, nous pouvons supposer qu'ils servaient à nettoyer les oreilles³³⁵.

Ce type d'objet présente un corps cylindrique, renflé au premier tiers à partir de la palette. Celle-ci, plate et circulaire, peut être faiblement inclinée par rapport à l'axe longitudinal de l'objet. Ce type d'objet est aussi très bien attesté en bronze³³⁶.

N° et pl.	948, 18
N° inv.	My 79/i-89
N° K	1367
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 28.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 56; Dmax: 4,8; Lpalette: 11,5x2.
Description	la <i>spatula</i> est grossièrement façonnée par facettes. La palette, plate et circulaire, présente des arêtes très anguleuses et polies. Elle est légèrement inclinée et dans l'axe longitudinale du manche. Le manche, de section circulaire, présente un renflement. Sa longueur totale n'est pas conservée.
N° et pl.	949, 18
N° inv.	My 79/i-235
N° K	1450
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 26.
Datation	2ème moitié du Ier-1er tiers IIème siècle ap J.-C.
Mat. prem.	L'objet présente une couleur verdâtre au niveau du renflement du corps.
Dimensions	L: 80; Dmax: 3,2; Lpalette: 5.
Description	la palette, plate et circulaire, est inclinée. Des traces de râpe sont visibles sur les deux faces. Le corps, de section circulaire, présente un renflement au premier tiers. A cet endroit, on remarque des traces de couleur verdâtre, s'étendant sur environ 25 mm. Le corps n'est pas conservé dans sa totalité.
N°	950
N° inv.	My 84/i-166A
N° K	2610
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; T.
Dimensions	L: 46,5; Dmax: 3,8; Lpalette: 3,6x3,9.
Description	la palette, plate et circulaire, est inclinée. Des traces de façonnage sont visibles sur la palette et sur le corps. Celui-ci, de section circulaire, présente un renflement au premier tiers. Il n'est pas conservé sur sa longueur totale.
N° et pl.	951, 18
N° inv.	My 81/2388-1
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; E.
Datation	Fin IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 65,5; Dmax: 2,6; Lpalette: 3,8.

³³¹ Béal 1983a, p. 247, note 17.

³³² Mikler 1997, p. 36.

³³³ Deschler-Erb 1998, p. 158.

³³⁴ Martin-Kilcher 1991, p. 71

³³⁵ Béal 1983a, p. 241.

³³⁶ Béal 1983a, p. 242, note 6; Riha 1986, p. 63.

Description	la palette, de forme allongée, présente un sommet arrondi. Elle comporte quelques légères traces de façonnage. Le raccord entre la palette et le corps est souligné par un léger rétrécissement. Le corps présente une section circulaire. Il n'est pas conservé sur sa longueur.
N° et pl.	952, 18
N° inv.	My 81/2374-30
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; CA.
Datation	2ème moitié IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 54; Dmax: 3; Lpalette: 2,5.
Description	la palette, plate, est droite et de forme légèrement irrégulière. Le corps, de section circulaire, présente un renflement au premier tiers et son profil est faiblement arqué. Le corps n'est pas conservé sur sa longueur. Toute la surface présente des traces légères de rápe.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXIII, 1, no 762-764, pl. XLII ; Riha 1986, no 391-401, pl. 37 ; Deschler-Erb 1998 ; *Ohrlöffelchen*, no 2001-2015, pl. 30 ; Obmann 1997, *Ohrlöffelchen*, no 174-180, 182-183, pl. 15 ; Mikler 1997, *Ohrlöffel*, no 9-14, pl. 27 ; Biró 1994,

Pour d'autres exemplaires, voir les inventaires dressés par J.-C. Béal, J. Obmann, H. Mikler et S. Deschler-Erb³³⁷.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui d'Avenches : Inv. 1961/3259³³⁸

Diffusion et datation:

le type paraît très répandu. Il est attesté en Suisse, en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie, en Slovénie, en Grèce, en Israël, en Espagne et au Portugal. D'après J.-C. Béal, ce type fait son apparition vers le Ier siècle de notre ère³³⁹. Les exemplaires d'Augst sont attestés du Ier au IIIème siècle apr. J.-C³⁴⁰.

5.4.5 Peignes

Les peignes traditionnels romains sont monoblocs, rectangulaires, avec les petits côtés en arc de cercle ou en accolade. Les dents, plus fines sur un bord que sur l'autre, sont ménagées sur les longs côtés. Ces exemplaires sont généralement réalisés en bois, en métal, très rarement en ivoire. La fabrication de ce type en os ou en bois de cervidé est très difficile, car ces matériaux n'offrent pas une surface suffisamment grande. Pour cette raison, les peignes en os ou en bois de cervidé sont très rares au Haut-Empire.

Dans la période suivante, grâce à la présence de la population germanique dans l'Empire, ce type d'objet devient de plus en plus fréquent. Les Germains ont exploité le bois du cervidé et l'os pour créer un nouveau type de peigne obtenu par assemblage de différents éléments.

Le peigne constitue un des rares articles de tabletterie qui a fait l'objet d'une production importante chez les Germains³⁴¹.

Ce type d'objet est rectangulaire formé de différents éléments : sur des plaquettes de petites dimensions, qui mises côté à côté, reproduisent la forme générale du peigne, on place deux traverses, une sur chaque face, et le tout est assujetti par rivetage. Les dents sont aménagées dans les longs bords, plus fines d'un côté que de l'autre. Les décors (souvent en cercles pointés, simples ou doubles, alignés, etc.) sont gravés avant le rivetage car les rivets en ont souvent transpercé les motifs³⁴².

N° et pl.	957, 18
N° inv.	My 85/i-22
N° K	3226
Lieu-déc.	Le Vivier; amphithéâtre; amphi; 13; tranchée 9.
Dimensions	L: 40,2; l: 26; Ep: 1.

³³⁷ Béal 1983a, p. 242, notes 5-8; Obmann 1997, p. 147, liste 18; Mikler 1997, p. 37, note 207; Deschler-Erb 1998, p. 158, notes 736-739.

³³⁸ Deschler-Erb 1998, p. 158, note 739.

³³⁹ Béal 1983a, p. 242.

³⁴⁰ Deschler-Erb 1998, p. 242.

³⁴¹ Dureuil 1996, p. 54.

³⁴² Dureuil 1996, p. 54.

Description deux fragments recollés composent le peigne. Les deux longs côtés présentent chacun une série de dents. Une rangée ne présente que des dents brisées, tandis que de l'autre, la majorité des dents est intactes. La surface du peigne est légèrement abîmée : on discerne quelques traces de ciseau.

N° et pl.	958, 18
N° inv.	My 79/1460-1
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 38b.
Datation	IIIème-IVème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 27,5; l: 13,5; Ep: 2,9.
Description	fragment de peigne avec un côté à cinq dents. Une face est assez polie, tandis que l'autre présente une surface d'os spongieux.

Parallèles:

Riha 1986, *Zweizilige Kämme*, no 57-58, pl. 5 ; Deschler-Erb 1998, *Zweizilige Kämme*, no 1989-1995, pl. 29 ; Béal 1984a, type B XVII, 1, no 382-384, pl. 21-22, Prost 1983, no 148-150, p. 274 ; Mikler 1997, no 4-6, pl. 24 ; Biró 1994, no 387-409, pl. XXXVII-XLIII ; MacGregor 1985, fig 51 :a-c, p. 93.

Le Musée Carnavalet présente également de nombreux exemplaires de ce type³⁴³. Un autre est connu en Alsace³⁴⁴.

Pour d'autres parallèles, se reporter à J.-C. Béal, S. Deschler-Erb et A. G. MacGregor³⁴⁵.

Diffusion et datation:

ce type de peigne est très répandu dans les provinces de l'Empire romain. Des exemplaires ont été retrouvés en Suisse, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Grèce et en Italie. Selon J.-C. Béal, des exemplaires similaires étaient fabriqués déjà à haute époque en Egypte et en Etrurie. Au Ier et au IIème siècles de notre ère il devient plus rare, alors qu'il est connu au Bas-Empire (surtout au IVème) et se prolonge jusqu'à l'époque mérovingienne³⁴⁶.

Ce type de peigne est également d'influence germanique. Il possède une seule rangée de dents. L'autre caractéristique est la forme du dos, qui peut être arrondi, en demi-cercle, en fronton plus ou moins accentué ou en chapeau de gendarme. Les plaquettes sont assujetties par rivetage et recouvertes par des plaques (les « joues ») jusqu'à la racine des dents. L'ornement est composé de motifs soignés, exploitant toutes les possibilités du cercle pointé, ou en ocelle, simple ou double, cercles alignés, groupés, tangents ou imbriqués en tresse, le plus souvent dans un encadrement de rainures fines réunies en faisceaux. Le décor est normalement identique pour les deux faces du peigne³⁴⁷.

N° et pl.	959, 18
N° inv.	My 93/5818-3
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; AA.
Datation	IIème apr. J.-C. (?).
Mat. prem.	bois de cerf ou os???
Dimensions	L: 56,6; l: 34; Ep: 8.
Description	le peigne se compose de six éléments superposés. Les deux éléments externes qui composent le corps du peigne sont des plaques de forme triangulaire et comportent des décos : une double incision fait le contour de l'objet en formant un double triangle. À l'intérieur et reposant sur la base du triangle, trois demi-cercles pointés au double contour sont incisés. Ce décor est commun aux deux faces du peigne. La différence consiste en la présence, sur une seule face, de petites dépressions circulaires en cuvettes (diamètre: 1mm) qui, à l'intérieur, longent les deux côtés du triangle. La même décoration est présente dans l'espace entre le double contour des trois demi-cercles. Ces deux faces « pincent » quatre autres éléments rivetés. Trois éléments réservés à la dentelure, ne sont malheureusement pas conservée. À l'opposé, un élément décoratif, seul conservé, atteste la présence de quatre motifs zoomorphes (têtes de chevaux). Un dernier exemplaire consiste dans le remplissage de la pointe du peigne. Les six plaques sont unies par quatre rivets en fer.

Parallèles:

Riha 1990, *Einzeligen Dreilagenkämmen, Variante B mit dreieckiger Griffplatte*, no 51-52, pl. 4 ; no 53-55, pl. 5 ; Deschler-Erb 1998, *Einzeligen Dreilagenkämmen, Variante B mit dreieckiger Griffplatte*, no 1983-1987, pl. 29, Mikler 1997, no 7, pl. 24 ; Biró 1994, no 412-419, pl. XLIII-XLV, no 424, pl. XLVII ; MacGregor 1985, fig 48 : f-h, p. 84 ; Vallet 1994, fig. 7, p. 105.

³⁴³ Dureuil 1996, p. 56-57.

³⁴⁴ Minni 2002, no 4, pl. 1.

³⁴⁵ Béal 1984a, p. 107, notes 3-6; Deschler-Erb 1998, p. 157, notes 729-730; MacGregor 1985, p. 102.

³⁴⁶ Béal 1984a, p. 107.

³⁴⁷ Dureuil 1996, p. 54.

La collection du Musée Carnavalet présente également quelques exemplaires de ce type³⁴⁸.

Deux exemplaires sont aussi attesté en Alsace³⁴⁹.

Pour d'autres parallèles, consulter les inventaires dressés par S. Deschler-Erb, E. Riha, H. Mikler et A.G. MacGregor³⁵⁰.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui de Sion, Sous-le-Sex (VS), no SSE 1115, pl. LXVIII³⁵¹.

Diffusion et datation:

ce type est très largement répandu : en Autriche, en Suisse, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre et en Hongrie. Ces exemplaires sont assez tardifs et ils sont attestés de la fin du IIIème au IVème siècle de notre ère³⁵².

³⁴⁸ Dureuil 1996, p. 58

³⁴⁹ Minni 2002, no 1-2, pl. 1

³⁵⁰ Deschler-Erb 1998, p. 157, notes 726-727; Riha 1986, p. 21; Mikler 1997, p. 33-34, notes 152-175; MacGregor 1985, p. 83.

³⁵¹ A. Antonini, "Sion, Sous-le-Sex (VS) I, ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten", CAR 89, *Lousonna*, 2002.

³⁵² MacGregor 1985, p. 83.

5.5 Le divertissement

5.5.1 Dés

5.5.1.2 Dés pleins

Ces dés sont de petites dimensions et ne dépassent pas les 16 mm de côté. Nos exemplaires sont cubiques ou approximativement cubiques. Mais dans certains cas (par exemple ceux de *Lousonna*³⁵³) présentent deux faces plus larges que les autres : cette forme est due à l'épaisseur de la paroi d'os de laquelle ils ont été extraits³⁵⁴. À Lyon, deux exemplaires de dés pleins sont pipés : certains trous du chiffrage étaient forés. Ensuite, du plomb était introduit par les conduit et cela amenait le dé à tomber sur certaines faces, entraînant ainsi un coup gagnant³⁵⁵. Les dés en ivoire sont très rares. En Suisse, on en connaît seulement trois exemplaires : *Lousonna*, Avenches et Augst en possède un exemplaire chacun.

N° et pl.	960, 19
N° inv.	My 80/i-390
N° K	1935
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 38b.
Dimensions	L: 14,5x15x15,5; ch: 2,9.
Chiffrage	1, 2, 6I, 5, 3/, 4.
et motif	En W (doubles cercles pointés).
Description	dé cubique aux arrêtes arrondies. Le chiffrage est régulier, marqué par des doubles cercles pointés. Les motifs des chiffres 4 et 5 ne sont pas alignés. Les faces des chiffres 2, 3 et 5 présentent des traces visibles d'os spongieux. Ces traces représentent la cavité médullaire de la matrice dans laquelle a été façonné le dé.

N° et pl.	961, 19
N° inv.	My 92/5958-1
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; P.
Dimensions	L: 7,8x7,6x7,9; ch: 1.
Chiffrage	1, 2, 6I, 5, 3/, 4.
et motif	En M (cercles simples pointés).
Description	dé cubique aux arrêtes vives et aux angles émuossés. Le chiffrage est régulier et marqué par de simples cercles pointés. L'élément centrale du chiffre 3 n'est pas aligné sur l'axe des deux autres. Toutes les faces, sauf celle du chiffre 2 (de couleur blanche), présentent une couleur rose/beige.

Parallèles:

Béal 1983a, type B III, no 1235-1300, pl. LIX ; Deschler-Erb 1998, *Einfache, Konpakte Würfel*, no 872-888, pl. 24 ; Mikler 1997, *Würfel*, no 5-14, pl. 22 ; Biró 1987, no 639-657, pl. LXXVII, no 658-667, pl. LXXVIII.

Parallèles en ivoire :

Béal 1983a, no 1290, p. 346 ; Deschler-Erb 1998, no 878, pl. 24 ; Anderes 2002, no 171-172, pl. 17, à Avenches : Inv. 61/3257³⁵⁶.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir les exemplaires de Windisch, Schimd 1978, no 6-25, pl. 2-5, no 32-38, pl. 7 ; d'Avenches : Inv. 74/5526, Inv. 74/5479, Inv. 82/1192, Inv. 90/8117-1, Inv. 91/8325-16³⁵⁷.

Diffusion et datation:

nous n'avons pas dressé une liste exhaustive, car ce type d'objets est fort commun en contexte gallo-romain. Selon J.-C. Béal, des exemplaires sont déjà attestés au VIIIème siècle av J.-C. en Grèce³⁵⁸.

³⁵³ Anderes 2002, p. 93.

³⁵⁴ Mikler 1997, p. 31.

³⁵⁵ Béal 1983a, p. 354.

³⁵⁶ Anderes 2002, p. 94.

³⁵⁷ Anderes 2002, p. 94.

³⁵⁸ Béal 1983a, p. 354.

5.5.1.3 Dés creux

Nos exemplaires de dés creux sont de forme cubique et font plus de vingt millimètres. Ils ont été aménagés probablement dans des diaphyse de métacarpien de bovidé. Deux faces opposées présentent une ouverture due au canal médullaire. Ainsi, pour combler ces perforations, deux pastilles circulaires sont rapportées avant d'inciser le chiffrage. Le chiffrage plus fréquent sur ce type de dés est celui obtenu par l'incision de deux cercles pointés. Un exemplaire semblable figure parmi les objets de *Lousonna*³⁵⁹,

Il est curieux de remarquer, que sauf quelques rares exceptions, les chiffre 3 et 4 sont toujours disposés sur les faces avec les pastilles rapportées. Selon J.-C. Béal, ce choix n'est pas directement lié à la gravure du chiffrage, mais plutôt à la fabrication mise en oeuvre. En effet les pastilles rapportées pouvaient présenter une perte de poids (parois plus fines), un poids supplémentaire (épaisseur de colle), ou encore une situation d'équilibre (les faces opposées). D'ailleurs, comme les deux faces déséquilibrées sont opposées l'une à l'autre, un équilibre va se rétablir. Si ces deux faces sont plus légères les chiffres 1 et 6 seraient plus favorisés, ce qui répartit la chance entre le meilleur et le plus dangereux des chiffres. Dans le cas où les faces seraient plus lourdes, on aurait comme résultat des nombres médiocrement intéressants au déroulement du jeu (le chiffre 3 et 4). Ainsi, la disposition réfléchie du chiffrage a permis de compenser la contrainte liée à la matière première utilisée³⁶⁰.

La véritable question repose sur le choix de fabriquer des gros dés en os, tout en connaissant les contraintes techniques.

N° et pl.	966, 19
N° inv.	My 81/i-324
N° K	2331
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 34.
Datation	Claude-Néron
Dimensions	L: 20x?x?; ch: 4,5.
Chiffrage	5, 6I, 4 (?).
et motif	En W (doubles cercles pointés).
Description	fragment de dé en forme de parallélépipède aux arêtes arrondies. Le chiffrage est marqué par des doubles cercles pointés. Quatre faces ont été partiellement conservées. Une face présente trois éléments alignés verticalement, probablement le chiffre 6. Une autre face présente deux éléments complets alignés et un petit bout de l'élément central : l'alignement correspond à la place du chiffre 5. Les deux autres faces, dont une privée d'éléments et l'autre avec un seul élément, ne donnent pas d'information sur le chiffre. La partie interne nous montre le canal médullaire.

Parallèles:

Béal 1983a, type B I, no 1228-1231, pl. LIX ; Deschler-Erb 1998, *Hohlwürfel*, no 890-891, pl. 24 ; Mikler 1997, *Würfel*, no 1-8, pl. 21, no 1-4, pl. 22.

Pour d'autres exemplaires, voir Béal 1983a, p. 346, notes 5-6.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux de Windisch, Schimd 1978, no 1-5, pl. 1-2, no 27-31, pl. 5-6 ; de Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991, no 43, pl. 28 ; de *Lousonna*, Anderes 2002, no 173, pl. 17.

Diffusion et datation:

l'objet est connu en Suisse, en France, en Allemagne, en Italie et au Maroc. Des exemplaires présentés par J.-C. Béal, aucun n'est postérieur au 1er siècle de notre ère. Les plus anciens proviennent de la Corse et appartiennent au Vème siècle av. J.-C.³⁶¹

³⁵⁹ Anderes 2002, no 173, pl. 17

³⁶⁰ Béal 1983a, p. 345; Anderes 2002, p. 95.

³⁶¹ Béal 1983a, p. 346.

5.5.2 Jetons

5.5.2.2 Jetons à faces lisses

Les jetons de ce groupe ont une épaisseur comprise entre 2 et 4 millimètres (sauf exception) et un diamètre inclus entre 10 et 17 mm, mais certains exemplaires de ce type de jetons présentent un diamètre plus large (jusqu'à 23 mm à Lyon³⁶²). Les deux faces sont lisses et les bord ont un profil en V.

N° et pl.	969, 19
N° inv.	My 80/i-330
N° K	1825
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 42b.
Dimensions	D: 11; Ep.: 2,1.
Graffito:	indéterminé
Description	profil 2 et 5.

N° et pl.	970, 19
N° inv.	My 82/i-255
N° K	2893
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 50.
Datation	Fin Ier-début IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 16,5; Ep.: 2.
Graffito:	<u>RESTOR LUCI</u>
Description	profil 7. Les faces présentent un beau lustre de polissage.

N° et pl.	971, 19
N° inv.	My 82/i-284
N° K	???
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 54a et 54b.
Mat. prem.	bois de cerf
Datation	Flavien
Dimensions	D: 17; Ep.: 2.
Graffito:	X ou croix
Description	profil 7. L'exemplaire a été poli. Les deux faces comportent des restes de matière spongieuse.

N° et pl.	972, 19
N° inv.	My 87/i-669
N° K	3757
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 54.
Dimensions	D: 15; Ep.: 2.
Graffito:	une face comporte: XX, l'autre face: CX.
Description	profil 1 et 7. Les faces présentent des traces de ciseau. La tranche porte deux encoches assez profondes.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIII2, , no 833-872, pl. L et LIII; Deschler-Erb 1998, *flachen, runden Tesseren*, no 892-912, pl. 24; Mikler 1997, pl 18, no 12, 14, 16, 17. J. Obmann ne précise pas dans son catalogue si les jetons sont pointés ou non.

Pour d'autres parallèles provenant de France, voir : Béal 1983a, p. 289, notes 32-33. Voir aussi Mikler 1997, p. 28, note 83-84 (jetons de type A XXXIII, 2 et 3 selon J.-C. Béal, respectivement lisses ou pointés, provenant de l'Allemagne et des Pays-Bas).

En ce qui concerne la Suisse (sauf Augst) des parallèles sont présents à Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991, pl. 28 no 35-37 ; à Coire, Siegfried-Weiss 1991, pl. 59, no 13 et 14 ; à Avenches : Inv. 88/6861-1³⁶³, Inv. 75/4000, Inv. 76/1053, Inv. 68/10402 ; à Lousonna, Anderes 2002, no 178-189, pl. 18.

Diffusion et datation:

la diffusion chronologique de ce type s'inscrit entre le Ier et le début du IIIème siècle de notre ère³⁶⁴. La diffusion n'est pas établie. Le type est attesté en Suisse, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas.

³⁶² Béal 1983a, p. 286.

³⁶³ Castella et alii 1999, p. 348.

³⁶⁴ Béal 1983a, p. 289.

5.5.2.3 Jetons à faces pointées

Ce groupe de jetons présente des dimensions semblables à celle du précédent. Il diffère par la présence, sur l'une des faces, d'un point central. Nous considérons cette face comme la face supérieure.

N°	991
N° inv.	My 81/i-567A
N° K	2632
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2; R et U.
Dimensions	D: 15,5; Ep.: 5.
Graffito:	indéterminé
Description	profil 1 et 2 ayant conservé des traces de tournage.
N° et pl.	992, 19
N° inv.	My 81/i-567B
N° K	2632
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire; <i>insula</i> 2; 2, R et U.
Dimensions	D: 18; Ep.: 4.
Graffito:	indéterminé
Description	profil avec traces de tournage. La face supérieure n'est pas horizontale: elle accuse une pente marquée.
N° et pl.	993, 19
N° inv.	My 84/i-181
N° K	2623
Lieu-déc.	Les Morasses; patinoire, <i>insula</i> 2; 2; T.
Dimensions	D: 15; Ep.: 2,9.
Graffito:	V(i?)
Description	profil 1. Les faces sont lisses, mais pas finement polies.
N° et pl.	994, 19
N° inv.	My 75/0256-2
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; sud-ouest de l' <i>insula</i> 1; 1; H.
Datation	(Claude)
Mat. prem.	L'objet présente une couleur blanchâtre.
Dimensions	D: 16 Ep.: 3.
Graffito:	N
Description	profil 2. Les faces ont quelques légères traces de ciseau. Les surfaces présentent un beau lustre de polissage.
N° et pl.	995, 19
N° inv.	My 75/0424-18
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; rue de la basilique; 2; rue.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	La face pointée est spongieuse.
Dimensions	D: 19; Ep.: 2,1.
Graffito:	X VII
Description	profil 7 (très irrégulier). La face inférieure arquée est lisse et porte des traces de scie. La face supérieure montre la structure spongieuse de l'os.
N° et pl.	996, 20
N° inv.	My 96/7770-3
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; AC.
Dimensions	D: 19,5; Ep.: 2,6.
Graffito:	I
Description	profil 2 (très irrégulier). Les deux faces ont été finement polies.

Parallèles:

Béal 1983a, no 873-1041, pl. L et LIII ; Deschler-Erb 1998, *flachen Tesserien mit zentralem Punkt*, no 913-1103, pl. 24 ; Mikler 1997 ; no 13, 18-20. Le catalogue de J. Obmann ne précise pas si les exemplaires sont pointés ou non : catalogue p. 131-133 (*unverzierte Brettsteine*), type 1 et 2, pl. 41.

Pour d'autres parallèles particuliers provenant essentiellement de France, mais également d'Angleterre : voir Béal 1983, p. 299, note 35 à 38. Voir également Mikler 1997, p. 28, notes 83-84 (jetons de type A XXXIII , 2 et 3 selon J.-C. Béal, lisses ou pointés, provenant d'Allemagne et des Pays-Bas).

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, on connaît des parallèles à *Lousonna*, Anderes 2002, no 190-207, pl 18 ; à Avenches : Inv. 61/3170, Inv. 61/3171, Inv. 61/2854

Diffusion et datation:

ce type est très commun. Il est attesté dès le Ier siècle apr. J.-C et on le trouve encore au début du IIIème siècle apr. J.-C. À Augst, ce groupe de jetons est surtout attesté au Ier siècle de notre ère, mais il est représenté de 10 av. J.-C. jusqu'en 350 apr. J.-C.³⁶⁵. La diffusion n'est pas établie. Ce type de jetons est présent en Suisse, en France, en Allemagne et en Angleterre.

5.5.2.4 Jetons à faces lisses avec perforation

Ce type de jetons ne diffère de ceux du type précédent que par la présence d'un trou central perforant (la perforation pourrait être accidentelle).

N° et pl.	1042, 20
N° inv.	My 82/i-93
N° K	2717
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 18 et 19.
Datation	Claude
Dimensions	D: 17; Ep.: 4.
Description	profil 2. L'exemplaire est perforé en son centre par un trou cylindrique légèrement évasé sur ses bords. Les deux faces ont conservé le lustre du polissage.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIII, 4 , no 1042-1056, pl. LI ; Deschler-Erb 1998, *kleinen Tesseren mit zentralem Bohrloch*, no 1338-1346, pl. 25.

Pour d'autres parallèles provenant de France, d'Espagne et d'Angleterre, voir Béal 1983a, p 301, notes 39 et 40 et Deschler-Erb 1998, p. 151, note 682.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir celui de *Lousonna*, Anderes 2002, no 248, pl. 18 et celui d'Avenches : Inv. 1904/4012.

Diffusion et datation:

à Lyon, l'exemplaire no 1056 est daté du milieu du Ier siècle apr. J.-C. et l'exemplaire retrouvé à Ampurias³⁶⁶ de la seconde moitié du IIIème siècle apr. J.-C. La diffusion n'est pas établie, mais ce type de jetons est connu en Suisse, en France, en Angleterre et en Espagne.

5.5.2.5 Jetons à dépression en cuvette concave

Ces jetons se caractérisent par la présence d'une dépression en cuvette sur la face pointée. Cette large dépression, créée à sa périphérie une couronne à profil horizontal ou oblique. Il est intéressant de constater que la dépression montre une fonctionnalité, elle rend plus maniable le jeton en évitant au doigt de glisser. Nous remarquons que la pluspart de ces jetons présentent un profil droit, alors que les exemplaires précédents avaient un profil en V. Ce type de profil permettrait de prendre plus aisément les jetons entre les doigts³⁶⁷.

N° et pl.	1045, 20
N° inv.	My 75/i-317
N° K	0408
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses, <i>insula</i> 2; 2; L.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 19,5; Ep.: 2,5.
Graffiti:	Sur la face supérieure (pointée et en dépression): X.
Description	profil 4. La tranche est partiellement abîmée. Le lustre du polissage a été abîmé.

³⁶⁵ Deschler-Erb 1998, p. 151 et fig 226, p. 152.

³⁶⁶ Béal 1983a, p. 301, note 40.

³⁶⁷ Béal 1983a, p. 301; Anderes 2002, p. 109.

N° et pl.	1046, 20
N° inv.	My 75/i-324
N° K	0408
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; L.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 17; Ep.: 3.
Graffito:	V(R ou A ?).
Description	profil 8, avec traces de tournage. La face inférieure, polie et légèrement abîmée, est incurvée sur deux bords. La face supérieure présente un beau polissage.

N° et pl.	1047, 20
N° inv.	My 92/5811A-5
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; P/Q/T/R et sondage 1.
Mat. prem.	L'objet est d'une couleur noire.
Dimensions	D: 14,5; Ep.: 5.
Graffito:	La face pointée porte un X ou une croix, la face non pointée également.
Description	profil 7, avec traces de tournage. La face inférieure accuse deux pentes marquées aux extrémités opposées. La face supérieure présente trois petites encoches sur la couronne, l'une près de l'autre. La surface présente un lustre dû au polissage fin.

N° et pl.	1048, 20
N° inv.	My 94/7495A-3
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; rue.
Dimensions	D: 21; Ep.: 3,1.
Graffito:	La face pointée présente un X ou une croix (surchargeée de traits erratiques); la face non pointée une inscription indéterminée.
Description	profil 8. La face inférieure présente une pente assez marquée. Les faces ont été finement polies.

N°	1049
N° inv.	My 78/i-117
N° K	0975
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; nord-ouest de l' <i>insula</i> 1; 1; surface.
Dimensions	D: 22; Ep.: 9.
Graffito:	La face pointée présente près du trou central un graffito en X; l'autre face présente des incisions en losanges. La tranche présente aussi une incision en X.
Description	profil 7. La surface présente un lustre dû à un polissage très fin.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIII, 5, no 1059-1069, pl. LI et LIII ; Deschler-Erb 1998, *Tesseren mit zentraler Mulde und Punkt*, no 1112-1306, pl. 24-25 et *Tesseren mit kegelförmiger Vertiefung*, no 1307-1337, pl. 25, Mikler 1997, no 1-21 (toutes variantes confondues), pl. 19 ; Obmann 1997, no 1652, 1678, 1686, 1687, 1714, 1720 et 1741, pl. 41 et voir catalogue p. 131-133 (*unverzierte Brettsteine*), types 3 et 4 ; Biró 1994, no 714-828, pl. LXXX-LXXXIII.

Pour des parallèles isolés provenant de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Hongrie, voir Béal 1983a, p. 303, notes 41-45 ; voir aussi Deschler-Erb 1998, p. 151, note 677.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, ces jetons sont présents à Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 7, 10-12, pl. 53 ; à Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991 ; p. 66, no 38, pl. 28 ; à *Lousonna*, Anderes 2002, no 252 et 253, pl. 18. ; à Avenches : Inv. 1904/3994, Inv. 61/3169.

Diffusion et datation:

le type est bien connu en France, en Angleterre, en Allemagne et en Hongrie. Il est attesté du milieu du Ier siècle jusqu'au IVème siècle apr. J.-C.³⁶⁸. Les exemplaires d'Augst, tout en couvrant cette fourchette chronologique, sont particulièrement bien attestés aux IIème et IIIème siècles³⁶⁹.

5.5.2.5.1 Jetons à dépression en cuvette concave (pointée) avec perforation centrale

Cet exemplaire ne diffère de ceux du type précédent que par la présence d'un trou central perforant (là encore, la perforation pourrait être accidentelle).

³⁶⁸ Béal 1983a, p. 303; Mikler 1997, p. 29.

³⁶⁹ Deschler-Erb 1998, p. 151.

N° et pl.	1078, 20
N° inv.	My 80/i-366
N° K	1911
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 36.
Datation	Néron-Vespasien
Dimensions	D: 21,6; Ep.: 2,8.
Description	profil 7. Les deux faces présentent des traces visibles d'os spongieux. La face supérieure comporte une perforation et une cuvette concave désaxée par rapport au centre de l'objet. La face supérieure présente aussi une dépression près de la perforation: origine naturelle ou erreur de travail (?).

Parallèles:

Béal 1983a, no 1070-1071, pl. LI.

Pour d'autres parallèles isolés provenant d'Angleterre et d'Allemagne, voir Béal 1983a, p. 303, notes 46 et 47.

Pour la Suisse un exemplaire est présent à *Lousonna*, Anderes 2002, no 251, pl. 18.

Diffusion et datation:

la diffusion n'est pas établie, ce type attesté en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, semble peu courant. L'exemplaire de Jewry-Wall est daté de la seconde moitié du IVème siècle apr. J.-C.³⁷⁰, celui de *Lousonna*, de 180/200-250 (?)³⁷¹.

5.5.2.6 Jetons à gorges concentriques

Ce type de jetons présente sur la face supérieure un décor de gorges concentriques (nombre variable). Du point de vue fonctionnel, un tel décor permet de mieux manipuler les jetons, en évitant au doigt de glisser³⁷².

5.5.2.6.1 Jetons à gorges concentriques avec dépression en cuvette concave (mamelon central pointé)

Les exemplaires de cette série présentent en leur centre un mamelon cylindrique pointé dont la hauteur est équivalente à celle de la périphérie : ce mamelon est isolé au centre d'une cuvette concave. A la périphérie courent des gorges concentriques, dont le nombre varie de deux à sept sur nos exemplaires. La face inférieure y est toujours lisse et le profil assez variable³⁷³.

N° et pl.	1079, 20
N° inv.	My 96/7552-3
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; P.
Dimensions	D: 16,6; Ep.: 3.
Graffito:	X ou croix, sur la face non pointée.
Description	profil 3. Quatre gorges concentriques en V. La dépression centrale est étroite et son centre est occupé par un mamelon tronconique pointé.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIII, 6, no 1072-1087, pl. LII ; Biró 1994, no 697, pl. LXXIV.

Pour d'autre parallèles en France, voir Béal 1983a, p. 305, notes 48-49.

Diffusion et datation:

d'après Béal, les renseignements chronologiques sont peu nombreux. Le type est connu entre 150 et le début du IIIème siècle apr. J.-C.³⁷⁴..

³⁷⁰ Béal 1983a, p. 303, note 47.

³⁷¹ Anderes 2002, p. 109.

³⁷² Anderes 2002, p. 110.

³⁷³ Béal 1983a, p. 303.

³⁷⁴ Béal 1983a, p. 305.

5.5.2.6.2 Jetons à gorges concentriques et guillochis sur la couronne périphérique (mamelon central pointé)

Les jetons de ce type ne se différencient de ceux du type précédent, que par la présence de guillochis qui ornent la couronne périphérique. Ces guillochis peuvent être radiés (orientés vers le centre de l'objet) ou oblique par rapport à son diamètre. Il sont incisés sur la couronne périphérique du jeton et peuvent parfois entailler les moulures concentriques³⁷⁵.

N° et pl.	1091, 20
N° inv.	My 96/7550-2
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; P.
Dimensions	D: 20; Ep.: 2,1.
Graffito:	M, sur la face inférieure.
Description	profil 8, avec traces de tournage. Les guillochis sur la couronne externe sont courts et obliques. Les trois gorges sont en V. La dépression, peu profonde, porte en son centre un mamelon cylindrique pointé. La face inférieure présente une légère pente sur un bord. La surface a été bien polie.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIII, 7, no 1089-1104, pl. LI, LIII, LIV ; Deschler-Erb 1998, no 1865-1883, pl. 26-27 ; Biró 1987, no 422, pl. 62, no 25.299/820-1, pl. 31 ; Biró 1994, no 569-573, pl LXVI.

Pour d'autres parallèles en France et en Italie, voir Béal 1983a, p. 307, notes 50-52.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, on en trouve un à Avenches, Inv : 67/924943³⁷⁶.

Diffusion et datation:

d'après Béal, ce type est vraisemblablement une production provenant de Lyon ou de Vienne. Il est attesté de la fin du IIème ou du début IIIème siècles de notre ère³⁷⁷.

5.5.2.6.3 Jetons à gorges concentriques marquées (mamelon central pointé)

Les jetons de ce type, lisse sur la face inférieure, présentent généralement sur la face supérieure une série de gorges concentriques (entre deux et six). Le profil des gorges peut être triangulaire ou rectangulaire³⁷⁸.

N° et pl.	1098, 20
N° inv.	My 81/i-610
N° K	2652
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 39a.
Datation	Fin Ier-début IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 16,9; Ep.: 2,2.
Graffito:	M O, sur la face non pointée.
Description	profil 1. Quatre gorges concentriques. La dépression est peu profonde et le centre est occupé par un mamelon pointé. La face inférieure présente une légère pente sur un bord. La surface a été finement polie.

N° et pl.	1099, 20
N° inv.	My 94/7481-1
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; 54.
Dimensions	D: 16; Ep.: 1,3.
Autre:	Une gorge incisée parcourt tout le diamètre de la face non pointée.
Description	profil 9. Quatre gorges de section rectangulaire disposées autour d'une dépression peu profonde et d'un mamelon central pointé. La face inférieure présente une légère pente sur un bord. Les faces sont polies.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIII, 8, no 1105-1142, pl. LII ; Deschler-Erb 1998 ; Deschler-Erb 1998, *Tesseren mit konzentrischen Ritzlinien*, no 1312-1402, pl. 25, *Tesseren mit konzentrischen Kerben ohne Stege*, no 1403-1738, pl. 25-26, *Tesseren mit konzentrischen Kerben mit Stege*, no 1739-1864, pl 26 (jetons à gorges concentriques, toutes variantes confondues) ; Mikler, 1997, no 24, 25, pl. 19 et no 1,2, 7, 8, 11, 12, 13, pl. 20.

³⁷⁵ Béal 1983a, p. 305.

³⁷⁶ Béal 1983a, p. 307, note 51.

³⁷⁷ Béal 1983a, p. 307; Deschler-Erb, p. 148-149.

³⁷⁸ Béal 1983a, p. 307.

Pour d'autres parallèles provenant de France, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Hongrie et d'Italie, voir Béal 1983a, p. 310, notes 53-59 et Deschler-Erb 1998, p. 148, notes 657-661.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, voir ceux d'Oberwinterthur, Martin-Kilcher 1991, no 39-42, pl. 28 ; et ceux de Lousonna (toutes variantes confondues), Anderes 2002, no 254-263, pl.18.

Diffusion et datation:

ce type de jetons est bien connu. On le signale sur de nombreux sites en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, aux Pays-Bas et en Hongrie. D'après Béal, le type est déjà attesté dans des contextes de La Tène III et perdure au moins jusqu'au IIIème siècle de notre ère³⁷⁹.

5.5.2.6.4 Jetons à gorges concentriques et couronne périphérique large (mamelon central pointé)

Ce type de jetons se distingue par la présence d'une couronne périphérique suivie d'une dépression en cuvette. Ensuite, des gorges peu profondes, s'étagent progressivement, à partir du fond de la dépression. Le centre est occupé par une couronne cylindrique (mamelon central) disposée autour du trou central, dont l'épaisseur équivaut ou dépasse celui de la couronne périphérique. Certains de nos exemplaires présentent une facture assez fruste³⁸⁰.

N° et pl.	1128, 20
N° inv.	My 79/i-232
N° K	1450
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 26.
Datation	2ème moitié Ier siècle-1ère moitié IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 24; Ep.: 2,8; profil: 7.
Graffito:	double croix surchargée de traits erratiques, sur la face sans gorges concentriques.
Description	profil 7. Sept gorges peu profondes autour du trou central: le degré de finition est faible. La couronne externe présente un profil bombé et de faibles traces de travail. La surface a conservé le lustre dû au polissage.

N° et pl.	1129, 20
N° inv.	My 80/i-172
N° K	1801
Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 42b.
Datation	Flavien-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 23,2; Ep.: 2,1.
Graffito:	A, sur la face sans gorges concentriques.
Description	profil 11, avec traces de tournage. Six gorges en V disposées autour du trou central: leur degré de finition est faible. La couronne externe a un profil plat. La face supérieure présente des traces d'os spongieux. La face inférieure porte des légères traces de ciseau.

N° et pl.	1130, 20
N° inv.	My 91/5684-1
Lieu-déc.	Les Morasses; cave; <i>insula</i> 2; 2; q (jardin).
Dimensions	D: 21,5; Ep.: 1,6.
Graffito:	XVII (?) , sur la face sans gorges concentriques.
Description	profil irrégulier. Cinq gorges concentriques disposées autour du trou central. La couronne externe a un profil arqué. L'objet ne présente pas un très bon degré de polissage.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIII, 9, no 1143-1154, pl. LII ; Deschler-Erb 1998, *Tesseren mit konzentrischen Kerben, ohne Stege, no 1405-1407, pl. 25 et no 1409, 1410, 1414, 1419, 1420, 1740, pl. 26* ; Mikler 1997, no 26, pl. 19, no 3-5, 10, 15-18, pl. 20 ; Obmann 1997, no 1645, pl. 41 et catalogue p. 129-131 (*verzierte Brettsteine*), type 6.

Pour d'autres parallèles en France, en Allemagne et en Angleterre, voir Béal 1983a, p. 312, notes 60-62.

Pour la Suisse voir les exemplaires de Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 6, 9, pl. 53 ; de Lousonna, Anderes 2002, no 264-271, pl. 19 ; d'Avenches : Inv. 1904/3995, Inv. 68/10396, Inv. 68/10682, Inv. 67/12806, Inv. 61/12470, Inv. 74/5663.

³⁷⁹ Béal 1983a, p. 310; Deschler-Erb 1998, p. 148.

³⁸⁰ Béal 1983a, p. 310.

Diffusion et datation:

selon Béal, ce type de jetons semble n'apparaître que rarement avant le milieu du IIème apr. J.-C et est attesté jusqu'en 325 de notre ère³⁸¹. La diffusion n'est pas établie : mais ce type est attesté en France, en Allemagne et en Angleterre.

5.5.2.7 Jetons avec mamelon central pointé, avec dépression concave et couronne périphérique

Ce type de jetons se distingue par la présence d'une couronne périphérique suivie d'une dépression en cuvette. Le centre est occupé par une couronne cylindrique (mamelon central) disposée autour du trou central, dont l'épaisseur égale celui de la couronne périphérique. Certains de nos exemplaires ont une facture assez grossière.

N° et pl.	1193, 21
N° inv.	My 88/i-244
N° K	3710
Lieu-déc.	En l'Oche; Minerva; <i>insula</i> 12; 14; 34.
Dimensions	D: 17; Ep.: 1,1; profil: 9.
Graffito:	IS(A ?), sur la face non pointée.
Description	profil 8, avec de légères traces d'os spongieux. La couronne externe a un profil arqué. Le mamelon pointé est disposé au centre d'une dépression large et peu profonde. Des traces de tournage sont présentes sur la surface de la dépression.

Parallèles:

Deschler-Erb 1998, *Tesseren mit konzentrischen Kerben ohne Stege*, no 1415, 1432, pl. 26 ; Mikler 1997, no 3, pl. 20 .

Diffusion et datation:

non établies.

5.5.2.8 Jetons de forme hémisphérique

Ces exemplaires volumineux³⁸² (diamètre variable sur nos exemplaires : de 19,9 mm à 28,9 mm ; épaisseur variable : de 5 mm à 9 mm) présentent une certaine épaisseur : ils ont une face inférieure plane et une face supérieure en calotte sphérique, pointée au sommet ou lisse. Leur appartenance au matériel de jeu est attesté par la découverte d'une cassette comprenant deux séries de ce type de jetons, ainsi que des dés³⁸³. Une autre attestation de leur utilisation provient de représentations figurées de scènes de jeux montrant les adversaires manier ce genre d'objets volumineux³⁸⁴. Des exemplaires similaires sont connus également en pâte de verre³⁸⁵.

N° et pl.	1214, 21
N° inv.	My 75/i-386B
N° K	0410
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; L.
Datation	2ème moitié du IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 21,5; Ep.: 5.
Description	la face inférieure est plane et porte des traces de travail. La face supérieure est bombée et pointée en son centre. La surface est assez bien polie.

N° et pl.	1215, 21
N° inv.	My 93/7119B-3
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; 52.

³⁸¹ Béal 1983a, p. 312.

³⁸² Chez Béal 1983a, no 1169, pl LIV: 25 mm de diamètre et 6 mm d'épaisseur.

³⁸³ Béal 1983a, p. 321, note 5.

³⁸⁴ Anderes 2002, p. 113, note 431 (Rieche 1984, p. 62, fig. 40; André 1992, fig. 172, p. 176.).

³⁸⁵ Béal 1983a, p. 321, note 4; Mikler 1997, p. 30, notes 103 et 104.

Dimensions	D: 19,9; Ep.: 9.
Description	la face inférieure est plane, tandis que la face supérieure est très bombée. La surface de l'objet a été très abîmée.

Parallèles:

Béal 1983a, type A XXXIV, 2, no 1167-1170, pl. LIV ; Deschler-Erb 1998, *halbkugeligen Tesseren*, no 1891-1908, pl. 27, et *kalottenförmigen Tesseren*, no 1909-1951, pl. 27, ; Mikler 1997, no 5-7 (*konzern Brettsteine*) ; Obmann, no 1735, pl. 41 et catalogue, p. 131-133, type 7.

D'autres parallèles sont attestés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Grèce, en Hongrie et au Portugal : voir les inventaires dressés par J.-C. Béal et S. Deschler-Erb³⁸⁶.

Pour la Suisse, en plus des exemplaires d'Augst, on a des attestation à Coire, Siegfried-Weiss 1986, no 5, pl. 53 ; à *Lousonna*, no 272, pl 19 ; à Avenches : Inv. X72 ; Inv. X/1836, Inv. 1864/1182.

Diffusion et datation:

une large diffusion est attestée pour ce type de jetons : ils sont présents sur de nombreux sites en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, en Grèce et au Portugal. Ces exemplaires perdurent du Ier au IVème siècle apr. J.-C., mais ils sont aussi fréquents au Vème siècle de notre ère³⁸⁷. Les exemplaires d'Augst ne sont pas suffisants pour établir une fourchette chronologique³⁸⁸.

5.5.3 Flûtes

Ces objets font partie de la catégorie des instruments à vent. Deux types sont attestés : celui « simple » réalisé à partir d'un os long, et celui « composé » d'éléments cylindriques qui s'emboîtent les uns dans les autres.

Le premier type atteste une diffusion chronologique assez large : du néolithique jusqu'au Moyen Âge. La forme présente très peu de variations et reste assez rudimentaire. L'objet est toujours réalisé à partir d'une dyaphise d'os long tel que tibia ou ulna d'ovidé. Cependant quelques exemplaires proviennent d'os de canidés, de suidés ou d'oiseaux³⁸⁹. Notre exemplaire a probablement été réalisé à partir d'un fémur de cygne.

N° et pl.	1224, 21
N° inv.	My 88/i-260
N° K	3986
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; 116b.
Datation	2ème moitié IIème-IIIème siècle apr. J.-C. (?).
Mat. prem.	diaphyse de fémur ,taille os de cygne
Dimensions	L: 195; Dmax: 18; Ep: 1,5 env.
Description	l'objet se présente en forme de perche cylindrique possédant une extrémité de forme évasée. La qualité de l'exécution, la finesse des parois permettent de l'identifier vraisemblablement comme étant un tibia. ³⁹⁰ Elle porte 5 trous (dont 3 entiers, 1 à trois-quarts conservé, plus 1 conservé au tiers) sur la face antérieure. Tandis qu'au revers il n'y en a aucun. A l'avant, l'extrémité évasée présente une légère encoche concave aménagée. La surface de l'os a été, par endroits, dressée par facettes et a ensuite subi un travail de polissage. La perche a les deux extrémités brisées et elle présente cinq cassures recollées.

Parallèles:

Mikler 1997, *Flötenfragmente*, no 1-3, pl. 23 ; MacGregor 1985, fig 78 : a-d, p. 149 ; Biró 1994, no 629-634, pl. LXXVI; Meylan 1998, no 1, p. 51, no 1-12, p. 55, no 9-11, p. 57, no 12-13, p. 58, no 14-16, p. 59.

Diffusion et datation:

R. Meylan présente dans son étude de nombreux exemplaires, de provenances disparates : Corcelettes (VD), Frohburg (SO), Sagon/Schiedberg (GR), Steffisburg (BE), Saint-Denis (France), Aalsum (Oldehove, Hollande), Holzheim (Allemagne), Weser/Bremen (Allemagne), Modena (Italie)³⁹¹.

La diffusion chronologique de ce type d'objet est très large : les premiers sont attestés au néolithique et perdurent jusqu'au Moyen Âge³⁹².

³⁸⁶ Béal 1983a, p. 322, notes 6 et 7; Deschler-Erb 1998, p. 151, notes 688-690.

³⁸⁷ Béal 1983a, p. 322; Mikler 1997, p. 28.

³⁸⁸ Deschler-Erb 1998, p. 151.

³⁸⁹ MacGregor 1985, p. 148-150.

³⁹⁰ Homo-Lechner/Vendries 1993, p. 52: en latin, le terme *tibia* désigne à la fois l'os antérieur de la jambe et l'instrument à vent.

³⁹¹ Meylan 1998, p. 50-64.

Le second exemplaire était probablement composé par plusieurs éléments cylindriques emboîtés les uns dans les autres, en formant ainsi une longue perche nommée *aulos*. Parfois les éléments de l'*aulos* peuvent être recouverts par une fine tôle de bronze ou d'argent. Ce type d'instrument est déjà attesté à l'époque hellénistique sur le site de Corinthe. En toute probabilité son utilisation est lié aux cérémonies religieuses³⁹³.

N° et pl.	1225, 21
N° inv.	My 79/i-181
N° K	1412
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; 26.
Datation	Ier siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 53; D: 13,3.
Description	élément cylindrique creux ayant une section circulaire. Il est formé de trois bandeaux (respectivement de 28, de 15 et 7 mm) séparés entre eux par des ressauts à l'équerre bien marqués. Sur sa face antérieure, il porte deux trous de forme ovale (5,8x7 mm), chacun sur un bandeau différent, sur l'axe longitudinal de l'objet. Une tôle en bronze recouvre partiellement la surface d'une des trois parties de l'objet. Son état de conservation est assez bon. La même partie présente un ressaut à l'équerre sur sa surface intérieure. Il se trouve à 15 mm des bords de l'extrémité. La partie centrale porte autour du trou deux incisions faites au ciseau. La dernière partie, partiellement manquante, présente un ressaut très marqué et un diamètre inférieur aux autres.

Commentaire:

la présence de ressauts, internes et externes, fait supposer un jeu d'emboîtement entre plusieurs pièces, dont la nôtre. Selon cette hypothèse, l'objet serait une flûte.

Parallèles:

Davidson 1952, no 1503, pl. 90 ; Collectif 1999b, no 356-358, p. 273

Diffusion et datation:

la pièce de Corinthe est datée du Vème siècle av. J.-C., alors que les exemplaires de Pompei sont attestés au Ier siècle apr. J.-C.

5.5.4 Poupées

Les poupées apparaissent au début du Vème siècle av. J.-C. à Corinthe, puis à Athènes, pour ensuite se diversifier. Au cours de l'époque classique on remarque une multiplication des lieux de fabrication. Ensuite ce type d'objet est exporté vers la Grande-Grèce, et l'Italie, où les premières poupées de facture hellénistiques sont attestées à Pompéi (Ier siècle av. J.-C) ; puis à Rome sous les Antonins (IIème siècle apr. J.-C). Au IVème siècle, la plus grande fréquence est attestée chez les Coptes d'Egypte, chez les chrétiens, ou dans les catacombes de Rome. Au Moyen Âge, elles disparaissent, pour resurgir quelques siècles plus tard³⁹⁴.

À cause du matériel utilisé (assez dur), les poupées romaines présentaient une grande sobriété. Elles étaient sculptées dans l'os, le bois ou l'ivoire. Ce type d'objet représente toujours une femme, souvent nue, aux membres savamment articulés et dont seule la tête, les mains et les pieds sont finement ciselés. La coiffure soigneusement sculptée est un bon critère de datation, car elle répète les coiffures mises à la mode par les impératrices³⁹⁵.

N° et pl.	1226, 21
N° inv.	My 81/2143-1
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; <i>insula</i> 6; 6; surface.
Datation	IIème-IVème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	os
Dimensions	Lmax: 75; lmax: 25; Epmax: 7.

³⁹² Meylan 1998, p. 50-64.

³⁹³ Davidson 1952, p. 196-197; Collectif 1999b, p. 273.

³⁹⁴ Collectif 1992, p. 56.

³⁹⁵ Collectif 1992, p. 56.

Description la face antérieure est bombée et présente une surface lisse avec des traces de polissage. Quatre encoches sont visibles aux extrémités de l'objet. Elles représentent le commencement des membres supérieurs et des membres inférieurs. Un trou conique représente le nombril. La face inférieure est plane et légèrement abîmée par la séjour dans le sol. Sur le côté, on remarque la présence de deux perforations aux extrémités de l'objet, où s'articulaient les bras et les jambes.

Parallèles:

deux poupées sont attestées à Yverdon : Rossi 1993, no inv. T 192-1, no inv. 6475-1, fig. 2-5, p. 153. D'autres exemplaires sont connus en Suisse : à Martigny (trois fragments de poupées, dont deux en ivoire)³⁹⁶, à Pfyn (TG)³⁹⁷ et à Augst³⁹⁸. Les deux exemplaires de référence restent celles en ivoire de Rome : celle de la tombe de la vestale Cossinia³⁹⁹, et celle de la tombe de Crepereia Tryphaena⁴⁰⁰.

Diffusion et datation:

ces figurines sont relativement fréquentes au IVème siècle en Espagne et en Italie. Très peu d'exemplaires sont connus en Gaule et en Germanie. Cela pourrait être dû à l'utilisation de matériaux périssables, tels que le bois. Les deux poupées d'Yverdon sont attestées entre le IV et le VI/VII siècle de notre ère⁴⁰¹.

³⁹⁶ No inv. 40450-a, no inv. 40450-b, no inv. 40450-c.

³⁹⁷ R. Fellmann, *La Suisse gallo-romaine*, Payot, Lousonna, 1988, fig 148, p. 188; J. Bürgi, "Pfyn TG, Städli, spätromisches Kastell", *ASSPA* 72, 1989, p. 233, fig. 17.

³⁹⁸ Deschler-Erb 1998, *Puppenteil*, fig. 229, no 1982; W. Drack/ R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*, KTV, Stuttgart, 1988, fig. 124, p. 161.

³⁹⁹ Rossi 1993, fig 12, p. 156.

⁴⁰⁰ Rossi 1993, fig 9, p. 155.

⁴⁰¹ Rossi 1993, p. 155-157.

5.6 Les éléments divers

5.6.1 Manches (?)

N° et pl.	1227, 22
N° inv.	My 95/7902-17
Lieu-déc.	En Zibre; temenos; temenos; 11; cour.
Mat. prem.	l'objet provient d'une canine de sanglier
Dimensions	L: 97,5; D: 17,5.
Description	l'objet présente une forme arquée à cause de la matière première employée. Une des extrémités est arrondie, tandis que l'autre s'évase légèrement. Un décor très particulier recouvre la majorité de la surface : la représentation d'un doigt, probablement l'index. Quatre entailles, sur l'extrémité arrondie, en forme de carré évoquent l'ongle. Les trois points d'articulation des phalanges sont rendus par trois séries de trois incisions profondes, horizontales et parallèles. Entre la première série d'incisions (la plus proche de l'ongle) et la deuxième, deux incisions obliques qui se croisent en formant un X. Ainsi, l'espace entre les deux autres points d'articulation, tout de même en grande partie abîmé, présente un décor en losanges. Toutefois, la cassure a permis de voir le canal interne de la dent. L'extrémité évasée présente, sur sa paroi interne, des traces évidentes de façonnage. Sur la paroi externe, on remarque un ressaut qui fait probablement le tour de l'objet. Deux fines cassures parcouruent l'objet verticalement.

Commentaire:

même si le séjour dans le terrain a endommagé l'objet, une partie de sa surface possède encore un lustre de polissage remarquable et le décor reflète une très bonne qualité d'exécution. L'objet n'est associé à aucune fonction, mais nous penchons pour un manche. Notre supposition se base sur la présence du ressaut où aurait pu s'enrouler une douille d'ustensile.

Parallèles:

non établis.

N°	1228
N° inv.	My 89/4920-2
Lieu-déc.	Les Morasses; Aïda; sud-ouest de l' <i>insula</i> 6; 12; 6B.
Mat. prem.	ivoire
Dimensions	L: 57,5; D: 8.
Description	Les mensurations ont été prises sur le fragment le plus représentatif. l'objet, fragmenté en lamelles, est partiellement conservé. Les lamelles ont un profil arqué et se suivent en s'amincissant. Un côté présente une perforation rectangulaire et fine (46 x 1mm) qui épouse la forme de l'objet. Grâce à son état fragmentaire, on remarque le diamètre de la perforation diminue en direction de l'intérieur de l'objet. Les deux extrémités présentent des signes de travail, mais malheureusement leur état ne permet aucune description détaillée. On peut supposer une représentation symbolique. Une des extrémité présente une couleur verdâtre probablement à cause du contact avec un élément métallique en alliage à base de cuivre.

Commentaire:

La fonction de cet objet est inconnue, mais on peut supposer qu'ils s'agit d'un manche d'ustensile ou de couteau pliant. Ces hypothèses sont soutenues par plusieurs éléments: la forme de l'objet, le matériel avec lequel il a été conçu et la perforation

Parallèles:

non établis.

N° et pl.	1229, 22
N° inv.	My 92/5825B-21
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; A-A/P et T.
Dimensions	L: 27; l: 6x7.
Description	l'objet, fragmentaire, possède une tige en forme de parallélépipède. Celle-ci présente, sur une extrémité, deux incisions profondes en U (perpendiculaires à l'axe longitudinal), qui forment ainsi une moulure au profil arrondi. Deux cassures, l'une longitudinale, l'autre sur l'extrémité, sont visibles sur l'objet.

Commentaire:

le fragment faisait probablement partie d'un manche de couteau.

Parallèles:

Deschler-Erb 1998, no 90, pl. 7, Obmann 1997, no 1419, pl. 32 ; Martin-Kilcher 1991, no 56, pl. 28.

N° et pl. **1230, 22**

N° inv. My 8000A-1

Lieu-déc. La Délèze.

Dimensions L : 42 ; 1 : 13,5 ; Ep : 11,2.

Description le fragment présente une section ovale. L'extrémité conservée a une forme d'ogive, l'autre manque. Un des longs côtés dissimule une fente où la lame devait se replier. L'autre côté présente un décor zoomorphe : le museau d'un fauve, probablement un lion. On remarque les traits des yeux, du museau, de la gueule et surtout du pelage. La surface de l'objet présente un très bon degré de polissage.

Commentaire:

ce fragment provient probablement d'un manche de couteau pliant. Ce type de décor est assez recurrent pour ce type de manche. Habituellement le fauve est représenté assis sur un socle. Dans notre cas ni ce dernier ni les pattes ne sont représentés. Le manche a été arrêté au niveau du thorax du fauve.

Parallèles:

Biró 1994, p. 46 et no 486, pl. LVI.

5.6.2 Eléments lié à l'artisanat textile (?)

N° et pl. **1231, 22**

N° inv. My 80/i-217

N° K 1825

Lieu-déc. Les Morasses; camping GS; *insula* 1; 1; 42b.

Datation Claude-Vespasien

Dimensions L: 186,5; l: 17; Ep: 5.

Description objet de forme tronconique allongée, dont la largeur diminue d'une extrémité à l'autre. La section est lenticulaire. L'extrémité, plus fine, est légèrement abîmée. Elle a un profil arrondi et une petite encoche au sommet. L'autre extrémité se termine en forme de triangle. Sur la face plane, on remarque des traces de ciseau et de râpe. La face bombée porte un décor en T: deux lignes longitudinales partent du sommet de l'extrémité en triangle pour rejoindre les deux lignes perpendiculaires. Le décor occupe un tiers de la surface de la face bombée. La surface présente aussi des traces de râpe et de ciseau.

5.6.3 Eléments d'ameublement (?)

N° et pl. **1232, 22**

N° inv. My 75/i-118

N° K 0369

Lieu-déc. Les Morasses; camping GS; *insula* 1; 1; 12.

Datation Claude

Mat. prem. ivoire

Dimensions L: 18; l: 22; Epmax: 5; Epmin: 2.

Description objet en forme de calotte et au profil en D, bombé. A cause de la dégradation spécifique de l'ivoire, l'objet s'est fragmenté en plusieurs lamelles par la suite recollées entre elles, en formant ainsi trois fragments. On remarque la présence d'un trou sur l'une des deux bases. Celui-ci porte une incision qui souligne son contour. L'état fragmenté de l'objet montre qu'une cavité ronde a été entaillée à l'intérieur. La surface externe présente la texture en damier caractéristique de l'ivoire. De fugaces traces de fer sont présentes sur la base sans perforation.

Commentaire:

nous supposons qu'un élément de cette forme faisait partie d'un décor de meuble: pied de meuble.

N° et pl. **1233, 22**

N° inv. My 93/7083-1

Lieu-déc. Les Morasses; motel; *insula* 8; 8; 104.

Dimensions L:30 ; Dmax: 10.

Description l'objet est formé d'une partie galbée très marquée, suivie d'une gorge concave. Le tout est surmonté par un élément globuleux pointé au sommet. L'exemplaire présente une cassure sur une extrémité et un petit fragment de décor, qui pourrait être le départ d'une moulure. L'objet n'est pas conservé sur sa totalité et il présente un très bon degré de polissage.

Commentaire:

pour sa structure en galbe (surmontée d'un élément globuleux) nous supposons que cet exemplaire est un fragment de bouton de préhension d'un couvercle de pyxide.

N° et pl. **1234, 22**
N° inv. My 75/i-408
N° K 0415
Lieu-déc. Les Morasses; les Morasses; *insula* 2; 2; M.
Dimensions L: 16; D: 8,5; D trou: 4.
Description l'objet, de forme cylindrique et de section circulaire, présente une extrémité évasée en forme de bord. A la base de cette extrémité, on remarque un trou, non perforant, cylindrique, net et précis. L'autre extrémité est légèrement bombée. Toute la surface de l'objet jouit d'un remarquable lustre de polissage.

Commentaire:

L'objet pourrait être un bouton rapporté d'un couvercle de pyxide.

N° et pl. **1235, 22**
N° inv. My 80/1899D-1
Lieu-déc. Les Morasses; camping GS; *insula* 1; 1; 30.
Datation 1ère moitié du IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions L: 27; Dmax: 5,5; DC:=Dmax; DT: 9; HT: 17.
Description l'exemplaire se présente sous forme d'un élément ogival bien marqué, posé sur un disque au profil quadrangulaire. Au-dessous du disque, l'objet se prolonge par une tige de section circulaire (9 mm). Le diamètre de la tige décroît en direction de l'extrémité brisée. La surface présente un bon polissage. Des traces de tournage sont visibles sur la tige.

Commentaire:

la structure de l'objet (élément en forme d'olive, disque et appendice) nous fait supposer qu'il s'agit d'un bouton de préhension de couvercle de pyxide.

N° et pl. **1236, 22**
N° inv. My 87/3558-1
Lieu-déc. En l'Oche; Minerva; *insula* 13; 15; 5.
Dimensions L: 24; Dmax: 11; DC: 4; DT: -; HT: 13.
Description l'objet reprend la même structure que le précédent : un élément bulbeux au sommet pointu, posé sur un disque au profil quadrangulaire et une petite tige (11 mm). Deux rainures font le pourtour de l'élément globuleux. La moitié de la tige et les deux tiers de l'élément sphérique sont absents. La surface présente des traces de tournage.

Commentaire:

cet objet fait aussi penser à un bouton de préhension de couvercle de pyxide.

N° et pl. **1237, 23**
N° inv. My79/i-285
N° K 1464C
Lieu-déc. Les Morasses; camping GS; *insula* 1; 1; 26.
Datation Ier-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions D: 35,7; Ep: 7.
Description rondelle dont la face inférieure dégrossie présente une zone d'os brut qui traverse son diamètre. La face supérieure est moulurée et polie. Le décor est formé d'une gorge périphérique, d'un profil en balustre et, au centre, d'un large mamelon. Un trou perforant, aux bords évasés, a été réalisé au centre du mamelon. Une autre perforation, effectué probablement par le même instrument, se trouve à la limite du mamelon. Alignés avec les deux perforations précédentes et à la limite du mamelon on a deux trous non perforants, tronconiques et évasés.

N° et pl. **1238, 23**
N° inv. My 79/i-364
N° K 1564

Lieu-déc.	Les Morasses; camping GS; <i>insula</i> 1; 1; 24.
Datation	2ème moitié du Ier siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 17; D: 11,5.
Description	objet de section circulaire. La base présente une série de moulures superposées (1 moulure quadrangulaire, 1 moulure trapezoïdale, et deux moulures triangulaires), qui sont surmontées par un élément globuleux. Sur le sommet de ce dernier, on remarque un petit mamelon pointé. Sur la base on a un trou non perforateur conique (diamètre de 7 mm).

Commentaire:
l'objet est probablement un bouton rapporté de couvercle de pyxide.

N° et pl.	1239, 23
N° inv.	My 90/5228-1.
Lieu-déc.	Le Vivier; amphithéâtre; amphi; 13; 7. tombe 26.
Dimensions	L : 30 ; l : 7 ; Epmax : 10.
Description	cet élément présente une section particulière en L, car il s'agit probablement de l'angle d'une boîte rectangulaire. Cet objet présente une grande face de 10 mm, une de 7 mm, une de 5 mm (incomplète) et une de 7 millimètres. Une des deux extrémités est travaillée en biseau (des traces de ciseau sont visibles sur la surface) et l'autre est brisée. La grande face (probablement externe) présente un décor à deux moulures (une à profil quadrangulaire et l'autre à profil arrondi) et une encoche transversale (à 10 mm de l'extrémité en biseau). Cette dernière est visible sur la face perpendiculaire (de 7 mm), qui est lisse et sans décor. La troisième face (de 5 mm), sans décor, est incomplète : il s'agit probablement de l'angle de départ d'un des côtés de la boîte rectangulaire. La dernière face (probablement interne) est aménagée en ressaut à l'équerre, qui présente une coulisse.

Commentaire:
cet élément n'est qu'un fragment d'un objet qu'on a identifié comme une boîte rectangulaire à cause des particularités remarquées sur notre élément : l'extrémité en biseau et la coulisse. Cette dernière aurait pu servir à faire glisser le couvercle de la boîte.

N° et pl.	1240, 23
N° inv.	My 76/0532-2
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; J.
Datation	2ème moitié du IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	Dext: 28; Ep: 7,5x8.
Description	le profil de la partie périphérique de l'objet est galbé. Sur cette zone on remarque des traces de tournage. La section de la couronne est presque quadrangulaire. Les deux bases sont planes et présentent des traces évidentes de scie. Le trou central a une forme irrégulière et non tournée.

Commentaire:
cet objet pourrait être un élément décoratif de meuble, ou encore un élément terminal surmonté au sommet d'une charnière.

N° et pl.	1241, 23
N° inv.	My 80/2050B-3
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; -; <i>insula</i> 11; 10 et 11.
Datation	Flavien-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 5; D: 18; D trou: 7; Ep: 5.
Description	l'objet a la face intérieure plane et l'extérieure bombée. Il est perforé axialement en son centre. Le diamètre de trou présente des dimensions assez importantes comparées au diamètre de l'objet. Une zone de faible dépression autour de la perforation est visible sur les deux faces. La face supérieure présente une rainure autour du ressaut à angle droit qui lie les deux faces.

Commentaire::
l'utilisation comme décor d'ameublement est la seule supposition émise pour le moment.

N° et pl.	1242, 23
N° inv.	My 84/3202-1
Lieu-déc.	Le Vivier; amphithéâtre; amphi; 13; rampe sud-ouest.
Datation	IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 30,2; l: 10; Ep: 2,5.
Description	fragment de forme irrégulière et de section arquée. La surface extérieure présente deux types de décors géométriques. Le premier bandeau porte en alternance des figures en losange et en chevron, tandis que l'autre porte une succession de chevrons. La paroi intérieure n'a pas été polie, car elle est constituée d'os spongieux.

Commentaire:

à partir d'aussi peu d'éléments, l'appartenance de ce fragment à une catégorie précise devient très difficile à déterminer. Néanmoins, son décor et la présence d'os spongieux sur la paroi interne nous permettent de supposer qu'il s'agit d'un élément de manche de couteau à plaques.

Parallèles:

Obmann 1997, no 1394, pl. 30 ; Deschler-Erb 1998, no 116-124 pl. 9-10.

N° et pl. **1243, 23**

N° inv. My 92/5961-1

Lieu-déc. Les Morasses; motel; *insula* 8; 8; P.

Dimensions L: 28; D: 7; Ep: 3.

Description

l'objet possède une section semi-circulaire. La face en relief présente un décor mouluré qui se développe en trois parties, alors que la face plane en est dépourvue. Le décor montre (sur l'extrémité la plus large) deux moulures quadrangulaires ; une fine (0,7 mm) et une large (2 mm), séparées par une gorge concave. Un galbe fin et long sert de lien entre les deux extrémités du décor. La dernière partie présente deux fines moulures triangulaires (0,5 mm) accolées, suivies d'une gorge concave et d'une moulure quadrangulaire (2 mm). De nombreuses traces de ciseau en forme de chevrons sont visibles sur la face plane. L'objet présente un bon degré d'exécution et un bon polissage.

Commentaire:

à cause de son décor, de sa forme sinuuse et des traces en chevrons sur la face plane, cet exemplaire pourrait être un élément de décor de meuble ou de coffret.

N° et pl. **1244, 23**

N° inv. My 94/7202B-2

Lieu-déc. Les Morasses; mithraeum; ouest de l'*insula* 1; 12; sud-ouest extérieur.

Dimensions D: 24; D trou: 4; Ep: 3.

Description

disque perforé axialement dans son centre, présentant une face inférieure plane et une face supérieure légèrement bombée. Le contour du trou présente des traces d'usure. Sur le profil du disque, on remarque une gorge incisée en V. La surface ne possède pas un bon degré de polissage et le bord est par endroits endommagé.

Commentaire:

par sa forme et son faible poids, cet élément pourrait être un élément de décor de charnière ou de meuble.

N° et pl. **1245, 23**

N° inv. My 01/8094-2

Lieu-déc. Eglise paroissiale; secteur E.

Mat. prem. l'objet est de couleur noire, probablement due à l'action du feu.

Fémur de petit ruminant de la taille d'une chèvre ou d'un mouton (présence du trou nourricier).

Dimensions L: 35; D: -; l: 16; Ep: 4.

Description

élément fragmentaire de forme cylindrique. La paroi interne est bien dégrossie et lisse. La paroi externe présente une bonne régularité d'exécution et des traces horizontales sur toute la surface. Les deux bases (l'une de 5 mm et l'autre de 2 mm), légèrement concaves, présentent de légères traces circulaires sur leur surface.

Commentaire:

la présence des traces horizontales sur la surface externe, ainsi que sa taille, nous conduisent à conclure que cet élément est probablement un fragment de charnière.

5.6.4 Epingle (?)

N° et pl. **1246, 23**

N° inv. My 94/7178-1

Lieu-déc. Les Morasses; motel; *insula* 8; 8; 51.

Dimensions L: 38; Dmax: 6,2; DT: 3,6; HT: 8.

Description

tige de section circulaire. Un disque la sépare en deux parties : l'une constitue le corps, qui possède un renflement bien marqué, l'autre est composée par une tige cylindrique brisée, de diamètre inférieur au corps (4 mm). Elle est soulignée par un ressaut et deux moulures.

Commentaire:

Le renflement du corps et le petit diamètre de la partie supérieure font supposer une utilisation en tant que fût d'épingle à tête rapportée. Sinon l'objet pourrait aussi être catalogué comme quenouille, à cause de son diamètre assez marqué.

5.6.5 Eléments indéterminés

5.6.5.1 Fragments tubulaires (?)

N° et pl.	1247, 23
N° inv.	My 77/i-321
N° K	0723
Lieu-déc.	En Zibre; temple indigène II; temenos; 11; sud/sud-ouest du podium.
Mat. prem.	L'objet présente une couleur brun-noire due probablement à l'action du feu.
Dimensions	Il a été fabriqué vraisemblablement à partir d'une diaphyse de métapode de petit ruminant.
Description	L: 22,5; l: 11,7; Ep: 2. probable fragment d'un objet cylindrique creux. Il présente une fine épaisseur. Les deux parois intérieures et extérieures sont lisses et polies.

5.6.5.2 Tiges quadrangulaires (?)

N° et pl.	1248, 24
N° inv.	My 80/i-31
N° K	1775
Lieu-déc.	La Délèze; la Délèze; <i>insula</i> 5; 5; 22.
Datation	2ème moitié du Ier siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 173; l: 7.
Description	l'objet est formé d'une tige aux sections variables. Une extrémité présente une section quadrangulaire. Elle est transpercée de part en part par deux rivets rapportés en fer et porte sur un côté deux lignes incisées obliques. L'autre extrémité, de section circulaire, est brisée. La surface présente une succession de bandeaux décorés en losanges délimités par de doubles incisions horizontales, et de bandeaux sans décoration. L'extension horizontale de la décoration se limite à une moitié de la section de la tige.

Commentaire:

l'utilisation de cet objet nous est inconnue. Il est fort probable qu'il nous soit parvenu incomplet. On suppose que la présence des deux rivets sur une extrémité est liée à sa fonction.

5.6.5.3 Indéterminés

N° et pl.	1249, 24
N° inv.	My 80/i-649
N° K	1951
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 2.
Datation	IIème apr. J.-C. (?).
Dimensions	L: 32,5; D: 11,8.
Description	objet en forme de gland. L'objet se divise en deux parties. Le corps du gland est lisse et il porte trois incisions parallèles. Alors que le décor du sommet reprend la morphologie naturelle de la graine.

Commentaire:

D'autres objets similaires en bronze sont attestés à Pompeii⁴⁰². Leur fonction est celle de poids pour balances.

N° et pl.	1250, 24
N° inv.	My 97/7887-6
Lieu-déc.	Les Morasses; forum; <i>insula</i> 13; 15; 4.
Dimensions	L: 66; l: 26,5; Epmax: 14.

⁴⁰² Collectif 1999b, no 366-368 et 370, p. 298-300.

Description l'objet s'inscrit approximativement dans un parallélépipède et possède une section rectangulaire. Les deux extrémités ont un aspect différent : l'une est arrondie de manière assez grossière et porte deux incisions transversales sur l'une des faces ; l'autre a été aplatie de manière grossière. Sur la même extrémité, une perforation perpendiculaire à l'axe de l'objet a été réalisée : le travail est net et précis. Près de l'extrémité arrondie, une autre perforation est visible. Elle a été percée obliquement dans l'axe longitudinal de l'objet. Le trou d'entrée, aux bords assez nets, s'évase en une légère dépression qui montre de l'os spongieux. Celui de sortie a des contours moins nets et la surface autour est composée d'os spongieux. Ce dernier est aussi présent à l'extrémité plane. Le travail de façonnage de cet objet est de qualité médiocre: des traces de râpe et de ciseau sont visibles sur toute la surface.

Commentaire:

les deux perforations constituent la seule particularité de cet objet. La première ouverture est d'une bonne exécution, alors que la deuxième ne présente pas la même qualité. Cela nous fait supposer que deux personnes différentes ont peut-être exécuté ces trous ou qu'ils pourraient avoir été réalisés à deux moments différents.

N° et pl. **1251, 24**
N° inv. My 00/4326-1
Lieu-déc. En l'Oche; Minerva; *insula* 12; 14; 33.
Mat. prem. ivoire
Dimensions L: 77; lcorps: 8,5x14; ltête: 10x14.
Description l'objet est un parallélépipède. Une des faces larges présente trois trous perforateurs de même diamètre (1,5 mm), dont deux sont alignés. Sur la même face on remarque un ressaut à l'équerre, qui est le départ d'un appendice quadrangulaire. Ce dernier est brisé. L'autre face large présente quatre perforations, dont deux de 3,5 mm (un trou n'est pas perforateur) et les deux autres 1,5 (en correspondance des perforations de la face opposée). Trois perforation sont alignées. Sur la même face, à 30 mm de l'extrémité, on a aménagé une encoche bien marquée (longueur : 7 mm ; largeur : 3 mm et profondeur : 4 mm). Sur un des petits côtés, deux trous alignés (non perforants et de 3 mm de diamètre) sont aménagés. L'autre petit côté ne présente pas de perforations. Une des bases de l'objet possède deux trous (3 mm et 2 mm de diamètre chacun). L'autre base montre aussi un trou conique (non perforant). L'objet est brisé en deux fragments et présente des recollages modernes. On remarque aussi la structure en lamelles typique des objets fabriqués en ivoire.

Commentaire:

cet objet a attiré notre attention à cause de la présence de plusieurs perforations, reliées les unes aux autres par de petits canaux. La fonction des perforations est directement liée au type d'utilisation de l'objet, mais elle nous est inconnue.

N° et pl. **1252, 24**
N° inv. My 01/8109-6
Lieu-déc. La Délèze; *insula* 5; 5 ;1.
Dimensions L: 25; l: 5x7,5.
Description élément de coulisse en forme de parallélépipède. Sur un des petits côtés, on a aménagé une coulisse ouverte de part et d'autre (longueur : 20 mm; largeur : 1,5 mm ; profondeur : 2 mm). À une extrémité on remarque un élément entaillé perpendiculaire à la coulisse et la surface réservée est perforée. Les deux faces larges présentent des décors incisés : une succession de X et de traits verticaux.

Commentaire:

la fonction de l'objet reste inconnue.

N° et pl. **1253, 24**
N° inv. My 87/i-13
N° K 3472
Lieu-déc. En Caneva; la Délèze; la Délèze; 16; 11.
Mat. prem. côte de suidé
Dimensions L: 122; lmax: 11; lmin: 7; Ep: 5.
Description L'objet, au profil arqué, présente une extrémité travaillée. Elle a été aplatie, polie et lissée, ce qui lui confère une forme de spatule. L'autre extrémité présente une cassure naturelle et aucune trace de travail.

N° et pl. **1254, 25**
N° inv. My 78/0968-1
Lieu-déc. Les Morasses; les Morasses; nord-ouest de l'*insula* 2; 2; 4.
Mat. prem. fibula de chien.
Dimensions L: 149; Ep: 1.

Description	l'os a un profil arqué et allongé, et son épaisseur est très fine. L'une des extrémité est brisée, tandis que l'autre présente une forme arrondie. Les arêtes ont aussi été travaillées et émoussées. Sur les deux faces de l'extrémité arrondie, plus particulièrement sur l'une d'elles, on remarque la présence de traces de ciseau. La forme de l'extrémité conservée fait supposer une utilisation en tant que spatule.
N° et pl.	1255, 25
N° inv.	My 80/1879A-3
Lieu-déc.	Les Morasses; ancien camping; <i>insula</i> 11; -; 22.
Datation	IIème-IVème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	Os ou bois de cerf (?).
Dimensions	L: 23; l: 5x7.
Description	objet possédant un corps de section circulaire et un sommet globuleux. L'objet est traversé longitudinalement par une fente à profil en U. Le corps présente une cassure et des traces de contact avec le feu (une partie de la surface est de couleur noir/gris).
N° et pl.	1256, 25
N° inv.	My 91/5603-19
Lieu-déc.	Les Morasses; promenade archéologique; <i>insula</i> 2; 2; Q (portique).
Dimensions	L: 14; Dmax: 7.
Description	tête d'objet tournée composée d'un cône surmonté d'une perle décorée de trois rainures, elle-même surmonté d'un demi-perle pointée. Les deux sont séparées par deux entailles opposées et percées horizontalement.
N° et pl.	1257, 25
N° inv.	My 93/7063-6
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; portique et rue principale.
Mat. prem.	métacarpien droit de porc âgé de moins de deux ans.
Dimensions	L: 60; lmax: 11x12; lmin: 6x10; D trou: 5.
Description	le métacarpien présente un trou perforateur d'origine anthropique. Le trou est perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'os. Un autre trou, d'origine inconnue, peut être observé près d'une des extrémités.
Parallèles:	
MacGregor 1985, fig 59 a,b,c, p. 103.	
N° et pl.	1258, 25
N° inv.	My 94/7495A-1
Lieu-déc.	Les Morasses; motel; <i>insula</i> 8; 8; rue.
Mat. prem.	tête de fémur de bovidé
Dimensions	D: 45x50; H: 30.
Description	l'objet a été obtenu à partir d'une demi-tête de fémur. Au sommet, on remarque une large gorge en U (7,2 mm de largeur et 10,1 mm de profondeur) qui présente deux incisions le long de sa base. La base plane est complètement formée de matière spongieuse. L'objet est complet mais fragmenté en trois éléments non recollés.
N° et pl.	1259, 25
N° inv.	My 95/7902-4
Lieu-déc.	En Zibre; temenos; temenos; 11; cour.
Dimensions	L: 29; Dmax: 10.
Description	l'objet a un corps de forme cylindrique reposant sur un disque. L'autre extrémité est brisée et présente un trou perforant. L'état de conservation est mauvais.
N° et pl.	1260, 25
N° inv.	My 75/0404-14
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; cour.
Datation	Fin IIème-IIIème siècle apr. J.-C.
Mat. prem.	os long de bovidé
Dimensions	L: 67,1; lmax: 9x11; lmin: 8x10.
Description	objet de forme parallélépipédique, de section rectangulaire et de profil légèrement arqué. Une face présente de l'os spongieux. Des traces de scie sont visibles sur l'ensemble de la surface. L'état de l'objet fait supposer qu'il s'agit d'une ébauche .

N° et pl.	1261, 25
N° inv.	My 75/0459-7
Lieu-déc.	Les Morasses; les Morasses; <i>insula</i> 2; 2; G.
Mat. prem.	bois de cervidé
Dimensions	D: 20x21; Ep: 6,5.
Description	objet, de section circulaire, qui provient d'un andouiller de cerf. Les deux bases présentent des traces de scie et au centre des restes d'os spongieux.

Commentaire:
par sa forme, l'objet pourrait représenter une ébauche de jeton ou un déchet de travail.

N° et pl.	1262, 25
N° inv.	My 84/i-147
N° K	3188
Lieu-déc.	Le Vivier; amphithéâtre; amphi; 13; rampe sud-ouest.
Datation	Fin IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	D: 34; H : 16; Ep: 11.
Description	l'objet est constitué d'une rondelle avec deux bases planes et polies. L'objet présente un profil tronconique décoré de deux moulures (une ronde et une quadrangulaire), surmontant un ressaut à l'équerre. L'exemplaire est percé en son centre d'un trou rectangulaire. Les parois internes sont droites et montrent des traces de ciseau.

Commentaire:
par sa forme et en présence d'une perforation, l'objet pourrait être une garde d'épée ou de poignard.

N° et pl.	1263, 25
N° inv.	My 86/3368-1
N° K	En Caneva; la Délèze; la Délèze; 16; surface.
Lieu-déc.	
Dimensions	L: 26,5; l: 6,9x5.
Description	l'objet cylindrique, de section ovoïde. Une extrémité est biseautée, l'autre légèrement oblique. Un trou perforateur parcourt longitudinalement l'objet. Quelques traces de ciseaux sont visibles sur la surface de l'objet.

N° et pl.	1264, 25
N° inv.	My 74/i-62
N° K	0188
Lieu-déc.	Les Morasses; camping; rue principale; 1.
Datation	Flavien-IIème siècle apr. J.-C.
Dimensions	L: 55; D: 9.
Description	bâtonnet cylindrique formé par deux fragments recollés. Il possède une section circulaire et deux bases plates mais obliques aux extrémités. La surface a été abîmée.

6. Commentaire par familles et catégories

Nous avons procédé à un regroupement des exemplaires par familles et par catégories. Pour rendre la lecture de la présentation plus claire, les pyxides ont été associées aux éléments d'ameublement et la parure a été intégrée aux éléments de toilette. Les proportions présentées dans les figures ci-dessous sont toujours calculées sur la totalité du nombre d'individus (N.I. 1267). Nous n'avons pas pris en compte, dans les calculs des pourcentages, les fragments de tiges indéterminés (N.I. 705)⁴⁰³.

6.1 Présentation des occurrences par familles

Nous avons distingué à Martigny cinq familles, dont trois sont très bien représentées numériquement. La parure et la toilette constitue le groupe le plus important (59,1 %), en raison surtout de la très forte proportion d'épingles. Le divertissement, grâce aux jetons, a livré un corpus important également de 21,8 %. Enfin les objets utilitaires, qui sont composés en majorité d'artefacts liés au travail du textile, constituent 14,2 % de l'ensemble du mobilier osseux.

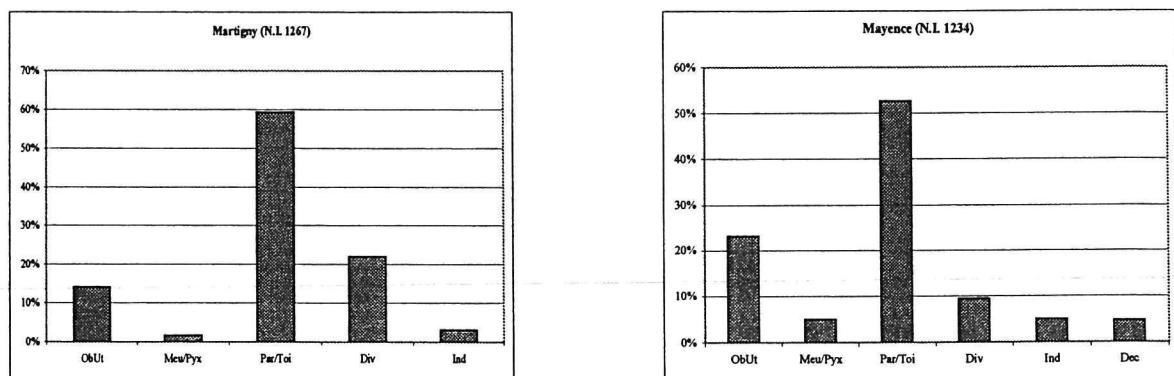


Fig. 2. Pourcentages des familles à Martigny et Mayence (Ob Ut = Objets utilitaires ; Meu/Pyx = Ameublement et Pyxides ; Par/Toi = Parure et toilette ; Div = Divertissement ; Ind = Élément indéterminés ; Dec = Déchets et ébauches).

Les proportions des deux familles restantes sont nettement inférieures. L'ameublement et les pyxides ne représentent que le 1,7 %, tandis que les éléments divers dépassent à peine le 3 %. Nous avons comparé les concentrations attestées pour notre mobilier et nous avons remarqué une ressemblance avec les sites de Mayence (D) et de Gorsium (H) (figures 2 et 3). La famille de la parure et de la toilette est supérieure ou proche du 50 % dans les trois cas. À Augst la prédominance est moins nette (environ 35 %)⁴⁰⁴. En ce qui concerne le divertissement, seule la cité rhénane affiche également une proportion supérieure par rapport aux objets utilitaires (respectivement environ 19 % et 16 %)⁴⁰⁵, alors qu'à Mayence et à Gorsium on remarque l'inverse⁴⁰⁶. Quant au *vicus* de *Lousonna*, il ne donne pas le même *facies* (figure 3). Le divertissement y est le plus attesté avec environ 35 % contre 26 % pour les objets utilitaires et un peu moins de 20 % pour la parure et la toilette. En ce qui concerne l'ameublement et les pyxides, les résultats sont semblables à ceux attestés à Gorsium, où ils ne dépassent pas 1 %. À Mayence, Augst et *Lousonna*, leur proportion est plus élevée : respectivement 5 %, 8 % et 11 %. Les éléments divers affichent des proportions assez variables, entre 3 % et 17 %⁴⁰⁷.

⁴⁰³ Voir Annexes IV, volume II.

⁴⁰⁴ Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

⁴⁰⁵ Cf. note précédente.

⁴⁰⁶ Cf. note précédente.

⁴⁰⁷ Deschler-Erb 1998, p. 209-211 ; Anderes 2002, p. 128-129.

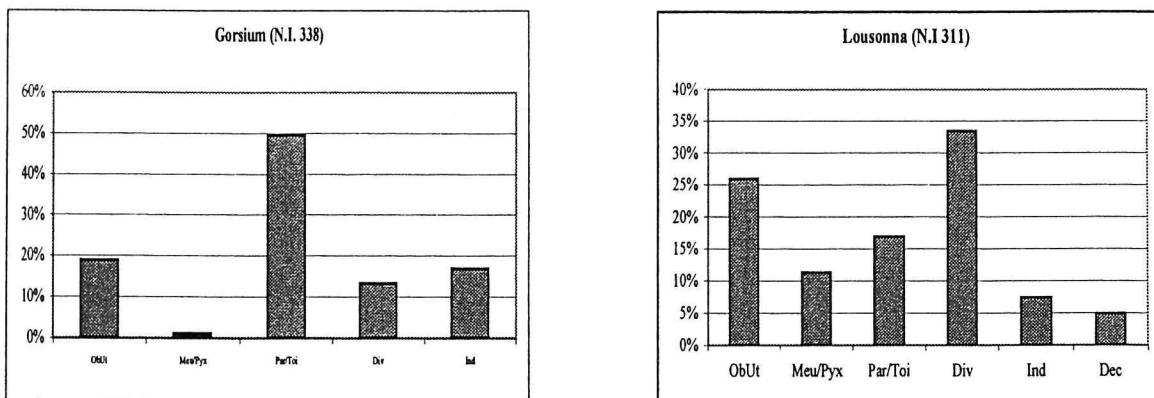


Fig. 3. Pourcentages des familles à Gorsium et Lousonna (ObUt = Objets utilitaires ; Meu/Pyx = Ameublement et Pyxides ; Par/Toi = Parure et toilette ; Div = Divertissement ; Ind = Elément indéterminés ; Dec = Déchets et ébauches).

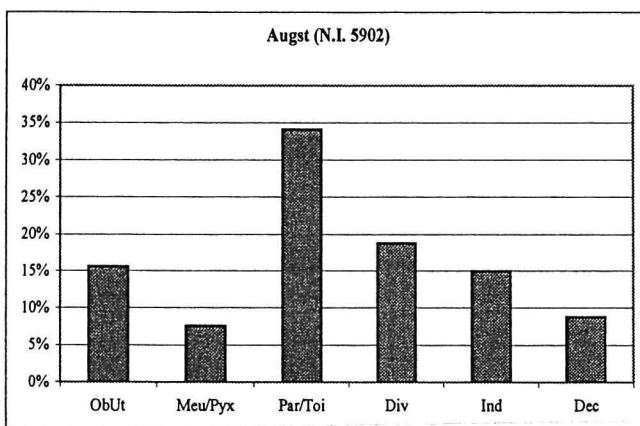


Fig. 4. Pourcentages des familles à Augst (ObUt = Objets utilitaires ; Meu/Pyx = Ameublement et Pyxides ; Par/Toi = Parure et toilette ; Div = Divertissement ; Ind = Elément indéterminés ; Dec = Déchets et ébauches).

6.2 Présentation des occurrences par catégories

Les artefacts retrouvés à Martigny se répartissent en vingt-cinq catégories. Le mobilier osseux présente les mêmes catégories principales (épingles, aiguilles, jetons, etc.) que celui de *Lousonna*, mais nous remarquons des variations au niveau des catégories secondaires⁴⁰⁸. Nous avons créé pour Martigny une catégorie pour les peignes, alors qu'à *Lousonna*, c'est la création d'une catégorie consacrée aux gardes d'épée qui était nécessaire. Si l'on prend également en considération la capitale des Rauraque⁴⁰⁹, on remarque que la variété des catégories est supérieure à celle des sites précédents, sans doute en raison de l'importance numérique supérieure du corpus.

A Martigny, la supériorité quantitative des épingles (N.I. 716 et 56,6 %) est remarquable. Viennent ensuite les jetons avec 20,9 % (N.I. 265) du total, puis les aiguilles (8,4 %). Si on ajoute à ces dernières les autres catégories du travail du textile (lames de tisserand 0,5 % ; fusaïoles 0,3 % ; fuseaux (stylets) 0,2 % et quenouilles 0,1 %) on obtient un pourcentage légèrement supérieur (9,5 %) à celui de *Lousonna* concernant l'artisanat textile.

Les cuillères (*cochlearia* et *ligulae*) constituent seulement le 2 % du mobilier. Cette proportion est semblable à celle de nombreux sites : Coire, Gorsium, Colchester, Mayence,

⁴⁰⁸ Elles sont représentées par quelques objets (de un à cinq).

⁴⁰⁹ À Augst, le mobilier de 5902 objets se distingue en sept familles et quarante-trois catégories.

South Shields et Augst⁴¹⁰. Hormis les cuillères à parfum et médicinales (1,5 %), les autres catégories de la famille affichent un pourcentage négligeable (de 0,1 % à 1 %).

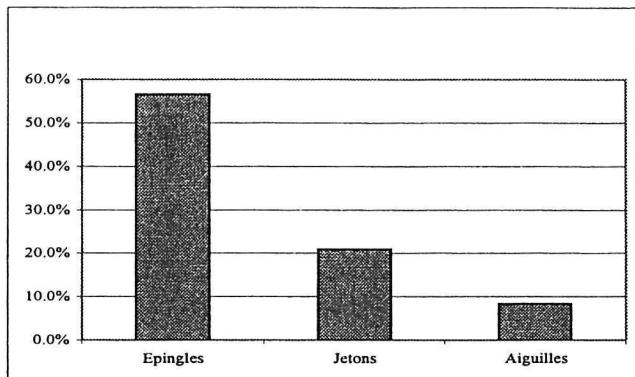


Fig. 5. Pourcentages des catégories les plus attestées : les épingle, les jetons et les aiguilles (N.I. 1088).

La comparaison avec d'autres sites montre une prédominance des épingles, largement devant les jetons. A Gorsium et à Colchester les épingles affichent respectivement 63 % et 60 % ; tandis que le pourcentage des jetons est de 18 % et 10 %. Mayence, Nida-Heddernheim et South Shields montrent une proportion légèrement inférieure (entre 49 % et 52 %), et un faible nombre de jetons⁴¹¹. A Augst, on remarque une proportion d'épingles plus faible (33 %), contrairement aux jetons dont la quantité de 19 % est un peu au-dessus de la moyenne⁴¹². Dans le cas de *Lousonna*, les jetons devancent les épingles (respectivement 31,8 % et 15,4 %). On retrouve la même situation dans trois autres sites : Coire, Lyon et *Ulpia Trajana* (R) où les jetons, majoritaires, sont suivis des épingles⁴¹³.

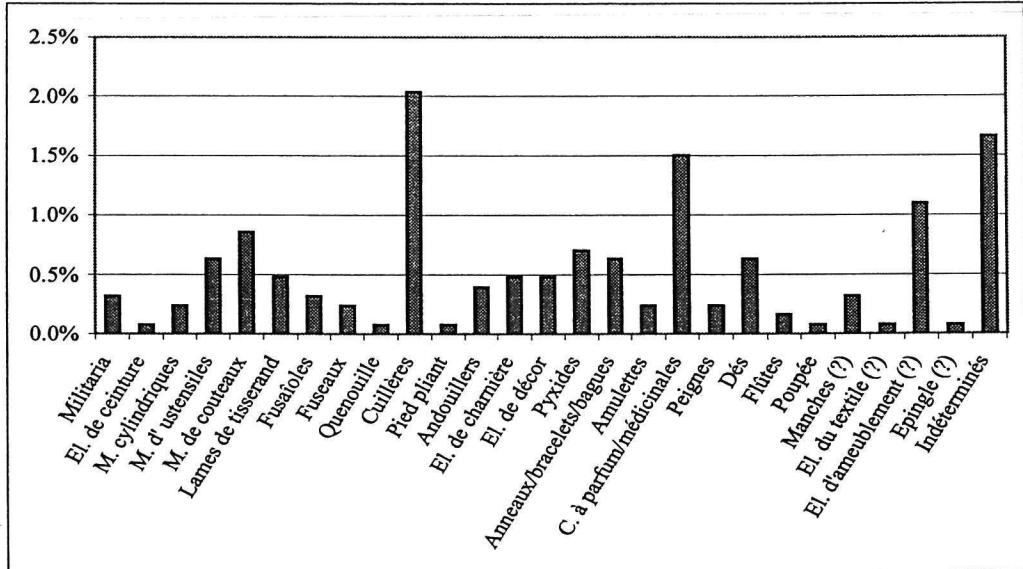


Fig. 6. Pourcentages des catégories faiblement représentées (N.I. 179).

A la différence de *Lousonna*, Augst, Lyon et Nîmes, où les charnières sont bien attestées⁴¹⁴, Martigny en présente un pourcentage négligeable (0,5 %) que l'on retrouve sur d'autres sites,

⁴¹⁰ Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

⁴¹¹ Les sites présentent respectivement 8, 11 et 13 % de jetons. Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

⁴¹² Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

⁴¹³ Les sites présentent respectivement 21, 25 et 26 % de jetons contre 11, 12 et 21 % d'épingles. Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

⁴¹⁴ Les sites présentent respectivement 8, 6, 7, 12 et 18 %. Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

comme Gorsium, Colchester et Mayence (entre 2 % et 0,5 %) ; de nombreux sites en sont par ailleurs complètement dépourvus⁴¹⁵.

On peut encore souligner la quantité des objets liés au travail du textile⁴¹⁶, qui représentent à Martigny 9,5 % du corpus. Sur d'autres sites leur pourcentage varie entre 2 % et 21 %⁴¹⁷. On estime donc que cette catégorie d'objets montre une occurrence moyenne sur notre site.

Il ressort de ce qui précède que les proportions observées à Martigny sont très similaires à celles de Gorsium, de Mayence, de Colchester et de South Shields. En effet, on remarque une majorité écrasante des épingle sur les autres catégories, dont le faible pourcentage est parfois négligeable.

Familles	Catégories	N.I.	N.I Total	%	% Total
Objets utilitaires	<i>Militaria</i>	4		0,3	
	Eléments de ceinture	1		0,1	
	Manches cylindriques	3		0,2	
	Manches d'ustensiles	8		0,6	
	Manches de couteaux	11		0,9	
	Aiguilles	107		8,4	
	Lames de tisserand	6		0,5	
	Fusaïoles	4		0,3	
	Fuseaux/stylets	3		0,2	
	Quenouilles	1		0,1	
	Cuillères: <i>Cochlearia et ligulae</i>	26		2,0	
	Pieds pliants	1		0,1	
Ameublement/Pyxides	Andouillers	5	180	0,4	14,2%
	Eléments de charnières	6		0,5	
	Placage et éléments de décor	6		0,5	
Parure/toilette	Pyxides et cylindres moulurés	9	21	0,7	1,7%
	Epingles	716		56,6	
	Anneaux, bagues et bracelets	8		0,6	
	Amulettes	3		0,2	
	Cuillères à parfum et médicinales	19		1,5	
Divertissement	Peignes	3	749	0,2	59,1%
	Dés	8		0,6	
	Jetons	265		20,9	
	Flûtes	2		0,2	
Eléments divers	Poupées	1	276	0,1	21,8 %
	Manches	4		0,3	
	Eléments du textile	1		0,1	
	Eléments d'ameublements	14		1,0	
	Epingles	1		0,1	
	Indéterminés	21	41	1,7	3,2%
			1267		100 %

Fig. 7. Présentation des occurrences par familles et par catégories (N.I. et %).

⁴¹⁵ A titre de comparaison : Oberwinterthur, Coire, Valkenburg (NL), Nida-Heddernheim, Mayence et Bad Wimpfen. Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

⁴¹⁶ Ce type d'objet est présent sur la majorité des sites étudiés.

⁴¹⁷ Deschler-Erb 1998, p. 209-211.

7. Etudes de la répartition spatiale par catégorie

7.1. Introduction

Cette étude, réalisée grâce à l'aide de l'Office des Recherches Archéologiques de Martigny⁴¹⁸, a pour but de présenter la répartition spatiale des artefacts de tabletterie provenant des fouilles effectuées depuis 1973. Ainsi les zones fouillées antérieurement, à savoir la basilique (1883-1885), l'amphithéâtre (1883?-1939), le forum (1895-1898), l'*insula* 4 (1901-1903), 1910), l'*insula* 1(1938-1939), l'*insula* 6 (1938-1939) et l'*insula* 7 (1938-1939) ne sont pas prises en compte car cela dépasserait les limites de ce travail. On remarquera que les zones précitées ne présentent aucun objet sur les plans de répartition⁴¹⁹.

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que les résultats de ce travail dépendent de la qualité variables des fouilles et de la documentation.

La localisation des objets sur le site de Martigny a été réalisée par *insulae* et, de manière plus précise, par locaux. Chaque pièce possédant un numéro de complexe a pu être située en fonction de ces contextes.

Secteurs	Artefacts %
<i>insula</i> 1	18.70
<i>insula</i> 2	26.70
<i>insula</i> 5	0.50
<i>insula</i> 6	18.30
<i>insula</i> 7	0.10
<i>insula</i> 8	8.60
<i>insula</i> 11	4.30
<i>insula</i> 12	6.30
<i>insula</i> 13	4.30
<i>insula</i> 17	0.10
temenos	3.50
w <i>insula</i> 1-mithraeum	0.70
thermes	1.10
amphithéâtre	0.40
la Délèze	2.00
rue de la Basilique	3.90
rue du Nymphée	0.20
Eglise paroissiale	0.30

Fig. 8. Répartition (%) de la totalité d'artefacts par *insulae* (N.I. 1226).

Cependant l'absence d'insertion stratigraphique a affaibli la pertinence de ce type d'analyse. Il va de soi que cette phase du travail dépasse largement le cadre de notre étude. Toutefois, il serait indispensable qu'elle puisse être effectué à l'avenir. Les plans montrent néanmoins un aperçu intéressant de la localisation des artefacts au sein du *Forum Claudii Vallesium*.

La totalité presque des objets du corpus a pu être localisée. Seuls trois aiguilles, deux épingle, un dé et un jeton n'ont pu être remis en contexte. En ce qui concerne les objets classés comme « éléments divers » (N.I. 41), ils n'ont pas été pris en considération étant donné leur faible proportion et l'absence d'homogénéité fonctionnelle.

Les objets retenus pour cette étude se repartissent surtout dans trois *insulae*. La proportion la plus élevée d'objets se rencontre dans l'*insula* 2, qui comprend presque un tiers des artefacts. Viennent ensuite l'*insula* 1 et l'*insula* 6 avec environ 20% des objets. L'*insula* 8 contient également une

proportion notable d'artefacts puisque près du 9% du corpus en provient. Cinq autres zones présentent ensuite des chiffres entre 4 et 6%⁴²⁰. Enfin les quartiers restants, on constate une quantité d'exemplaires nettement moins élevée⁴²¹.

Dans la partie suivante, nous présentons la répartition spatiale par catégorie d'objets. Les tableaux ci-dessous constituent une aide à la lecture des cartes de répartition proposées en annexe. Dans certains cas, plusieurs plans illustrent une seule famille en rendant ainsi plus

⁴¹⁸ Cl.-E. Bettex a réalisé les plans annexés du site de Martigny.

⁴¹⁹ Sauf dans le cas de l'amphithéâtre, de l'*insula* 1 et l'*insula* 6, pour lesquels les fouilles ont continué après 1973.

⁴²⁰ C'est le cas de l'*insula* 11, de l'*insula* 12, de l'*insula* 13, des quartiers « temenos » et « rue de la Basilique ».

⁴²¹ La proportion varie entre le 0,1 % et le 2,0 %.

lisibles les données⁴²². Ainsi les tableaux montrent la répartition en nombre d'individus (N.I.) et en % des catégories d'objet par quartiers⁴²³.

7.2. Les objets utilitaires

Pour la famille des « objets utilitaires », trois plans ont été réalisés. Dans le premier⁴²⁴, on traite les éléments liés au travail du textile⁴²⁵. La majorité des aiguilles proviennent étonnamment de l'*insula* 2, où se situent les premiers bâtiments des thermes. On s'attendrait à une proportion plus élevée dans des zones d'habitat ou dans des zones d'activités artisanales⁴²⁶ et non dans une zone de détente et de loisir⁴²⁷. A l'intérieur de la même *insula*, les aiguilles se distribuent de manière peu homogène, en formant de fortes concentrations à certains endroits: les bâtiments au sud-est, le local J, le local L⁴²⁸, la cour et les bâtiments du nord-est.

Secteurs	Les objets utilitaires					
	Eléments liés à l'artisanat textile					
	Aiguilles	Lames de tisserand	Fusaïoles	Fuseaux(stylets)	Quenouille	N.I.
	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.
<i>insula</i> 1	16	14.00	3		1	1
<i>insula</i> 2	36	31.60	1	2	1	
<i>insula</i> 6	14	12.30		1		
<i>insula</i> 8	9	7.70				
<i>insula</i> 11	7	6.10	1			
<i>insula</i> 12	4	3.60	1	1	1	
<i>insula</i> 13	6	5.30				
<i>temenos</i>	13	11.30				
thermes	1	0.90				
rue de Nymphée	1	0.90				
rue de la Basilique	4	3.60				
la Délèze	2	1.80				
Eglise paroissiale	1	0.90				

Fig. 9. Répartition des éléments liés à l'artisanat du textile (N.I et %) par *insulae*.

Deux autres quartiers présentent chacun un peu moins de 15% des aiguilles. L'*insula* 1 et l'*insula* 6 constituent de bons exemples d'utilisation de ce type d'objet au sein d'un habitat domestique et de zones d'artisanat. Comme pour l'*insula* 2, la localisation des aiguilles se présente de manière hétérogène. Sur l'ensemble de l'*insula* 1, elles se répartissent en majorité dans les bâtiments situés au sud-est: le local 20, le local 30 et le local 42b. En ce qui concerne l'*insula* 6, les concentration d'aiguilles se répandent le long des locaux du sud-ouest jusqu'à ceux du sud⁴²⁹.

Une proportion légèrement supérieure à 10% provient de l'espace délimité par l'enceinte du *temenos*. Les aiguilles se situent surtout le long des murs ouest des thermes. Signalons qu'un exemplaire a été retrouvé à proximité du sanctuaire indigène.

⁴²² Cela pour éviter des superpositions d'objets qui rendraient les plans moins compréhensibles.

⁴²³ Ce type de présentation en % est réalisée lorsque le N.I. constitue un corpus statistiquement représentatif (N.I > 3).

⁴²⁴ Voir Annexes III, Objets utilitaires 1; Textiles.

⁴²⁵ Voir Fig. 4.

⁴²⁶ Augst constitue un autre exemple: Deschler-Erb 1998, p. 226-227.

⁴²⁷ Nous ne possédons pas d'information sur la fonction que revêtait cette *insula* après l'abandon du complexe thermal.

⁴²⁸ Le local L s'avère être des latrines.

⁴²⁹ En guise d'exemple: le local 19, le local 24 et le local 48

L'*insula* 8, et plus précisément la *domus* « du Génie domestique », a une forte représentation d'aiguilles dans le local 59, dans l'angle sud du péristyle interne et dans le local B, au sud-est de la *domus*.

En dernier lieu, deux exemplaires sont attestés au sein de l'*insula* 16 et un autre est situé dans une *villa* périurbaine du quartier nommé « l'Eglise paroissiale ».

Les autres objets liés au travail du textile⁴³⁰, présents sur le même plan ont été mis au jour seulement dans cinq quartiers: les *insulae* 1, 2, 6, 11 et 12⁴³¹. La proportion la plus importante est localisée dans les deux premières *insulae*⁴³².

Ces artefacts liés à l'artisanat du textile sont répartis dans tous les secteurs, surtout au niveau des *insulae* du sud-ouest et du sud-est du *forum*. Ces quartiers sont surtout des zones d'habitat et d'artisanat⁴³³. Cela pourrait signifier que le travail du textile serait une activité domestique, peut-être familiale, réalisée par les femmes, comme c'est d'ailleurs l'hypothèse retenue par S. Deschler-Erb pour le site d'Augst⁴³⁴. Ce type d'artefacts présente une large répartition sur l'ensemble des quartiers⁴³⁵. Une situation semblable caractérise également le *vicus* de Lousonna⁴³⁶. A Martigny, les concentrations mises en évidence ne permettent pas de localiser avec précision une zone de production textile.

Le second plan⁴³⁷ montre la localisation des *cochlearia* et des *ligulae*⁴³⁸. Les pourcentages les plus élevés se situent dans les quartiers à double fonction domestique et artisanale. L'*insula* 6 présente un peu moins de 40% de ce groupe d'artefacts, l'*insula* 1 environ 10% et de la *domus* du « Génie domestique » en provient 15%. Leur présence est également attestée dans les bâtiments d'une *villa* périurbaine du secteur de « l'Eglise paroissiale ». Trois exemplaires se situent dans des zones peu habituelles. L'unique *ligula* a été retrouvée à proximité du *mithraeum*. Une autre cuillère a été découverte dans les environs du sanctuaire indigène. Ces localisations nous laissent supposer une possible utilisation dans un contexte de banquet rituel. Toutefois, sans une insertion stratigraphique précise, cette supposition ne peut pas être confirmée.

La dernière cuillère fait partie du matériel funéraire de la tombe 12 appartenant à la nécropole du secteur nommé « le Vivier ».

En conclusion, les cuillères se répartissent à la fois dans des quartiers d'habitat et dans des quartiers à fonction artisanale. La faible présence de ce type d'artefact sur le site de Lousonna⁴³⁹ ne permet pas de tirer des parallèles intéressants. A Augst, les cuillères sont très bien représentées dans le centre urbain du site et leur proportion diminue dans la zone nommée « Understadt » et dans le camp militaire⁴⁴⁰.

Le troisième plan⁴⁴¹ regroupe les manches, les *militaria* et les « éléments divers »⁴⁴². La figure 6 illustre la diffusion des manches sur l'ensemble du site. Nous avons remarqué que l'endroit où ils sont le plus représentés s'avère être le milieu domestique et artisanal. Trois exemplaires⁴⁴³ font exception, car ils se situent dans le centre thermal de l'*insula* 2⁴⁴⁴.

⁴³⁰ Les lames de tisserand, les fusaïoles, les fuseaux/stylets et les quenouilles.

⁴³¹ Voir Annexes III, Objets utilitaires 1; Textiles.

⁴³² Voir Fig. 4.

⁴³³ L'*insula* 2 fait exception car elle est partiellement occupée par une zone thermale.

⁴³⁴ Deschler-Erb 1998, p. 226-227.

⁴³⁵ Deschler-Erb 1998, p. 227.

⁴³⁶ Anderes 2002, p. 130-131.

⁴³⁷ Voir Annexes III, Objets utilitaires 2; *Cochlearia*.

⁴³⁸ Voir Fig. 5.

⁴³⁹ Anderes 2002, p. 131.

⁴⁴⁰ Deschler-Erb 1998, p. 225.

⁴⁴¹ Voir Annexes III, Objets utilitaires 3; Manches, militaria et divers.

⁴⁴² Sous la dénomination « éléments divers », nous avons regroupé les éléments de ceinture, les pieds pliants et les andouillers aménagés de cervidés.

⁴⁴³ Un manche d'ustensile et deux manches de couteaux.

Secteurs	Les objets utilitaires					
	Cuillères <i>Cochlearia et ligulae</i>		<i>Militaria</i>		Eléments divers	
	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.
<i>insula 1</i>	3	11.60				
<i>insula 2</i>	2	7.70	2		1	
<i>insula 6</i>	10	38.60		1		2
<i>insula 8</i>	4	15.40				
<i>insula 11</i>	2	7.70				
<i>insula 12</i>			1			1
temenos	1	3.80				
nord-ouest <i>insula 2</i>						1
w <i>insula 1-mithraeum</i>	1	3.80				
le Vivier (amphithéâtre)	1	3.80	1			
rue de la Basilique	1	3.80				
rue du Nymphée						1
Eglise paroissiale	1	3.80				

Fig. 10. Répartition (N.I. et %) des cuillères, des Militaria et des éléments divers par insulae.

Nos résultats correspondent à la situation observée sur le site d'Augst, où les objets étaient surtout localisés dans le centre de l'agglomération. Les autres zones de la colonie montrent des proportions nettement moins élevées.

Secteurs	Les objets utilitaires		
	Manches		
	Manches cylindriques	Manches d'ustensiles	Manches de couteaux
N.I.	N.I.	N.I.	
<i>insula 1</i>	1	1	3
<i>insula 2</i>		3	2
<i>insula 6</i>	1	2	3
<i>insula 11</i>	1	1	2
la Délèze		1	

Fig. 11. Répartition (N.I.) des manches par insulae.

Les quatre exemplaires⁴⁴⁴ qui composent la catégorie des *militaria* se répartissent de manière assez hétérogène. La poignée d'épée ainsi que l'attache de fourreau⁴⁴⁶ proviennent du local 2 de l'*insula 2*. Le pommeau d'épée⁴⁴⁷ fait partie du matériel de l'*insula 12*, tandis que la boucle de ceinture⁴⁴⁸ est un élément du matériel funéraire de la tombe 44 du quartier nommé « le Vivier ».

La dernière catégorie⁴⁴⁹ est composée de différents éléments qui se situent surtout dans des quartiers domestiques, à l'exception d'un fragment de pied pliant⁴⁵⁰ retrouvé dans la cour du complexe thermal de l'*insula 2*.

⁴⁴⁴ Le local J, le local H et la cour contiennent chacun un exemplaire.

⁴⁴⁵ Voir Fig. 5.

⁴⁴⁶ N°2 et n° 3 du catalogue, pl. 1.

⁴⁴⁷ N° 1 du catalogue, pl. 1.

⁴⁴⁸ N° 4 du catalogue, pl.1.

⁴⁴⁹ Voir Fig. 5.

⁴⁵⁰ N° 175 du catalogue, pl. 10.

7.3. L'ameublement et les pyxides

Cette famille qui intègre les éléments d'ameublement⁴⁵¹ et les pyxides⁴⁵² présente un nombre assez limité d'éléments⁴⁵³.

Comme nous aurions pu le supposer, la quasi totalité des éléments de la figure 7 se répartissent dans les secteurs d'artisanat et les zones domestiques.

Secteurs	L'ameublement et les pyxides		
	El. de charnière	El. de décor	Pyxides
	N.I.	N.I.	N.I.
<i>insula</i> 1	2	1	3
<i>insula</i> 6	1		2
<i>insula</i> 8	1		1
<i>insula</i> 11	1	1	
<i>insula</i> 12	1		1
<i>insula</i> 16		1	
<i>insula</i> 17		1	
w <i>insula</i> 1- <i>mithraeum</i>		1	
sud <i>insula</i> 6-enclos sacré (?)		1	
Eglise paroissiale			1
rue de la Basilique			1

Fig. 12. Répartition (N.I.) des éléments d'ameublement et des pyxides par *insulae*.

En effet, dans les locaux au sud-est de l'*insula* 1 on a repéré deux éléments de charnière (local 30 et local 64), un élément de décor (local 44) et deux pyxides (local 65). Au sud-ouest de la même *insula*, on trouve un fragment de pyxide. Pareillement, les locaux 19 et 24 de l'*insula* 6 ont livré respectivement un bouton de préhension et un fragment de pyxide. Au sud-ouest de la même *insula*, un élément de pyxide a été retrouvé.

L'*insula* 8 et l'*insula* 12 ont fourni chacune un exemplaire de cylindre mouluré. On remarque la présence d'un fragment de pyxide à l'intérieur d'un des locaux de la *villa* périurbaine du secteur de « l'Eglise paroissiale ».

Dans le secteur dit « la Délèle »⁴⁵⁴, on relève la présence de deux éléments de décor. Deux autres éléments de décor se situent en dehors de l'agglomération. Le premier se trouve entre les thermes et le *mithraeum*, alors que l'autre se trouve dans l'angle sud-est de la zone nommée « enclos sacré ».

Cette répartition des artefacts dans des zones à la fonction à la fois domestique et artisanale se retrouve également dans le *vicus* de Lousonna⁴⁵⁵ et dans celui d'Augst⁴⁵⁶. Sur ce dernier site, la présence de rares exemplaires dans des espaces publics (basilique, théâtre, etc.) est comparable à la situation rencontrée à Martigny.

⁴⁵¹ Les éléments d'ameublement comprennent les éléments de charnière et les éléments de décor.

⁴⁵² Les deux cylindres moulurés de la collection sont intégrés avec les pyxides.

⁴⁵³ Voir Annexes III, Ameublement/Pyxides. Voir également Fig. 7.

⁴⁵⁴ Plus précisément dans l'*insula* 16 et l'*insula* 17.

⁴⁵⁵ Andere 2002, p. 131-132.

⁴⁵⁶ Deschler-Erb 1998, p. 251-254.

7.4. La parure et la toilette

En ce qui concerne ces familles, leurs localisations sont représentées sur deux plans. Le premier⁴⁵⁷ présente la répartition des épingle (tous types confondus) sur l'ensemble du site de Martigny. Nous constatons que cette catégorie d'objet, d'utilisation courante, apparaît fréquemment dans la majorité des *insulae*⁴⁵⁸. La densité la plus élevée se localise dans les locaux à l'avant des *domus*, qui donnent sur les rues.

Le complexe thermal de l'*insula* 2 a livré le plus fort pourcentage d'épingles, soit 25% qui se distribue de façon peu uniforme dans les différents locaux. Ces derniers situés au sud de l'*insula*, le local J, le local L et la cour en présentent le plus fort pourcentage⁴⁵⁹.

Deux quartiers à double fonction domestique et artisanale se partagent chacun un peu moins de 20% des exemplaires. L'*insula* 6 présente une répartition homogène sur l'ensemble des

Secteurs	La parure et la toilette						
	Epingles		Anneaux, bagues et bracelets		Amulettes		Cuillères à parfum et médicinales
	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.	%	N.I.
<i>insula</i> 1	131	18.80	1		1	21.00	1
<i>insula</i> 2	181	25.80	3			5	26.30
<i>insula</i> 5	1	0.10					
<i>insula</i> 6 (+ sud <i>insula</i> 6)	132	18.90	2	1	1	5.30	
<i>insula</i> 7	1	0.10					
<i>insula</i> 8	53	7.60				1	5.30
<i>insula</i> 11	29	4.10			1		
<i>insula</i> 12	50	7.10				7	36.80
<i>insula</i> 13	35	5.00					
<i>temenos</i>	22	3.10					
w <i>insula</i> 1-mithraeum	7	1.00					
thermes	12	1.70					
amphithéâtre	3	0.40					1
la Délèze	15	2.10	2			1	5.30
rue de la Basilique	28	4.00					
rue du Nymphée	1	0.10					
Eglise paroissiale	1	0.10					

Fig. 13. Répartition (N.I. et %) des éléments de parure et toilette.

bâtiments. Les locaux 19, 24, 32, 48 et le secteur situé au sud de l'*insula* 6 ont livré des concentrations un peu plus élevées d'épingles que les autres zones de ce quartier. En ce qui concerne l'*insula* 1, les objets se répartissent de manière uniforme sur toute la zone sud/sud-est du quartier. Les locaux les plus concernés sont ceux situés dans l'angle sud de l'*insula*. Dans les bâtiments au nord du quartier des exemplaires ont été aussi repérés, mais en pourcentage inférieur.

Une proportion d'environ 7% d'exemplaires est présente au sein de l'*insula* 8 et de l'*insula* 12. La *domus* dite du « Génie domestique »⁴⁶⁰ présente une homogénéité dans la répartition des épingle. La concentration la plus remarquable est visible dans les locaux nord-ouest de la *domus*⁴⁶¹. En ce qui concerne l'*insula* 12, les épingle se situent surtout dans les locaux du sud-est. Outre les zones à fonction domestique, des exemplaires sont présents dans des quartiers à caractère public. Quelques exemplaires ont été mis au jour au sein de l'enceinte du

⁴⁵⁷ Voir Annexes III, Parure/Toilette 1; Epingle.

⁴⁵⁸ Voir Fig. 8.

⁴⁵⁹ Le local L s'avère être des latrines.

⁴⁶⁰ *Insula* 8

⁴⁶¹ En particulier les locaux 52A, 52E, 58 et 59.

temenos: à proximité des entrepôts au nord, à l'extérieur des thermes⁴⁶², à l'angle sud du quartier ainsi qu'aux environs du sanctuaire indigène. Leur présence est également attestée dans le complexe thermal qui se trouve au sud de l'enceinte de la ville.

Quelques objets ont été retrouvés également à l'intérieur du domaine de l'amphithéâtre. Enfin, une épingle a été découverte dans la *villa* périurbaine du quartier de « l'Eglise paroissiale ».

Cette répartition est similaire à celle constatée à Augst, où cette catégorie d'objet est bien représentée dans l'ensemble des quartiers de la ville, ainsi que dans le *castrum*⁴⁶³. A *Lousonna*, des exemplaires sont attestés surtout dans un contexte domestique, bien que quelquesuns soient attestés dans l'annexe ouest de la basilique⁴⁶⁴.

Le dernier plan⁴⁶⁵ montre la répartition des autres catégories de la même famille⁴⁶⁶.

Les cuillères à parfum et médicinales se répartissent en particulier dans des quartiers d'habitat et dans le complexe thermal: l'*insula* 12, l'*insula* 1 et l'*insula* 2.

Le local E, le local L de l'*insula* 2 et la zone entre l'*insula* 2 et la Rue de la Basilique ont livré chacun un fragment de bracelet. Les trois autres exemplaires ont été retrouvés dans l'*insula* 1, dans l'*insula* 6 et dans l'*insula* 16. Les deux exemplaires d'anneau ont été mis au jour dans deux quartiers assez éloignés l'un de l'autre: l'*insula* 1 et l'*insula* 16⁴⁶⁷. L'unique bague du catalogue est située dans la zone sud-est de l'*insula* 6.

Les amulettes se répartissent dans des quartiers d'habitation. La dent d'ours⁴⁶⁸ a été découverte dans le local 12 de l'*insula* 1. Dans le local 38 de l'*insula* 6 on a répéré l'amulette phallique⁴⁶⁹. Le local 4 de l'*insula* 11 a, quant à lui, livré la dent de sanglier⁴⁷⁰. En ce qui concerne les peignes, un exemplaire⁴⁷¹ a été découvert dans le local 38 de l'*insula* 1. Le deuxième se trouve dans le local AA de la *domus* du « Génie domestique ». Enfin, le dernier provient de l'espace situé au sud-ouest de l'amphithéâtre.

Dans la cité rhénane, les cuillères (médicinales et à parfum), les peignes et les amulettes sont bien représentés dans l'agglomération centrale et dans le *castrum*⁴⁷². Malheureusement le site de Martigny présente un trop faible corpus pour autoriser un commentaire lié à sa répartition spatiale.

7.5. Le divertissement

La localisation de cette famille d'objet a été exposée sur deux plans. Le premier⁴⁷³ illustre la répartition des jetons dans les différents quartiers⁴⁷⁴. La proportion la plus élevée d'exemplaires, environ 30 %, se trouve dans le complexe thermal de l'*insula* 2. Les jetons se répartissent de manière peu homogène, en formant des concentrations dans certains locaux; tels le local L, le local E, le local F et la cour. Trois quartiers à fonction domestique et artisanale possèdent un pourcentage entre 12 et 20 %. L'*insula* 1 présente une forte concentration dans son angle sud/sud-est. Dans les locaux 7, 9, 11, 36 et 42 on a repéré les proportions les plus élevées de l'*insula*. On relève la présence de trois exemplaires à proximité du *mithraeum*. L'*insula* 6 présente une répartition assez hétérogène. Parmi les locaux qui ont livré des jeton, aucun d'entre eux ne prime sur les autres par sa concentration. Signalons

⁴⁶² On indique dans ce cas les thermes du *temenos*.

⁴⁶³ Deschler-Erb 1998, p. 236-246.

⁴⁶⁴ Andereas 2002, p. 132.

⁴⁶⁵ Voir Annexes III, Parure/Toilette 2; Peignes, amulettes et anneaux.

⁴⁶⁶ Voir Fig. 8.

⁴⁶⁷ L'*insula* 16 se trouve dans le quartier nommé "la Délèze".

⁴⁶⁸ N° 935 du catalogue, pl. 17.

⁴⁶⁹ N° 937 du catalogue, pl. 17.

⁴⁷⁰ N° 936 du catalogue, pl. 17.

⁴⁷¹ N° 958 du catalogue, pl. 18.

⁴⁷² Deschler-Erb 1998, p. 236, p.247-248.

⁴⁷³ Voir Annexes III, Divertissement 1, Jetons.

⁴⁷⁴ Voir Fig. 9.

toutefois les locaux 19, 24, 48, et 118/120. Dans la majorité des locaux de la *domus* du « Génie domestique » on a également mis au jour des jetons. Signalons que les concentrations les plus importantes se trouvent dans le local 63, dans le péristyle, dans le local O, ainsi que dans le local AE. Le quartier au sud de l'*insula* 6 comprend également une faible quantité de jetons.

Dans l'enceinte du *temenos*, on remarque la présence de deux jetons dans les alentours du sanctuaire indigène. Les autres zones contiennent une proportion d'exemplaires inférieure à 5 %. Sur le site d'Augst, les jetons sont présents dans l'ensemble des quartiers. Toutefois, la concentration la plus élevée est visible dans les quartiers à caractère privé.

Secteurs	Le divertissement				
	Jetons		Dés	Flûtes	Poupée
	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.
<i>insula</i> 1 ⁴⁷⁵	52	19.50	2		
<i>insula</i> 2	81	30.40	2		
<i>insula</i> 4	1	0.40			
<i>insula</i> 5	5	1.80			
<i>insula</i> 6 (+ sud <i>insula</i> 6)	45	16.80	1	1	1
<i>insula</i> 8	33	12.40	2		
<i>insula</i> 11	10	3.80		1	
<i>insula</i> 12	9	3.40			
<i>insula</i> 13	9	3.40			
<i>insula</i> 17	1	0.40			
<i>temenos</i>	6	2.20			
rue de la Basilique	12	4.40			
la Délèze	3	1.10			

Fig. 14. Répartition (N.I. et %) des éléments de divertissement par *insulae*.

Peu d'exemplaires ont été retrouvés dans les lieux publics de la colonie (amphithéâtre, théâtre, forum, etc.), à l'exception des « Frauenthalermen » qui ont livré une quantité considérable d'exemplaires⁴⁷⁶. Le même type de répartition dans des quartiers à caractère privé est également attesté à *Lousonna*⁴⁷⁷.

Le dernier plan⁴⁷⁸ expose la localisation des dés, des flûtes et du fragment de poupée⁴⁷⁹. Les sept exemplaires de dés se répartissent dans quatre quartiers. Les locaux 20 et 38 de l'*insula* 1 et les locaux F et L de l'*insula* 2 contiennent un exemplaire chacun. Dans la *domus* du « Génie domestique » on a relevé également deux jetons. Le dernier exemplaire est visible dans le local 34 de l'*insula* 6. Le premier fragment⁴⁸⁰ de flûte se situe dans le local 116 de l'*insula* 6. Le second⁴⁸¹ a été mis au jour dans le local 26 de l'*insula* 11. L'unique fragment de poupée⁴⁸² se trouve dans le local 32 de l'*insula* 6.

En ce qui concerne les dés, le site d'Augst présente une concentration importante dans les quartiers domestiques et également dans les « Frauenthalermen »⁴⁸³. A *Lousonna*, on observe une répartition semblable⁴⁸⁴.

⁴⁷⁵ Dans le N.I de l'*insula* 1 sont compris également les jetons situés à l'ouest de l'*insula* et dans les environs du *mithraeum*.

⁴⁷⁶ Deschler-Erb 1998, p. 229-235.

⁴⁷⁷ Anderes 2002, p. 132.

⁴⁷⁸ Voir Annexes III, Divertissement 2; Poupée, flûtes, dés.

⁴⁷⁹ Voir. Fig. 9.

⁴⁸⁰ N° 1224 du catalogue, pl. 21.

⁴⁸¹ N° 1225 du catalogue, pl. 21.

⁴⁸² N° 1226 du catalogue, pl. 21.

⁴⁸³ Deschler-Erb 1998, p. 229.

⁴⁸⁴ Anderes 2002, p. 132.

7.6. Conclusions

Cette étude nous a permis d'esquisser une répartition par catégories des artefacts sur le site de Martigny. L'analyse des tableaux nous a montré que les proportions les plus élevées proviennent (toutes catégories confondues) de l'*insula* 1, de l'*insula* 6, de la *domus* du « Génie domestique » et surtout du complexe thermal de l'*insula* 2⁴⁸⁵. Cette diffusion est attestée particulièrement par les catégories d'objets les plus représentées: les épingle, les jetons et les aiguilles. Pour mieux illustrer cela nous avons réalisé un tableau récapitulatif (figure 10) qui présente la répartition des différentes catégories au sein de chacune des *insulae*. Enfin, nous pouvons conclure que ces objets d'utilisation courante ont été retrouvés dans des secteur soit à double fonction domestique et artisanale, soit à caractère public.

L'étude réalisée ci-dessus représente une première analyse de la répartition des artefacts par *insula*. N'ayant pas eu à disposition les données nécessaires, nous avons du renoncer à cette phase du travail. Néanmoins, il serait intéressant ultérieurement d'intégrer les données stratigraphiques. Nous pourrions donc obtenir une répartition spatiale plus complète profiter des résultats d'une analyse chrono-stratigraphique. Ainsi l'étude pourrait se développer sur deux niveaux interdépendants: le niveau chronologique et celui de la répartition spatiale.

⁴⁸⁵ Voir Fig. 3.

Catégories	Secteurs																																							
	<i>insula 1</i>		<i>insula 2</i>		<i>insula 4</i>		<i>insula 5</i>		<i>insula 6</i>		<i>insula 7</i>		<i>insula 8</i>		<i>insula 11</i>		<i>insula 12</i>		<i>insula 13</i>		<i>insula 16</i>		<i>insula 17</i>		<i>temenos</i>		w <i>insula 1</i>		amphithéâtre		le Vivier		la Délèze		rue de Basilique		rue du Nymphée		rue Eglise paroissiale	
	N.I.	%	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.	%	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.	N.I.							
Aiguilles	16	7.00	36	11.30			14	6.30			9	8.50	7	12.40	4	5.20	6	12.00							1			2	8.30	4	8.70	1	1							
Lames de tisserand	3	1.30	1	0.30					1	0.45			1	1.70	1	1.30	1	1.30																						
Fusairoles			2	0.60																																				
Fuseaux/stylets	1	0.50	1	0.30																																				
Quenouille	1	0.50																																						
Cuillères			2	0.60																																				
<i>Militaria</i>	3	1.30	2	0.60																																				
El. de ceinture																																								
Pied pliant																																								
Andouillers																																								
M. cylindriques	1	0.50																																						
M. d'ustensiles	1	0.50	3	0.90																																				
M. de couteaux	3	1.30	2	0.60																																				
El. de charnière	2	0.90																																						
El. de décor	1	0.50																																						
Pyxides	3	1.30																																						
Epingles	131	57.60	181	56.20			1	132	59.40	1	53	50.50	29	50.80	50	64.90	35	70.00			1	1	22	52.40	7	12	3	15	62.40	1	2.20	1	1							
Anneaux,bagues et bracelets	1	0.50	3	0.90																																				
Amulettes	1	0.50																																						
Cuillères à parfum et médicinales	4	1.70	5	1.60																																				
Peignes	1	0.50																																						
Jetons	52	22.70	81	25.20	1	5	45	20.30			33	31.30	10	17.70	9	11.70	9	18.00			1	6	14.30				1	3	12.50	12	26.10									
Dés	2	0.90	2	0.60																																				
Flûtes																																								
Poupée																																								

Fig. 10. Répartition des catégories (N.I. 1226) par insulae (N.I et %).

8. Approche chronologique

Au cours de notre étude, nous avons pris conscience que le développement d'une chronotypologie n'était pas possible. En effet, faute de temps, l'analyse détaillée des horizons et la mise en contexte chronologique des objets n'ont pas pu être réalisées. Par conséquent, la datation des complexes des divers artefacts se fonde sur l'analyse du mobilier numismatique et céramique⁴⁸⁶. Pour ce dernier, la saisie a été effectuée par Y. Tissot, l'analyse et la datation par O. Paccolat⁴⁸⁷, A. Maccio⁴⁸⁸ et L. Cusanelli-Bressenel⁴⁸⁹.

Les tableaux ci-dessous illustrent les objets traités dans leurs études.

N° inventaire	N° K	Catégorie d'objet	Datation
75/i-71	0309	Epingle	150-240 apr. J.-C.
75/i-72	0309	Epingle	150-240 apr. J.-C.
75/i-73	0309	Epingle	150-240 apr. J.-C.
79/i-53	1314	Epingle	IIème-IVème apr. J.-C.
79/i-294	1465	Epingle	240-350 apr. J.-C.
79/i-311	1478	Epingle	Ier-début IIIème apr. J.-C.
79/i-315	1340	Jeton	IIème apr. J.-C.
79/i-339A	1510	Epingle	150-240 apr. J.-C.
79/i-339B	1510	Epingle	150-240 apr. J.-C.
79/i-341	1529	Epingle	150-240 apr. J.-C.
79/i-347	1529	Epingle	150-240 apr. J.-C.
79/i-355	1546	Aiguille	IIème apr. J.-C.
79/i-360	1549	Aiguille	150-240 apr. J.-C.
79/i-361	1550A	Aiguille	???
79/i-364	1564	Elément indéterminé	2ème moitié du Ier apr. J.-C.

Fig. 15. Objets en os de l'insula 1 (ilot sud-ouest)⁴⁹⁰.

N° inventaire	N° K	Catégorie d'objet	Datation
88/i-253	3644	Jeton	IVème apr. J.-C.
88/i-403	4365	Jeton	IIème-IIIème apr. J.-C.
89/4875-1	-	Jeton	180-250 apr. J.-C.
89/4888-14	-	Jeton	IIIème apr. J.-C.
89/4888-15	-	Jeton	IIIème apr. J.-C.
89/4888-16	-	Jeton	IIIème apr. J.-C.
89/4943-1	-	Jeton	TPQ 150
89/4946-1	-	Manche	TPQ 150
89/5054-1	-	Jeton	???

Fig. 16. Objets en os de l'insula 6 (ilot sud-est de Aida II)⁴⁹¹.

N° inventaire	Catégorie d'objet	Datation
93/7000A-104	Epingle	TPQ 325
93/7037-4	Epingle	TPQ 180/190
94/7038-5	Jeton	TPQ 180/190
94/7202B-2	Elément indéterminé	TPQ ???
94/7247-41	Epingle	TPQ 200
94/7277-8	Cuillère	TPQ 150
94/7291-2	Jeton	TPQ 180/190
94/7362-17	Elément d'ameublement	TPQ 180/190
94/7362-28	Epingle	TPQ 180/190
94/7608-1	Jeton	TPQ 180/190

Fig. 17. Objets en os du mithraeum⁴⁹².

⁴⁸⁶ Seulement une partie des objets présentent une datation par N° de complexe.

⁴⁸⁷ Paccolat 1987.

⁴⁸⁸ Maccio 1993

⁴⁸⁹ Cusanelli-Bressenel 2003.

⁴⁹⁰ Paccolat 1987.

⁴⁹¹ Maccio 1993.

⁴⁹² Cusanelli-Bressenel 2003.

Certains exemplaires qui présentent un contexte daté ont fait l'objet d'une étude chronologique plus détaillée. Le choix de ces objets a été dicté par leurs particularités et leur caractère unique au sein de la collection. La nécessité de préciser les datations obtenues au travers des parallèles connus grâce aux autres publications a aussi influencé notre sélection⁴⁹³. Cette démarche nous a montré que l'attache de fourreau (cat. n° 3) possède un contexte légèrement plus tardif que ceux retrouvés sur le site d'Augst⁴⁹⁴. Ainsi les manches d'ustensiles (cat. n° 10, 11, 12, 13) montrent également une datation plus tardive que celui de Vienne, daté par J.-C Béal⁴⁹⁵. Le manche de couteau à lame pliante (cat. n° 21) est attesté à partir du Ier jusqu'au IVème siècle de notre ère. Cette datation correspond à celle d'autres exemplaires retrouvés à Javols et à Augst⁴⁹⁶. De même, la quenouille (cat. n° 148), située au Ier siècle apr. J.-C., confirme la datation des exemplaires retrouvés sur d'autres sites, en particulier ceux de la collection du Musée de Nîmes⁴⁹⁷. Le fragment de pied pliant (cat. n° 175) connaît à Martigny une diffusion plus tardive que celle supposée par M. Feugère⁴⁹⁸. Deux épingle au sommet en forme de tête féminine (cat. n° 220 et 221) datent de la seconde moitié du IIème jusqu'au IIIème siècle apr. J.C. Cette diffusion est similaire à celle constatée par S. Deschler-Erb pour les exemplaires d'Augst⁴⁹⁹. La troisième épingle (cat. n° 222) provient d'un complexe daté entre la seconde moitié du Ier et la 1ère moitié du IIème siècle de notre ère. Cette datation est analogue à celle des parallèles retrouvés à Nida-Heddernheim et Corinthe⁵⁰⁰. Deux des trois bracelets (cat. n° 930 et 931) montrent une diffusion étendue sur deux siècles⁵⁰¹, tout comme les exemplaires retrouvés sur d'autres sites datés entre le Ier et le IVème siècle apr. J.-C.⁵⁰². Le complexe d'où provient l'amulette phallique (cat. n° 937) date du IIème siècle apr. J.-C., alors que D. Bozic estime que ce type d'objet possède une diffusion plus précoce⁵⁰³. Le peigne triangulaire d'influence germanique (cat. n° 959) présente une datation plus précoce et peu certaine par rapport à celle des exemplaires d'Augst et de Mayence, qui sont eux plus tardifs⁵⁰⁴. La flûte réalisée à partir d'un fémur d'oiseau atteste une diffusion chronologique très large (cat. n° 1224). Ce type d'instrument est attesté au Néolithique et perdure jusqu'au Moyen Age⁵⁰⁵. Notre tibia est attesté à partir de la seconde moitié du IIème jusqu'au IIIème siècle de notre ère. L'élément cylindrique supposé être une pièce d'une flûte (cat. n° 1225) présente une datation semblable à celle des exemplaires retrouvés à Pompéi⁵⁰⁶. Le dernier objet pris en compte pour cette brève analyse est le torse de poupée (cat. n° 1226), qui confirme la diffusion donnée par les exemplaires retrouvés au IVème siècle en Espagne et en Italie⁵⁰⁷.

Enfin, nous avons remarqué que généralement nos objets présentent généralement une datation très proche de celle constatée sur d'autres sites pour des exemplaires similaires. Seuls quelques artefacts font exception et montrent une diffusion légèrement plus tardive.

⁴⁹³ Notamment Béal 1983a, Béal 1984a, Biró 1994, Deschler-Erb 1998, Mikler 1997, Obmann 1997.

⁴⁹⁴ L'exemplaire de Martigny est attesté à partir de la seconde moitié du IIème jusqu'au IIIème siècles apr. J.-C. Ceux présents à Augst sont du IIème siècle de notre ère. Deschler-Erb 1998, p. 176.

⁴⁹⁵ Les exemplaires de Martigny sont datés de la 1ère moitié du IIème jusqu'au IVème siècles apr. J.-C., tandis que celui de Vienne se situe au Ier siècle apr. J.-C. Béal 1984a, p. 12.

⁴⁹⁶ Béal 1981, p. 8 ; Deschler-Erb 1998, p. 129.

⁴⁹⁷ Béal 1984a, p. 85.

⁴⁹⁸ M. Feugère estime que ce type d'objet est datable du début voir du milieu du Ier siècle apr. J.-C. Feugère 1983, p. 40-42.

⁴⁹⁹ Deschler-Erb 1998, p. 163.

⁵⁰⁰ Obmann 1997, p. 67 ; Davidson 1952, p. 285.

⁵⁰¹ Ils sont datés de la 2ème moitié du IIème-IIIème siècles apr. J.-C.

⁵⁰² Béal 1983a, p. 269 ; Deschler-Erb 1998, p. 167.

⁵⁰³ D. Bozic date l'amulette du Ier siècle apr. J.-C. ; Deschler-Erb/Bozic 2002, p. 39-40.

⁵⁰⁴ Ce peigne est daté du IIème siècle apr. J.-C., les exemplaires attestés ailleurs datent de la fin du IIIème jusqu'au IVème siècle de notre ère. Deschler-Erb 1998, p. 157 ; Riha 1986, p. 21 ; Mikler 1997, p. 33-34 ; MacGregor 1985, p. 83.

⁵⁰⁵ Meylan 1998, p. 51-59.

⁵⁰⁶ L'exemplaire de notre corpus et ceux de Pompei sont attestés au Ier siècle apr. J.-C. Collectif 1999b, p. 273.

⁵⁰⁷ Collectif 1992, p. 56.

9. Aperçu du mobilier de Gamsen/Waldmatte⁵⁰⁸

9.1 Présentation du site de Gamsen/Waldmatte

Le site de Gamsen/Waldmatte (Haut Valais) constitue une référence importante pour l'habitat alpin au niveau régional ainsi que pour les Alpes. Cette agglomération alpine remonte à la fin du premier âge du Fer et perdure jusqu'au début du Moyen Age. L'occupation romaine est attestée par une organisation du village en terrasses possédant un plan directeur ordonné et des espaces bien définis. Une centaine de petits édifices sont construits en terre et bois, plus rares sont ceux entièrement réalisés en maçonnerie. L'économie de l'agglomération est basée pour l'essentiel sur l'agriculture et l'élevage. L'activité artisanale est présente principalement dans le cadre familial ou villageois. L'une des sources de revenu provenait probablement du commerce. En effet, le site revêtait une position stratégique en tant que passage obligé de la vallée, d'où l'on pouvait contrôler le trafic des marchandises et des gens qui empruntaient les cols en amont de la vallée (Nufenen, Albrun et Simplon). L'établissement de Gamsen/Waldmatte, depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'au Moyen Age, garde des contacts étroits avec le sud, notamment le Tessin et le Val d'Ossola⁵⁰⁹.

9.2 Présentation du mobilier de Gamsen/Waldmatte

Le corpus de tabletterie de Gamsen/Waldmatte est numériquement réduit et assez hétérogène (N.I. 15 artefacts). Les pièces les plus intéressantes sont un manche de couteau pliant, quatre fragments de peignes dont deux quasi entiers, une boîte à sceau et un jeton. Le reste du corpus comprend également un fragment de tige indéterminée⁵¹⁰ et trois rondelles perforées dont nous ignorons la fonction. Enfin un objet peut être considéré comme une ébauche et trois autres pièces présentent des traces anthropiques⁵¹¹.

N° K	Type	Contexte chronologique ⁵¹²	Planche
BW 93/0686B-064	Fragment de peigne	Hors contexte	pl. 26
BW 93/0699-010	Jeton	Niveaux naturels autour du bâtiment 1, IIIème-IVème siècles apr. J.-C.	pl. 26
BW 93/0712A-08	Os long façonné (ébauche)	Colluvions supérieures modernes	pl. 27
BW 93/0712B-050	Andouiller de cervidé	Niveau colluvionné dans la « cour » à l'est du bâtiment 1	pl. 27
BW 93/0712B-061	Phalange	Niveau colluvionné dans la « cour » à l'est du bâtiment 1	pl. 27
BW 95/0712C-032	Côte	Niveau colluvionné dans la « cour » à l'est du bâtiment 1	pl. 27
BW 93/0721-045	Fragment de peigne	Habitat, 180-260 apr. J.-C.	pl. 26
BW 93/0804-001	Tige d'épingle ou d'aiguille (?)	Habitat (cave), 120/150-170/200 apr. J.-C.	pl. 26
BW 93/0817-002	Peigne à double rangée	Habitat (cave), 120/150-170/200 apr. J.-C.	pl. 26
BW 94/0933-047	Peigne à double rangée	Hors contexte	pl. 26
BW 95/108-112	Manche de couteau pliant	Habitat, 180-260 apr. J.-C.	pl. 26
BW 95/1207A-015	Boîte à sceau	Remblais du Haut Moyen Age	pl. 26
BW 96/1319-290	Rondelle perforée	Occupation d'une maison, 120/150-170/200 apr. J.-C.	pl. 26
BW 96/1412-064	Rondelle perforée	Tombe d'enfant LTD2, (60/50-20/15 av. J.-C.)	pl. 26
BW 96/1412-071	Rondelle perforée	Tombe d'enfant LTD2, (60/50-20/15 av. J.-C.)	pl. 26

Fig. 18. Les artefacts en os de Gamsen/Waldmatte.

⁵⁰⁸ Les informations concernant le mobilier de Gamsen/Waldmatte nous ont été aimablement fournies par O. Paccolat (TERA Sarl, Sion).

⁵⁰⁹ O. Paccolat, "Le village gallo-romain de Brig-Glis VS/Waldmatte", in AS 20 1997 1, pp. 25-36.

⁵¹⁰ La tige ne présente pas de sommet, par conséquent nous ne pouvons pas établir son appartenance à une épingle, à une aiguille ou à un autre objet morphologiquement proche.

⁵¹¹ Il s'agit de la pièce BW 93/0712A-00.

⁵¹² Les datations sont obtenues d'après les données de fouilles.

Etant donné que seuls quelques artefacts présentent un intérêt particulier au niveau chronologique, nous avons concentré nos efforts sur ces derniers et sur la recherche de parallèles. Nous avons été étonnée de trouver parmi les objets un manche de couteau pliant, qui s'avère être une copie miniature d'un fourreau d'épée à bouton terminal aplati⁵¹³. L'exemplaire presque complet possédait sûrement une lame au dos arrondi et au tranchant plat. A sa base, la virole de fixation et le rivet de rotation sont toujours en place. Selon les considérations d'A. Schenk, ce type de manche paraît relativement habituel sur les sites qui ont connu le passage de l'armée. En effet des exemplaires similaires ont été retrouvés à Augst, à Avenches, à Zugmantel, à Grossachsenheim et à Mayence, où la présence de légionnaires est bien établie⁵¹⁴. Selon H. Mikler, ce modèle date des IIème et IIIème siècles de notre ère⁵¹⁵. Cette observation reflète le contexte chronologique de notre exemplaire, qui est attesté de 180-260 apr. J.-C.

Nous avons également constaté que le peigne à double rangée de dents s'avère un type assez fréquent sur le site de Gamsen/Waldmatte⁵¹⁶. Ce modèle est illustré par quatre exemplaires dont deux quasi entiers⁵¹⁷. Les peignes, par leur forme et leur décor, sont d'influence germanique. Dans le cas des pièces quasi complètes, on remarque qu'elles sont constituées de trois épaisseurs de plaquettes rectangulaires assemblées et rivetées entre elles. L'une des deux rangées de dents est plus épaisse que l'autre. Les plaques transversales comportent souvent un décor soigné. L'ornementation exploite toutes les possibilités du cercle pointé, ou ocelle, simple ou double, en motifs alignés, tangents ou en tresse, le plus souvent dans un encadrement de rainures⁵¹⁸.

D'après les différents parallèles, ce type de peigne composé est surtout caractéristique de la fin du IIème jusqu'au IVème siècle de notre ère, mais il perdure de façon plus diffuse jusqu'au Moyen Age⁵¹⁹. Seuls deux peignes du corpus présentent un contexte chronologique. Ils proviennent d'une zone d'habitat, l'un datant de 120/150-170/200 et l'autre de 180-260 apr. J.-C.⁵²⁰

Le dernier objet qui présente un intérêt particulier est la boîte à sceau retrouvée dans un remblais du Haut Moyen Age. Un exemplaire similaire est attesté en France (Lyon), deux en Allemagne (Nida-Heddernheim), deux en Grèce (Délos et Corinthe) et un au Portugal (Conimbriga). Toutes les pièces sont datées de la fin du Ier siècle av. J.-C. ou du Ier siècle apr. J.-C., à l'exception de celle de Corinthe, d'époque byzantine. D'après J.-C. Béal, tout au long du hiatus, la présence de boîte à sceau en os n'est pas attestée. Les seules exemplaires sont réalisés en métal et se situent au Ier et au IIème siècles de notre ère⁵²¹.

9.3 Conclusions

Le corpus de cette petite agglomération, bien que faible numériquement comparé à celui de Martigny, permet toutefois quelques observations intéressantes. Nous avons constaté que les premiers artefacts de tabletterie apparaissent dans la cité valaisanne dès la première moitié du Ier siècle de notre ère. Celle-ci étant devenue un lieu d'échanges commerciaux importants et

⁵¹³ Fig. 18, BW 95/1087-112, pl. 26.

⁵¹⁴ Deschler-Erb 1998 (Augst), no 75, pl. 6 ; Mikler 1997 (Mayence), no 9, pl. 45 ; A. Schenk 2004 (Avenches, Zugmantel, Grossachsenheim), p. 41, note 250. Deux autres exemplaires, l'un provenant de Fishbourne et l'autre d'Ostie, sont attestés par H. Mikler : Mikler 1997, p. 58, note 20.

⁵¹⁵ Mikler 1997, p. 58.

⁵¹⁶ Pour un total de 15 artefact on compte 4 peignes.

⁵¹⁷ Fig. 18, BW 93/0686B-064, BW 93/0721-045, BW 93/0817-002, BW 94/0933-047, pl. 26.

⁵¹⁸ Dureuil 1996, p. 54.

⁵¹⁹ Deschler-Erb 1998, no 1989-1995, pl. 29, p. 157 ; Dureuil 1996, p. 54-60 ; Minni 2002, fig. 4, p. 50 ; Biró 1994, no 387-409 ; pl. XXXVII-XLIII ; MacGregor 1985, fig. 51a-c ; p. 93 ;

⁵²⁰ Voir Fig. 18.

⁵²¹ Béal 1983a, type B XV, no 1345, pl. LXV et notes 1-6, p. 385 ; Obmann 1997, no 1950-1951, pl. 49 ; Davidson 1952, no 1400, pl. 84 ; Collectif 1979, no 311, pl. LIII.

une étape obligatoire sur la route qui passait par le col du Grand-Saint-Bernard, l'ancienne capitale du Valais intègre, au sein des traditions régionales, la culture romaine dont la tabletterie ne représente que l'un des nombreux aspects.

A l'inverse, nous avons constaté que les artefacts retrouvés sur le site de Gamsen/Waldmatte affichent un contexte chronologique de 120/150-170/200 ou 180-260 apr. J.-C.

Nous supposons donc une apparition timide au début du IIème siècle apr. J.-C. des artefacts façonnés en os. La présence relativement tardive et réduite de ce type d'artisanat est liée au contexte géographique du site localisé sur une voie de passage secondaire, peu privilégiée par les marchands et par l'administration romaine. De plus, l'analyse de l'ensemble du mobilier (surtout céramique) a mis en évidence des proportions réduites de produits importés, ce qui laisse supposer que les objets étaient manufacturés sur place dans un contexte d'artisanat familial ou local⁵²². Cette base représentation de la tabletterie dénote un fort ancrage de la tradition régionale et de l'identité culturelle au sein de la population, par ailleurs fortement marqué dans toutes les régions alpines reculées durant toute l'époque romaine.

En résumé, on remarque à Gamsen/Waldmatte que la présence de certains objets comme les peignes est assez flagrante. Ce type d'artefacts pourrait être représentatif de la différence culturelle des deux sites, que ce soit du point de vue des *facies* « ethniques » différents (Ubères et Vérages) ou du point de vue des effets de la romanisation sur les habitudes de la population. Il serait intéressant de connaître les corpus d'autres sites alpins afin de vérifier si ce phénomène se répète, notamment en prenant compte les éventuelles découvertes anciennes sur des sites valaisans ou dans les régions limitrophes.

⁵²² A ce propos, nous voudrions rappeler que le bois (plus facile à façonner) était également employé pour la réalisation des mêmes types d'objets, surtout dans le cadre de l'artisanal régional. Ce matériau, étant périssable, est difficilement attesté lors des fouilles.

10. Conclusions

10.1. Bilan

Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes concentrée sur l'étude du corpus de Martigny mis au jour depuis 1973. De l'observation des proportion de chacune des catégories, il se dégage une nette prédominance des épingle (N.I. 716), des jetons (N.I. 265), ainsi que des objets liés au travail du textile (N.I. 121). Sur ce point, Martigny ne diffère que très peu des autres sites choisis pour la comparaison⁵²³.

Sur le plan de répartition spatiale de l'ensemble du mobilier, nous avons estimé nécessaire de localiser les objets par *insulae* et par secteurs du site. La majorité des exemplaires se situe dans la zone centrale de l'agglomération. Le complexe thermal de l'*insula* 2 a livré environ 30 % des artefacts, les *insulae* 1 et 6 20 % des exemplaires chacune. Les objets restants se situent surtout dans les *insulae* 8, 11, 12 et 13. En ce qui concerne les zones périphériques, seule celle du *temenos* présente une proportion non négligeable(3.5%).

Aucune concentration particulière d'artefacts n'a été relevée. La majorité des épingle se situe dans la zone thermale de l'*insula* 2, ainsi que dans les secteurs d'habitat et d'artisanat. Une faible proportion est attestée dans le secteur des thermes périurbains. Une quantité étonnamment importante d'aiguilles a été relevée dans une zone à caractère public (les thermes de l'*insula* 2) ; en effet ce type d'objet est exclusivement lié au travail du textile. Les autres artefacts servant à la même activité se répartissent dans des zones à double fonction domestique et artisanale. Mais les concentrations attestées ne permettent toutefois pas de localiser un centre de production textile. En conséquence nous supposons le caractère domestique de cette activité. Nous touchons là aux limites de ce type d'analyse⁵²⁴.

Nous aurions souhaité obtenir des éléments de datation, afin de déterminer la chronologie du corpus. Les objets étant répartis sur la totalité du site et étant compris dans un très grand nombre d'ensembles, la démarche s'avérait complexe dès le départ. Et comme malheureusement nous n'avons pu disposer de toutes les données stratigraphiques nécessaires, l'approche n'a pas apporté tous les résultats escomptés. Les ensembles datés en notre possession nous ont permis cependant d'attribuer stratigraphiquement une certaine quantité d'artefacts⁵²⁵. Une analyse plus détaillée a même pu être entreprise pour un nombre restreint d'objets (environ une trentaine) grâce aux études d'O. Paccolat⁵²⁶, A. Maccio⁵²⁷ et L. Cusanelli-Bressenel⁵²⁸. Cependant ces pièces appartiennent à des catégories peu représentatives chronologiquement, car leur typologie s'étend sur plusieurs siècles et on sait que ce type de mobilier commun évolue peu au cours du temps.

Pour certains artefacts nous avons également choisi de préciser le contexte chronologique grâce à une analyse se fondant sur des parallèles avec d'autres corpus, comme ceux d'Augst, de Lyon ou de Nîmes. Les résultats montrent que les artefacts de Martigny reflètent généralement la datation élaborée pour d'autres sites. Toutefois quelques objets possèdent un contexte plus tardif que ceux attestés ailleurs⁵²⁹.

Dans le cadre de notre étude, nous aurions aimé développer de manière plus précise et plus complète la comparaison entre le corpus de Martigny et ceux d'Augst et de *Lousonna*. De même la présentation des artefacts de Gamsen/Waldmatte aurait mérité une meilleure attention⁵³⁰. Faute de temps, nous avons du y renoncer.

⁵²³ Voir chap. 6.

⁵²⁴ Voir chap. 7.

⁵²⁵ La datation des ensembles se base sur l'analyse du mobilier céramique.

⁵²⁶ Paccolat 1987.

⁵²⁷ Maccio 1993.

⁵²⁸ Cusanelli-Bressenel 2003.

⁵²⁹ Voir chap. 8.

⁵³⁰ Voir chap. 9.

10.2 Perspectives

Nous estimons essentiel, pour la suite, d'entreprendre une étude similaire pour les objets mis au jour lors des fouilles antérieures. Il s'agit principalement des fouilles de 1895-1898, de 1901-1907 et 1936-1939. En ce qui concerne les deux premières campagnes, les objets sont entreposés au Musée cantonal de Sion et, pour la dernière, au Musée national à Zurich. Un premier passage en revue de la liste des objets ainsi que de leurs photographies a montré la présence d'une grande majorité d'épingles de différents types: sommet sphérique, sommet en forme d'olive, sommet en pomme de pin, etc. Il y en a approximativement une centaine. De plus, une douzaine de jetons, six aiguilles, trois charnières, deux manches, trois fragments de poupées, deux pyxides, un dé, un poinçon, un élément de décor et trois éléments indéterminés ont été inventoriés. Ainsi, un catalogue des objets permettrait de mieux connaître le corpus des fouilles anciennes (souvent peu exploité). Leur intégration au sein du catalogue réalisé pour cette étude et, dans un second temps, une analyse plus approfondie des résultats obtenus, seraient un enrichissement souhaitable pour le corpus. Cela donnerait la possibilité de faire une mise au point ultérieure sur les objets de tabletterie de l'ensemble des fouilles réalisées à Martigny, d'élargir les connaissances liées à la matière première utilisée et de mieux cerner les questions concernant la répartition spatiale et d'éventuels ateliers locaux.

Les résultats obtenus tout au long de notre travail ne sont qu'une esquisse de ceux que nous aurions pu avoir si certaines études avaient été réalisées. En effet, une analyse complète devrait porter sur le matériel ostéologique de la faune, afin de détecter la présence éventuelle de déchets ou d'ébauches. De plus, la matière première devrait également faire l'objet d'une étude plus approfondie pour établir la nature et la proportion des matériaux utilisés au sein de chaque catégorie. Cela permettrait aussi d'observer une évolution chronologique plausible de leur utilisation.

La mise en contexte de ces matériaux et des objets étudiés au sein de ce travail serait nécessaire : cette étude ferait le lien entre les objets et les locaux, afin de mieux pouvoir cerner leurs fonctions respectives. Une tentative de localisation topographique des complexes des déchets, des ébauches en plus de celle des artefacts, pourrait nous donner des indices sur l'implantation d'éventuels ateliers de fabrication. Même si à ce jour les recherches n'ont pas permis de le repérer ni en fouille, ni par la présence de déchets ou d'ébauches, il est vraisemblable qu'une telle activité artisanale ait eu lieu dans une ville de l'importance de Martigny.

Nous considérons qu'il serait également très utile de poursuivre de manière plus exhaustive l'analyse des artefacts de Gamsen/Waldmatte, dans le but d'élargir les connaissances sur l'artisanat de l'os et notamment pour approfondir, en raison des liens culturels entre les Ubères et les population du sud des Alpes (Leponti), l'aspect intra-régional de cette activité. De même pour Martigny, il serait également intéressant d'établir une comparaison avec le corpus d'Aoste, comme grande cité alpine fortement romanisée. Un éventuel travail sur le corpus de Massongex pourrait aussi être envisagé. Cela permettrait d'avoir une première vision d'ensemble de la tabletterie dans le cadre valaisan.

Quelques artefacts du corpus possèdent un décor intéressant. Ils sont réalisés avec beaucoup de soin, présentant notamment une finesse de polissage remarquable. Trois manches de couteaux pliants (cat. n° 20, 22 et 23), d'une qualité exceptionnelle, figurent parmi les plus belles pièces. Le premier (cat. n° 20) représente le visage aux traits grotesques d'un homme. Le second (cat. n° 22) est orné d'un décor zoomorphe sur sa partie proximale. L'image d'un homme portant un drapé court et levant la main droite en signe de bénédiction compose le décor du troisième manche (cat. n° 23). Un autre manche (cat. n° 19) est également à signaler en raison de sa forme triangulaire et ergonomique. L'objet n° 1227 du catalogue présente

également un haut degré de finition et un décor très original : un doigt. La majorité des épingle montre un bon niveau de travail, surtout les épingle décorées (au sommet en pomme de pin ou de tête féminine). La plus remarquable d'entre elles (cat. n° 222) possède un sommet sculpté en tête de femme très élégamment coiffée à la mode romaine (période flavienne). Pour terminer, il reste à signaler deux exemplaires intéressants : un peigne très finement décoré (cat. n° 959) et un torse de poupée en os (cat. n° 1226). Nous pouvons donc, après ce bref aperçu, affirmer que l'ensemble des objets de tabletterie de Martigny atteste d'un savoir-faire de qualité. La présence d'objets de luxe indique un certain raffinement. Cela correspond partiellement à ce que l'on pourrait s'attendre à trouver dans une ville comme Martigny. Il serait intéressant, au vu de ces quelques observations préliminaires, de poursuivre une étude iconographique plus approfondie du mobilier osseux. Dans ce cas, l'étude devrait être élargie à d'autres ensembles.

Pour conclure, il est réjouissant de constater qu'il y a actuellement un grand intérêt pour l'étude de la tabletterie, ce qui ne peut être que très positif pour les collaborations et l'avancée des recherches dans ce domaine !

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

<i>AV</i>	<i>Annales valaisannes, bulletin annuel de la société d'histoire du Valais romand, Sion.</i>
<i>Britannia</i>	<i>Britannia, A Journal of Romano-British and Kindred Studies.</i>
<i>BPA</i>	<i>Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.</i>
<i>CAR</i>	<i>Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.</i>
<i>DAM</i>	<i>Documents d'Archéologie Méridionale</i>
<i>DossArch</i>	<i>Dossier d'Archéologie</i>
<i>GAS</i>	<i>Guides archéologiques de la Suisse.</i>
<i>IASA</i>	Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne.
<i>Latomus</i>	<i>Latomus, revue d'études latines, Bruxelles</i>
<i>ORA</i>	Office des Recherches Archéologiques.
<i>Pro Vindonissa</i>	<i>Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa.</i>
<i>RAC</i>	<i>Revue archéologique du Centre (de la France).</i>
<i>RAE</i>	<i>Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est.</i>
<i>UNIL</i>	Université de Lausanne.
<i>Vallesia</i>	<i>Bulletin annuel des archives de l'Etat, de la bibliothèque cantonale et du service des musées, monuments historiques et recherches archéologiques du Valais, Sion.</i>

- Abbado 2000** M. Abbado, « Manufatti in osso e corno », in S. Bruni (dir.), *Le navi antiche di Pisa. Ad un anno dall'inizio delle ricerche*, Florence, 2000, p. 295-306.
- Anderes 2002** C. Anderes, *La tabletterie gallo-romaine à Lousonna. Catalogue des objets en os du Musée romain de Vidy*, mémoire de licence de l'UNIL, Lausanne, 2002.
- Anselmino/Ascenzi 1978** L. Anselmino, A. Ascenzi *et alii, IV. Le terme del nuotatore: scavo dell'ambiente XVI e dell'area XXV*, Studi miscellanei 23, Rome, 1978.
- Arthur 1994** P. Arthur, *Il complesso archeologico di Carminielo ai Mannesi. Scavi 1983-1984*, Galatina, 1994.

- Barbet 1999** A. Barbet, *Les cités enfouies du Vésuve, Pompei, Herculaneum, Stabies et autres lieux*, Paris, 1999.
- Barbier 1988** M. Barbier, « Le travail de l'os à l'époque gallo-romaine », in *DossArch* 126, avril 1988, p. 48-55.
- Barbier 1995** M. Barbier, « La tabletterie gallo-romaine », in *Métiers d'art* 54-55, Paris, 1995, p. 13-16.
- Barone 1976** R. Barone, *Anatomie comparée des mammifères domestiques*, 2 volumes, Paris, 1976.
- Béal 1981** J.-C. Béal, « Fouilles de Javols, 1969-1978, Catalogue des objets en os (II) », in *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes* 1, 1981, p. 5-25.
- Béal 1983a** J.-C. Béal, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon*, Centre d'Etudes romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin III, N.S. 1, Lyon, 1983.
- Béal 1983b** J.-C. Béal, « Les ateliers gallo-romains de tabletterie à Lyon et à Vienne », in *Latomus* 42, 3, 1983, p. 607-618.
- Béal 1984a** J.-C. Béal, *Les objets de tabletterie antique du musée archéologique de Nîmes*, Cahiers des musées et monuments de Nîmes 2, Nîmes, 1984.
- Béal 1984b** J.-C. Béal, *Les objets en os et en ivoire*, Musée de la Ville de Vienne, Vienne, 1984.
- Béal 1994** J.-C. Béal, « Tabletterie et tabletier d'os en Gaule romaine », in *Aurochs, le retour. Aurochs, vaches et autres bovins de la Préhistoire à nos jours*, Lons-le-Saunier, 1994, p. 121-130.
- Béal 2000a** J.-C. Béal, « Objets d'ivoire, valeur des objets, lieux de production : l'exemple de la Gaule romaine », in J.-C. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Ins. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon 2, 4, Lyon-Paris, 2000, p. 101-117, 6 pl.

- Béal 2000b** J.-C. Béal, « Travailleurs et travail de la corne dans l’Antiquité d’après les textes », in J.-C. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Ins. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon 2, 4, Lyon-Paris, 2000, p. 11-27.
- Béal & Feugère 1983** J.-C. Béal, M. Feugère, « Les pyxides gallo-romaines en os en Gaule méridionale », in *DAM* 6, 1983, p. 115-126.
- Béal & Feugère 1987** J.-C. Béal, M. Feugère, « Epées miniatures à fourreau en os, d’époque romaine », in *Germania* 65, 1987, p. 89-105.
- Béal & Goyon 2000** J.-C. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Ins. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon 2, 4, Lyon-Paris, 2000.
- Bélis 1988** A. Bélis, « Charnières ou auloi (?) », in *Revue archéologique*, 1988 (1), p. 109-118.
- Biró 1987** M. T. Biró, « Gorsium bone carvings », in *Alba Regia* 23, 1987, p. 25-63.
-
- Biró 1994** M.T. Biró, *The bone objets of the Roman collection, Catalogi Musei Nationalis Hungarici, Series Archaeologica II*, Budapest, 1994.
- Bron 1995** Ch. Bron, « Les ivoires sculptés d’Avenches », in *BPA* 29, 1985, p. 27-48.
- Bushe 1928** F. Bushe, *Second Report on the Excavation of the Roman Fort at Richborough, Kent*, Oxford, 1928.
- Caravale 1994** A. Caravale, *Avori ed ossi, Museo nazionale romano*, a . Giuliano (dir.), Rome, 1994.
- Carmechez et alii 1982** J.-C. Carmechez, P. Tellier, A. Cornez, « Les objets en os du Musée de Bavay », in *Archéologie et pédagogie* 4, 1982, p. 98-117.
- Casale & Giordano 1992** A. Casale, C. Giordano, *Profumi, unguenti e acconciature in Pompei Antica*, Rome, 1992.

Castella et alii 1999

D. Castella, Ch. Martin-Pruvot, H. Amrein, A. Duvauchelle, F. E. Koenig, « La nécropole gallo-romaine d'Avenches "En Chaplix". Fouilles 1987-1992 », in *CAR*, volume 2, Lausanne, 1999.

Chardon-Picault et alii 1999

P. Chardon-Picault, M. Pernot, *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire), Le site du Lycée militaire*, Documents d'archéologie française 76, Paris, 1999.

Chardon-Picault et alii 2000

P. Chardon-Picault, I. Rodet-Belarbi, « L'exploitation de la corne dans l'Antiquité, à Autun, d'après les exemples des sites de "l'Institution Saint-Lazare" et du "Lycée militaire" », in J.-C. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Inst. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon 2, 4, Lyon-Paris, 2000, p. 33-42, 9 pl.

Collectif 1979

Fouilles de Conimbriga, J. Alarcão et R. Etienne (dir.), Paris, 1979.

Collectif 1992

Jouer dans l'Antiquité, R. May (dir.), Musée d'Archéologie Méditerranéenne-Centre de la Vieille Charité 22 novembre 1991-16 février 1992, Marseille, 1992.

Collectif 1995

Métiers d'art, La tabletterie, Métiers d'art 54-55, Paris, 1995.

Collectif 1998

Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine I^{er} siècle-V^{ème} siècle après J.-C., F. Wiblé (dir.) Sion, 1998.

Collectif 1999a

Homo Faber. Natura, scienza e tecnica nell'antica Pompei, A. Ciarallo et E. De Carolis (dir.), Museo Archeologico Nazionale, 27 marzo-18 luglio, Naples, 1999.

Collectif 1999b

Pompeii. Life in a Roman Town, A. Ciarallo et E. De Carolis (dir.), Museo Archeologico Nazionale, March 27-July 18, Naples, 1999.

Crummy 1981

N. Crummy, « Bone-working at Colchester », in *Britannia* 12, 1981, p. 277-285.

- Cusanelli-Bressenel 2003** L. Cusanelli-Bressenel, *La céramique du mithraeum de Martigny*, mémoire de licence de l'UNIL, Lausanne, 2003.
- Davidson 1952** G. R. Davidson, *Corinth, vol. XII: the minor objects*, Princeton, 1952.
- Deschler-Erb 1998** S. Deschler-Erb, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie*, Augst, 1998.
- Deschler-Erb 2000** S. Deschler-Erb, « Les ivoires d'Augusta Raurica, objets rares et précieux parmi des milliers d'os », in J.-C. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Inst. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon 2, 4, Lyon-Paris, 2000, p. 125-127, 4 pl.
- Deschler-Erb & Bozic 2002** E. Deschler-Erb, D. Bozic, « A late Republican bone pendant from the Münsterhügel in Basel », in *Instrumentum* 15, 2002, p. 39-41.
- Dureuil 1996** J.-F. Dureuil (avec la collaboration de J.-C. Béal), *La tabletterie gallo-romaine et médiévale: une histoire d'os*, Catalogue d'art et d'histoire du Musée Carnavalet, Paris, 1996.
- Ertlé 1968** R. Ertlé, « Le travail artisanal de l'os à l'époque gallo-romaine à Reims », in *Bulletin de l'association régionale pour l'éducation et la recherche scientifique*, 30 juin 1968, p. 13-17.
- Espinoza & Mann 1992** E. O. Espinoza, M.-J. Mann, *Identification guide for ivory and ivory substitutes*, World Wildlife Fund & Conservation Foundation, Baltimore, 1992.
- Faudet 1983** I. Faudet, « Miniature “Ex-voto” from Argentomagus (Indre) », in *Britannia* 14, 1983, p. 97-102.
- Fellmann 1966** R. Fellmann, « Hölzerne Schwertgriffe aus dem Schutthügel von Vindonissa », in *Hevetia Antiqua, Festschrift Emil Vogt*, Zurich, 1966, p. 215-222.
- Fellmann et alii 1983** R. Fellmann et alii, *Bodenfunde aus Basels Ur-und Frühgeschichte*, Bâle, 1983.

- Fellmann 1991** R. Fellmann, « Hölzerne Kleinfunde aus dem Vicus Vitudurum-Oberwinterthur », in S. Martin-Kilcher (dir.), *Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum 5*, Zurich, 1991.
- Feugère 1983** M. Feugère, « Les mesures du pied pliant romain, en bronze et en os: à propos d'un exemplaire conservé à Roanne », in *Cahiers Archéologiques de la Loire*, vol. 3, 1983, p. 39-43.
- Feugère 1999** M. Feugère, « Marque ou décor ? A propos d'un objet en os de Javols (F, Lozère) », in *Instrumentum* 10, 1999, p. 25.
- Feugère 2000** M. Feugère, « Décor en os d'un coffret gallo-romain Mandeure (F. Doubs) », in *Instrumentum* 11, 2000, p. 18.
- Flinders-Petrie 1927** W. M. Flinders-Petrie, *Objects of daily use, illustrated by the Egyptian collection in University College London*, Warminster, 1927 (rééd. 1974).
- Forbes 1956** R. J. Forbes, *Studies in Ancient Technology*, vol. 5, Leiden, 1956.
- Franciscis 1963** A. de Franciscis, *Il Museo Nazionale di Napoli*, Naples, 1963.
- Ganzer-Burckhardt 1942** A. Ganzer-Burckhardt, *Das Leder und seine Verarbeitung im römischen Legionslager Vindonissa*, Bâle, 1942.
- Gonzenbach 1951** V. von Gonzenbach, « Zwei Typen figürlich verzierter Haarpfeile », in *Pro Vindonissa* 1950/1951 (1951), p. 3-19.
- Gostencnik 1996** K. Gostencnik, « Die Kleinfunde aus Bein vom Magdalenberg », in *Carinthia 1*, 186, 1996, p. 105-137.
- Gostencnik 2000** K. Gostencnik, « Die Geräte zur Textilerzeugungen und Textilverarbeitung vom Magdalensberg in Kärnten », in *Instrumentum* 11, 2000, p. 18-19.

- Grapin 2000** C. Grapin, « Un atelier mixte de cornetier-tabletier à Alésia », in J.-C. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Inst. Arch. Hist. Ant. Univ. Lyon 2, 4, Lyon-Paris, 2000, p. 63-65, 1 pl.
- Grapin & Sivignon 1994** C. Grapin, J. Sivignon, « Un couteau signé Siacni aux Bolards, Nuits-Saint-Georges (Côte-D'Or) », in *RAE* 45, 1, 1994, p. 203-209.
- Greep 1982** S. J. Greep, « Two early roman handles from Walbrook, London », in *Archaeological Journal* 139, 1982, p. 91-102.
- Greep 1983** S. J. Greep, « Early import of bone objets to south-east Britain », in *Britannia* 14, 1983, p. 259-261.
- Greep 1987** S.J. Greep, « Use of bone, antler and ivory in the roman and medieval periods », in : K. Starlin & D. Watkinson (Hrsg.), *Archaeological Bone, Antler and Ivory*, United Kingdom Institute for Conservation, Occcasional Papers 5, Londres, 1987, p. 3-5.
- Guisan 1975** M. Guisan, « Bijoux romains d'Avenches », in *Pro Aventico* 23, 1975, p. 5-39.
- Heintze 1970** H. Heintze, « Ein spätantikes Frauenbüstchen aus Elfenbein », in *Berliner Museen N. F.* 20, 1970, p. 51-61.
- Heinz 1992** W. Heinz, « Der Vindonissa-Fuss, zu den römischen Fussmassen des Vindonissa-Museums », in *Pro Vindonissa* 1991 (1992), p. 65-79.
- Hellmann 1984** M. C. Hellmann, « Appliques gréco-romaines au Cabinet des Médailles », in *Revue du Louvre* 34, 1984, p. 165-168.
- Homo-Lechner & Vendries 1993** C. Homo-Lechner, Ch. Vendries, *Le carnyx et la lyre: archéologie musicale en Gaule celtique et romaine*. Catalogue d'exposition, Besançon, 1993.
- Jenkins 1986** I. Jenkins, *Greek and Roman Life*, British Museum, Londres, 1986.

- Krzyszkowska 1990** O. Krzyszkowska, *Ivory and related materials, an illustrated guide*, Institute of Classical Studies Bulletin Supplement 59, Classical Handbook 3, Londres, 1990.
- Maccio 1993** A. Maccio, *Martigny : Insula 6, îlot SE de la fouille Aïda II (1987-1989)*, mémoire de licence de l'UNIL, Lausanne, 1993.
- MacGregor 1985** A. G. MacGregor, *Bone, antler, ivory and horn. The Technology of Skeletal Materials since the Roman Period*, Londres et Sydney, 1985.
- Maigne 1997** W. Maigne, *Nouveau manuel complet du marqueteur, du tabletier et de l'ivoirier*, Paris, 1997.
- Mangin 1981** M. Mangin, *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia, Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, Dijon-Semur-en-Auxois, 1981.
- Marangon 1966** L. Marangon, *Benaki-Museum, Bone carving from Egypt I, Graeco-roman period*, Tubingen, 1966.
-
- Martin-Kilcher 1980** S. Martin-Kilcher, *Die Funde aus dem römischen Gustshof von Laufen-Müschnag*, Ein Beitrag zur Siedlungsgeschichte des nordwest schweizerischen Jura, Berne, 1980.
- Martin-Kilcher 1991** S. Martin-Kilcher, « Geräte und Geräteteile aus Knochen und Hirschhorn aus dem Vicus Vitudurum-Oberwinterthur », in St. Martin-Kilcher, *Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitudurum 5*, Zurich, p. 61-75.
- Meylan 1998** R. Meylan, « Nouvelle datation de la flûte en os préhistorique dite de Corcelettes », in *Helvetia archaeologica 29*, Zurich, 1998.
- Mikler 1997** H. Mikler, *Die römischen Funde aus Bein in Landesmuseum Mainz*, Monographie Instrumentum 1, Montagnac, 1997.
- Minni 2002** D. Minni, «La tabletterie romaine en Alsace», in *Cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire*, tome XLV, Strasbourg, 2002, p. 49-64.

- Morey 1936** Ch. Morey, *Gli oggetti di avorio e di osso del Museo sacro Vaticano*, Città del Vaticano, 1936.
- Nielsen 1995** E. Nielsen, « Aspetti della produzione artigianale a Poggio civitate », in E. Formigli (dir.), *Preziosi in oro, avorio, osso e corno: arte e tecniche degli artigiani etruschi*, Siena, 1995, p. 19-26.
- Obmann 1997** J. Obmann, *Die römischen Funde aus Bein von Nida-Heddernheim*, Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte XIII, Bonn, 1997.
- O'Connor 1987** S. O'Connor, « The identification of osseous and keratinaceous materials at York », in K. Starlin & D. Watkinson (Hrsg.), *Archaeological Bone, Antler and Ivory*, United Kingdom Institute for Conservation, Occasional Papers 5, Londres 1987, p. 9-21.
- Paccolat 1987** O. Paccolat, *Martigny : îlot sud-ouest de l'Insula I, fouilles 1938-1980*, mémoire de licence de l'UNIL, Lausanne, 1987.
- Patou 1986** M. Patou (dir.), « Outilage peu élaboré en os et en bois de cervidés », in *Artefacts* 3, Paris, 1986.
- Pelletier 1971** R. Pelletier, « Essai sur l'assemblage des éléments de charnière en os gallo-romains », in *RAC* 10, 1971, p. 202-207.
- Penniman 1952** T. K. Penniman, *Pictures of ivory and other animal teeth, bone and antler*, Occasional Paper on Technology 5, Oxford, 1952.
- Poplin 2000** F. Poplin, « De la corne à l'ivoire », in J.-C. Béal, J.-C. Goyon (dir.), *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient-Occident)*, Inst. Arch. Hist. Univ. Lyon 2, 4, Lyon-Paris, 2000, p. 1-10, 2 pl.
- Prost 1983** D. Prost, « Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille », in *RAE* 34, 1983, p. 263-299.
- Rieche 1984** A. Rieche, *Römische Kinder- und Gesellschaftsspiele*, Schriften des Lindesmuseums Aalen 34, Stuttgart, 1984.

- Rieche & Schaller 1987** A. Rieche, H. J. Schaller, *Colonia Ulpia Traiana. Arbeit, Handwerk und Berufe in der Römischen Stadt*, Cologne, 1987.
- Richter 1966** G. M. A. Richter, *The Furniture of the Greeks, Etruscans and Romans*, Londres, 1966.
- Riha 1986** E. Riha, *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 6, Augst, 1986.
- Riha 1990** E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 10, Augst, 1990.
- Riha & Stern 1982** E. Riha, W. B. Stern, *Die römischen Löffeln aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 5, Augst, 1982.
- Roche-Bernard & Ferdière 1993** G. Roche-Bernard, A. Ferdière, *Costumes en Gaule romaine*, Paris, 1993.
- Rossi 1993** F. Rossi, « Deux poupées en ivoire d'époque romaine à Yverdon-les-Bains VD », *Archéologie suisse* 16, 1993, p. 152-157.
- Ruprechtsberger 1978/1979** E.-M. Ruprechtsberger, *Die römischen Bein und Bronzenadeln aus den Museen Enns und Linz*, Linzer Archäologische Forschungen, 8-9, Linz, 1978/1979.
- Schmid 1968** E. Schmid, « Beindrechsler, Hornschnitzer und Leimsieder in Römischen Augst », in E. Schmid/L. Berger/P. Bürgin, *Provincialia, Festschrift Rudolf Laur-Belart*, Bâle/Stuttgart, 1968, p. 185-197.
- Schmid 1978** E. Schmid, « Beinerne Spielwürfel von Vindonissa », in *Pro Vindonissa*, 1978, p. 54-81.
- Schenk 2004** A. Schenk, *La tabletterie gallo-romaine à Avenches/Aventicum*, mémoire de licence de l'UNIL, Lausanne, 2004.
- Siegfried-Weiss 1986** A. Siegfried-Weiss, « Funde aus Bronze, Bein, Ton, Glas, Stein, Textilreste », in A. Hochuli-Gysel, *Chur in römischer Zeit, Bd. I, Ausgrabungen Areal Dorsch*, Antiqua 12, Bâle, 1986, p. 152-170.

- Siegfried-Weiss 1991** A. Siegfried-Weiss, « Funde aus Bronze, Bein, Ton, Stein und anderen Materialen », in A. Hochuli-Gysel *et al.*, *Chur in römischer Zeit, Bd. 2, A. Ausgrabungen Areal Markthallenplatz. B. Historischer Überblick, Antiqua 19*, Bâle, 1991, p. 139-152.
- Simonett 1937** C. Simonett, « Brugg: Grabungen der Gesellschaft Pro Vindonissa im Jahre 1937 », in *Anzeiger für schweizerische AltertumsKunde 40*, 1938, p. 81-108.
- Stordeur 1980** D. Stordeur (dir.), « Objets en os historiques et actuels », in *Travaux de la Maison de l'Orient*, n° 1, Lyon, 1980.
- Tardy 1972** Tardy (éd.), *Les ivoires: évolution décorative du Ier siècle à nos jours. Deuxième partie: Antiquité, Islam, Inde, Chine, Japon, Afrique noire, Région polaires, Amérique*, Paris, 1972.
- Unz 1971** Ch. Unz, « Römische Militärfunde aus Baden-Aquae Helveticae », in *Pro Vindonissa 1971* (1972), p. 41-58.
- Unz & Deschler-Erb 1976** Ch. Unz, E. Deschler-Erb, « Katalog der Militaria aus Vindonissa », in *Pro Vindonissa 1976*, p. 14-15, pl. 2-3
- Vallet 1994** Ch. Vallet, « Les objets manufacturés en os: la tabletterie gallo-romaine à Sierentz », in *Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace*, 1994, p. 97-138.
- Vassy & Müller 1922** A. Vassy, H. Müller, « Ebauches d'objets gallo-romains en os à Sainte-Colombe-les-Vienne », *Rhodania, Comptes-rendu du Congrès de Nîmes 710*, 1922, p. 1-14.
- Walke 1965** N. Walke, *Das römische DonauKastell, Straubing-Sorviodurum, Limesforschungen*, vol. III, Berlin, 1965.
- Wiblé 1975-1987** F. Wiblé, *AV*, 1975-1987.
- Wiblé 1986** F. Wiblé, *Forum Claudii Vallensium, la ville romaine de Martigny*, GAS 17, Martigny, 1986.
- Wiblé 1988-2001** F. Wiblé, *Vallesia*, 1988-2001.

- Wild 1970** J. P. Wild, *Textile manufacture in the Northern Roman Provinces*, Cambridge, 1970.
- Wild 1988** J. P. Wild, *Textile in Archaeology*, Royaume Unis, 1988.
- Yadin 1963** Y. Yadin, *The finds from the Bar-Kokhba Period in the Cave of Letters*, Jérusalem, 1963.

Crédits iconographiques :

Photos :

Les photos de l'objet n° 23 (pl. 4) ont été réalisées par J. Bernal, IASA.

Les photos des objets n° 221 (pl. 14) et n° 935 (pl. 17) ont été réalisées par J. Bertelle, ORA VS Martigny.

Plans :

Tous les plans ont été réalisés par Cl.-E. Bettex, ORA VS Martigny.

Dessins :

Les dessins des objets (pl. 1-25) possédant un * ont été réalisés par C. Doms, ORA VS Martigny.

Les dessins des planches 26 et 27 (Gamsen/Waldmatte) ont été réalisés par A. Menzen, TERA Sion.

Les autres dessins ont été réalisés (à la main et à l'ordinateur) par A. Baù (pl. 1-25).